D'onte ses ?
D'où es-tu ?

MÉMOIRES DE GUERRE DES LIMOUSINS 1915

La Revue du
Cercle de généalogie
et d'histoire, des
Marchois et Limousins

n°12 - automne-hiver 2015 - 37e année

Sommaire

D'ONTE SES ? n°12 - automne - hiver 2015

MÉMOIRES DE GUERRE DES LIMOUSINS
1915 : L'ORDRE DES CHOSES !
Jean-Jacques Mauriat ..... page 4

CHAPITRE I
LA VIE SOUS LES DRAPEAUX
1915 : PAYSAN LIMOUSIN, LE SOLDAT CHAMPCOMMUNAL S'EN VA EN GUERRE
Philippe Grandcoing ..... page 7
1915 : APRÈS UNE AN DE GUERRE, LE TÉMOIGNAGE DE L'INSTITUTEUR DE SAINT-PANTALÉON DE LARCHE
Relevé par Pascal Soula ..... page 11
TÉMOIGNAGE
Artois : Les communiqués de presse .. page 17
L'OFFENSIVE D'ARTOIS : LE RÊVE BRISÉ DE LA PERCÉE DÉCISIVE
Philippe Grandcoing ..... page 19
TÉMOIGNAGES
François Cluzelaud ..... page 22
Joseph Bernard ..... page 24

CHAPITRE II
DE LA BOUE ET DU SANG
L'AN 15 DES RÉGIMENTS LIMOUSINS
Philippe Grandcoing ..... page 26
TRÉVES ET FRATERNISATIONS
Brigitte Favrie-Banette ..... page 33
73 JOURS DE PEUR... AVEC LA MORT AU BOUT
Bernard Bondieu ..... page 38
LÉONARD LEYMARIE FUSILLÉ POUR L'EXEMPLE EN DÉCEMBRE 1914
Brigitte Favrie-Banette ..... page 60
1915 : LES FUSILLÉS POUR L'EXEMPLE
Patrick Renaudie
Morange, Baudy, Fontanaud, Prébost.
Jugement de réhabilitation ..... page 65
Mathieu Léon Gasparoux ..... page 66
Léon François Peyrical ..... page 68
François Marsaleix ..... page 70

CHAPITRE III
PRISONNIERS LOIN DU FRONT
LES PRISONNIERS ALLEMANDS EN LIMOUSIN
Pascal Soula ..... page 73
TÉMOIGNAGE
Adrien Coteau, 338e RI ..... page 79

CHAPITRE IV
LA GUERRE AU LARGE
1915 : LE BATAILLE DES DARDANELLES
Philippe Grandcoing ..... page 81
16 SOLDATS LIMOUSINS DISPARUS AU LARGE DES DARDANELLES
Jean-Claude Frölich ..... page 84
TÉMOIGNAGE
La permission de Sylvain Caudoin du 138e RI
..... page 90

CHAPITRE V
MONUMENTS AUX MORTS
LES ENFANTS DE BELLEGARDE-EN-MARCHE MORTS POUR LA FRANCE
Michel Sémentery ..... page 93
LES ENFANTS DE MAGNAC-LAVAL MORTS POUR LA FRANCE
Marcel Blondet ..... page 99
LES ENFANTS DE FAUX-LA-MONTAGNE MORTS POUR LA FRANCE
Christine Burdin, Brigitte Caloo ..... page 105

D'ONTE SES? ÉRIC DE CROMIÈRES, CUSSACOIS PASSIONNÉ PAR LE MONDE
Jean-Jacques Mauriat ..... page 122

D'ONTE SES?, LA REVUE
Bulletin d'abonnement ..... page 129
LES HORS-SÉRIE
Bon de souscription (n° 10, 11, 12) page 131
MÉMOIRES DE GUERRE DES LIMOUSINS
Bon de souscription ..... page 132

Avant-propos

Jean-Jacques Mauriat

1915 : l'ordre des choses !

Le Cghml publie en ce mois de novembre 2015, le deuxième numéro des *Mémoires de guerre des Limousins* série de cinq revues consacrées au vécu et aux souffrances de nos ancêtres lors de la Grande guerre. Cette série a reçu le soutien de la Mission nationale du centenaire.

Dans le premier numéro publié en automne 2014, dans le cadre de la revue *D'Onte ses ?* du Cghml, les auteurs se sont attachés à expliquer, comment les Limousins se sont trouvés en première ligne dans les combats des frontières ; comment les premiers mois de la guerre ont provoqué *le grand massacre des régiments limousins*[1] comme l'a décrit Philippe Grandcoing.

Avec ce deuxième numéro, nous avons voulu publier les témoignages que les adhérents et amis du Cghml ont bien voulu nous confier. Vous trouverez des récits d'une grande beauté, témoignage d'une terrible souffrance. Nos ancêtres furent la première génération sortie des écoles de la République. Pour la première fois, une génération maîtrisait les bases de l'écriture.

Ils se sont servis de leurs crayons pour dire leur peur, pour rassurer leur famille, rarement pour exprimer leur révolte comme si le massacre auquel ils ont été conduits, relevait de l'ordre des choses.

Nous publions les carnets d'un jeune Creusois, Léonard Jean Couturier, qui dit avec une terrible simplicité la panique ou l'effroi qui l'envahit lorsque l'ordre lui est donné de monter en première ligne pour arracher quelques mètres à l'ennemi allemand.

En 1915, l'état-major va enfin comprendre que les vagues d'assauts ne sont plus décisives. Mais en cette terrible année, la France perdra autant de ses fils que pendant la terrible bataille de Verdun de 1917.

Il y a 100 ans, les Français se battaient en Artois, en Champagne ou dans les Dardanelles et ils y mourraient en grand nombre.

Nous poursuivons aussi la publication du témoignage de l'instituteur de Saint-Pantaléon en Corrèze qui a tenu, au jour le jour, « son » carnet de l'arrière. Témoignage poignant d'un pays qui doit trouver en lui-même, les ressources nécessaires à sa survie.

En cette année, Limoges voyait défiler les premiers prisonniers allemands. Les populations civiles n'étaient guère accueillantes, mais les soldats sortaient de l'enfer avec soulagement.

1915, c'est aussi l'année des conseils de guerre qui jugent et condamnent. Le soldat creusois Léonard Jean Couturier raconte comment un lieutenant de son régiment fait prisonnier avec sa section, puis libéré par les Français, a été passé par les armes pour *abandon de poste devant l'ennemi !* 1915 a été l'année des exécutions sommaires, soldats fusillés pour l'exemple ! Plusieurs Limousins sont ainsi tombés sous des balles françaises.

Si vous disposez de témoignages, récits familiaux, cartes postales, photos anciennes, le Cghml vous accueillera.

Pour l'année 1916 nous aborderons les combats aériens, et la guerre sur les Océans. Nous parlerons aussi de l'arrière et du rôle des femmes. Rejoignez-nous pour que vos histoires et généalogies puissent être publiées.

Enfin, poursuivant nos rencontres avec les Limousins qui ont participé à l'histoire de notre région, voici le portrait et la généalogie de Eric de Bermondet de Cromières. Issu d'une vieille famille installée à Panazol et Cussac en Haute-Vienne. Ancien dirigeant du groupe Michelin, il est aujourd'hui président du club de rugby de Clermont-Ferrand.

JJM

1 *Mémoires de guerre des Limousins. D'onte ses* N° 10 automne-hiver 2014. Cghml. Limoges



La soupe au Bois brûlé. Tirage numérique à partir d'une photo sur plaque de verre. Fonds Jean Labetoulle du Cghml.

Debout les morts !

Tandis que d'importantes attaques avaient lieu au Bois d'Ailly, au début d'avril 1915, le 95e régiment d'infanterie fut chargé de faire une diversion au Bois brûlé.
Les 5, 6 et 8 avril, eurent lieu des combats acharnés pour la conquête d'une tranchée. Le 8 au matin, on aménageait la tranchée conquise. Les troupes d'attaque étaient relevées et installées en réserve, en deuxième ligne.
Soudain, une violente contre-attaque allemande se produit et surprend les occupants, qui reculent à travers les boyaux quand l'adjudant Jacques Péricard, qui avait pris part à l'action de la veille, et qui était en réserve, groupe lui-même quelques volontaires de sa compagnie et se porte au-devant de l'ennemi.
Le boyau est repris après un combat prolongé et terrible, au cours duquel Péricard, sentant ses hommes faiblir et ne voyant que des morts et des blessés autour de lui, s'écrie : **« Debout les Morts ! ».**[1]

1 http://aufildesmotsetdelhistoire.unblog.fr/2012/08/17/le-bois-brule-ou-«-debout-les-morts-»/

PREMIER CHAPITRE

La vie sous les drapeaux



Les longues colonnes de fantassins montent vers le front. C'est la relève.
Tirage numérique à partir d'une photo sur plaque de verre. Fonds Jean Labetoulle du Cghml.

1915 : paysan limousin, le soldat Champcommunal s'en va-t'en guerre

Philippe Grandcoing

L'auteur : Philippe Grandcoing, enseignant et historien, a participé à la publication des *Carnets de campagne* de Honoré-Jean Champcommunal.

Résumé : Publiés en 2014, les *Carnets de campagne* de Honoré-Jean Champcommunal permettent d'analyser le regard qu'un jeune paysan limousin pouvait porter sur la guerre. Ils offrent aussi une formidable plongée dans l'univers mental des combattants et apportent des éléments de réponse à la question du consentement des populations aux immenses sacrifices demandés entre 1914 et 1918.

Né le 2 octobre 1896 à Saint-Sylvestre (Haute-Vienne), de parents cultivateurs, au village de Barlette, Honoré-Jean Champcommunal est appelé sous les drapeaux en avril 1915. Les hécatombes des premiers mois de la guerre ont en effet contraint le gouvernement à anticiper l'appel de la classe 1916[1]. Arrivé à Angoulême le 10 avril, il est incorporé au 107e régiment d'infanterie à la caserne Taillefer.

PREMIERS CONTACTS AVEC LA VIE MILITAIRE

Il y restera deux mois, le temps de l'instruction théorique, avant de partir pour Roumazières apprendre à manœuvrer sur le terrain. Logé dans une tuilerie désaffectée, l'usine Ravoux, il y cantonne jusqu'au début novembre, effectuant de longues marches, sous une chaleur accablante en juillet et août, souffrant de la soif et se plaignant des civils qui vendent aux soldats de l'eau jusqu'à 4 sous (20 centimes) la bouteille.

Ayant pu bénéficier d'une permission agricole pour les semailles d'hiver, il regagne Saint-Sylvestre le 14 novembre. Mais le 24, alors que sa permission ne devait s'achever que le 29, il reçoit l'ordre par télégramme de rejoindre son régiment. Le 25, avec 500 de ses camarades, il forme le 9e bataillon du 107e RI et est dirigé vers Angoulême où il reçoit son équipement. Après avoir bénéficié d'une ultime permission de 24 heures, il

1 La classe 1915 a été appelée en décembre 1914, la classe 1917 le sera en janvier 1916. Cette même année 1915 sont mobilisées les classes 1889-1891 (voir *Les combattants face à l'épreuve de 14-18* , in Guy Pédroncini, *Histoire militaire de la France*, T. 3, PUF, 1992).

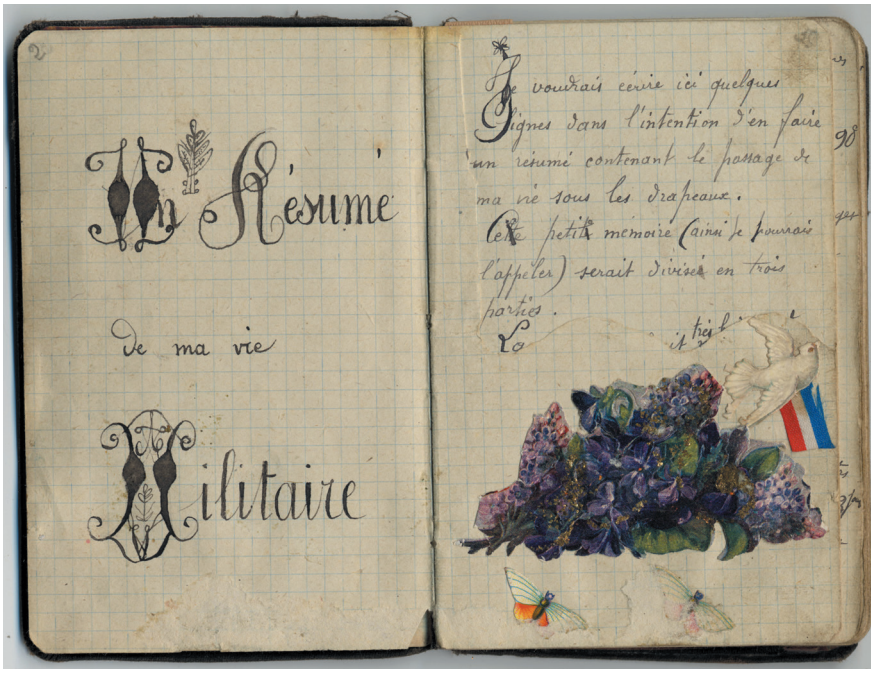

quitte l'arrière le 5 décembre pour rejoindre, après deux jours de train, la petite ville de Beaurainville (Pas-de-Calais) où le bataillon s'installe, à environ 50 km du front, dans un secteur où se côtoient Français et Anglais. La guerre devient alors pour Champcommunal une réalité tangible, observable. Au cours du voyage, il commence « *à voir le travail des obus lancés pendant la retraite de Belgique en septembre 1914* […] : *les débris d'un pont coupé jetés de chaque côté d'une rivière, plus loin un mur et la toiture d'une maison abattus sur le sol, plus loin encore là-bas au milieu des arbres un château tout écrasé* »[2]. Mais il lui faudra encore attendre jusqu'au 25 mars 1916 pour monter au front, dans le secteur de l'Oise.

Dès le premier jour de son incorporation, Honoré-Jean Campcommunal décide de tenir un journal, sur un petit carnet, ou plus exactement un résumé de sa vie militaire, ainsi qu'il l'écrit en page 2 du premier des cinq carnets qu'il rédigera entre avril 1915 et janvier 1920. Ces écrits intimes n'étaient pas destinés à être publiés mais devaient l'accompagner « toujours au combat », afin de constituer la mémoire de son expérience militaire et, s'il devait mourir, être envoyés à ses parents car, selon lui, *ils seront contents de les garder comme souvenir et je pense aussi que ce sera une condoléance pout eux de voir qu'ils ont eu un fils digne d'être soldat* [3].

LE SENS DE LA GUERRE

Telle est du moins son intention première. Très vite, son projet d'écriture va évoluer et il intitule les carnets suivants : « Souvenirs et impressions de guerre ». L'expérience du combat, la découverte de la France du Nord et de l'Est, la connaissance de l'institution militaire l'amènent en effet à confier à ses carnets des réflexions sur le sens de cette guerre, où l'on voit progressivement poindre une dénonciation de l'absurdité d'un conflit où le progrès technique, les capacités de production d'une société industrielle sont mis au service de la destruction. Parallèlement, il développe une vision critique de l'armée, machine qui broie les hommes, gaspille les vies et dont le fonctionnement confine à l'absurde parfois.

Toutefois, jamais Champcommunal ne cédera à la tentation du défaitisme durant la guerre et à plusieurs reprises il dénonce les

2 *Honoré-Jean Champcommunal, Carnets de campagne 195-1920,* Culture & Patrimoine en Limousin, 2014, p. 20-21.

3 Ibid, p. 11. Cette phrase fut par la suite barrée au crayon. Peut-être faut-il y voir le fruit du ralliement de l'auteur au pacifisme à la fin de la guerre.

D'ONTE SES ? n°12, automne-hiver 2015
CERCLE DE GÉNÉALOGIE ET D'HISTOIRE DES MARCHOIS ET DES LIMOUSINS

agissements de soldats qui déshonorent le pays. Sous l'uniforme, le paysan de Saint-Sylvestre se comporte en citoyen devant accomplir un devoir civique, gardien des valeurs inculquées par l'école républicaine : respect de l'ordre, de la hiérarchie et de la propriété, goût du travail bien fait, fascination pour le progrès technique. Est-il patriote ? Sans doute, même s'il ne l'écrit jamais, à une exception près. En tout cas, on ne trouve pas sous sa plume l'expression d'un nationalisme revanchard ou d'une haine pour l'Allemand, telle qu'elle s'est développée dans la culture de guerre analysée par les historiens du conflit[4]. Au contraire, il voit dans les combattants des deux camps des membres d'une même humanité souffrante et, le 11 novembre 1918, ses pensées vont vers cette communauté de douleurs, fort loin de la célébration de la victoire : « civils autant que militaires se voient enfin soulagés du plus oppressant fardeau en ce jour solennel qui met fin à la plus horrible tuerie qui, depuis plus de 53 mois, écrasait l'humanité »[5].

Mais cette vision du conflit n'est pas exactement la sienne lorsqu'il est appelé sous les drapeaux en 1915. A cette date, il est convaincu qu'il va lutter « pour le droit et la civilisation »[6]. Rien d'étonnant à cela. Les premiers jours de la guerre ont été marqués par l'irruption de ce thème dans la presse, seul média de masse à l'époque. Les Allemands apparaissent comme les agresseurs et surtout, ils ne respectent pas les lois de la guerre. Très vite, la violation de la neutralité belge, les atrocités, réelles ou supposées, commises à l'égard des populations civiles, le bombardement de la cathédrale de Reims, la guerre sous-marine ont étayé la thèse d'une nation allemande se mettant délibérément au ban de l'humanité, victime de son hubris, de son orgueil démesuré. Inversement le soldat français combattait au nom de valeurs universelles, celles des Lumières, mais aussi celles de la démocratie et de la paix. Ainsi prenait forme l'opposition entre la Civilisation, incarnée par la France, et la Kultur, fruit de la spécificité germanique[7]. Une telle construction mentale explique en grande partie la facilité avec laquelle les militants pacifistes d'avant-guerre ont accepté le conflit avec bonne conscience, persuadés qu'ils allaient, en combattant le militarisme allemand, « faire la guerre à la guerre »[8].

UN SOLDAT ORDINAIRE ?

Champcommunal, dans ses écrits de l'année 1915, témoigne de l'imprégnation de cette idée d'une guerre juste, menée au nom du droit et de la civilisation. Il y a chez lui une certaine fierté initiale à être sous les drapeaux. Il considère cela comme un « nouveau métier » et lors de sa première sortie en uniforme dans les rues d'Angoulême avec ses camarades il note : «Comment qu'on se trouvait fiers d'être soldats, surtout quand on saluait un gradé » [9]. Un peu plus tard, alors qu'il est au cantonnement dans le Pas-de-Calais, il se dit à l'abri du mal du pays car il « savai[t] qu'[il] étail[t] sur le sol de la vieille France et que s'[il se] trouvai[t] ici, c'était pour défendre son droit et son honneur »[10]. Il est également sensible aux discours patriotiques tenus par les officiers. Il semble apprécier ou, du moins, il ne critique pas les cérémonies militaires. Il écrit ainsi quelques jours avant son départ vers le front : « Le commandant nous passa une revue sérieuse et, après avoir décoré plusieurs vaillant blessés, nous fit défiler au son de la fanfare. Il trouva qu'on était fiers et dignes d'être soldats et prononça un petit discours en quelques vibrantes paroles »[11].

Il se montre aussi très attaché au principe d'égalité entre soldats. Ainsi, alors qu'on lui propose à Angoulême de passer le brevet d'aptitude militaire afin d'intégrer le peloton d'élèves caporaux et sous-officiers, il refuse, car « cette idée de supériorité sur [ses]

4 Voir notamment Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker, *14-18 : retrouver la guerre*, Gallimard, 2000.
5 Honoré-Jean Champcommunal, op. cit., p. 139.
6 Ibid., p. 11.
7 Voir notamment le travail consacré aux atrocités allemandes, John Horne et Alan Kramer, 1914. *Les atrocités allemandes*, Talandier, 2005 ainsi que Stéphane Audoin-Rouzeau, L'enfant de l'ennemi 1914-1918, Aubier, 1995.
8 Voir notamment Léon Werth, *Clavel soldat*, Viviane Hamy, 1993.
9 Honoré-Jean Champcommunal, op. cit., p. 13.
10 Ibid., p. 22.
11 Ibid., p. 16.

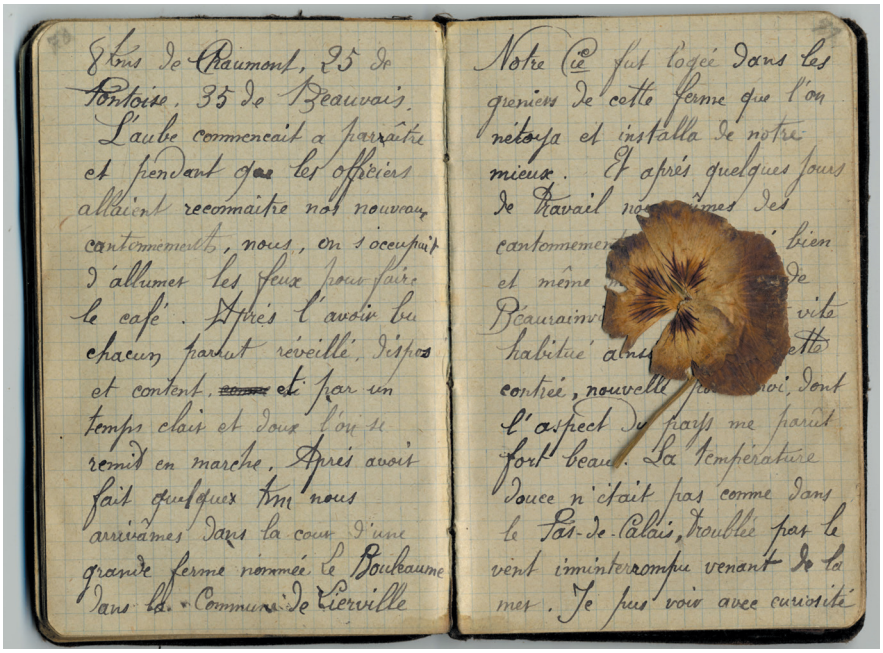

camarades » ne lui plaisait guère et décide de rester « à la compagnie en [s']efforçant simplement de faire un bon soldat »[12].

Tout cela témoigne aussi d'une ignorance certaine des réalités de la guerre. Au printemps 1915 les permissions n'ont pas encore été instaurées et l'arrière ignore les horribles conditions de vie des soldats dans les tranchées, à une époque où rien ou presque n'avait été prévu pour mener cette guerre d'usure. Ainsi que le souligne l'historien Jean-Yves Le Naour, jamais sans doute le hiatus n'a-t-il été aussi fort qu'à l'hiver 1914-1915 entre la réalité du quotidien des soldats et l'image qui en était donnée par la presse[13]. Pour Champcommunal, la guerre est encore une expérience concrète à venir. Mais, dès les premiers jours passés sous les drapeaux, il témoigne d'un ensemble de principes et de valeurs communes à bien des combattants : fraternité entre frères d'armes, refus des inégalités et des privilèges, à un moment où se développe la dénonciation des embusqués[14], indignation face aux profiteurs de guerre[15] et volonté de se battre pour des idéaux. Sans doute faut-il y voir ici le fruit d'une double culture, celle transmise par l'école de la République, mais aussi celle de la paysannerie limousine, attachée au principe d'égalité et où la fraternité trouvait au quotidien son expression dans la communauté villageoise[16].

Philippe Grandcoing

12 Ibid., p. 13.
13 Jean-Yves Le Naour, *1915. L'enlisement*, Perrin, 2013.
14 Cf. Charles Ridel, *Les Embusqués*, Armand Colin, 2007.
15 Sur cette question voir François Bouloc, *Les Profiteurs de guerre 1914-1918*, Complexe, 2008.
16 Voir notamment Pierre Vallin, Paysans rouges du Limousin. *Mentalités et comportement politique à Compreignac et dans le nord de la Haute-Vienne (1870-1914)*, L'Harmattan, 1985.

1915 : Après un an de guerre, le témoignage de l'instituteur de Saint-Pantaléon de Larche - Corrèze

relevé par Pascal Soula

Nous retrouvons ici les notes[1] prises par Joseph-Félix Vallat pendant la Première Guerre mondiale afin de témoigner des événements. Le ministre de l'Instruction publique[2] , dès le mois d'août 1914, avait invité les instituteurs à rédiger des témoignages sur les événements liés à la guerre. Rares sont les documents parvenus jusqu'à nous.

Lors de travaux effectués à la fin des années 70 à la mairie, un déménagement des archives communales de Saint-Pantaléon-de-Larche, a permis de retrouver les notes prises par l'instituteur-secrétaire de mairie de l'époque sur un cahier d'écolier.

Le rédacteur, Joseph-Félix Vallat, a été nommé dans la commune en 1900. Né le 1er octobre 1868 à Forgès[3], il avait été nommé précédemment à Saint-Chamant[4] puis à Argentat[5]. Au recensement 1911, la commune de Saint-Pantaléon comptait 293 maisons, 333 ménages pour une population totale de 1 424 habitants.

Pascal Soula

1 La première partie de ce texte concernant l'année 1914 et l'entrée en guerre, a été publiée dans le N°10 de *D'Onte ses, Mémoires de guerre des Limousins,* tome 1.

2 Il s'agit d'Albert Sarraut, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts, du 3 août 1914 au 29 octobre 1915.

3 Forgès, canton d'Argentat.

4 Saint-Chamant, canton d'Argentat.

5 Argentat, chef-lieu de canton.

VIE ÉCONOMIQUE ET INDUSTRIELLE

Dès le début de la mobilisation, 85 hommes environ ont été rappelés sous les drapeaux. De jour en jour, ce nombre a augmenté: au 31 décembre [1914], il était de 115 et au 15 avril 1915 de 135.

Les classes 1911 à 1916 fournissant un contingent de 63 soldats : (9 pour 1911, 12 pour 1912, 14 pour 1913, 7 pour 1914, 10 pour 1915 et 11 pour 1916), le total des absents était donc de 167 en fin d'année 1914 et de 198 au 15 avril 1915, pour une population totale de 1424 habitants (recensement de 1911).

Il est donc facile de comprendre quelle perturbation le manque de tant de bras allait apporter dans une population surtout agricole et à un moment de l'année où d'importants travaux réclament l'attention des cultivateurs.

Lorsque fut décrétée la mobilisation, le battage était à peine commencé, mais aucun des trois batteurs que possède la commune n'étant mobilisé, il s'est poursuivi régulièrement et plus rapidement qu'en temps ordinaire. C'est d'habitude une affaire de clientèle (chaque propriétaire de machine ayant ses amis) et il en résulte un va et vient qui occasionne une perte de temps considérable.

Conformément aux instructions préfectorales, les batteurs sont convoqués à la mairie le 9 avril. Après discussion,



Saint-Pantaléon-de-Larche, l'école des filles est aussi la mairie de la commune. Collection privée.

l'itinéraire suivant est approuvé par tous :[1]

noms des batteurs	*noms des villages*
Mr Berthy bourg,	*Laroche-Basse, Laroche-Haute, Lajarousse, les Nicoux, Gumont*
Mr Bourdu	*La Cave, Belotte, Cramier, Vinevialle, Audeguil*
Mr Lafon machine n°1	*Lavarde, Grange, Lestrade, Puyfaure, la Nadalie, les Guierles*
machine n°2	*Renaudet, communes de Chasteaux et Chartriers*

L'arrivée dans le village de Grange d'une machine étrangère à la commune hâte encore l'ouvrage et permet à Mr Lafon de partir plus rapidement pour une tournée extra-muros.

Un moment on put croire que la main d'œuvre ferait défaut ; mais grâce à la bonne entente des habitants, il n'en fut rien. Grâce aussi aux nombreuses permissions accordées par les autorités militaires aux hommes des dépôts, la récolte du regain, l'arrachage des pommes de terre et les semailles se sont faits dans d'excellentes conditions, favorisées par une magnifique fin d'été et par un beau commencement d'automne.

Les emblavures de 1914 ne sont pas inférieures à celles de 1913. Dans maintes familles, le travail a été fait par des femmes seules, qui, courageusement, se sont mises à l'œuvre pour suppléer le chef de famille absent.

Et pourtant, la rentrée scolaire s'est effectuée le premier octobre, aussi régulièrement que d'habitude. Le chiffre des inscriptions et des présences, durant les derniers mois de 1914 et les premiers mois de 1915 ont été supérieurs à ceux des mois correspondants des années antérieures.

Le contre-coup de la mobilisation s'est fait plus vivement sentir dans les deux usines que possède la commune.

Le 17 août, la papeterie de Laumeuil

1 Chasteaux et Chartrier-Ferrière sont deux autres communes du canton de Larche.



Saint-Pantaléon-de-Larche, l'usine de Laumeil. Collection privée.

fermait ses portes conservant seulement le contremaître, le mécanicien et un ouvrier chargés de veiller à l'entretien du matériel. Il en a été ainsi jusqu'au 10 novembre. La ruche bourdonnante qu'est l'usine Siou s'est tue pour quelque temps. Sa haute cheminée a cessé de lancer ses longs panaches de fumée, et sur les rives de la Vézère n'ont plus circulé, vers midi et minuit, les « factions » allant au travail ou en revenant.

Le coquet village a conservé néanmoins un certain mouvement par la présence au château de plusieurs membres de la famille du propriétaire et par l'installation dans la salle de triage d'un dépôt bien aménagé pour six convalescents. Du 14 septembre au 1er novembre, 14 soldats y ont été soignés gratuitement.

La paumellerie de la Chatonie n'a pas été plus favorisée. Elle a dû fermer ses portes dès le premier jour de la mobilisation par suite du départ de la presque totalité de son personnel. Dès le début de la guerre, elle a perdu son ingénieur, son contremaître, son ajusteur et son forgeron, tombés au milieu de tant d'autres au champ d'honneur.

L'usine n'a recommencé à fonctionner qu'au mois d'août 1915. Achetée par une firme qui devait en faire une usine de guerre, elle a été considérablement agrandie. Une fonderie y a été installée [où seront produits des obus].

RAVITAILLEMENT

Comme toutes les communes de France, St-Pantaléon a contribué pour sa modeste part au ravitaillement de nos armées du front et de l'intérieur.

Les offres de denrées et d'animaux se sont faites régulièrement et presque toujours sans contrainte ; la mairie a pu sans difficultés fournir au Comité de réception de Brive tout ce qui lui avait été demandé et quelque fois même elle a pu augmenter les quantités qui lui avaient été réclamées.

D'autre part, du début des hostilités jusqu'en juin 1915, l'officier d'approvisionnement chargé du ravitaillement de la place de Brive, agissant la plupart du temps directement, a demandé à la commune de St-Pantaléon, en raison de sa proximité de Brive, de nombreuses fournitures en bovidés et en porcs. Dans l'espace de moins d'un an, la commune a ainsi fourni 36 boeufs, 55 vaches et 32 porcs.

UNE ALERTE -18 FÉVRIER 1915

Le jeudi 18 février 1915, la paisible population du village de Laroche-Basse était mise en émoi par la présence de deux

rôdeurs aux allures suspectes.
Peu d'hommes se trouvaient dans le village à cause de la foire de Brive et les apeurées voyaient de dangereux espions dans ces deux étrangers qui paraissaient vouloir se cacher. Ils avaient passé une partie de la journée dans un champ d'osier avoisinant la Vézère ou dans les coteaux qui dominent le village. Vers le soir on les avait perdus de vue, raison de plus pour les craindre ; aussi, pour beaucoup, la nuit ne fut pas très calme.
Au matin, nos deux rôdeurs sont retrouvés au moment où, après avoir passé la nuit dans une grange isolée, ils se disposent à partir. Malgré leur apparente tranquillité, les gens du village se mettent à leur poursuite et les escortent jusqu'au bourg en criant. Pour se soustraire à la foule qui devient de plus en plus menaçante, les deux personnes entrent dans une auberge et c'est là que deux gendarmes, prévenus en toute hâte par un cycliste, viennent les interroger.
C'étaient un réfugié belge et un jeune briviste qui, après une journée de fête, étaient venus se reposer sur les rives de la Vézère et, trouvant sans doute le site agréable, avaient eu le tort d'y prolonger leur séjour insolite.
Après une visite à la brigade, ils étaient relâchés et reprenaient le chemin de leur logis.
Quant à nos bons villageois, ils rentraient également chez eux, riant de l'importance qu'ils avaient attribuée à un fait si insignifiant.

UN AN APRÈS : AOÛT 1915

Un an s'est écoulé ; un an durant lequel la vaillance de nos braves poilus ne s'est pas démentie ; un an que les non-mobilisés ont employé à assurer la vie nationale à l'intérieur.
De toutes parts on a travaillé ferme.
Sur le front, après la victoire de la Marne, de Belfort à la mer du Nord, les alliés ont tenu bon ; non seulement ils sont parvenus à résister à des offensives violentes, ils ont même réalisé quelques progrès et montré, aux Eparges ou ailleurs, qu'ils étaient capables à leur tour d'attaquer avec ardeur et succès.
Aux Dardanelles, dans des combats gigantesques, peu à peu nous progressons.
En Russie, dans la retraite comme dans l'offensive, nos amis infligent aux Austros-Allemands des pertes si considérables qu'il leur sera bientôt difficile de combler les vides faits dans leurs rangs.
Après une attente que par moment nous avons trouvée bien longue, l'Italie est venue se joindre à nous pour défendre contre les barbares la cause de la civilisation.
De lointaines rumeurs nous permettent peut-être d'escompter d'autres interventions.
Dans tous les pays alliés un vigoureux effort a permis d'intensifier la fabrication des armes et des munitions.
À l'intérieur, la tâche pour être moins dangereuse, n'a pas été moins rude. Un temps inclément a souvent contrarié les cultivateurs. Et pourtant, malgré les intempéries, malgré une main d'œuvre rare et coûteuse, tous les travaux importants se sont accomplis : culture des plantes sarclées, fauchaison et moisson, tout s'est fait, grâce à l'entraide qui, ainsi que l'an dernier, a été généreusement pratiquée.
Comme il y a un an, dans nos campagnes riantes, on entend le ronflement régulier des batteuses nous annonçant que la vie se continue toujours et partout.
Comme pour fêter l'anniversaire de la glorieuse victoire de la Marne, nos vaillants soldats, à tour de rôle ont quitté pour quelques jours leurs tranchées et leurs gourbis et sont venus montrer à leurs familles étonnées et ravies que leur santé est toujours florissante, leur bonne humeur toujours entière.
Dans ces conditions si la victoire est encore sans doute éloignée, au moins elle est certaine.

À un an d'intervalle nos pensées vont aux rives de la Marne et de l'Ourcq, aux marais de St-Gond et dans tous ces endroits désormais historiques où l'invasion la plus terrible et la plus sauvage a été arrêtée. En esprit nous envions ceux qui pieusement parcourent ces lieux pour y déposer des couronnes et des palmes pour rappeler et exalter le courage de ceux qui y sont tombés, pour commémorer un événement important entre tous, œuvre de nos troupes admirables auxquelles nous

devons « ce que nous sommes aujourd'hui et ce que la France victorieuse sera demain ».
Pour nous, nous n'avons qu'une manière de nous acquitter envers elles, c'est de travailler unis et disciplinés pour notre pays.
Cet air vivifiant qui nous est venu du front nous en donnera le courage.

OBSÈQUES D'UN SOLDAT - 18 DÉCEMBRE 1915

Le samedi 18 décembre ont eu lieu à Saint-Pantaléon les obsèques du soldat Boudy Pierre de Crouzet, classe 1912, décédé à l'hôpital de Saintes des suites de blessures.
Les enfants des écoles, sous la conduite de leurs maîtres et maîtresses, marchaient en tête du cortège.
Au cimetière, Mr Vallat, instituteur a prononcé l'allocution suivante :

« Ceux qui pieusement sont morts pour la Patrie
« Ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie
« Entre les plus beaux noms, leur nom est le plus beau
« La voix d'un peuple entier les berce en leur tombeau[2]

« Celui que nous accompagnons à sa demeure dernière est un de ces morts glorieux dont parle le poète.
Il a été fauché à la fleur de l'âge pour la défense de nos droits et de nos libertés, pour sauver l'indépendance de notre pays menacé.
Boudy Pierre avait 23 ans. Il était déjà incorporé au 60e d'infanterie à Besançon lorsque éclata la guerre. Il prit part aux premiers combats livrés en Alsace. Blessé à la joue droite le 6 septembre 1914, il fut évacué ; mais après quelques jours passés à l'hôpital Saint Yves à Rennes il rejoignait son dépôt et repartait pour le front le 1er octobre.
Il a fait campagne depuis jusqu'au dernier 25 novembre [1915] où il était blessé de nouveau en installant des fils de fer au-devant de nos tranchées, à cinquante mètres des ennemis.
Il ne devait pas survivre à ces blessures. Une complication se produisait brusquement qui l'enlevait en quelques jours.
Il va reposer maintenant près de ses parents aimés qu'il avait eu la douleur de perdre lorsqu'il n'était encore qu'un enfant.
À son frère, sur le front depuis le début de la guerre et à toute sa famille j'adresse l'expression de notre respectueuse sympathie.
Mais notre souvenir ému et notre reconnaissance vont par delà les murs de ce modeste cimetière à tous les enfants de la commune, et ils sont déjà nombreux, qui sont tombés au champ d'honneur.
Le mort d'aujourd'hui est le premier, revenu du front que nous accompagnons ici ; je profite de cette occasion pour les glorifier tous, ceux qui ont succombé déjà et ceux que la mort guette.
Le deuil de leur famille est le nôtre ; il est celui de la France entière qui ne les oubliera pas.
Vous tous qui dormez votre dernier sommeil loin de la terre natale, je salue votre mémoire.
Que vous soyez morts dans les hôpitaux ou que vous soyez tombés glorieusement face à l'ennemi, votre mérite est le même. Vous avez fait vaillamment votre devoir.
Héros des plaines de Belgique, de l'Alsace, de la Marne, de la Champagne, de l'Artois ou d'ailleurs, vous avez arrêté la plus formidable invasion qui ait jamais menacé la France.
Grâce à vous, nous avons pu reprendre haleine, forger de nouvelles armes, équiper de nouveaux soldats. L'heure viendra certainement où contre l'héroïque résistance de ceux qui marchent sur vos traces viendra se briser l'effort allemand.
Ce jour-là, maîtrisant notre douleur et refoulant nos larmes, nous penserons à vous et nous vous bénirons.
En attendant, devant ce cercueil qui ravive nos douleurs, nous inspirant de vos précieuses vertus, en nos cœurs attristés mais confiants, nous ne voulons avoir

2 Il s'agit des premiers vers de «Hymne», poème tiré des *Chants du crépuscule* de Victor Hugo (1835)

qu'un cri : courage ! parce que nous ne voulons avoir qu'un espoir: que la France vive !

CEUX QUI SONT SUR LE FRONT

Ceux qui sont sur le front sont dignes de nos éloges et de notre admiration.
Vaillants soldats français, qui, d'après les Allemands, n'étiez pas capables de tenir six semaines, vous avez étonné le monde par votre entrain et votre mordant, par votre bonne humeur et votre générosité. À l'offensive ou dans la retraite, dans les tranchées ou dans les airs, vous avez été des soldats merveilleux ; vous avez confondu tous ceux qui vous croyaient des efféminés et des sans patrie.
Voici pour St-Pantaléon quelques exemples de ces qualités magnifiques, tirés des lettres écrites du front par des soldats de tout âge à leurs parents.
Couloumy René, classe 1913, soldat au 78e d'Infanterie
26 janvier 1915 - Gourbi n°2, villa Madeleine.- Et après tout, il y a du bon d'être soldat toutes les nuits, feu d'artifice, grand concert, fusées, grenades, fusillade, canonnade ; ce serait bien ennuyeux de n'y pas assister...
9 février 1915 - La campagne est bien rude, mais ayons la fermeté de la supporter. Ayons une entière confiance dans le devoir et nous vaincrons...
25 février 1915 - L'heure de la victoire n'a pas encore sonné ; elle est peut-être loin ; mais l'espoir de nous tous est qu'un jour elle nous sera réservée.

Lac Louis, classe 1913, 12e section des infirmiers militaires
25 février 1915 - Annonçant à ses parents l'envoi d'un quart à boire, gravé par un camarade :
Vous le conserverez bien ; si je reviens, j'y boirai les jours de fête ; si je ne reviens pas, vous le garderez comme souvenir d'un combattant de la civilisation...
...Cette nuit, nous avons fait une tournée chez les Boches, nous gagnons toujours du terrain, ce sera bientôt le jour qu'on va les sortir d'ici.
Delclaud Pierre, classe 1912, télégraphiste
27 janvier 1915 Oh ! viennent les beaux jours, que l'on puisse attaquer carrément ces maudits Allemands et les repousser dans leurs pays afin que l'on puisse venger toutes les atrocités commises par eux dans notre pays. Nous venger, non pas en commettant les forfaits dont ils se sont rendus coupables, car il n'y a pas de Français assez lâches pour commettre certaines infamies que les soldats du kaiser osent commettre. Oui, chers parents, nous ferons la guerre chez eux et ces Français qu'ils accusent de débauchés et de gens qui leur sont inférieurs au point de vue de la morale, sauront montrer à leurs femmes, aux vieux parents de ces bourreaux qu'ils ont une civilisation bien supérieure que la Kulture germanique.

Joseph-Félix Vallat
instituteur à Saint-Pantaléon en 1915



Les Communiqués Officiels

Le Communiqué français

La Bataille en Artois

NOUS AVONS RÉALISÉ DE NOUVEAUX PROGRÈS

Combats au nord de l'Aisne

Paris, lundi 7 juin.
3 heures soir.

Dans le secteur au nord d'Arras, la nuit a été marquée par un combat d'artillerie d'une extrême intensité, notamment dans la région de Lorette, d'Ablain, du Cabaret-Rouge (près Souchez), du « Labyrinthe » et d'Ecurie.

L'ennemi a, dans ce même secteur, prononcé deux contre-attaques qui ont complètement échoué, l'une sur la sucrerie d'

« Labyrinthe », une centaine de mètres dans la partie centrale de l'ouvrage.

Ce matin, à 5 heures, nous avons attaqué près d'Hebuterne les positions de l'ennemi ; dans les environs de la ferme Tout-Vent, nous avons enlevé, sur un front de douze cents mètres, deux lignes successives de tranchées, fait des prisonniers et pris des mitrailleuses.

Au nord de l'Aisne, près de Moulin-sous-Tout-Vent, les contre-attaques ennemies signalées hier se sont poursuivies toute la

Le *Courrier du Centre* daté du 8 juin 1915. Collection de Patrick Faury, remise au Cghml.

Chaque jour la presse française rend compte de l'évolution du conflit avec un objectif : rassurer les populations dont chaque foyer a un fils, un frère, un mari à la guerre.

Le 2 août 1914, le décret sur l'état de siège suspend la liberté de la presse[1]*. Désormais, l'autorité militaire peut interdire toute publication jugée dangereuse. Le lendemain, est créé le bureau de la presse du ministère de la Guerre qui est chargé d'organiser la censure. Les journaux sont soumis à un régime de contrôle préalable afin de supprimer toute critique et d'empêcher la diffusion de renseignements à l'ennemi. Les journalistes doivent soumettre leur travail à l'administration et éventuellement procéder aux modifications exigées. Les coupures ou « caviardages » sont révélés par des « blancs » dans les colonnes des journaux. Certains choisissent parfois d'outrepasser les instructions, publient les articles dans leur intégralité et prennent alors le risque d'une sanction. Pour compenser les interdictions faites aux journalistes de mener leurs propres enquêtes, l'Etat major leur donne quotidiennement trois communiqués officiels qui donnent une version souvent inexacte des opérations. La censure politique cesse avec la levée de l'état de siège le 12 octobre 1919.*

Le Courrier du Centre est ainsi amené à publier en Une de son édition du 8 juin 1915 un communiqué officiel de l'état-major français qui explique que « les deux contre-offensives de l'ennemi » dans le secteur de Lorette ou Souchez « ont complétement échoué ». En réalité, les Franco-Britanniques auront perdu dans ce secteur, à la date du 25 juin 1915 : 140 000 hommes !

1 Archives départementales de l'Allier : *Le retour de la censure pendant la Première guerre mondiale.*



Vagues d'assaut en Artois : les fantassins sont envoyés en colonnes face aux positions allemandes.
Tirage numérique à partir d'une photo sur plaque de verre. Fonds Jean Labetoulle du Cghml.

L'offensive d'Artois : le rêve brisé de la percée décisive

Philippe Grandcoing

L'auteur. Philippe Grandcoing, docteur en histoire contemporaine, est l'auteur de nombreux ouvrages sur la société limousine des XIXe et XXe siècles et d'articles pour la revue *Les Grandes Affaires de l'Histoire*.

Résumé : En 1915, le général Joffre pense pouvoir percer le front occidental et vaincre l'Allemagne. À cette fin, il lance de grandes offensives en Artois. Mais, dans la logique de la guerre des tranchées, ces attaques sont condamnées à n'obtenir que de maigres gains de terrain au prix de très lourdes pertes.

Au sortir du premier hiver du conflit, les états-majors sont loin d'avoir tiré toutes les conclusions de l'échec de la guerre de mouvement. La constitution d'un vaste réseau de tranchées est perçue comme une anomalie due à la nécessité de tenir les positions. Elle ne saurait donc être regardée comme une donnée essentielle de la guerre moderne. Pour les généraux, la manoeuvre, le mouvement, l'offensive sont seuls capables d'emporter la décision et non une guerre d'usure visant à épuiser les ressources en homme et en matériel de l'adversaire.

Côté allemand, la priorité est désormais donnée au front oriental, l'armée russe présentant d'évidentes faiblesses tant au niveau de l'équipement que de l'encadrement. Côté français, s'impose l'idée de la percée qui bouterait les Allemands hors du pays et permettrait de reprendre l'offensive, cette offensive dans laquelle l'armée nationale est censée exceller. Indice de cette croyance partagée dans les vertus de la guerre de mouvement, une prière adressée à Joffre sur le modèle du Pater Noster inclut cette supplique : *redonnez-nous l'offensive, comme vous l'avez donnée à ceux qui les ont enfoncés*. Or le généralissime français n'a guère besoin d'être prié, tant il est lui-même convaincu que le début de l'année 1915 allait voir les soldats sortir des tranchées.

LA CONFIANCE DE L'ÉTAT-MAJOR

De janvier à mars, une première offensive a lieu en Artois et Champagne afin de prendre en tenaille l'armée allemande. Confiée aux généraux Foch et Langle de Cary, elle n'apporte presque aucun résultat positif alors que les pertes sont lourdes. À chaque



Les soldats blessés lors de l'assaut sont évacués sur l'arrière.
Tirage numérique à partir d'une photo sur plaque de verre. Fonds Jean Labetoulle du Cghml.

fois, le schéma est le même : après une courte préparation d'artillerie, les soldats réussissent à s'emparer de la première ligne adverse mais se heurtent à une seconde ligne intacte ; et lorsque l'état-major lance la troupe à l'assaut de cette seconde ligne, il est trop tard, car l'ennemi, averti, y a massé des renforts. Pourtant Joffre persiste et croit que la percée est possible. Il suffit pour cela de s'en donner les moyens.

Le 21 mars, à l'Élysée, Joffre présente son plan devant un président et des ministres quelque peu sceptiques : attaquer en direction de Lens, sur un front de 20 km, où seront massées 400 pièces d'artillerie lourde ; six corps d'armée prendront part à l'action, soit deux fois plus que lors de l'offensive précédente. Les politiques une nouvelle fois s'inclinent face au commandant en chef qui semble si sûr de lui et qui bénéficie d'une immense popularité à l'arrière. Pourtant ni le président Poincaré ni le gouvernement Viviani ne sont totalement dupes. Des parlementaires sous les drapeaux, tel Abel Ferry sous-secrétaire d'état aux Affaires étrangères, les ont alertés sur l'inefficacité des opérations de « grignotage » lancées par le Grand Quartier Général. Certains généraux n'épargnent pas leurs critiques à l'égard de Joffre et de son dogme de la percée ! L'un des plus sceptiques est Pétain, un artilleur, qui pense que la guerre moderne a donné un immense avantage au défenseur sur l'attaquant et qu'il faut donc économiser les hommes et s'en tenir à une guerre de matériel. Or c'est à Pétain que l'on a confié le 33e corps d'armée qui doit prendre part à l'offensive.
Les leçons des précédentes offensives ayant

D'ONTE SES ? n°12, automne-hiver 2015

CERCLE DE GÉNÉALOGIE ET D'HISTOIRE DES MARCHOIS ET DES LIMOUSINS

été tirées, un soin tout particulier a été donné à la préparation d'artillerie. Celle-ci doit durer plusieurs jours, avec une intensification durant les quatre heures précédant l'assaut. Des avions équipés de TSF seront envoyés en observation au-dessus des lignes allemandes afin de régler au mieux les tirs.

SUCCÈS SANS LENDEMAINS

Le 9 mai, après plusieurs reports dus au mauvais temps et six jours de canonnage des positions allemandes, l'opération débute. Au centre, l'artillerie française ouvre le passage aux troupes de Pétain qui réalisent la percée tant attendue. La Légion étrangère, la division marocaine et les chasseurs alpins progressent de 4 km en l'espace de deux heures et commencent à prendre d'assaut la butte de Vimy, une crête dominant à 150 m d'altitude le bassin minier de Lens. La progression a été telle que l'artillerie française bombarde ses propres troupes ! Dès lors, l'offensive s'essouffle. De plus, les réserves ont été massées trop loin de la ligne de départ pour pouvoir agir promptement. Il leur faut marcher 8 km pour rejoindre les troupes engagées.

Lorsque la nuit tombe ce 9 mai, une occasion a peut-être été manquée de réaliser la percée tant attendue. Faute de pouvoir exploiter ce premier succès, les Français ont laissé le temps à leurs adversaires de se ressaisir. La butte de Vimy[1] restera entre les mains des Allemands et ce pendant encore deux ans, jusqu'à ce que les Canadiens la prennent d'assaut en avril 1917 ! Ailleurs, l'offensive ne connaît que des succès ponctuels, ou des échecs. Ainsi, à Neuve-Chapelle, dans les Flandres, les Britanniques montant à l'assaut après une très brève préparation d'artillerie afin de faire jouer à plein l'effet de surprise, perdent en quelques heures 11 000 hommes, sans pouvoir s'emparer des tranchées allemandes. Pourtant, Joffre s'obstine.



Le plateau de Notre-Dame-de-Lorette.
Tirage numérique à partir d'une photo sur plaque de verre. Fonds Jean Labetoulle du Cghml.

Le 15 mai, les troupes britanniques du général Haig se lancent à l'assaut du village de Festubert, sur l'aile gauche de l'armée française. Ici la tactique est différente: très longue préparation d'artillerie (60 heures de tir, soit 100 000 obus sur 5 km de lignes allemandes), attaque de nuit de l'infanterie. Mais les résultats ne sont guère meilleurs : au total les attaquants ont progressé d'un kilomètre en douze jours au prix de 16 000 hommes tués, blessés ou capturés !
Le 22 mai, les Français enregistrent un nouveau succès ponctuel : la prise du plateau de Notre-Dame de Lorette dominant la plaine de Lens. Mais il est clair qu'il n'y aura pas de percée.

LA FAILLITE D'UNE STRATÉGIE

Le 25 juin, après 40 jours de combats, le général d'Urbal commandant la Xe armée ordonne la fin de l'offensive. Elle aura coûté 140 000 hommes aux Franco-Britanniques pour des gains minimes, illustrant la faillite de la doctrine offensive de Joffre. Elle montre aussi que les alliés ne sont pas encore totalement prêts pour la guerre industrielle, les stocks d'obus étant insuffisants pour faire face à des opérations de plusieurs semaines. Pourtant, une nouvelle offensive aura lieu dans le secteur en septembre, coordonnée avec l'attaque sur le front de Champagne. Une nouvelle fois les Français s'emparent des pentes de la colline de Vimy le 28 septembre,

1 La bataille de Vimy est un des plus hauts faits d'armes du corps expéditionnaire canadien comme en témoigne le mémorial érigé en ce lieu. 30 000 hommes et près de 1 000 pièces d'artillerie furent mis en ligne. En cinq jours, les Canadiens perdirent plus de 10 000 hommes, dont 3 500 tués.

avant de devoir reculer face à une contre-offensive allemande. Côté britannique, dans le secteur de Loos, les choses ne se passent guère mieux, leur première utilisation des gaz de combat s'avérant tout aussi dangereuse pour les assaillants que pour les défenseurs en raison des changements de direction du vent.

L'année 1915 en Artois ne modifie donc pas le cours de la guerre. Elle permet toutefois aux états-majors d'intégrer peu à peu les modifications induites par la guerre moderne. L'importance nouvelle des préparations d'artillerie, l'usage des mines, des gaz, des réseaux de barbelés, de l'artillerie lourde en témoignent. Mais le commandement, surtout du côté des alliés, ne parvient pas à renoncer à l'idée de l'offensive amenant la percée. Or celle-ci est condamnée à buter sur les secondes lignes de défense tant que ne seront pas réglées les questions de la liaison entre infanterie et artillerie, du maintien des communications entre la première ligne et le commandement à l'arrière et du soutien continu de l'artillerie lors de la progression des troupes.

Philippe Grandcoing

Témoignage

François Cluzelaud est né le 3 novembre 1878 à Virolles, un village de la commune de Saint-Genest sur Roselle en Haute-Vienne. Il est le fils de Léonard Cluzelaud et d'Anne Coudert.



François Cluzelaud en 1914 au 89e rég. territorial, 14e compagnie. Doc. de Nicole Garat-Lacotte.

Il épouse, le 2 octobre 1906, Catherine Pouge à la paroisse de La Geneytouse (87). Le couple aura trois enfants : François né le 21 janvier 1911 et décédé le 17 septembre de la même année ; Jean né le 16 septembre 1912 et décédé le 2 novembre 1988 à 76 ans, puis Marie née le 16 décembre 1914 alors que son père est parti à la guerre. Marie est décédée le 21 juillet 1990.

Lors de la mobilisation d'août 1914, François Cluzelaud, cultivateur, qui a alors 36 ans, est affecté au 89e régiment territorial 14e compagnie.

Pendant les premiers mois de la guerre, François Cluzelaud échange de nombreux courriers avec sa femme Catherine. Il se dit *en bonne santé* et embrasse son *petit Jean*. À l'été 1915, François Cluzelaud est alors au 226e régiment d'infanterie qui est envoyé en Artois tenter une percée. Mi-juin, François reçoit une lettre de Catherine écrite le 8 juin 1915, *Mon cher époux, (...) il faut bien espérer que ça finira bientôt pour*

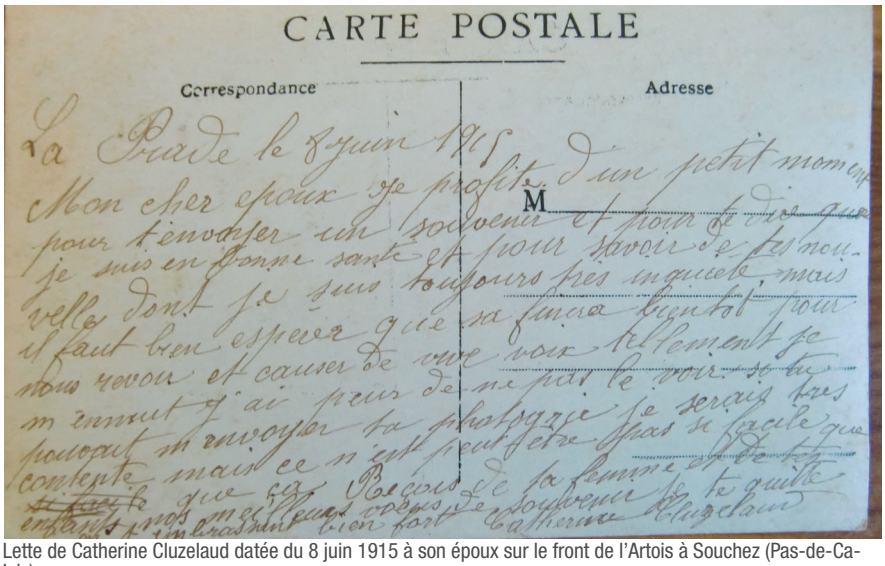
CARTE POSTALE

Correspondance

Adresse

M

La Puide le 8 juin 1915

Mon cher époux je profite d'un petit moment pour t'envoyer un souvenir et pour te dire que je suis en bonne santé et pour savoir de tes nouvelles dont je suis toujours pas inquiète mais il faut bien espérer que ça finira bientôt pour nous revoir et causer de vive voix tellement je m'ennuit j'ai peur de ne pas te voir si tu pouvais m'envoyer ta photographie je serais très contente mais ce n'est peut-être pas si facile que ça. Reçois de ta femme et de tes enfants nos meilleurs vœux de souvenir je te quitte en t'embrassant bien fort. Catherine Cluzelaud

Lette de Catherine Cluzelaud datée du 8 juin 1915 à son époux sur le front de l'Artois à Souchez (Pas-de-Calais). Document de Nicole Garat-Lacotte.

nous revoir et causer de vive voix tellement je m'ennuis j'ai peur de ne pas te voir si tu pouvais m'envoyer ta photographie je serais très contente ! Reçois de ta femme et de tes enfants nos meilleurs vœux de souvenir je te quitte en t'embrassant bien fort.

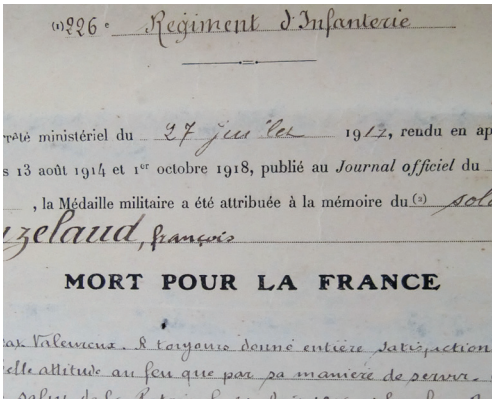
336e Régiment d'Infanterie

[illegible] ministériel du 27 juillet 1917, rendu en application de la loi du 13 août 1914 et 1er octobre 1918, publié au *Journal officiel* du [illegible], la Médalle militaire a été attribuée à la mémoire du (1) soldat Cluzelaud, François

MORT POUR LA FRANCE

[illegible] a toujours donné entière satisfaction tant par sa belle attitude au feu que par sa manière de servir.

La médaille militaire attribuée le 27 juillet 1917 à titre posthume à François Cluzelaud.
Document de Nicole Garat-Lacotte.

Le 31 août 1915 François Cluzelaud est tombé *pour le salut de la patrie* à Souchez, il a reçu la médaille militaire à titre posthume le 27 juillet 1917. La citation précise *soldat valeureux a toujours donné entière satisfaction tant par sa belle attitude au feu que par sa manière de servir*. Son corps n'a jamais été retrouvé.

La violence des combats fut telle que la petite ville de Souchez fut totalement détruite. Située entre les collines de Lorette au nord et de Vimy à l'est, Souchez était au cœur des affrontements.

Le nom de François Cluzelaud figure aujourd'hui, sur *l'anneau de mémoire* à Notre-Dame-de-Lorette.


Catherine Cluzelaud tient dans ses bras Marie, née alors que son père était à la guerre, et à ses côtés «*le petit Jean*».
Document de Nicole Garat-Lacotte.

Témoignage

Bulletin de santé de Joseph Bernard, 99e RI en traitement à Belfort. *Bronchite avec amaigrissement, rien d'alarmant*. Le militaire en a profité pour faire un courrier à sa femme Marie Bernard à Cognac-le-Froid (aujourd'hui Cognac-la-forêt). *Étant un peu fatigue est entré à l'ambulance pour se reposer, vous envoie le bonjour et embrasse les enfants.*

Gravenche le 13 février 1915
Chère femme,
Le militaire répond à sa femme (lettre du 11) parle de sa santé qui est toujours bonne et précise que pour lui aussi *tout va bien*. A demandé à se faire changer d'équipe pour aller dans une équipe plus saine. Raconte qu'il est allé à la foire *où le bétail se vend bien. (...) Tu me demandes si ont est bien nourri et bien couché. Pour la nourriture c'est comme partout mais pour coucher nous sommes trop nombreux*. Il se porte bien et a changé de dépôt et doit rester tout le mois de février.

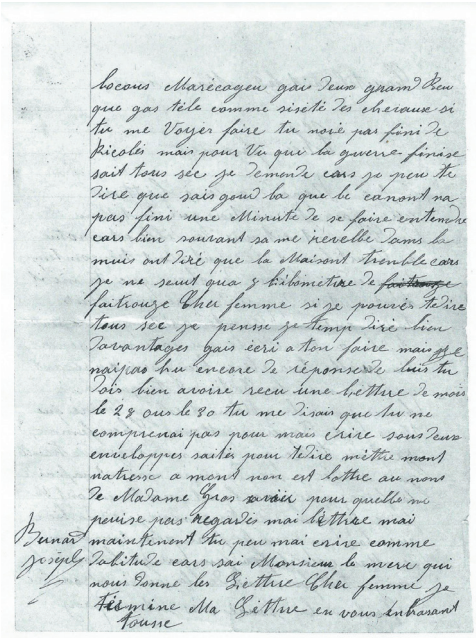

Lettre de Jospeh Bernard à sa femme Marie à Cognac-la-forêt du 2 mars 1915. Document remis au Cghml par Jean-Paul et Jacqueline Mériguet.

Tu me parles du mauvais temps, à Gravenche il a beau temps. Pour l'instant n'a besoin de rien il lui reste encore de l'argent. Termine sa lettre en embrassant tout le monde. Signe *ton nami qui pense à toi Bernard Joseph.*

Deuxième lettre :Courtélevant, (Courtelevant Territoire de Belfort, canton de Delle) le 2 mars 1915
Chère femme,
Il répond à 4 lettres qu'il a reçues, il lui indique qu'il est maintenant à Courtelevant et qu'il est *très content d'apprendre que tout le monde est en bonne santé et que sa petite Adèle qui a eu mal au cou va mieux et qu'elle est guérie. Moi j'ai toujours bonne santé*». Il raconte qu'il a semé de l'avoine et que maintenant il va planter les pommes de terre pendant tout le mois de mai. (...) Il croit que si sa femme le voyait ainsi planter les patates, *elle n'aurait pas fini de rigoler*. Il souhaite que la guerre se termine mais il explique qu'il *entend le canon tout le temps et cela le réveille dans la nuit on dirait que la maison tremble*. Il précise qu'il ne peut pas dire tout ce qu'il pense, sinon il lui en dirait davantage.
Il termine sa lettre *en les embrassant tousse….Bernard Joseph*.

Troisième lettre, non datée,
Chère femme
Joseph Bernard a trouvé beaucoup de camarades, trois de Limoges un sergent et deux soldats et *nous avons pris un verre tous les quatre ensemble*.
Chère femme si tu peux recevoir ma lettre tu me feras réponse de suite car je pense rester 10 jours où je suis et serai peut-être en permission 8 jours ce qui nous ferait bien plaisir. termine et vous embrasse tous en attendant le plaisir de se revoir bientôt. Ton mari Bernard Joseph.

DEUXIÉME CHAPITRE

De la boue et du sang



Les tranchées de l'Artois avant l'assaut.
Tirage numérique à partir d'une photo sur plaque de verre. Fonds Jean Labetoulle du Cghml

L'an 15 des régiments limousins

Philippe Grandcoing

L'auteur : Philippe Grandcoing, enseignant et historien, a publié depuis vingt-cinq ans de nombreux articles et ouvrages sur le Limousin aux XIXe et XXe siècles.

Résumé : Les premiers mois de la guerre ont vu la faillite de la stratégie offensive. Pourtant, en 1915, le commandement français ne renonce pas à l'idée de la percée, alors que les armées adverses se sont enterrées sur un front de 600 km. Pour les régiments limousins engagés dans cette nouvelle forme de guerre, l'année est marquée par les sanglants combats en Champagne, en Lorraine et en Artois.

L'année 1915 n'est pas restée dans la mémoire collective comme un temps de grandes batailles. Éclipsés par la Marne en 1914 et Verdun en 1916, les combats d'Artois et de Champagne sont tombés dans l'oubli et ce d'autant plus aisément qu'ils n'ont pas changé le cours de la guerre. Pourtant en 1915, les pertes françaises furent supérieures à celles de l'année de Verdun. Les régiments limousins, intégrés au XIIe corps d'armée[1], ont payé un lourd tribut aux vaines tentatives de Joffre pour percer le front, d'abord en Champagne de décembre 1914 à mars 1915, puis aux Éparges en avril pour tenter de réduire le saillant de Saint-Mihiel et, enfin, de septembre à novembre, en Artois.

LE QUOTIDIEN DE LA VIOLENCE DE GUERRE

Au cours de ces différents combats, les soldats limousins connaissent la violence des combats de la guerre des tranchées, en particulier lors des assauts, mais aussi au fil des jours « ordinaires » en première ligne. Pour s'en convaincre, plutôt que de tenter de reconstituer les opérations militaires dans le détail, il suffit d'ouvrir les journaux de marche des régiments[2]. L'offensive de Champagne, au début de l'année, est surtout l'occasion pour ces unités de connaître l'horreur de

1 Les 63e, 78e et 138e RI, casernés en Haute-Vienne et en Creuse, font partie de la 23e Division d'Infanterie. Les régiments corréziens, les 100e et 128e RI, sont intégrés à la 24e DIe. Le 21e Chasseurs de Limoges fait également partie du XIIe CA.

2 Tous les journaux de marche pour les régiments d'infanterie sont disponibles sur le site http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/. Toutes les citations de cet article sont extraites de ces documents. Seuls les régiments composant la 23e DI ont fait l'objet de cette recherche.



La cavalerie, dans l'impossibilité d'agir, sillonne les chemins de l'Artois.
Tirage numérique à partir d'une photo sur plaque de verre. Fonds Jean Labetoulle du Cghml

combats qui tiennent davantage de la guerre de siège que de l'offensive « grand style ». Dans le secteur de Perthes-lès-Hurlus[3], en février le 63e RI connaît l'éprouvante guerre de sape, mais aussi les bombardements quotidiens. Il n'est pas un jour sans que le régiment éprouve quelques pertes. Le 78e RI y connaît le même sort. Parfois, le bilan est particulièrement lourd, comme le 12 février où une bombe lancée par un Minenverfer[4] tombe sur une tranchée tenue par le régiment. « L'entrée d'une mine où plusieurs hommes s'étaient réfugiés s'effondre sous la force de l'explosion, relate le journal de marche. Tous les hommes qui étaient à l'entrée de la mine sont ensevelis ». Neuf soldats sont tués et trois blessés.

Les régiments de cavalerie sont mieux lotis, du fait de l'inaction à laquelle les cantonne la guerre de position. Le 20e Dragons est ainsi envoyé en Alsace en décembre 1914. Commence alors pour lui, dans le secteur d'Aspach, une « longue guerre de taupes », que l'historien du régiment ne daigne même pas raconter, tant elle est éloignée de l'idéal guerrier des cavaliers. Puis, en cours d'année, le régiment est transféré dans les Vosges, à la limite sud de la ligne française, près de la frontière suisse dans un secteur relativement calme[5]. Quant au 21e Chasseurs, attaché aux 23e et 24e DI, il fournit régulièrement des hommes pour le service des tranchées, tout en se préparant à exploiter une éventuelle percée, ce qui n'advint jamais durant cette année 1915.

L'OFFENSIVE DE LORRAINE

Fin mars, le XIIe corps est retiré du front. S'en suit une dizaine de jours de cantonnement

3 Le village, situé dans la Marne, fut entièrement détruit et jamais reconstruit.
4 Il s'agit d'un mortier de tranchée allemand.

5 *20e Régiment de Dragons*. Historique du régiment pendant la campagne commencée le 2 août 1914, Henri Charles-Lavauzelle, 1920, p. 20.

à l'arrière et de transport vers la Lorraine. Certaines unités ont l'honneur d'être passées en revue par Joffre. Mais le répit est de courte durée. Le 3 avril, le XIIe CA attaque dans le secteur de Regnéville-sur-Meuse en Lorraine.

Le premier jour de l'offensive est couronné de succès, les tranchées allemandes de première ligne sont prises et le 63e RI fait 24 prisonniers. Mais, le surlendemain, lorsque l'offensive reprend, les Allemands ont renforcé leurs positions. Le journal de marches du 63e RI témoigne de l'horreur des combats et de la brutalité des affrontements. On imagine mal, aujourd'hui, comment les hommes, soumis à un tel degré de violence, ont fait pour résister et quelles ont été les séquelles psychiques de cette expérience extrême. « À peine sorties des tranchées les compagnies sont accueillies par un feu violent d'infanterie et de mitrailleuses. Un grand nombre d'hommes tombe. Les commandants de compagnie et les chefs de section enlèvent les survivants qu'ils emmènent jusqu'à une quarantaine de mètres des réseaux ennemis. Voyant ces réseaux intacts, et se rendant compte qu'il est absolument impossible de les couper à la cisaille en raison de l'intensité du feu, ils font coucher leurs hommes et passent la journée dans cette situation ».

Ne pouvant ni avancer ni reculer, les soldats risquent la mort au milieu de leurs camarades déjà tombés. On imagine les cris des blessés, l'angoisse des rescapés… Dans un style sobre, mais étonnamment réaliste le rédacteur du journal de marche écrit : « sur le glacis de 300m qui sépare la ligne française des tranchées ennemies, s'échelonnent des morts, des blessés et quelques vivants ». Mais les unités qui peuvent continuer à avancer ne sont pas mieux loties. Un autre bataillon du régiment est apparemment plus chanceux. L'artillerie a ouvert face à lui une étroite brèche dans les barbelés allemands. La tranchée adverse est prise après de rudes combats et « nettoyée » à la baïonnette. Mais les Allemands organisent immédiatement une contre-attaque. L'artillerie pilonne le no-man's-land, empêchant les renforts français d'arriver. La 10e compagnie est prise au piège, submergée par l'offensive allemande. C'est un massacre. Et lorsque les Allemands ont reconquis la position, ils rejettent par-dessus le parapet une cinquantaine de cadavres français. Au total, le 63e RI a perdu en trois jours quinze officiers et « 500 hommes environ », imprécision qui en dit long sur l'ampleur des pertes.

Le 78e RI, qui faisait partie de la seconde vague d'assaut, est moins éprouvé. Du 3 au 5 avril il a perdu deux officiers et 220 soldats. Le 138e, dont la mission était de couvrir la droite des régiments montant à l'assaut ne compte que 11 morts et 38 blessés en trois jours. De telles différences montrent combien les assauts étaient meurtriers pour les troupes engagées en première ligne. Le 5 au soir, le commandement ordonne une nouvelle offensive. Mais, l'artillerie française ayant été incapable d'ouvrir une brèche dans le réseau des barbelés, elle est annulée au dernier moment. Toutefois, les Allemands ayant violemment bombardé les positions de départ de l'offensive, le 78e RI compte 13 morts et 78 blessés alors qu'il n'est même pas sorti des tranchées.

L'HORREUR DE LA GUERRE DES TRANCHÉES

Fortement éprouvés, les régiments sont relevés. Même pour ceux qui n'ont pas participé directement à l'attaque, le séjour en première ligne a été très éprouvant. Aux fusillades et bombardements s'ajoutent le manque de sommeil, la boue, le stress. Le journal de marche du 138e indique ainsi : « les hommes ne sont plus qu'un bloc de boue, des pieds à la tête, ainsi que les officiers. Les tranchées étant pleines d'une boue déliquescente et ne présentant encore aucun abri qui permette aux occupants, officiers et troupe, de prendre le moindre repos ni le jour ni la nuit, une fatigue extrême en est résulté ». Mais, là encore, le repos n'est que de courte durée puisque le 13, dans le secteur de Flirey, le 78e RI repart à l'assaut, avec plus de succès cette fois puisque la première et la seconde ligne allemandes sont prises.

Les journaux de marches ne décrivent pas



Souchez après la bataille: un champ de ruines.
Tirage numérique à partir d'une photo sur plaque de verre. Fonds Jean Labetoulle du Cghml.

les combats au corps à corps, mais on peut aisément les imaginer dernière des formules, telles que « on purge les boyaux de leurs défenseurs » ou « les tranchées ennemies sont remplies de cadavres allemands ». Les hommes découvrent aussi la qualité des ouvrages adverses, bien mieux organisés que les tranchées françaises, avec leurs abris qui sont de « véritables caves ». Mais la prise d'une tranchée ne signifie pas la fin des combats et des souffrances. Il faut tout d'abord la remettre en état et s'organiser pour contrer tout retour offensif de l'ennemi. Or pour les hommes du 78e RI les 24 heures qui suivent sont éprouvantes : quatre contre-offensives allemandes le jour même et pas moins de douze la nuit suivante. Le lendemain, nuitamment, le 63e RI relève le régiment fortement éprouvé. L'offensive est alors stoppée mais le secteur n'est pas calme pour autant. Du 20 au 22 avril, le 63e RI perd près de cinquante hommes, du fait des bombardements quasi-incessants. Le 5 mai, une nouvelle attaque est menée dans le secteur. Les première et deuxième lignes allemandes sont prises. Les jours suivants, les positions sont consolidées et s'opère une rotation régulière des compagnies entre les positions conquises et les lignes arrière. Le secteur est désormais plus calme. L'offensive est stoppée et l'heure est aux récompenses. Le sous-lieutenant Menieux est ainsi décoré de la Légion d'Honneur le 21.

L'ARTOIS : L'ESPOIR DE LA PERCÉE

Du 18 juin au 31 juillet le XIIe corps cantonne à l'arrière. Les régiments reconstituent leurs forces, de nouveaux soldats incorporent les unités. Début août, la 23e DI gagne de nouvelles positions en Artois, dans le secteur de Roclincourt. C'est une portion du front encore peu active, même si les tranchées sont soumises à un bombardement quotidien, et chaque jour les régiments en première ligne subissent des pertes. Tous les dix jours, une rotation s'effectue entre deux régiments. Les 138e et 63e RI se relaient ainsi dans le même secteur. Les hommes effectuent pour l'essentiel des travaux de terrassement, améliorant le réseau des tranchées, sous le feu de l'adversaire qui cherche à perturber leurs travaux. S'y ajoutent les tirs de mine. Le 23 septembre, le 138e RI voit ainsi une de ses tranchées coupée par deux explosions. Les soldats doivent livrer un combat meurtrier contre les Allemands pour garder le contrôle des deux entonnoirs ainsi formés. L'incident



Un soldat mort aux Éparges. Tirage numérique à partir d'une photo sur plaque de verre. Fonds Jean Labetoulle du Cghml.

n'est pas anodin. Il témoigne de l'intensité croissante des opérations dans le secteur. S'y prépare une grande offensive alliée et les Allemands cherchent à en perturber le déroulement.

Cette offensive, on en connaît l'esprit grâce au journal de marches du 63e RI. Il s'agit « d'infliger à l'ennemi une défaite décisive ». Pour ce faire, l'offensive est minutieusement préparée. Plutôt que de conquérir systématiquement le terrain, il est demandé de « s'attacher à manœuvrer et à déborder les points d'appui plutôt que de s'obstiner dans une attaque de front […] n'avoir qu'une idée : atteindre l'objectif ». Il faut donc redonner à l'armée une capacité manœuvrière. Pour cela, il convient de disposer du maximum d'hommes dès les premières heures de l'offensive. La seconde vague d'assaut suivra immédiatement la première, les troisième et quatrième se tenant prêtes à intervenir. Il est précisé que « l'attaque sera donnée avec une extrême violence et aura le caractère d'une véritable ruée, elle sera donnée à fond jusqu'à la tranchée du Paradis. Les vagues partiront toutes en même temps pour profiter de la première surprise et pousser en avant le plus fort effectif possible, c'est de là que dépend le succès ».

L'assaut débute à midi. Le 63e RI subit dès le départ de lourdes pertes dues au tir de barrage allemand. Cependant dans certains secteurs les trois lignes de tranchées adverses sont prises. Mais une violente contre-attaque à la grenade repousse les troupes jusqu'à leurs lignes de départ. Par deux fois, l'état-major ordonne, mais en vain, de remonter à l'assaut. Le 63e RI qui a perdu un millier d'hommes, est dans l'incapacité de continuer le combat. Le 78e, qui s'élance à 13h 30, ne connaît pas un meilleur sort. Alors qu'il part à l'assaut, les tirs des mitrailleuses allemandes le prennent de flanc et l'obligent à rebrousser chemin. Le colonel du 138e, de son côté, a renoncé à attaquer, alors que les positions face à lui n'ont pas été endommagées par l'artillerie

et que les Allemands ont utilisé des gaz asphyxiants.
Le lendemain, ce même régiment n'est pas plus heureux. Alors que quelques éléments réussissent à gagner la première ligne adverse, de nouveau les gaz stoppent sa progression. La liaison avec l'artillerie est très mauvaise et, le soir, le colonel demande à ce que son régiment, fort éprouvé, soit relevé. Le 78e RI connaît la même situation. Sorti des tranchées à 13h10, il perd en quelques minutes son colonel, qui est blessé, et une centaine d'hommes. Le 63e, en appui, ne peut s'élancer en raison de l'intensité du tir de barrage allemand. Le journal de marches du 78e RI donne une idée assez précise de l'état d'esprit des hommes au bout de quarante-huit heures de combats. « Les troupes sont très fatiguées du point de vue physique et moral par les efforts fournis, la privation de sommeil, les fatigues supportées et la tension nerveuse causée par l'attente constante d'une nouvelle attaque. La vue des tranchées ennemies garnies de deux rangs de tireurs, le déclanchement du feu de plusieurs mitrailleuses et le bombardement formidable par l'artillerie ennemie de tous calibres au moment de l'attaque ont fâcheusement impressionné les hommes dont le moral avait été surexcité en vue de cette attaque ».

UN QUOTIDIEN DE BOUE ET DE SANG

Il n'y aura donc pas de percée décisive dans l'Artois à l'automne 1915. Pourtant l'offensive continue. Le 11 octobre, par exemple, le 78e participe à un assaut qui permet de progresser de… 55 mètres dans certains secteurs. Dans ces combats rapprochés, on utilise beaucoup les grenades mais aussi les « fusils de chasse », sans doute des mousquetons, plus courts et plus maniables que le fusil Lebel conçu pour les attaques à la baïonnette. La pluie rend le service en première ligne particulièrement pénible. Le 3 novembre, à propos de la relève du 78e RI, il est noté : «les hommes de ces unités n'étaient plus que des tas de boue qu'il était indispensable de laisser se reposer et se nettoyer un peu ». Quelques jours plus tard, le même texte évoque les « statues de boue » que sont devenus les hommes. Tout déplacement est difficile, on s'enlise parfois jusqu'à la poitrine, le ravitaillement arrive avec retard, les éboulements sont fréquents. À cela s'ajoute les attaques allemandes, telle celle du 14 novembre qui fait 33 morts et 56 blessés dans les rangs du 78e RI.
Les hommes ne connaissent pas de trêve jusqu'à la fin de l'année, les régiments de la 23e DI se relayant sans cesse en première ligne dans le même secteur. On imagine mal comment les soldats limousins ont pu vivre cette succession de jours passés au front, dans le quotidien d'une guerre qui paraissait sans issue, scandé par les rotations dans les tranchées, les périodes de cantonnement, les attaques, les travaux de terrassement… Le 25 décembre 1915, ils fêtent leur second Noël loin de leur foyer, une date qui, dans l'horreur de la guerre des tranchées, n'a pas tout à fait perdu son sens, puisque ce jour-là six soldats allemands, dont trois natifs de Lorraine, désertèrent pour se rendre aux hommes du 78e RI…

Philippe Grandcoing

Témoignage



LIMOGES

MORTS AU CHAMP D'HONNEUR

Ont été tués à l'ennemi, MM. Louis Malissen, du 21e d'infanterie, tué le 11 mars 1915, à l'âge de 20 ans ;
Léonard Decouchat, soldat au 14e de ligne, originaire de Saint-Jean-Ligoure, tué le 5 mars à l'âge de 26 ans ;
Frédéric Montastier, tailleur, soldat au 7e de ligne, tué le 5 mars, à l'âge de 32 ans.
Antoine Fraisseix, du 20e dragons, originaire de Saint-Denis-des-Murs, décédé à Amiens.
Alphonse Médard, cavalier au 2e dragons, tué le 15 mars, à l'âge de 27 ans ;
Mathurin Lajoie, réserviste au 42e d'infanterie, décédé à l'ambulance d'Ourchy-le-Château, le 17 décembre ;
Louis Boutaud, soldat au 21e d'infanterie, tué le 6 mars, à l'âge de 22 ans ;
Henri Cabet, caporal au 6e colonial, tué le 9 mars, à l'âge de 25 ans.

Chaque jour, le *Courrier du Centre* publie la liste des soldats limousins morts aux combats.
Le Courrier du Centre dimanche 2 mail 1915. Collection de Patrick Faury, remise au Cghml.

Témoignage



Le Courrier du Centre

Les Limousins sur le Front

DANS L'ATTENTE DU « TAUBE »

Ainsi que nous l'avons relaté bien souvent, les « poilus » limousins ne le cèdent en rien à leurs camarades des autres régions, pour la vaillance, l'initiative et l'endurance. — La photo ci-dessus, qui nous est adressée par un de nos amis, représente un quatuor de mitrailleurs limousins guettant le « taube » qu'un coup de téléphone vient de signaler.

Les Limousins sur le front

Les « poilus » limousins ne le cèdent en rien à leurs camarades des autres régions, pour la vaillance, l'initiative et l'endurance. La photo représente un quatuor de mitrailleurs limousins guettant le « taube » (avion mitrailleur allemand), qu'un coup de téléphone vient de signaler.

Le Courrier du Centre mardi 27 avril 1915. Collection de Patrick Faury, remise au Cghml.

MORT DU COMMANDANT YMONET, CHEF DE BATAILLON DU 63E R.I.

Le Courrier du Centre du 15 avril 1915 fait le récit de la mort du Commandant Ymonet chef de bataillon du 63e R.I. tué au matin du 5 avril 1915, lors d'un assaut destiné à franchir 200 m et atteindre les lignes des fils de fer allemands. Sorti à découvert avec ses hommes, le commandant est tombé frappé par une balle. Le colonel Paulmier du 63e R.I. a rendu hommage a celui qui « est mort à son poste donnant un sublime exemple de courage »...

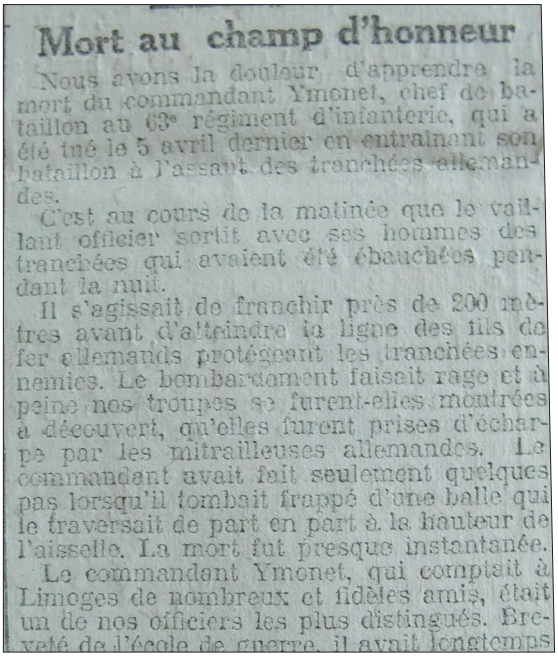

Mort au champ d'honneur

Nous avons la douleur d'apprendre la mort du commandant Ymonet, chef de bataillon au 63e régiment d'infanterie, qui a été tué le 5 avril dernier en entraînant son bataillon à l'assaut des tranchées allemandes.

C'est au cours de la matinée que le vaillant officier sortit avec ses hommes des tranchées qui avaient été ébauchées pendant la nuit.

Il s'agissait de franchir près de 200 mètres avant d'atteindre la ligne des fils de fer allemands protégeant les tranchées ennemies. Le bombardement faisait rage et à peine nos troupes se furent-elles montrées à découvert, qu'elles furent prises d'écharpe par les mitrailleuses allemandes. Le commandant avait fait seulement quelques pas lorsqu'il tombait frappé d'une balle qui le traversait de part en part à la hauteur de l'aisselle. La mort fut presque instantanée.

Le commandant Ymonet, qui comptait à Limoges de nombreux et fidèles amis, était un de nos officiers les plus distingués. Breveté de l'école de guerre, il avait longtemps

Le Courrier du Centre mardi 15 avril 1915. Collection de Patrick Faury, remise au Cghml.

Trèves et fraternisations

Brigitte Favrie-Banette

Trois heures et demie de marche, les hommes sont lourds, fatigués et souffrent. Une odeur indéfinissable monte de cette terre qui est pleine de cadavres… Tout le long de la rivière, des milliards de mouches se repaissent de charognerie… C'est un grouillement chaotique d'humanité redevenue à demi-sauvage.

Jules Isaac, caporal au 111e RIT, 28 juin 1915.



Alexandre Brourroux, cultivateur de Tarnac, caporal au 63e RI. Né le 12 décembre 1889 à Tarnac (19) mort à la Côte du Poivre (Meuse) le 26 mai 1916.

Le 23 novembre 1915
Chers parents
(...) La dernière fois que nous sommes allés aux tranchées nous avons été attaqués par les boches le dimanche matin et le lundi après-midi et ils ont encore attaqués hier au soir les troupes qui nous ont relevé enfin il y a eu assez de mal… on a eu 150 hommes hors de combat en 1h1/2 alors tu peux voir qu'il en tombe tous les jours, enfin ce n'est pas comme cela tout le temps, il y a des jours plus heureux, nous sommes parfois à deux mètres des boches et bien quand c'est tranquille nous causons avec eux, l'on se passe certaines choses tabac saucisson jambon cigares et l'on se serre la main car eux aussi pauvres diables en ont assez et voudraient que tout soit fini, ils nous disent comme cela si il y a attaques ne tirez pas sur nous et on ne tirera pas sur vous jetez vos grenades au milieu et nous aussi, enfin on cause comme cela souvent.(…)
Alexandre[1]

Alexandre Bourroux écrit fréquemment à ses parents montés du plateau de Millevaches à Paris avec l'espoir d'économiser suffisamment, pour revenir bien vite au pays. Son père, natif du village de Broussas (commune de Tarnac) a d'abord été scieur de long mais la mécanisation l'a contraint à chercher du travail dans la capitale et cesser ses migrations saisonnières vers le Sud-Ouest. Il a voulu que son fils apprenne la menuiserie

Alexandre n'a pas encore 26 ans quand il rédige cette lettre et il ne lui reste que quelques mois à vivre.

Confronté chaque jour à la *mort qui à toute heure, à toute vitesses assurait ses semailles*[2] *150 tués en une heure et demi* précise-t-il, témoin d'absurdités irréparables : des obus français qui se trompant de cible, ont tué en mai 1915, Couturier lui aussi originaire de

1 Don de Mme Mazaud au Cghml

2 Georges-Emmanuel Clancier *Le Pain noir. La dernière saison*. Editions Robert Laffont 1961

Tarnac[3], qui vient de participer à de sévères combats.

Le 63e régiment d'infanterie où Alexandre est incorporé, est depuis août à Roclincourt sur la route d'Arras à Lille et prépare une grande offensive. :

Le 25 septembre à midi 25, toutes les vagues s'élancent dans un ordre parfait… nettoient les positions conquises et font des barrages. Mais aussitôt … les Allemands débouchent en masse et contre-attaquent à la grenade. Nos hommes, leurs munitions épuisées, résistent avec une énergie prodigieuse pendant deux heures… Tous les efforts se brisent contre une barrière de feu opposés par des forces supérieures et sans cesse alimentées.[4]

Mais, en cet automne 1915, Alexandre tient à faire part à sa famille de ces *jours plus heureux* où l'ennemi apparait soudain avec un visage si semblable au sien et non comme un *Boche*, un *Fritz* ou un *Prussien*, ou la violence des combats cesse pour laisser place à ce rite d'échange de mots et petits riens du quotidien, propre aux humains.

Temps de répit, accords tacites, trêves ponctuelles, rapprochements ou fraternisation ?

En novembre 1914, la fin de la guerre de mouvement et la stabilisation du front ont conduit à l'élaboration, par les deux camps, de tranchées improvisées, face à face le long du front, séparées par *la zone balayée par le feu* bientôt dénommée *no man's land*. Simples égratignures dans la campagne à l'automne 14, elles deviendront trop vite une interminable cicatrice rougie du sang des combattants de Nieuport en Belgique à Belfort.

Les ardeurs guerrières et fanfaronnes des premiers mois se sont taries, les armées sont maintenant embourbées dans les tranchées, les hommes brusquement tirés de leur engourdissement par des offensives meurtrières, ignorant encore que déjà plus de 630 000 soldats sont tombés en 17 mois d'un conflit désormais mondialisé.

La promiscuité avec l'ennemi devient quotidienne. D'une tranchée à l'autre ce sont les mêmes soldats, des civils mobilisés, pour la plupart des ruraux qui viennent de quitter leurs quelques biens et leur famille.

LA TRÊVE DE DIEU

La première trêve rendue célèbre par le film *Joyeux Noël* de Christian Carion, le documentaire de Michaël Gaumnitz et le film d'animation de Michael Foreman s'est déroulée en Artois entre Allemands et Anglais au moment du premier Noël de cette guerre. En Europe seule la presse britannique a relaté l'évènement. Les éditorialistes du *New York Times* le relaient et le commentent. Dirigeants français et allemands gardent le silence, craignant que de telles initiatives démobilisent les troupes. Les populations locales manifestent leur hostilité à ces rapprochements avec l'ennemi qui occupe leur territoire. De nombreux Britanniques s'offusquent: *Toute cette histoire de paix et de camaraderie de Noël est une pourriture ; nous ne sommes pas ici pour faire copain avec l'ennemi et entonner des chants de Noël avec lui* [5]. *Des feuilles de choux à deux pennies bavent d'attendrissement devant ces bêtises mais tout le monde ici les condamne. C'est la GUERRE, la foutue guerre et pas une réunion de braves dames.*[6]

Ces premières trêves entre les différents belligérant qu'ils soient allemands, français, britanniques, italiens, autrichiens, russes[7] ont pris les états-majors de court, il n'y eut

3- *23 mai 1915 Chers parents….*
La dernière fois que nous sommes allés aux tranchées j'ai oublié de te dire qu'il est arrivé un malheur à un pays….nous venions occuper la 1ère ligne de tranchée, il était environ 10h du soir il n'y avait pas un quart d'heure que nous y étions que les canons de 75 de chez nous se mettent à tirer et au lieu de tirer sur les tranchées Boches elles ont tiré sur notre première et deuxième ligne, ce qui fait que nous avons eu 4 morts et 3 blessés par nos obus et parmi ces malheureux il y a un nommé Couturier de Tarnac… je te dis ça pour faire savoir à sa famille comment il est mort de manière que l'on dise pas tué à l'ennemi mais bien par nos propres canons et ce n'est pas la première fois que cette chose arrive et bien souvent ils ont fait la même chose…

4 JMO du 63e R.I.

5 Lettre du 6 janvier 1915 du capitaine Ton In gram à sa famille

6 Journal du capitaine sir Morgan Crofton. 4 janvier 1915.

7 Pour ces soldats orthodoxes, elles se sont déroulées aux dates du calendrier grégorien ou à Pâques.


The Daily Mirror

WHY DELAY?

AN HISTORIC GROUP: BRITISH AND GERMAN SOLDIERS PHOTOGRAPHED TOGETHER.

pas alors de répression, mais les unités *contaminées* furent déplacées. Les années suivantes ne connurent que de rares répits au moment de la fête de la nativité, la hiérarchie y veilla et réprima si nécessaire.

Un siècle après, un monument célébrera cet acte de paix à Neuville Saint-Vaast selon le souhait émis par Louis Barthas combattant en 1915[8].
Une stèle commémore à Frelinghien, près d'Armentières le match de football entre soldats anglais et allemands de Noël 14.

RÉCITS D'ENTENTE…

La guerre de position met à distance de voix et de regard des ennemis lassés de la guerre qui s'éternise, nostalgiques de leur foyer. Ils vivent les mêmes souffrances, la boue, les rats, les cafards, les poux, la nourriture chiche, le fracas des armes, les premiers gaz asphyxiants…
Une tolérance réciproque s'impose quand il faut bien s'occuper des morts et des blessés tombés sous la mitraille dans le no man's land et éviter à son prochain de pourrir dans la fange ou qu'il ne sèche sur les barbelés. Certains officiers s'y refusent : *Ils demandèrent à ramasser leurs blessés. On les fit prisonniers. Et les morts restent sans sépulture et les blessés achèvent d'y mourir ; parfois on entend leurs plaintes.* Pourtant le manuel d'infanterie précise *: Les soldats de toutes les nations civilisées sont compagnons d'armes et après la bataille, ils se doivent tous mutuellement aide et protection.*
Les conditions atmosphériques obligent à s'adapter à ce face à face menaçant. Le journal de marche et d'opération du 63e RI est discret, dans son compte-rendu des mois de décembre et janvier 1915, sur l'attitude de ses hommes lors de cette trêve imposée par la nature : *Un abominable temps pourri rend à nos hommes la vie extrêmement pénible, mais ramène en secteur un calme presque absolu… c'est la trêve de la boue*. Louis Barthas est dans cette zone et consigne, plus disert, dans ses carnets : *En maints endroits de la première ligne, les soldats durent sortir des tranchées pour ne pas s'y noyer ; les Allemands furent contraints d'en faire de même et l'on eut alors ce singulier spectacle, deux armées ennemies face à face sans se tirer un coup de fusil*.
Les originaux des carnets de Léopold Noé fantassin du 280e relate des faits similaires : *21 et 22 [décembre 1915] les Allemands et nous, la semaine dernière, tous les matins, sortions de la tranchée pour nous réchauffer*

8 « *Qui sait ! Peut-être un jour sur ce coin d'Artois on élèvera un monument pour commémorer cet élan de fraternité entre des hommes qui avait l'horreur de la guerre et qu'on obligeait à s'entre-tuer malgré leur volonté* » Les carnets de guerre de Louis Barthas tonnelier, 1914/1918. Editions Maspero Paris 1977

quand il faisait un peu soleil ; l'artillerie avait reçu, de part et d'autres l'ordre de ne pas tirer sur les tranchées. Les hommes commençaient à fraterniser. Le capitaine mettra fin à cette initiative en menaçant les plus audacieux du conseil de guerre. L'un d'entre eux préférera se rendre à l'ennemi.

Mais le soldat qui se hisse sur le parapet de sa tranchée prend des risques et n'est pas assuré de la bienveillance de l'ennemi, le tir d'un officier zélé peut venir le faucher.

L'arrêt des bruits de guerre, ce silence inhabituel déconcerte et facilite les conversations, certes limitées par manque de connaissance de la langue de l'autre. Certains se cotoient lorsque dans un accord tacite soldats allemands et français réparent leurs barbelés ou vont chercher de l'eau dans un même puits. *Dans la nuit du 30 au 31, à la suite de pourparlers engagés en pleine nuit, dans la 1er secteur de la 55e brigade, les Bavarois ont laissé des fractions du 99e travailler à la pose de fil de fer sur l'assurance que nous n'exécutions que des travaux définitifs et que nous nous proposions de ne pas couper leurs propres réseaux.*

Des sources variées : les carnets tenus au jour le jour par les soldats, les nombreuses lettres du front qui ont échappé à la censure ou celles qui ont été confisquées et déposées aux archives, les journaux de marche et d'opérations, des photos, toutes ces sources témoignent de rapprochements entre belligérants durant tout le conflit. Un journal de tranchée, *Marmita n°1* rédigé par les soldats, rapporte même que *depuis quelque temps, de petites conversations s'engagent entre les loustics de tranchées de première ligne boche et française*[9]

Des accords tacites ritualisent les combats. Des patrouilles s'organisent à heure fixe d'un commun accord. On se prévient des tirs à venir afin que chaque camp se protège.

Le régiment fait son travail honnêtement mais se garde de faire du zèle comme de la peste. À d'autres les prouesses !

D'abord nous nous sommes envoyé des torpilles puis nous nous sommes mis d'accord pour arrêter ces bombardements puis ne plus tirer du tout… nous avons échangé des cigares… nous nous sommes dévisagés en toute innocence… un Français est venu photographier notre sentinelle après lui avoir donné une chaleureuse poignée de main.[10]

Ces initiatives restent localisées, les hostilités se poursuivant ailleurs. La justice militaire ne sût pas toujours traiter ces cas de fraternisations souvent tolérés ou passés sous silence par les chefs de proximité qui mesurent mieux que leur hiérarchie les rudes conditions quotidiennes de leurs troupes et les sentiments qui les animent. Les sanctions furent relativement légères (prison pour le simple soldat; les caporaux ou sergents pouvant être cassés de leur grade). Le front russe connaîtra à partir du soulèvement de Pétrograd (23/27 février 1917) des mutineries. Les soldats remettront en cause les ordres des officiers, tandis que bolcheviks et menchéviks s'opposent sur la pratique de la fraternisation.[11]

UNE DÉCONCERTANTE SYMPATHIE

Les historiens ont longtemps ignoré, ou considéré ces relations de bon voisinage, cette *sociabilité des tranchées* qui passe les barbelés et transgresse les règles comme des faits divers. Si elles suscitent un regain d'intérêt justifié aujourd'hui, il faut se garder de tout angélisme car il y eut aussi des échanges d'injures, de vantardises, des soldats tués au cours de ces intermèdes plus ou moins pacifiés. Des rapprochements ont aussi pu être initiés par l'ennemi sur ordre du commandement allemand pour démoraliser les troupes françaises comme ce fut d'ailleurs systématisé sur le front oriental. Mais il est certain qu'il est difficile de maintenir longtemps les troupes dans un état de colère et un esprit de vengeance. Le soldat saisira toute occasion de réguler la violence omniprésente pour s'extraire de la brutalité de la guerre.

9 Journal de tranchée du 16 janvier 1915

10 Oskar Meyer, lieutenant de réserve 29 août 1915 dans les Vosges. *In German Students' War* Letters

11 Le soulèvement des soldats russes de La Courtine a été présenté dans le n° 8 de D'onte ses ?


L'Écho des Marmites

N° 8 — N° 8

Mardi 29 Février 1916

Seul quotidien périodique

Prologue

L'Écho des Marmites, journal de tranchées du 29 février 1916.

Les études menées récemment, s'appuient sur les nombreuses sources disponibles, et montrent que les rapports avec l'adversaire furent variés, complexes et fluctuants ni exceptionnels ni marginaux. L'ennemi commun aux belligérants : les conséquences des conditions climatiques désastreuses, l'artillerie et parfois le commandement qui pousse à des pertes humaines insupportables pour la base, donnent une même vulnérabilité aux soldats des deux côtés des tranchées et entraînent des contacts : *une déconcertante sympathie*. Ils ne furent cependant jamais organisés et ne se propagèrent pas d'une unité à l'autre.

Le terme même de fraternisation trop longtemps occulté tant les gouvernants craignaient l'influence des pacifistes et des antimilitaristes, doit être utilisé avec prudence car il sous-entend une condamnation implicite de la guerre. Des écrits rapportent que le refrain de l'Internationale a été entonné d'une tranchée à l'autre mais ce n'est pas l'internationalisme prolétarien qui a engendré les fraternisations. Le parti socialiste et la CGT s'étaient ralliés à l'Union sacrée et la IIe Internationale n'avait pu s'opposer à l'entrée en guerre. Ce sont surtout ceux de l'arrière qui s'enrichissent, les profiteurs, les planqués, les officiers qui provoquent la colère des hommes du front : *Le tas d'huile de l'arrière qui se gargarisent avec le sang des poilus*[12]. En avril/mai 17 sur le front occidental, ce ressentiment et les offensives inutiles déclenchent des mutineries et non la remise en cause de la guerre[13].

Mais les combattants qui connurent ces moments de relation apaisée entre belligérants, de tolérance réciproque, d'échange, d'entracte sur le théâtre des opérations prenaient conscience de leur communauté de souffrances, bravaient les contraintes de l'adversité, et se trouvaient pour quelques heures délivrés du poids de la guerre, de sa sauvagerie.

Brigitte Favrie-Banette

Témoignage

Le contrôle postal

Instauré à partir de novembre 1915, il s'organise progressivement au cours des hostilités et a pour objectif prioritaire d'empêcher les indiscrétions sur les positions occupées par les unités et de veiller au moral des troupes.

Neuf commissions de 15 à 25 membres ouvriront environ 180 000 lettres par semaine dans une proportion variant entre une sur quarante et une sur quatre-vingts.

Ce n'est qu'en décembre 1916 qu'une grille de lecture fut établie déclinant différentes rubriques : sentiments guerriers ou antimilitaristes, vengeance des morts, haine des Allemands, opinions subversives… par exemple et à partir de l'année 17 qu'elle parvint à un bon degré d'élaboration.

B. F-B.

12 Un soldat du 129e RI.

13 Les mutineries dans les régiments limousins seront étudiées dans un prochain numéro de *D'onte ses ?*.

73 jours de peur… avec la mort au bout

Bernard Bondieu

Quand je fouinais dans la caisse d'archives de mon arrière-grand-père Jean Bondieu, à maintes reprises j'ai pris un modeste petit carnet entre mes mains, tournant les pages recouvertes d'une écriture dense et serrée difficile à lire et le reposais dans la caisse.
Puis un jour j'ai décidé de le mettre en lumière. Ému par le témoignage de ce soldat victime de la machinerie de la guerre, j'ai décidé de le publier.

POUR NE PAS OUBLIER

Malgré tous les efforts que nous avons fournis, mon amie Eliane et moi, nous n'avons pas pu tout déchiffrer. Nous avons fait le choix de conserver l'intégralité du texte sans modification d'orthographe, de ponctuation, de soulignement… et il reste beaucoup de questions et de mystères autour de ce carnet :

- Qui a récupéré le carnet ? Comment est-il arrivé dans les mains de la famille alors que la censure sévissait ?
- De quoi Jean Couturier est-il vraiment mort ?
- Pourquoi le corps n'a été rendu à la famille que huit ans après ? Que de questions !

Je vous livre le texte avec quelques documents. À vous de poursuivre la recherche. Ce sont des moments d'émotions et de découvertes enrichissants.

Ce document a pu être réalisé grâce à mon arrière-grand-père Jean Bondieu qui, jour après jour, a conservé archives, actes de notaire, coupure de journaux ou d'almanach, factures, petits papiers…

Cela prouve l'importance qu'il accordait à *la chose écrite*, lui qui n'a passé que quelques années de sa vie sur les bancs de l'école, avant de partir à 16 ans sur les routes de France en tant que maçon de la Creuse. Ce petit carnet, souvenir de son gendre Jean Couturier, était donc en bonne place, à l'abri, dans la caisse d'archives.

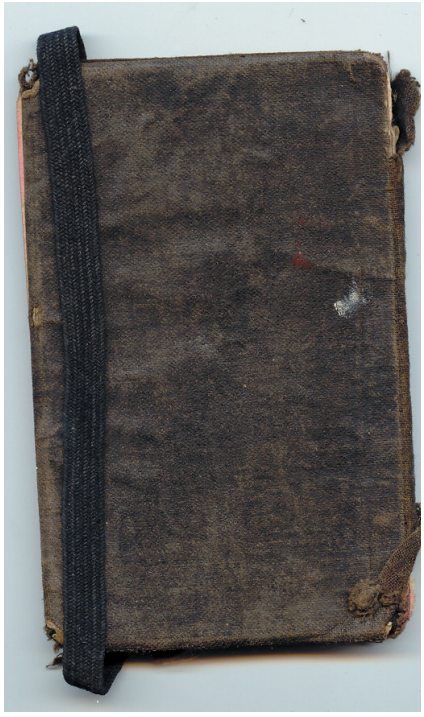

Le carnet est ainsi reconstitué avec toutes ses pages jusqu'à sa couverture ci-dessus.

Bernard Bondieu

PS. Les intertitres sont de la rédaction de *D'Onte ses?*



Léonard Jean Couturier, le jour de son mariage.

Léonard Jean COUTURIER, mon arrière-grand-oncle, auteur du carnet :
Né à Sannat, Creuse, le 7 novembre 1870, du mariage de François COUTURIER, cultivateur âgé de 32 ans et de Marie Magdeleine COUTARD, 27 ans, cultivatrice demeurant au village d'Auchand, commune de Sannat.
Léonard Couturier se marie le 28 mars 1903 avec Mélanie BONDIEU, mon arrière-grand-tante, à la mairie d'Arfeuille-Châtain, suite à un contrat de mariage du 21 mars 1903.
Appelé sous les drapeaux le 16 juin 1906, recrutement de Guéret classe 1890; il est rappelé en août 1914 et affecté en qualité de maréchal des logis numéro matricule 977 au 52e régiment d'artillerie. Dès fin septembre 1914, il est regroupé avec le 121e R.I.et se retrouve à la 5e compagnie 3e section 11e escouade et part au front.
Décédé le 23 février 1915 à l'hôpital temporaire n°17, collège municipal de Châlons-sur-Marne, département de la Marne. Cause du décès : « maladie aggravée au service »
Inhumé au cimetière militaire de Châlons-sur-Marne (Marne).
Exhumation des restes le 28 mai 1923, le corps est transporté par train et est dirigé le 4 juin 1923 vers la gare de Reterre, Creuse, où son arrivée est prévue le 5 juin à 10 h 22.
Mélanie avait acheté (157,1 francs) un cercueil plombé le 26 février 1915.



Mariage de Léonard Couturier et de Mélanie Bondieu le 28 mars 1903 à Arfeuille-Châtain, Creuse. Collection privée



RECRUTEMENT
d GUERET

CLASSE 1890.

N° AU CONTRÔLE SPÉCIAL : 4

N° MATRICULE : 971

ORDRE D'APPEL SOUS LES DRAPEAUX

à conserver par le destinataire

et à présenter à l'arrivée au corps.

A M. Couturier, Léonard, Jean

à Sannat (Creuse)

Le 10 juin 1906

Le Commandant de Recrutement,

SANNAT 8 35 17-6 06 CREUSE

GUERET

Avis important pour l'homme. — Toute réclamation ou demande de renseignements doit être soumise à la gendarmerie, sans retard, en présentant l'ordre d'appel.

Avis pour la poste. — En cas d'absence du destinataire la poste n'a pas a faire suivre le présent ordre, qui doit faire retour au commandant du bureau de recrutement. Si l'agent des postes possède quelques renseignements sur la nouvelle adresse du destinataire, il est prié de les indiquer dans la case réservée a cet effet sur le récépissé rose.

Ordre d'appel sous les drapeaux de Jean Léonard Couturier en juin 1906 pour effectuer le service militaire.
coll. particulière.

Campagne du 29 septembre 1914

Parti de Montluçon le 29 septembre 1914 à 1 heure de l'après-midi, pris la ligne de Moulins. Arrivé à Moulins, pris la ligne de Paray le Monial, y passer la nuit, reparti à 2h du matin, repassé par Moulins, pris la ligne de Paris, passé à Nevers – Rambouillet – Creil, contourné Paris et arrivé à Resson sur Matz (Oise) à 8 heures du matin le 1er octobre. On est reparti à 12 heures.

Est-on parti sur la ligne de feu ? arrivé à Roy sur Matz au cantonnement du 121ème, 2ème bataillon loin de la gare à 12 km, arrivé à 4 heures du soir. On s'est reformé avec le 121ème. J'ai passé à la 5ème compagnie 3ème section 11ème escouade. On a passé la moitié de la nuit dans une grange et le 2 octobre on est passé à 2 heures du matin.

On est arrivé en vue de l'ennemi à 5 heures. On a fait des tranchées. Aussitôt qu'elles ont été faites en avant plus loin l'ennemi s'était un peu replié. On est reparti. On a fait d'autres tranchées. On a attendu un moment, et nous voilà repartis. Ils nous ont amené dans un bois en arrière. On a reformé d'autres tranchées pour nous garantir des obus de l'artillerie.

J'ai écris là, une lettre à mes Parents. On y est restés jusqu'à la nuit noire. On devait avoir une attaque mais on ne l'a pas eue heureusement. On est parti et on est allé cantonner dans une ferme dans un village à Tiloloy[1]. Les obus et la mitraille crachaient mais pas avec nous.

On est reparti à 2 heures dans la nuit le **3 octobre** pour prendre position dans des tranchées faites par les allemands parce qu'ils avaient été repoussés. On y est resté toute la journée du 3. Les obus allemands passaient sur nos têtes. Il y en a qui éclataient à 50 ou 30 m de nos tranchées. Il y en a même un qui est tombé pas loin d'une tranchée et il a tué un mitrailleur pas loin de nous. Et on entendait les fantassins qui se battaient à 5 ou 600 m de nous. Je vous assure que ça faisait vilain, surtout pour moi qui n'avais pas encore vu ça. Il faut avoir du sang froid. On est couché dans ces tranchées. Si l'obus éclate dedans, on est fauché mais c'est rare, le soir on voit ces pauvres villages brûler. Ce soir on voit un bourg peut-être 7 ou 800 m et un village d'un autre côté qui brûle et cette pauvre église qui brûle, le clocher qui tombe. Ah que c'est triste.

On a passé la nuit dans les tranchées. On y a mis de la paille au fond. Je vous assure qu'il ne faut pas se faire voir. On a une sentinelle

1 Tilloloy est un village (300 habitants en 1911) de la Somme. Il possède un chateau détruit par les canonnades de 1914-1915 qui a été reconstruit depuis.

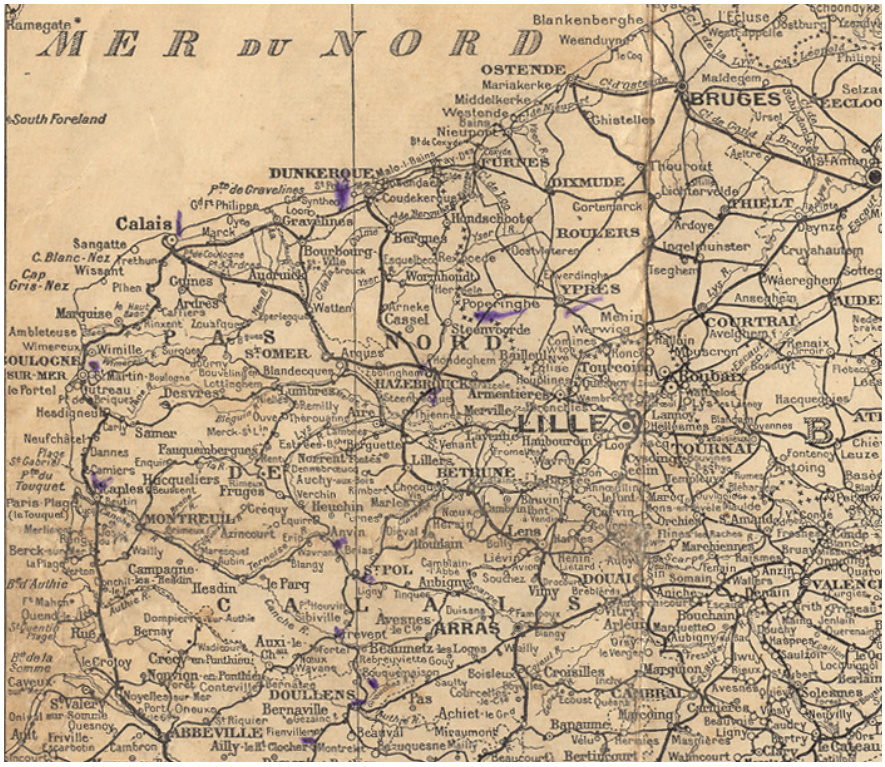

Entre Lille et Dunkerque: la zone d'intervention du 121e R.I.

devant les tranchées, cachée. Oh qu'on est mal dedans avec ce sac, ces cartouchières bourrées de cartouches. On en a 300 chacun et la musette bourrée de pain et des vivres de conserves et défense de rien quitter excepter le sac, le fusil à côté de soi, approvisionné, prêt à faire feu. Donc on a passé la nuit et on y est encore **aujourd'hui 4 octobre**.

ARRIVÉE EN VUE DE L'ENNEMI

Au moment où j'écris, le canon gronde mais pas sur nous. Il est 8 heures du matin, j'ai envoyé une lettre à vous mes chers Parents. On écrit sur son genou. Les camarades sont couchés. Défense de se lever, se faire voir, à cause de ses cochons d'aéroplanes qui nous survolent toujours. On met la nuit des herbes sur les tranchées. Je n'ai pas encore tiré un coup de fusil mais je crois que ce sera bientôt. Enfin, il est 8 heures, en attendant je vais manger un petit bout de pain et un peu de viande de conserve. Il y en n'a pas gros. Si j'avais seulement un fromage du pays et un verre de vin. J'y songe souvent.

Enfin, j'ai mangé un peu. Jusqu'à 2 heures on a été un peu tranquille mais maintenant il est 3 heures et les obus ragent et la fusillade reprend. Il y en a pour la soirée. Il est 5 heures. On est en avant du village de Tiloloy, à 100 mètres et il brûle. Ils ont réussi à y mettre le feu. Les mitrailleuses éclatent de tout côté. On a une triste nuit à passer. Le soir, à la nuit, j'ai été envoyé à la distribution dans un coin du village. On ne s'y fiez pas du tout. Les balles sifflaient de tout côté. Enfin, je suis revenu vers la tranchée quand même, et j'ai fait la distribution de la section et au trou.

On a passé la nuit et le matin vers 4 heures, j'ai été envoyé en patrouille en avant jusqu'aux premières tranchées en face de l'ennemi. Tout à coup ils nous ont aperçus et les balles de siffler. On s'est sauvé à toute jambe. J'étais avec 3 hommes. Personne n'a été atteint, mais il en est parti une après moi. Il y en a deux de blessés, le caporal et un homme, le beau-frère à Lucien de la Garre, à un bras.

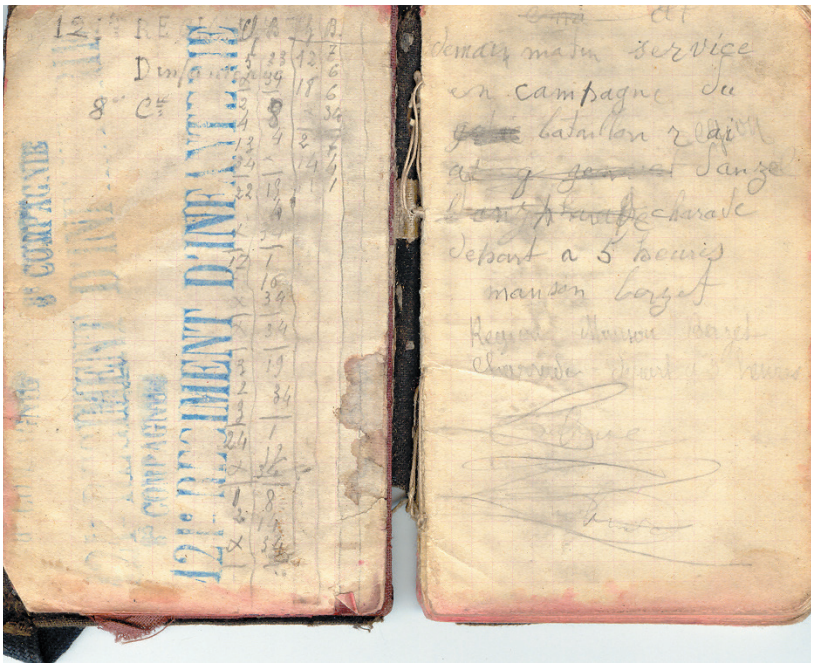

Intérieur du carnet de Léonard Jean Couturier; la page de garde.

5 8 bre (5 octobre)

On a encore essuyé le feu de l'artillerie et on a évacué nos tranchées. Les allemands ont avancé et ils ont chargé 3 fois à la baïonnette. Il y a eu beaucoup de morts de part et d'autre, mais on a réussi à le reprendre. Heureusement c'est les chasseurs à pied qui l'ont reprit on était parti mais entier mais on n'a pas eu de chance quand même. Les aéroplanes nous ont signalés. Les gros canons se sont mis à nous canarder, il n'y en a pas eu de ma section mais d'une autre à 30 mètres. Il y eut 2 morts et 2 blessés. Il y en a eu 2 qui sont tombés à 10 mètres de nous.

Heureusement qu'on s'est couché. Sans ça, ça y était ! On a continué à marcher et on est arrivé dans un bois. On a fait des tranchées mais les obus sifflaient encore. On y a resté jusqu'à la nuit, et ils nous ont amené à la nuit, dans un village à la Poste dans l'Oise. On s'est couché dans un hangar mais bien fermé, avec beaucoup de paille. Voilà au moins un mois qu'il en couche. Dans cette grande ferme, ils n'ont pas encore battu, et on couche sur des gerbes d'avoines qu'on écarte, et on s'est bien reposé.

6 octobre

Je recommence à écrire à 10 heures. On est toujours en attente. Heureusement qu'ils nous ont laissés tranquilles pour aujourd'hui. On s'est bien nettoyer et attend que la nuit vienne. On fait son lit et on se couche. Peut-être qu'on partira cette nuit ? Enfin, on s'en remet à la bonne grâce de Dieu et la bonne Ste Vierge.

LE LIEUTENANT FUSILLÉ POUR L'EXEMPLE

7 octobre

On y a tout de même resté toute la nuit. Et nous voilà au matin du 7 bre ; tranquilles jusqu'à midi, mais à midi et demi, en route pour remplacer le 98ème qui était en 1ère ligne. On n'est pas sorti du village, qu'un aéroplane nous signale et nous suit en lançant des fusées pour signaler notre marche. On a reçu au moins pendant deux heures le feu de l'artillerie, mais il tombait tout à droite. Les obus sifflaient.

On s'est mis à la course pour arriver au bois dans les tranchées. Heureusement car les obus sifflaient comme la grêle, mais on a les tranchées pour nous abriter, mais c'est cette

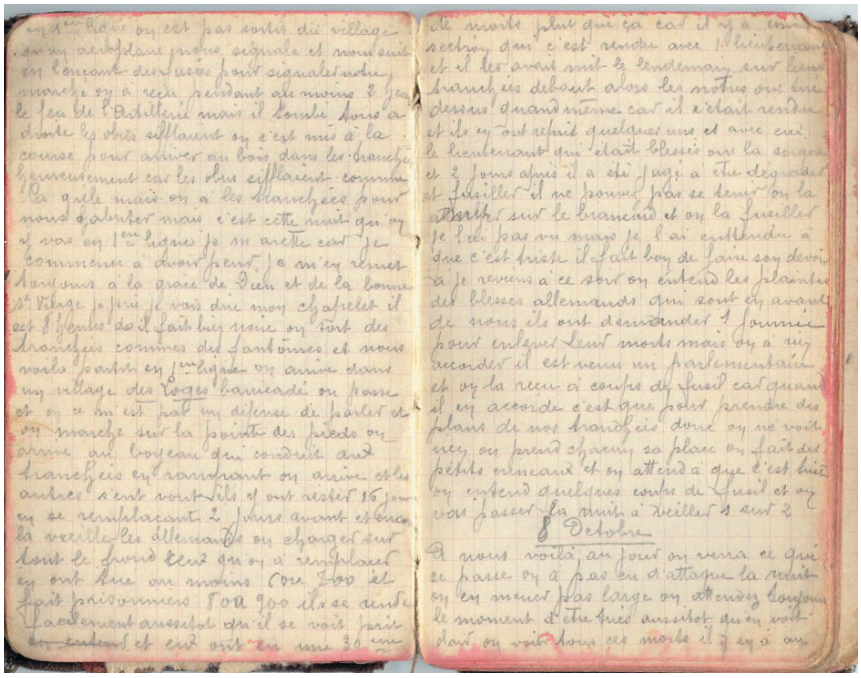

Récit du jugement en Conseil de guerre d'un lieutenant du 121e fusillé pour l'exemple !

nuit qu'on y va en 1ère ligne.
Je m'arrête car je commence à avoir peur. Je m'en remets toujours à la grâce de Dieu et à la bonne Ste Vierge. Je prie.
Je vais dire mon chapelet. Il est 8 heures. Il fait bien noir. On sort des tranchées comme des fantômes et nous voilà partis en 1ère ligne. On arrive dans un village des Loges barricadé. On passe et on se met pas en défense de parler et on marche sur la pointe des pieds. On arrive au boyau qui conduit aux tranchées.
En rampant, on arrive et les autres s'en vont. Ils y sont restés 16 jours en se remplaçant 2 jours avant et encore, la veille, les allemand ont chargé sur tout le front ceux qu'on a remplacés, en ont tués au moins 6 ou 700 et faits prisonniers 8 ou 900.
Ils se rendent facilement aussitôt qu'ils se voient pris, et en ont eu une trentaine de morts, plus que ça, car il y a une section qui s'est rendue avec un lieutenant, et ils les avaient mis le lendemain sur leurs tranchées debout, alors les nôtres ont tiré dessus quand même car ils s'étaient rendus ; et ils en ont repris quelques uns et avec eux le lieutenant qui était blessé.
On l'a soigné et deux jours après, il a été jugé, a été dégradé et fusillé. Il ne pouvait pas se tenir. On l'a mis sur le brancard, et on l'a fusillé. Je ne l'ai pas vu mais je l'ai entendu. Ah que c'est triste.
Il fait bon de faire son devoir. Ah, je reviens à ce soir. On entend les plaintes des blessés allemands qui sont en avant de nous. Ils ont demandé une journée pour enlever leurs morts mais on n'a rien accordé. Il est venu un parlementaire et on l'a reçu à coups de fusil, car quand ils en accordent, c'est que pour prendre des plans de nos tranchées, donc on ne voit rien. On prend chacun sa place. On fait des petits créneaux et on attend. Ah que c'est triste. On entend quelques coups de fusil et on va passer la nuit à veiller un sur deux.

8 octobre

Ah, nous voilà au jour. On verra ce qui se passe. On n'a pas eu d'attaque la nuit. On en mènait pas large. On entendait toujours le moment d'être tués. Aussitôt qu'on voit clair, on voit tous ces morts. Il y en a au moins 200 devant notre tranchée, les uns à 10 m de nous et même à côté de nos tranchées. Ils s'avançaient en colonne par 2, et ils les fauchaient.

Il y en a qui ne sont pas finis de mourir et ils les laissent. Il y en a aussi des nôtres derrière notre tranchée et même dedans, mais simplement les morts, une dizaine, on voit ces pauvres corps coupés et on attend le même sort à chaque instant, mais dans ce moment, on ne songe à rien. Je songe à vous mes chers Parents mais on n'a pas la tête à soi. On est comme fou. Je vous assure qu'on a les membres raides les matins jusqu'au soir, et la nuit couchés dans cette terre, et pas moyen de marcher. Ce n'est pas grand. On y creuse plus profond pendant la nuit à genou, car si on se lève, on pourrait attraper une balle par la tête.

Au moment où j'écris, il est 3 heures et on est toujours en attente. Peut-être que ce sera cette nuit ou demain. On n'en sait rien. Enfin, on vit toujours en espérance. S'il faut y périr, on aura toujours combattu pour sauver son pays.

Je me suis pas trompé qu'il y aurait une attaque par là vers les 6 heures. Ils nous avaient apportés un peu de soupe on l'avait mangé. On mangeait un bout de pain et de viande, tout à coup on entend à notre droite une fusillade et une autre qui nous répond, et nous autres, on commande feu, ainsi de suite de tous les côtés et les canons qui se sont mis à gronder. On a bien laissé le bout de pain. On ne voyait que du feu. Leurs gros canons qui tiraient sans interruption sur nous. Ils vous passaient sur la tête et ils éclataient en l'air, et les coups de fusil, on était touts dans le feu. Ce n'étais pas facile de se parer ni à droite, ni a gauche. On ne songe à rien. On tire voilà tout. Ça tire, ça tue. Tant pis pour ceux qui se trouvent au chemin. Je l'ai échappé belle. Un éclat qui m'a passé à 10cm de la figure et un autre qui a emporté le guillon de mon fusil. Ça m'a donné un coup. Il y en a eu un de nous autres pas loin de nous, de tué et deux de blessés et il y en a bien d'autres dans les autres sections mais on ne sait rien. On est comme des bêtes. On est dans la tranchée. Heureusement, mais s'ils tombent dedans ces gros obus, ça en tue 5 ou 6 et ça en blesse autant mais c'est rare, mais ceux qui éclatent en l'air, il peut venir des éclats, ces gros qui font des trous de 2 m de profondeur et 7 ou 8 m de circonférence. C'est bien triste pour ceux qui se trouvent là. C'est le hasard.

J'ai donc dis qu'on avait commencé à 6 heures et on a fini par là sur les 9 heures. On a bien tiré en moyenne chacun 250 cartouches. Tout à coup à 9 heures, les obus et les balles se sont arrêtés. Ça nous a bien soulagé. On avait une chaleur. On s'est tous regardés et on était contents. Ils n'avaient pas avancé. Ils veulent à toute force percer nos lignes mais on tient bon, et personne ne bouge, ni ne bronche. On est tous pareils. On combat tous pour la France.

Enfin, je reviens. On n'a pas fermé l'œil de la nuit. On surveillait car ce n'est pas le moment de dormir. Ne voilà-t-il pas qu'on nous surprenne, on serait de jolis gars. Enfin, on n'a pas eu d'autres attaques pendant le reste de la nuit.

9 octobre

Nous voilà au jour. On attend ce soir pour faire probablement une autre attaque. Enfin, pourvu que je m'en tire comme hier au soir. Ce ne sera rien mais c'est le sort de la destinée. Je prie pourtant bien le Bon Dieu et la bonne Ste Vierge, qu'ils me conservent toujours en bonne santé, qu'ils me préservent des malheurs de ce monde, la vie ne tient qu'à un fil.

Il est midi et je m'en vais manger un bout de pain avec un petit bout de viande qu'ils nous donnent le matin, un peu de café et un peu d'eau de vie. Si on avait seulement un peu d'eau, mais rien, pas même une pomme. Quand on est en arrière, on trouve des pommes il y en a beaucoup ici.

Ah que c'est triste.

Voilà que vers 5 heures, il passe un sergent. J'ai été désigné avec 3 ou 4 hommes de la section, pour aller au village parce qu'il est derrière nous et il tente à tout instant de le reprendre. Les nuits, il arrive à tout instant des patrouilles et mêmes des compagnies qui réussissent à se faufiler entre nos lignes et tentent de reprendre le village des Loges. Deux nuits avant, ils ont fait 200 à 300 prisonniers.

Chaque nuit, on y arrive en se faufilant dans un boyau fait exprès. On a fait des trous dans les murs pour passer et on arrive

à notre poste. On n'en menait pas large. On était qu'une quinzaine. On nous dit de résister jusqu'au bout. Heureusement qu'on a le boyau pour nous faufiler. On trouve une cave pour nous mettre à l'abri. Il y avait toujours quelques obus qui tombaient sur les maisons. Il y en a une à 20 m de nous qui brûle. Il y a un mort dans la maison au dessus qui brûle.

Ah que c'est triste. Et la maison toute recouverte, on a deux sentinelles devant la cour à la grille. Défense de passer sur la route car il y a une barricade derrière nous et une mitrailleuse derrière qui fauche tout ce qui passe sur la route. La nuit français ou bauches mais on ne risque moins. Il y a 2 sections devant nous de chaque côté de la route on a tout de même rien vu de la nuit, on était bien tranquille dans notre cave.

10 octobre

Nous voilà au jour. On va dans le jardin derrière il y a au moins 5 ou 6 morts. Ils sont déjà tout noirs. Et devant dans la route, 5 ou 6 autres 1 Français à côté de la grille. Enfin on a l'habitude de voir ça le temps me dure de sortir car ça sent mauvais. On trouve des poules et des lapins. On en mange 5 ou 6 dans la cave. Et on trouve aussi du cidre. On a mangé un bon coup. On a enterré au moins un tombereau de cartouches Bauches et au moins 100 fusils cassés et des soirs, on prend rien, car si on est pris, c'est bon pour vous faire tué. Enfin on a assez bien passer la journée et nous voilà au soir. On vient nous dire qu'on va être relevé ce soir. Tant mieux, j'ai eu de la chance ; 10 minutes avant d'être relevé, il y a un obus qui a tombé dans la tranchée juste à la Place où j'étais. Il en a tué un et blessé 5 ou 6.

On a été relevé à 10 heures du soir. On avait resté en 1ère ligne 3 jours et 3 nuits. On est revenu en arrière mais pas loin dans un bois ça ne risque autant pas des fusils mais des obus. On a couché dans d'autres tranchées. A côté de moi, il y en est tombé un sur un arbre deux jours avant. Il en a tué deux. On voit encore des débris de cervelle. Ah que c'est triste de se coucher à côté. Enfin, pourvu qu'on n'ait pas le même sort. Tiens, la veille, on a donc passé la nuit dans la tranchée toujours couché dans la terre. Je ne sens plus mes pieds. Les matins on a les jambes qui vous tremblent, c'est rien de le dire.

TOUJOURS DANS LA TRANCHÉE

11 octobre

On est toujours dans la tranchée. On les creuse plus profondes et on les recouvre de feuilles. On a un peu de paille dedans et on s'étend un peu, on dort un peu mais de fatigues pas beaucoup car à chaque instant, on peut recevoir un obus et ça y est, on est mort.

Ah on va manger un peu de soupe et la nuit s'approche on mange encore un bout de pain et de viande de la brebis et souvent aussi de la chèvre. Enfin, il faut pourtant bien qu'on mange. Les délicats sont mal tombés, et au trou.

Enfin on n'a pas eu d'attaque en passant la nuit mais j'étais caporal de relève des sentinelles, il fallait que je les relève. Enfin on a passé la nuit bien froidement. Je vous l'assure, ce matin on était gelé. Cette nuit il y a un caporal de la 8ème compagnie qui a été envoyé en patrouille en avant. Il a trouvé un drapeau allemand entre les bras d'un lieutenant de ceux-là qui étaient morts ; peut-être à 60 m de la tranchée où j'étais. Il a eu de la chance, il a reçu la médaille militaire et des félicitations du Général. C'est bien joli.

12 octobre

Aussitôt le jour, en route. On fait peut-être 100m dans le bois et on rentre dans d'autres tranchées. On a rassemblé tout le bataillon, et il en manque beaucoup à l'appel.

Pour moi, je suis encore parmi les présents mais à chaque minute on entend le canon et on peut y passer d'un instant à l'autre, peut-être qu'on va y rester jusqu'à la nuit car les aéro voyagent et pas moyen de sortir, car on recevrait des obus dessus. Enfin, peut-être qu'avec l'appui de Dieu et de la bonne Ste Vierge, on se sauvera. Nous voilà au soir, toute la journée les obus nous ont canarder. Heureusement qu'ils ne tombent pas près de nous, il est 5 heures.

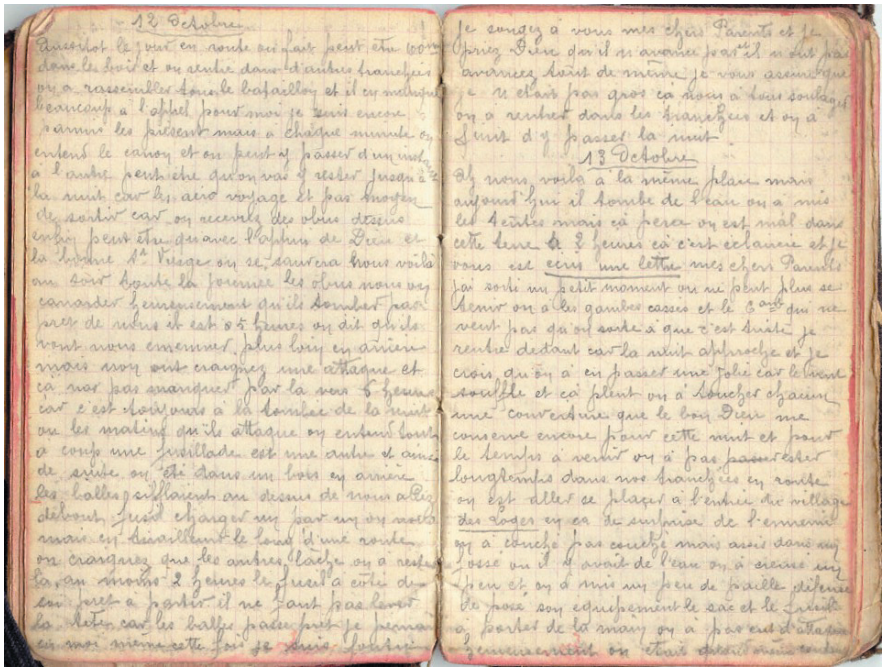

Original du carnet à la date des 12 et 13 octobre 1914.

On dit qu'ils vont nous emmener plus loin en arrière mais nous on craignait une attaque, et ça n'a pas manqué par là vers 6 heures, car c'est toujours à la tombée de la nuit ou les matins qu'ils attaquent. On entend tout à coup une fusillade, et une autre, et ainsi de suite. On était dans un bois en arrière. Les balles sifflaient au dessus de nous. Aller debout, fusil chargé, un par un, on nous met en tiraillant le long d'une route. On craignait que les autres lâchent. On est resté là au moins deux heures, le fusil à côté de soi, prêt à partir. Il ne faut pas lever la tête car les balles passent près. Je pensais en moi-même, cette fois je suis foutu. Je songeais à vous mes chers Parents et je priais Dieu qu'ils n'avancent pas et ils n'ont pas avancé. Tout de même, je vous assure que je n'étais pas gros. Ça nous a tous soulagé. On est rentré dans les tranchées et on a fini d'y passer la nuit.

13 octobre

Ah nous voilà à la même place mais aujourd'hui il tombe de l'eau. On a mis les tentes mais ça pleuvra. On est mal dans cette terre. A deux heures ça c'est éclairci et je vous ai <u>écrit une lettre</u> mes chers Parents. Je suis sorti un petit moment. On ne peut plus se tenir. On a les jambes cassées et le Commandant qui ne veut pas qu'on sorte. Ah que c'est triste.

Je rentre dedans car la nuit approche et je crois qu'on va en passer une jolie car le vent souffle et ça pleut. On a touché chacun une couverture. Que le bon Dieu me conserve encore pour cette nuit et pour le temps à venir. On n'a pas été longtemps dans nos tranchées, en route on est allé se placer à l'entrée du village <u>des Loges</u> en cas de surprise de l'ennemi. On a couché, pas couché mais assis dans un fossé où il y avait de l'eau. On a creusé un peu et on a mis un peu de paille. Défense de poser son équipement, le sac et le fusil à porter de la main. On n'a pas eu à attaquer. Heureusement on était quand même ….

14 octobre

De bonne heure, on est revenu dans nos tranchées et on s'est reposé un peu. On ne peut pas dormir car les obus sifflent et ce soir à 4 heures il en est tombé un à 40 m de moi sur un caisson d'artillerie. Ça l'a tout démoli et ça a tué les 6 chevaux et tué 1 artilleur blessé et 5 hommes de la 8ème compagnie est grièvement. On n'en menait pas large.
C'est dans ce moment qu'on prie.

Nous voilà au soir. On est encore revenu à la place qu'on occupe à l'entrée du village. On y est allé un peu plus tôt. On a curé le fossé. On a mis de nouvelle paille. On a laissé les tentes et on s'est assis. Il y a eu une attaque qui a commencé à 5 heures. Les balles et les obus sifflent, ça passait au-dessus de nous juste tout à coup. Sac au dos, prêts, on a attendu un moment et vers 7 heures, la fusillade s'est apaisée et on a passé le reste de la nuit.

15 octobre

De bonne heure on est revenu encore dans nos tranchées. On a dormi un peu. Elles ne sont couvertes pas beaucoup car il tombe de l'eau à petit moment. On a qu'une tente pour deux. On est bien mal, jamais se débarbouillé et la barbe, on est joli, vrai des ramoneurs toujours dans la terre. Je crois bien que j'ai attrapé des douleurs dans les genoux. Je ne peux pas les laisser plier. Si seulement ils enflaient, je pourrai partir pour Montluçon mais il vaut mieux d'une manière que je ne n'attrape rien, Dieu le veuille.

Oh mes chers Parents, voilà 15 jours qu'on couche dans les tranchées, dans la terre. Ah que c'est triste mais on nous dit tout de même qu'on doit être relevé cette nuit, mais il va falloir y retourner encore ce soir à l'entrée de ce village. On est à côté d'une fosse de nos soldats morts. Il y en a au moins 60 les uns sur les autres, des Français. On a mis une croix, des fleurs, et c'est tout pour ces pauvres enfants morts pour la Patrie.

Ce soir on est encore revenu à la même place qu'on occupait tous les soirs. Sur les 7 et 8 heures, une autre attaque. Ca chauffait. Les balles nous sifflaient encore aux oreilles. Heureusement qu'on ne lève pas la tête. Mais tout à coup sac au dos, heureusement que la fusillade a cessé sans ça, ça y allait à la baïonnette.

La nuit c'est bien triste.

Enfin, ça c'est arrêté et on était tous contents.

RETOUR AU CANTONNEMENT

16 octobre

Ce matin à 3 heures, sac au dos et en route pour le cantonnement. On y est arrivé à 5 heures. On a bien marché je vous l'assure, et avec le sac et l'équipement qui pèse au moins 30kg. On était bien fatigué. Enfin on est arrivé, on s'est un peu reposé et on s'est nettoyé un peu. Ce n'était pas sans besoin, et on a passé encore une bonne nuit. On s'est un peu étendu dans la paille.

17 octobre

Nous voilà au village de la Poste dans l'Oise. On y est pour la journée à moins que ce soir ou dans la nuit, on aille remplacer les camarades.

Que Dieu et la bonne Ste Vierge soient toujours avec nous.

On a reçu du renfort. Des hommes de la classe 98 et 99. Il y a le 3e bataillon qui ne sont plus que 250 hommes. Je vous assure qu'il en a tombé. Rien de nouveau.

Ce soir j'ai, **18 octobre,** écrit une lettre. On se lève et on nous dit que ce soir on part et on n'a pas attendu ce soir, par là, vers 2 heures, sac au dos, en route pour aller faire une attaque car le 92 ne veut pas la faire. On a pour mission de prendre une ferme occupée par les bauches en dehors du village de Tiloloy. Pour y arriver, on a fait au moins 100 m en rampant derrière une haie. Les aéros nous ont signalés et les obus et les balles de pleuvoir. On s'est aplati derrière la haie. On n'était pas gros, je vous l'assure. Heureusement qu'il y avait une petite tranchée derrière la haie et on y a sauté un par un et on la faite plus profonde. C'est la 7 et 8 qui ont attaqué, sans résultat. Elle a eu 2 ou 3 morts et quelques blessés et nous, notre compagnie a eu 1 blessé. La fusillade a duré au moins 4 heures. Je croyais que ça n'allait pas finir. Je priai Dieu, je vous l'assure. Tout de même, ça s'est arrêté et on a passé la nuit dans ces petits trous, couchés sur la terre.

On a les pieds gelés et défense de se déséquiper. Oh qu'on est mal.

19 octobre

On a rien eu jusqu'à l'heure que j'écris mais ce sera peut-être ce soir qu'on ira en 1re ligne et j'attend avec anxiété si je m'en tirerai encore cette fois, sain et sauf.

J'ai écris une lettre. Que dieu le veille que je m'en tire.
Le soir, on a eu encore à subir le feu de l'artillerie mais ça a blessé personne. Et on se recouche dans nos tranchées. On veille les uns après les autres. Tout à coup, sur les 3 heures, sac au dos, en route mais au lieu d'aller en 1re ligne, ils nous disent qu'on retourne au cantonnement à la Poste. On était content car on a besoin de repos. On a pas manqué finir d'y arriver, on avait distribué à chacun 400 cartouches et c'était lourd et beaucoup sont restés en route. Moi j'y suis tout de même arrivé mais j'en avais assez.

20 octobre
On s'est reposé un peu et on s'est mis à nettoyer son fusil et on a fini de passer sa journée et sa nuit et on s'est bien reposé et on a changé de bas.

21 octobre
Toujours ici. On y restera peut-être bien quelques jours car on est réserve de Division et comme le 121e se bat depuis longtemps, on va lui donner un peu de repos et on a passé la nuit tranquillement.

22 octobre
Au matin, il est arrivé un détachement de blessés et de malades guéris pour nous renforcer. J'ai été content en apercevant tout à coup Chenebit[2] qui venait à la compagnie. On a demandé au Lieutenant à être ensemble et il a accordé. Il a passé à mon escouade. On pourra parler du pays. Richard Depoux est aussi à la compagnie et Rollin qui marche avec nous. On se réunit souvent ensemble.

Ecris une lettre.

23 octobre
On a été à l'exercice dans un champ à côté pour nous apprendre la fabrication des tranchées jusqu'à 4 heures et on a encore passé la nuit tranquille.

24 octobre
J'ai été nommé avec 2 hommes par section pour aller chercher des pommes de terre et j'écris ces mots du champ, assis sur l'herbe. Tant qu'ils les arrachent, il est 8 heures. On entend le canon car on est pas loin des lignes car il y a des obus qui ont tombés dans le champ. On revient et on les pelles pour la soupe.

25 octobre
Encore ici. On est bien tranquille ici. Il n'y a que les nuits, il ne fait pas chaud dans cet hangar sous la paille on ne peut pas quitter ses souliers mais on est encore mieux que dans les tranchées. On lave ses mouchoirs, ses bas et on change de chemise et de caleçons. Ecris une lettre. **26 octobre** Encore tranquille revue de fusil.

27 octobre
Revue de cuir encore tranquille quand même pourvu que ça dure.

28 octobre Revue du commandant bien tranquille.

29 octobre
Tranquille toute la journée mais j'ai été bien attristé en recevant 2 lettres une adressée au capitaine et une autre à moi dans lesquelles vous disiez que vous n'avez rien reçu. Je les ai écrites toutes les deux et j'ai été triste toute la journée.

30 octobre
Ca marque mal car on nous dit qu'on va peut-être y aller un de ces jours. Enfin que le Bon Dieu et la bonne Ste Vierge me conservent toujours car j'ai beaucoup de courage. Il n'y a rien eu.

31 octobre
Peut-être que ça sera ce soir mais non rien. Ça ne veut pas durer.

TOUSSAINT 1914
JOURS DES MORTS, AU FRONT

1er novembre
Voilà 1 mois en ce jour de la Toussaint qu'on

2 François Chenebit,soldat au 121e R.I. né le 7 octobre 1887 à Sannat. Il est mort de maladie contractée au service le 25 janvier 1915 dans la Somme.

est ici en ce jour, Fête de tous les Saints. On nous rassemble et le Lieutenant nous demande ceux qui veulent aller entendre la messe car il y a un aumônier qui nous suis et il dit une messe pour nous et pour ces pauvres morts, morts pour la Patrie. Mais j'étais un des premiers car j'ai dit mon chapelet pour vous mes chers Parents, pour moi et pour ces pauvres morts, ces pauvres camarades.
J'ai trouvé le petit Thionnet et Mallary. Ils m'ont dit qu'il était chez nous l'autre dimanche et le petit Thionnet m'a dit que vous étiez en bonne santé et que vous aviez reçu 3 lettres samedi. J'ai été très content car j'étais bien triste et aussitôt arrivé j'ai écrit une lettre pour vous mes chers Parents.

2 novembre
En ce triste jour des Morts, on est toujours ici. J'ai dit mon chapelet pour nos chers Défunts et pour ces pauvres Ames.

3 novembre
Toujours ici. J'ai écrit une lettre et le lieutenant nous dit que c'est demain qu'on fout le camp dans un bois pour donner notre place aux tirailleurs sénégalais. Pourvu qu'on n'aille pas en 1ère ligne. On a de la chance qu'il fasse bon. Il n'y a que les nuits qui sont froides.

4 novembre
Ce matin à 5 heures debout et sac au dos en route pour un bois qui est à 2 km d'où on était. On fait des petites cabanes vrai des bohémiens. J'ai été envoyé avec 6 hommes chercher de l'eau à Boulogne la Grasse pour faire la soupe, à 2 km. On a trouvé du cidre et on en a bu un bon coup à 4 sous le litre. On a acheté du fromage, du papier à lettres et du tabac. On était content. On est revenu et au moment où j'écris la soupe boue et mes camarades travaillent à faire une table. Pourvu qu'on n'y aille pas ce soir. Que dieu garde toujours sa sainte garde.

5 novembre
On a été couché à Conchy les Pots à 6 heures hier au soir à 3 km du bois de Boulogne. On a étendu un peu de paille dans un hangar et on s'est couché dessus à 7 heures. J'ai reçu mes colis. J'étais content. J'ai pris mon bonnet et je n'ai pas eu froid. Ce matin à 6 heures on est revenu dans le bois où on était hier. Les tirailleurs sénégalais sont à côté de nous dans le bois. Ils manoeuvrent dans un champ à côté. Ils manoeuvrent pas mal. On est allé coucher au même cantonnement. J'ai écrit une lettre.

6 novembre
A 6 heures debout et en route. On a changé d'endroit. On est allé dans un bois à côté de Boulogne la Grasse. On a fait des cabanes qui nous ont pris la moitié de la journée et on a passé l'autre assez tranquille. Et ce soir on est revenu dans notre cantonnement mais c'est encore loin. On est fatigué. On est trop chargé.

7 novembre
A 6 heures on est revenu et on a occupé nos cabanes. Et je fais faire la corvée. On a fait des balais et on balaye les feuilles. Et on passe encore la journée. On a attrapé 2 écureuils entre toute la compagnie et c'est ma section qui les a attrapés et on les a mangés. Et ce soir on retourne au cantonnement habituel. Peut-être que un de ces jours on ira aux tranchées, mais s'il le faut on ira.
Pourvu que le Bon Dieu et la bonne Ste Vierge me gardent toujours comme ils m'ont gardé jusqu'à présent je suis content.
J'ai écris une lettre à mes chers Parents.

8 novembre
A 6 heures on est retourné dans notre bois dans les cabanes et de 1 heure à 3 heures, on est allé à l'exercice. On a manœuvré la compagnie ensemble et les autres compagnies à côté de nous. Ça nous a bien réchauffés et le soir on est revenu dans notre hangar et je suis un peu content.

9 novembre
Ce matin à 6 heures, en tenue et en route. On devait aller en marche mais il est arriver un ordre qu'on ne marchait pas et qu'on restait dans nos cantonnements. On s'est déséquipé et ce soir à 1 heure on est allé à l'exercice jusqu'à 3 heures. On a mangé la soupe. Il fait bien froid.

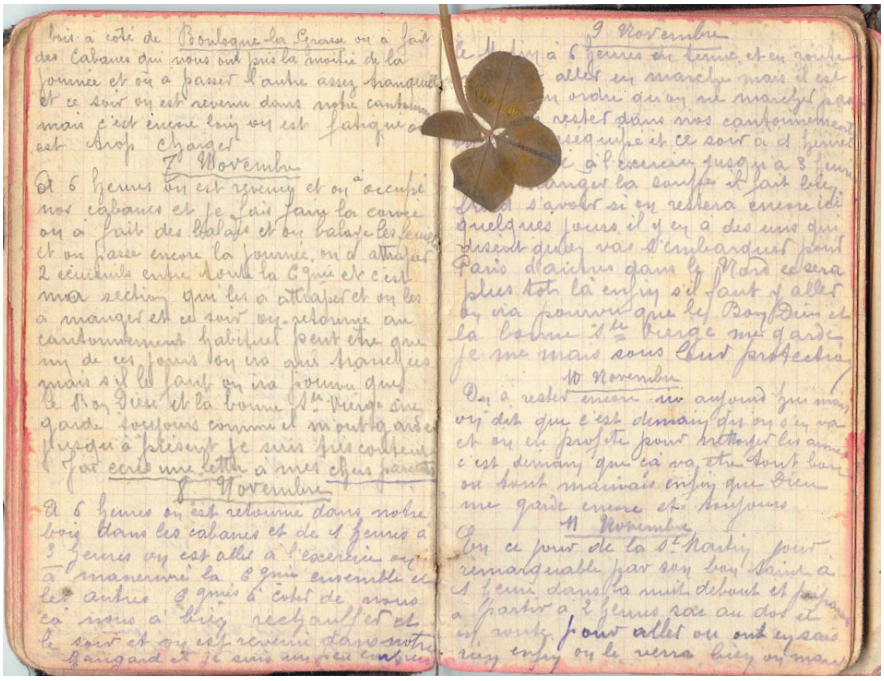

Récit des premiers jours de novembre 1914. Léonard Jean Couturier a placé un trèfle à quatre feuilles dans la page du carnet. Il y est resté...

Savoir si on restera encore ici quelques jours. Il y en a des uns qui disent qu'on va s'embarquer pour Paris, d'autres dans le Nord. Ce sera plus tôt là. Enfin s'il faut y aller on ira pourvu que le Bon Dieu et la bonne Ste Vierge me garde. Je me mets sous leur protection.

10 novembre

On est resté encore ici aujourd'hui mais on dit que c'est demain qu'on s'en va et on en profite pour nettoyer les armes. C'est demain que ça va être tout bon ou tout mauvais. Enfin que Dieu me garde encore et toujours.

11 novembre

En ce jour de la St Martin, jour remarquable par son bon Saint, à 1 heure dans la nuit debout et préparé à partir pour aller on n'en sait rien. En on le verra bien. On marche depuis 4 heures sous une pluie fine de brouillard et on voit rien. Qu'on est bien fatigué.

Enfin on arrive en vue de Montdidier où j'ai écris une carte, mes chers Parents, la dernière de France, peut-être pas la dernière. Il faut l'espérer mais pour quelques temps car on va en Belgique ou ça tape dur.

On nous embarque à 4 heures du soir et en route. On passe à St Omer, Calais. Il fait un temps abominable. On entend les vagues de la mer et on arrive à Cassel gare sur la frontière Belge. On descend et en route, on fait un kilomètre à pied pour traverser la ville et on nous embarque de nouveau dans des camions automobiles. Il est 1 heure de la nuit et fait bien mauvais je vous l'assure. Il y en avait de ces camions aussi longs que de chez nous à Mainsats car pour emmener tout le régiment il en fallait. On monte une vingtaine dans chaque et en route. On est resté dedans jusqu'à 5 heures. On était bien mal. Oh qu'il faut en voir. Et on nous débarque de nouveau à Ostenten ville de Belgique à 30 km de la frontière française. Ah qu'il fait froid dans ce pays.

LA BATAILLE DES FLANDRES

12 novembre

Il fait un vent et il tombe de l'eau glacée. Je crois bien qu'on n'en reviendra pas. Et je songe à vous mes biens chers et bons Parents, d'être si loin de vous. Oh que c'est triste.

On fait un peu de café et c'est moi avec 2

D'ONTE SES ? n°12, automne-hiver 2015

CERCLE DE GÉNÉALOGIE ET D'HISTOIRE DES MARCHOIS ET DES LIMOUSINS

hommes pour la section avec des seaux, on est allé chercher de l'eau en ville. On a bu 2 rhums avec Chenebit. Ça nous a un peu réchauffé. On a bu de la bière, deux sous le demi litre et du tabac, une grosse poignée pour deux sous et 10 boites d'allumettes pour 4 sous. On retournait. On le boit. On mange des boites de conserves et à 4 heures du soir en route pour aller faire une attaque et essayer de prendre une tranchée occupée par les boches.

On en menait par large, surtout n'avoir pas dormi pendant deux nuits du tout. On ne pouvait pas se tenir mais il fallait y aller quand même, coûte que coûte. Les tirailleurs ne pouvaient plus tenir ainsi que le 98ème et ils ne sont pas loin à 5 km. Me voilà parti à 4 heures. On arrive à 3 km, à 1 km des lignes en avant d'un bourg. On nous fait mettre dans un pré. Il tombe de l'eau.

Quel sale temps.

Qu'il faut en voir pour passer ces 4 matins. On donnerait sa vie pour 2 sous. On met nos tentes sur nous. Tout à coup il arrive un obus puis 2 puis 3 et ainsi de suite sur le bourg. Le feu s'allume et on voit ces pauvres maisons en flammes. Ah que c'est triste.

On est à 50 ou 60 m et défense de bouger sous peine de mort. Et rien à boire et à manger, qu'un peu de pain et des boites de conserves. Le capitaine passe à 10 heures. On est couché dans l'eau sur l'herbe et il dit : mettez votre mouchoir autour du bras. Il nous donne le mot d'ordre et de ralliement et en route.

On passe dans ce bourg, de chaque côté les maisons brûlent. Aussitôt la sortie du bourg, on se déploie en tirailleurs et on fait des tranchées. Il fait un temps abominable, et il fait bien nuit. On fait les tranchées. On met un peu de paille, au fond, qu'on a trouvé. On se couche 10 minutes.

Tout à coup, en avant, baïonnette au canon, je priai Dieu et la bonne Ste Vierge qu'ils me gardent car j'ai dit : ma dernière heure est sonnée. On marche sans bruit. On arrive aux 1ère lignes occupée par les tirailleurs. Ils nous disent : ils sont à 150 m en avant et les obus qui tournaient. J'ai dit : ça y est enfin. Il faut marcher. On saute un fossé plein d'eau et bien large. Il y en a la moitié qui sont tombés dedans. On se déploie en tirailleurs. Il y en a beaucoup qui tiraient quand on trouve un barrage de fil de fer. On le coupe et en avant. On n'entend pas de coup de fusil, ce qui nous étonne et ce qui nous rassure. On trouve beaucoup de morts. On trouve leurs tranchées vides. On était un peu rassuré. On rentre dedans et on attend le jour, il est 5 heures. Voilà la triste journée et la triste nuit. Du passé enfin. Je n'ai pas encore eu de mal. C'est le principal.

13 novembre

Aussitôt le jour, on voit un canal devant nous. Le canal de l'Isère[3]. Ils avaient passés de l'autre côté pendant la nuit et beaucoup avaient tombés dedans. Au jour il s'en est rendu une vingtaine. Ceux qui peuvent s'échapper, il ne le manque pas. Il est venu des brancardiers chercher des blessés de l'autre côté et c'était de faux on a tiré une grande partie est restée, s'est rendue .

Au moment ou j'écris il est 3 heures du soir et toute la journée le canon à tonner. Heureusement qu'ils tombent plus loin, sans ça, on aurait été esquinter de notre côté. On ne s'est pas encore battu au fusil mais à notre droite, ça a duré au moins 3 heures sans discontinuer.

Il doit y avoir des morts et des blessés. Oh que c'est très triste.

C'est bien pire qu'en France. On attend avec anxiété la distribution des vivres car on n'a rien touché depuis 3 jours : que du pain, des conserves et on l'a longue la dent.

Et encore pourvu qu'on ne fasse pas une autre attaque sinon on est foutu.

On a resté toute la journée avec de l'eau sur les reins. Heureusement qu'on avait des tentes. Il y a un pauvre tirailleur blessé depuis 4 jours qui n'a pas été relevé, qui est couché à côté de moi, et il dort au moment que j'écris. Il a toujours soif. Il a la fièvre. J'avais des pastilles. Je lui en ai donné. Il me fait trop pitié. Mais ce soir nos brancardiers l'emporteront bien. Que le Bon dieu et la bonne Ste Vierge que je prie tous les jours, nous préservent d'une autre attaque ainsi

3 Il s'agit bien sûr du canal de l'Yser en Belgique. Léonard Couturier participe ainsi à la première bataille des Flandres.

que notre bonne Dame de Lourdes. Qu'ils me gardent toujours et que je revois mes chers Parents sain et sauf comme je les ai quittés. C'est toute la grâce que je leur demande, qu'ils exaucent mes vœux.
Ce soir, pas d'attaque sur nous, mais à côté de nous, il y a eu une attaque forte sur les belges et sur le 92ème. Le canon a craché toute la nuit. Ah que c'était triste d'entendre ça. Moi, je devais faire la relève des sentinelles et j'en menais pas large, car pour aller où il fallait les mettre, il arrivait toujours quelques balles et c'était le moment de baisser la tête. Et il fait un temps abominable. De l'eau dans cette terre grasse. On ne peut pas marcher toujours les pieds dans l'eau. Et dans la tranchée, ça a percé et on en ne peut pas se lever. On peut que se mettre à genoux.
Oh qu'on est mal. Encore heureusement qu'on n'a pas eu d'attaque pour passer cette triste nuit. Que Dieu me garde toujours.

14 novembre

Oh que je songe à vous mes biens chers Parents d'être si loin de vous. Si seulement on était en France mais on est à 40 km de la Frontière entre Ifrres et Dixmude où ça se bat le plus fort. Les Belges sont à droite et les Anglais à gauche. Toute la journée on entend les canons des 10 ,20 à la fois.
Ah que c'est triste de voir ça.
Oh mes chers Parents, qu'on est mal, qu'on est mal.
Il est tombé de l'eau toute la journée. Ça coule fort par le toit de la tranchée. On met les tentes. Pourvu qu'avec toute notre misère, on fasse pas une attaque, qu'on a même un peu faim. On a eu un quart de café froid et un peu de pain et un petit bout de viande gros comme 2 doigts. Ils vont faire la popote loin. Ce n'est pas prudent pour l'apporter ce soir. On aura peut-être un peu plus. Que le bon Dieu et la bonne Ste Vierge ainsi que Mme Dame de Lourdes nous préserve d'une attaque et qu'ils me préservent de toute mort et de tout blessure. Que mes vœux et souhaits s'accomplissent.
Encore une triste nuite à passer. J'ai été encore de relève de sentinelles car je me trouve au bout de la tranchée. Et on a un secteur à surveiller de 80 m pour qu'il ne s'infiltre pas de soldats allemands. Toute la nuit les obus et les balles ont sifflé. Encore heureusement que où on était, il n'y ait rien tombé. Peut-être à 30 m à gauche. Ça en a tué un et blessé un autre de notre compagnie, et à droite, à la 8ème, ça en a tué 6 et blessé une dizaine.
Oh que c'est triste. Je m'arrête car je n'ai pas le courage de continuer car les obus éclatent sur nous et on attend toujours sa dernière heure. Je vais prier en attendant, que le Bon dieu et la bonne Ste Vierge m'épargne. Voilà la nuit. Je reprends encore la relève des sentinelles. J'en ai vu encore de cruel. Enfin heureusement que j'ai passé encore la nuit sain et sauf. Toujours de l'eau. Le temps nous dure d'être remplacé et je songe bien à vous mes chers et bons Parents.

15 novembre

Nous voilà encore aux tranchées. On a passé la journée bien tristement car on attend toujours l'heure et la minute où un obus vienne nous finir car on est déjà à moitié mort. Je crois que j'en sortirai pas de ce trou, et il tombe de l'eau, ça vous tombe sur les reins.
Enfin ils nous disent que c'est cette nuit qu'on va être relevé. Ce n'est pas trop tôt. Je reprends encore la relève des sentinelles car entre la 5ème et la 8ème, il y a un espace de 80 m, et ils pourraient venir, encore qu'il y a le canal. Toujours de l'eau.
A 1 heure de la nuit, debout sac au dos, en route. C'est les Zouaves qui nous remplacent et ils sont là. Pourvu qu'ils ne nous voient pas et qu'ils ne nous entendent pas, car ils lancent des projecteurs. On ne mesure pas du bruit. Oh que je priai Dieu et la Ste Vierge. On était dans l'eau ou la boue jusqu'à mi-jambe. On arrive à côté d'une rivière. Pas de pont. On passe dans l'eau, plein les souliers. Oh que c'est triste.
Enfin on arrive sur une route. On marche et à tout moment on tombe, car c'est plein de trous d'obus, d'arbres cassés. On arrive dans un village. Les maisons toutes brûlées. On marche toujours et on arrive à 6 heures à un endroit où on était arrivé la 1ère fois à Ostenten. On fait un peu de café. On reste 1 heure et en Route. On était esquinté

et encore une quinzaine de km avant de manger un peu.

À Flaminstingh – 16 novembre
On marche. On marche toujours. Beaucoup tombe dans le fossé. Moi j'avais bien envie d'en faire autant mais je marchais toujours. Et il s'est mis à tomber de l'eau et de la boue jusqu'à mi-jambe. On donnerait sa vie pour 2 sous. On ne tient pas debout. Enfin on arrive à côté d'un bourg. On nous arrête et on prépare à manger, mais avant de manger, il a fallu tendre les bâches car il tombe de l'eau. Et on s'assoie un moment. On avait chaud, et s'asseoir, je ne sais pas comme on n'attrape pas de mal. C'est Dieu qui nous garde. On mange un peu et on attend jusqu'à la nuit. On nous cherche un cantonnement. Et nous voilà partis. Ils nous font monter un escalier et on se couche sur un plancher, sur les tuiles. Le vent passait comme dehors. Enfin on était à l'abri de la pluie. On se cache dans sa couverture et on passe la nuit. On était gelé. Le matin arrive et on se lève tout tremblotant.

17 novembre
On passe la dernière journée au même cantonnement et à 1 heure, en route pour trouver un autre cantonnement. On marche dans la boue jusqu'à mi-jambe. On arrive à une ferme. Elle était occupée par les Anglais. On attend jusqu'à la nuit sous la pluie et ils nous ramènent au même bourg. On marche un par un, les autos, les voitures, les cavaliers, les canons. On n'a pas manqué d'arriver et risquer de se faire écraser. Enfin on arrive, on monte un escalier et encore sur un plancher. Pas un brun de paille. Encore qu'on est à l'abri car il y a au moins 20 régiments ici, des Français, des Anglais et des Belges. Il y en a la moitié qui couche à plein champ et il y a la glace tous les matins.

18 novembre
On se lève encore avec les pieds gelés et tout le corps aussi. On ne peut pas dormir. Il fait un froid terrible. J'ai écrit 2 lettres, une à vous bons Parents et à vous cher beau-frère. Mais ce soir on n'ira peut-être, peut-être dans les tranchées. Avec ce froid terrible, on va geler. Je prie bien le bon Dieu et la bonne Ste Vierge. Qu'ils me préservent ainsi que Notre bonne Dame de Lourdes. Mais non, on a passé encore la nuit.

19 novembre
Il tombe de la neige. Qu'est-ce qu'on va faire mon Dieu. J'ai porté mon fusil à réparer ainsi qu'une dizaine d'autres de la compagnie. Moi, ça avait emporté le quillon. J'en n'ai pas assez pris. J'ai écrit une autre lettre. On n'est pas loin d'Ipres. On est à 5 km. On entend toute une journée le canon. Il y en a 4 lignes, les uns derrière les autres, les Anglais et les Français et les Allemands qui bombardent Ipres tout le temps. Ils ne peuvent pas réussir à le prendre. Peut-être qu'on va y aller cette nuit, car on se relève par bataillon et le 3ème y est revenu, le 1er y est, et ils viennent jamais complets et c'est notre tour.
J'en tremble à l'avance. Enfin, il faut prendre une résolution. Dieu m'aidera.

GELÉS DANS NOS TROUS ON SONGE À LA MORT

Vendredi 20 novembre
On se lève encore avec les pieds gelés. Il y a une épaisseur de glace. Elle porte facilement. Oh, faut-y en voir. Et dire que la nuit prochaine, on va relever les camarades. Oh je n'ai plus la tête à moi car tous les matins, on voit venir dans des pleines voitures, tous ces pauvres malades ou blessés. Et encore, quand on a le bonheur de revenir. Enfin, s'il faut périr soit par les balles, soit par les obus ou soit par le froid. A 8 heures du soir, en route. Il faisait un froid terrible. Nous voilà partis. On marche 6 heures de temps, sans poser le sac mais pas vite, et on arrive.
On était en 2ème ligne mais on n'était pas loin d'eux, et les balles qui sifflaient. On était dans un bois de petits sapins à 3 ou 4 km d'Ipres. Ils avaient un peu reculé. On se fourre dans la terre, dans des trous. C'était couvert et de la paille ou fond.
Et on peut dire qu'on s'est endormi au son du canon et des balles, on était tellement fatigué. Je me suis roulé dans ma couverture à côté de Chenebit et on a dit : si ça nous tue, tant pis. On s'est endormi à 3 heures malgré

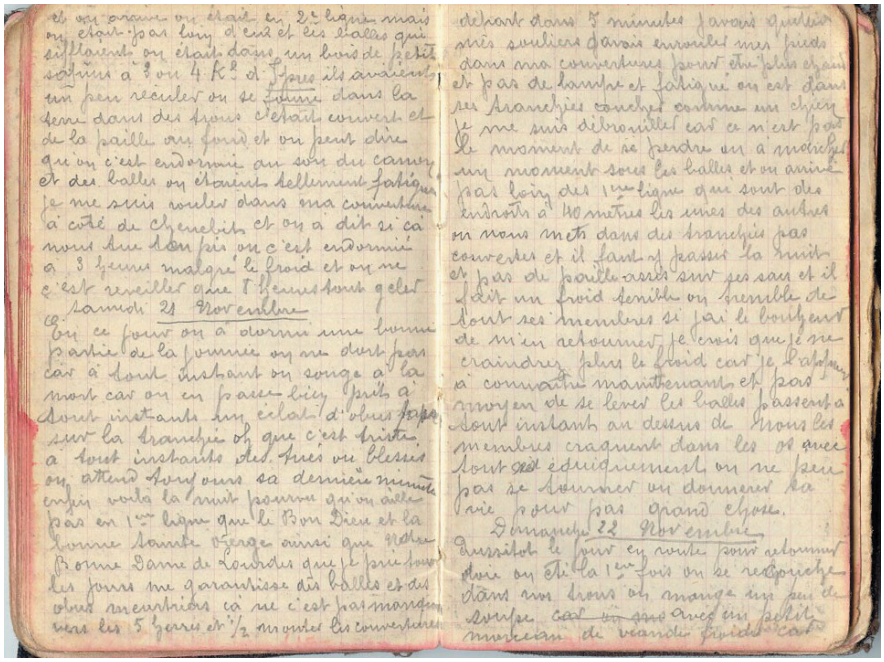

Samedi 21 novembre et dimanche 22, un week-end dans les tranchées avec la peur d'aller en première ligne !

le froid et on ne s'est réveillé qu'à 8 heures, tout gelé.

Samedi 21 novembre

En ce jour, on a dormi une bonne partie de la journée. On ne dort pas, car à tout instant, on songe à la mort car on en passe bien près à tout instant. Un éclat d'obus sur la tranchée. Oh que c'est triste.

A tout instant, des tués ou blessés. On attend toujours sa dernière minute. Enfin, voilà la nuit. Pourvu qu'on n'aille pas en 1ère ligne. Que le bon Dieu et la bonne Sainte Vierge ainsi que Notre Bonne Dame de Lourdes que je prie tous les jours, me garantissent des balles et des obus meurtriers. Ça ne s'est pas manqué.

Vers les 5 heures ½ : monter les couvertures, départ dans 5 minutes. J'avais quitté mes souliers. J'avais enroulé mes pieds dans ma couverture pour être plus au chaud et pas de lampe et fatigué. On est dans ces tranchées couché comme un chien. Je me suis débrouillé car ce n'est pas le moment de se perdre. On a marché un moment sous les balles et on n'arrive pas loin des 1ères lignes qui sont des endroits à 40 m des unes des autres.

On nous met dans des tranchées pas couvertes et il faut y passer la nuit, et pas de paille. Assis sur ses sacs et il fait un froid terrible. On tremble de tous ses membres. Si j'ai le bonheur de m'en retourner, je crois que je ne craindrais plus le froid car j'apprends à le connaître maintenant. Et pas moyen de se lever. Les balles passent à tout instant au-dessus de nous. Les membres craquent dans les os. Avec tout cet équipement, on ne peut pas se tourner. On donnerait sa vie pour pas grand chose.

Dimanche 22 novembre

Aussitôt le jour, en route pour retourner d'où on était la 1ère fois. On se recouche dans nos trous. On mange un peu de soupe avec un petit morceau de viande froide car pour l'apporter, ils vont faire la soupe loin et on a une goutte d'eau de vie le soir et un peu de café le matin mais ça fait pas de bien, au moment que j'écris, je m'arrête car il y a une grêle de coups de canon qui ont tombés sur nous, à côté de ma tranchée. Il y en a tombé 2 : un a cassé le fusil d'un homme que se trouvait en dehors et un éclat qui a coupé la cartouchière d'un autre et sa musette. Il n'a pas eu de mal.

C'était drôle. On n'a pas le temps de s'en apercevoir : ça y est. Il y a des chevaux et

D'ONTE SES ? n°12, automne-hiver 2015

CERCLE DE GÉNÉALOGIE ET D'HISTOIRE DES MARCHOIS ET DES LIMOUSINS

des hommes pas loin de moi peut-être …., ils ne sont pas enterrés. Il y a un jardin à côté d'une maison, pas loin de nous. Et c'est là qu'ils les enterrent. Et c'est plein de croix. On n'y fait pas attention car on en voit tout le temps. Pourvu qu'on n'aille pas en 1ère ligne ce soir. J'ai bien prié pour que le Bon dieu et la bonne Sainte Vierge ainsi que notre bonne Dame de Lourdes, me conservent des balles et des obus meurtriers.
S'il faut aller dans des tranchées pas couvertes, je tremble à l'avance. On passe un joli dimanche. Que le bon Jésus que vous avez prié aujourd'hui mes bons Parents, m'épargne. On n'est pas allé dans d'autres tranchées. On est resté dans nos trous. On a été assez tranquille pour passer la nuit car le canon ne marche pas beaucoup. La nuit il n'y a que les balles et c'est bien assez.

Lundi 23 novembre

Au moment que j'écris, il est 10 ou 11 heures. Les obus nous tombent dessus. Il y a un aéroplane qui nous a signalés et on reçoit quelque chose. Il y a eu des blessés grièvement à 20 m de moi. Un a une jambe de coupé et d'autres qui sont bien blessés. Aussi le cuisinier en apportant le jus ce matin, a été blessé par une balle à côté de ma tranchée mais peu grièvement. On a passé une triste journée car pas moyen de sortir de nos trous. Juste un peu les matins et les soirs pour faire ses besoins. J'ai eu encore le bonheur de n'être pas touché. Dieu m'a gardé. Je le prie tous les jours encore écris une lettre.
Une journée qui se tire. Toujours la peur d'aller en 1ère ligne. On risquerait moins des obus. Il n'y a que les balles. Que la bonne Ste Vierge et le bon Jésus me gardent toujours. On a passé encore la nuit. La nuit bien froide. Oh qu'on est mal. On ne peut pas s'étendre. Encore qu'on n'est pas blessé.

Mardi 24 novembre

Le jour nous voit encore ici, et au moment que j'écris, il est 11 heures et on a eu qu'une petite tasse de café, et on a bien faim. On a que du pain sec, bien dur. Oh que c'est triste. Je suis forcé de m'arrêter un moment car à tout instant, il arrive un obus 2, 3, 4, 5 ensemble qui tombent à 40 ou 50 mètres de moi. La terre en tremble et je ne peux pas seulement tenir mon crayon et pourtant il faut que je tienne mon carnet à jour pour vous faire voir toutes les misères qu'on a eu à supporter. Je veux écrire une lettre à Mlle Menut car tu me l'as dit chère sœur, ça m'étonnait cette écriture sur les enveloppes. Peut-être que ce soir on va y aller. Que le bon Jésus et notre bonne Dame de Lourdes me préservent de la mort des balles et des obus. On a passé une triste nuit car par-là, à 1 heure du matin : préparez-vous pour aller en 1ère ligne et les balles qui sifflaient. J'en menais pas large ainsi que François[4]. On nous fait passer par un boyau pour y aller. On a fait au moins 500 mètres en rampant car si on avait le malheur de lever la tête : pan, ça y était. A un, ça a emporté un doigt.
On prend chacun son trou et nous voilà encore pour 2 ou 3 jours à la merci des balles et des obus.

Mercredi 25 novembre

Pour faire ses besoins, on les fait au bout du trou et on les jette avec une pelle. Il n'y a rien de plus triste. Je suis tout seul dans le trou à ce moment, car Chenebit est allé se chauffer à côté, ils ont un peu de feu et moi, j'ai entortillé mes pieds dans ma couverture. Je les sens plus et je crois que les ongles vont me tomber et pas moyen de marcher. Si seulement on n'avance pas cette nuit, j'en tremble à l'avance. J'en pleure et je prie mon Dieu bonne Ste Vierge bon Jésus et vous bonne Dame de Lourdes. Protégez-moi des balles et des obus. Que je revois mes chers et bons Parents car je songe bien à vous en ces moments de malheur.
On est à 40 ou 50 mètres des tranchées ennemies, et la nuit, ils envoient des projecteurs qui font clair comme du jour. Je finis car la nuit vient et j'ai peur qu'ils nous surprennent. Je suis avec Chenebit, on cause et ça rassure un peu. On a passé la nuit et il n'y a pas eu d'attaque heureusement.

Jeudi 26 novembre

Le jour nous trouve encore ici avec les pieds

4 Il s'agit de François Chenebit, natif de Sannat.



Enterrement d'un poilu en arrière des tranchées.
Tirage numérique à partir d'une photo sur plaque de verre. Fonds Jean Labetoulle du Cghml.

gelés. Chenebit est allé se chauffer à côté et au moment où il a été parti, il arrive un obus et un éclat qui arrive et envoie de la terre sur moi. J'en menais pas large je vous l'assure. Heureusement que les autres sont allés plus loin et Chenebit est arrivé et ça m'a consolé un peu. Je prie je vous l'assure. J'étais en train d'écrire à mon cher Papa. Je me suis arrêté et on a attendu la nuit. Heureusement pas d'attaque, mais il faut veiller toujours et il fait bien froid. On a les pieds gelés et beaucoup les ont eu gelés et ils sont partis. Oh que c'est triste enfin.

Vendredi 27 novembre

Voilà le jour. Aussitôt il arrive un lieutenant d'Artillerie un peu plus loin dans la tranchée avec des Jumelles. Et le téléphone qui signalait à l'artillerie l'emplacement de leurs tranchées. Tout à coup, un canon arrive. Il tape un peu trop loin, un autre plus près, puis un autre 2, 3,4 et 5 et toute la journée, on était étourdi d'entendre ça. Tout à coup, ils se sont mis à nous tirer aussi dessus et c'est une mitrailleuse qui nous signalait. Il en est tombé une dizaine à côté de nous et un qui arrive. Pan. Il tombe entre notre trou et un à côté blesse profondément les 2 qu'ils y avaient dedans. Et arrivent deux éclats, qui arrivent et qui tombent sur nos tentes, les percent et tombent à nos pieds à 3 ou 4 centimètres, on était comme mort. On était blanc et on prie tout haut : mon Dieu protégez-nous, bonne Ste Vierge, ayez pitié de nous bon Jésus.

Et les autres : deux qui appelaient au secours, et pas moyen de sortir. Oh que c'est triste.

Enfin ça s'est calmé un peu et on est sorti. On les a mis sur une couverture, fait un petit pansement et on les a traînés dans le boyau à genou, car c'est dangereux. On a fait 3 ou 400 mètres. On avait bien chaud. Les brancardiers les ont emporté et on est revenu à la nuit dans nos trous.

Encore un ce matin en portant les lettres de notre section qui a reçu une balle dans la tête. Le pauvre gars. Il était du côté de Nantes. Il est mort deux ou trois heures après. Que c'est triste à 22 ans de mourir et laisser ces pauvres os en Belgique. J'ai prié et dis mon chapelet et on a passé la nuit en veillant car on ne dort plus.toujours sur le qui vive. Heureusement il y eu une attaque sur la droite, mais elle n'est pas venue jusqu'à nous.

Samedi 28

Encore ici. On a passé encore une triste journée. Ils ont envoyé encore beaucoup d'obus et de balles. L'adjudant, en suivant les tranchées, a attrapé une balle au bras droit qui l'a bien blessé. Deux obus ont passé pas loin de nous mais on n'a pas été atteint. Encore la nuit ici, bien tristement en priant toujours. Pas eu d'attaque.

Dimanche 29 bre

On se lève encore avec les pieds gelés. On ne peut plus se lever. On est tout brisé et on se demande si ça durera longtemps s'ils veulent pas nous relever. Encore passer la journée. On élargissait la tranchée. Ils nous ont signalé. C'était temps de rentrer dans nos trous. Les obus rappliquent, et on rentre dans nos trous. Ce soir on nous dit qu'on est relevé à 9 heures. On part pour passer dans le boyau. On ne s'y fie pas, mais au lieu de nous en aller tous, il n'y a eu que notre section et on est allé qu'à 20 mètres en arrière dans le bois dans d'autres trous. On risquait moins des balles, mais on risquait plus des obus.

On a passé la nuit assez tranquilles, mais on avait toujours bien froid. Et tous les matins, beaucoup de malades. Sur 50 à notre section, on est plus que 18.

Quel triste dimanche qu'on a passé.

JE SUIS MALADE, JE TOUSSE...

Lundi 30 novembre

On se lève encore avec les pieds gelés. Il a fallu faire des tranchées à côté pour en mettre d'autres. On a été assez tranquille pour les obus, mais on est tellement fatigué, on ne sent plus ses membres. Voilà le soir. On se recouche encore dans nos trous et on se demande si on va y rester encore longtemps. On passe la nuit sans être trop inquiété. Il n'y a pas eu d'attaque. J'ai écris au papa et j'ai bien prié Dieu pour vous et…….

Mardi 1er 12bre

Encore on se lève, et les obus et les balles sifflent sans blesser heureusement personne. Ça passe tout sur nos têtes. Ils nous disent que c'est ce soir à 9 heures qu'on est relevé. Ça nous a rassuré. En effet à 9 heures, sac au dos, en route. On a marché, on a marché, on est passé à Ipres, jolie ville de 4000 habitants mais toute brûlée, des quartiers entiers, de jolies maisons toutes tombées, et cette pauvre cathédrale toute démolie. C'est bien triste, des trous d'obus partout, des obus de 420 qui font des trous de 3 mètres de profondeur sur 10 ou 12 m de tour, au milieu de la route partout on passe à la gare toute démolie.

On marche toujours. On n'en pouvait plus. On repasse à Flaminstingh où on était avant d'aller en 1ère ligne. On y passe et ils nous disent que c'est encore à 10 km et on en avait fait déjà une douzaine. Beaucoup sont restés en route. Moi j'en pouvais plus. je suis tout de même arrivé. Les jambes ne pouvaient plus me porter. On s'est tous couché au lieu de manger. On a dormi un peu et on a mangé.

Figurez-vous, qu'on est parti à 9 heures et arrivé à 6 heures du matin. Si on a marché. On a passé la nuit un peu tranquille quand on n'entend plus ces canons. J'ai bien prié le Bon Dieu qu'il me conserve.

Mercredi 2 12bre

On a passé la journée couché. On est fait comme des ramoneurs. On ne se connaît plus. Rester 12 jours dans la terre, on en a plein dans les cheveux et une barbe. J'ai attrapé un rhume. J'ai toussé beaucoup la nuit. Je me suis débarbouillé un peu quand même. Et on a passé la nuit encore content d'être à l'abri des balles et des obus.

Jeudi 3 12bre

Je me réveille. Je voulais me faire porter

malade. Il y en a eu un devancé à notre section. Et je pensais, si je pouvais être évacué, je serais bien tranquille si je pouvais m'en aller pour quelque temps. J'ai dit demain. Je me fais porter malade. S'ils ne me reconnaissent pas, tant pis, on peut toujours essayer. On a passé encore la journée à se nettoyer et on a eu deux revues par le Capitaine et par le Général. On s'est couché et j'ai encore beaucoup tousser et j'ai dit : je me ferai porter malade demain. Et je priai Dieu que je sois évacué et ça n'a pas manqué.

JE SUIS AU LIT... JE VOUDRAIS QUE ÇA DURE LONGTEMPS

Vendredi 4 12bre

Je me lève. L'heure de la visite arrive. On était 5 à la section. Le major nous examine les uns après les autres. Moi je dis que je suis fatigué et que je tousse. Je me déshabille. Le major m'ausculte et me dis : vous avez un peu de bronchite du côté droit. Evacuer avec un autre, j'étais content. On s'équipe et le Capitaine nous mène à la gare à Poperinge. Ils me font un billet d'hôpital et on monte dans le wagon. On nous passe un peu de soupe, un morceau de viande et au moment où j'écris, il est midi. Et on est toujours dans le wagon en attente. On embarque des blessés. Je suis content. Si seulement on pouvait aller à Montluçon pour quelque temps, ça serait autant de passé. Ah, j'ai reçu votre cher colis hier au soir. Heureusement mais je n'ai pas reçu de lettre mais j'ai dit à Chenebit de me les renvoyer une fois que je serai arrivé à destination.

Je suis content Mon Dieu que vous m'avez donné cet espoir. Parti de Poperingh à 5 h ½, passé 2 petites gares Belges, arrivé à 7 heures à Hazebrouck (France). Arrivé à Dunkerque à 10 heures ½. Resté jusqu'à 12 h. a eu du bouillon et de la viande et du pain. Arrivé à Calais à 2 heures du matin. On a vu un peu la mer dans le train quand le phare marchait, passé à Boulogne sur Mer à 3 heures ½ et arrivé à Etaples à 5 heures. Arrivé à Montreuil à 5 heures. Passé à Anvin à 6 heures. Passé à St Pol à 8 heures ½ . Parti à 10 heures, passe à Frévent à 10 ½, reparti à 11 heures.

On n'a encore rien touché depuis hier au soir. Heureusement que j'ai du chocolat pour manger avec mon pain. Arrivé à Moulens à 1 heure au moins, à donner à manger un

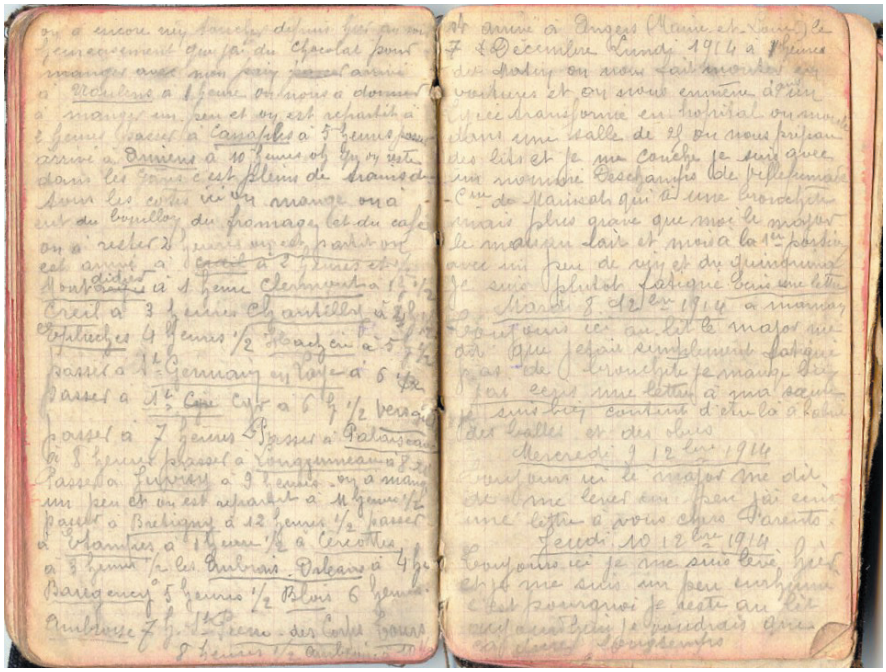

Les deux dernières pages du carnet de Léonard Jean Couturier.

peu et on est reparti à 2 heures. Passer à Canaples à 5 heures pour arriver à Amiens à 10 heures. Oh on reste dans les gares. C'est plein les trains, de tous les côtés. Ici on mange. On a eu du bouillon, du fromage, et du café. On est resté 2 heures. On est parti. On est arrivé à Montdidier à 1 heure, Clermont à 1 h ½ , Creil à 3 heures, Chantilly à 3 h 1/2, Epluches 4 heures, Hachei à 5 h ½ , passé à St Germain en Laye à 6 h, passé à St Cyr à 6 h ½ Versailles passer à 7 heures. Passer à Palaiseau à 8 heures, passer à Longjumeau à 8 H. passé à Juvisy à 9 heures.
On a mangé un peu et on est reparti à 11 h ½. Passé à Brétigny à 12 heures ½ , passé à Etampes à 0 heure ½ à Cercottes à 3 heures ½ les Aubrais-Orléans à 4 h, Baregency à 5 heures ½ Blois 6 heures, Amboise 7 H St Pierre des Corps Tours 8 heures ½ Ambroise à 10 H et arrivé à Angers (Maine et Loire).

7 Décembre lundi 1914 à 1 h du matin on nous fait monter en voitures et on nous emmène dans un Lycée transformé en hôpital. On monte dans une salle de 25 on nous prépare des lits et je me couche. Je suis avec un nommé Deschamps de Ville Frenade commune de Marissah qui a une bronchite mais plus grave que moi.

Le major le met au lait et moi à la 1ère portion avec un peu de vin et du quinquina. Je suis plutôt fatigué. Ecris une lettre à maman.

Mardi 8 12bre 1914
Toujours ici au lit. Le major me dit que j'étais simplement fatigué. Pas de bronchite. Je mange bien. J'ai écris une lettre à ma sœur. Je suis bien content d'être à l'abri des balles et des obus.

Mercredi 9 12bre 1914
Toujours ici. Le major me dit de me lever un peu. J'ai écris une lettre à vous chers Parents.

Jeudi 10 12bre 1914
Toujours ici. Je me suis levé hier et je me suis un peu enrhumé, c'est pourquoi je reste au lit. Aujourd'hui je voudrais que ça dure longtemps.

Le carnet de Léonard Couturier se termine ainsi. Il n'a plus repris le crayon. Il est mort des suites d'une « maladie aggravée au service » le 23 février 1915 à l'hôpital temporaire N°17, installé dans les locaux du collège municipal de Châlons-sur-Marne.

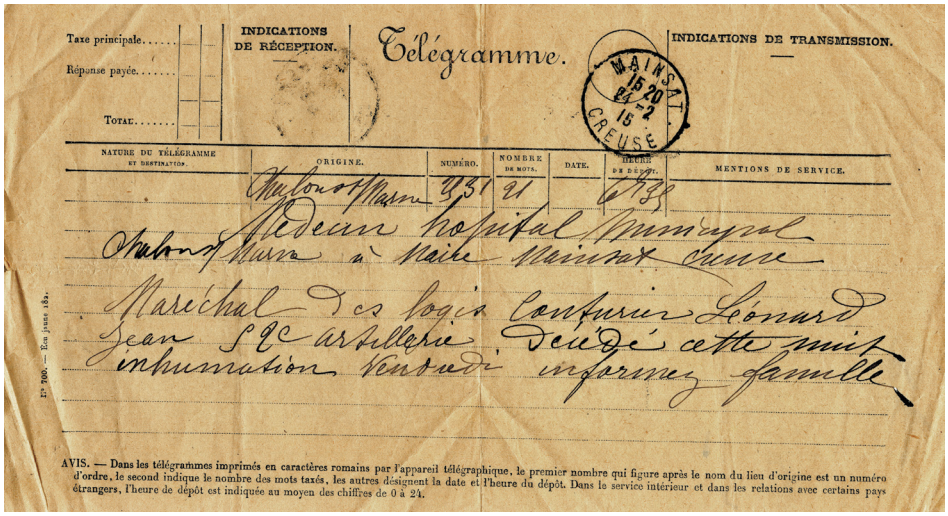
Taxe principale.....
Réponse payée.....
Total.....
INDICATIONS DE RÉCEPTION.
Télégramme.
MAINSAT 15 20 22 2 15 CREUSE
INDICATIONS DE TRANSMISSION.
NATURE DU TÉLÉGRAMME ET DESTINATION.
ORIGINE.
NUMÉRO.
NOMBRE DE MOTS.
DATE.
HEURE DE DÉPÔT.
MENTIONS DE SERVICE.
Chalons s/Marne 431 21 6 h 58
Médecin hôpital Municipal
Chalons/Marne à Maire Mainsat Creuse
Maréchal des logis Couturier Léonard
Jean 52e artillerie décédé cette nuit
inhumation Vendredi informez famille
AVIS. — Dans les télégrammes imprimés en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre des mots taxés, les autres désignent la date et l'heure du dépôt. Dans le service intérieur et dans les relations avec certains pays étrangers, l'heure de dépôt est indiquée au moyen des chiffres de 0 à 24.

Le télégramme adressé le 24 février 1915 par le médecin de l'hôpital municipal de Chalons-sur-Marne au maire de Mainsat dans la Creuse. *Maréchal des logis Couturier Léonard Jean 52e artillerie décédé cette nuit inhumation vendredi informez famille*.

Léonard Leymarie fusillé pour l'exemple en décembre 1914

Brigitte Favrie-Banette

« *L'offensive en Lorraine a été superbement entamée. Elle a été enrayée brusquement par des défaillances individuelles ou collectives qui ont entraîné de très grosses pertes. J'ai fait replier en arrière le 15e corps qui n'a pas tenu sous le feu et qui a été cause de l'échec de notre offensive. J'y fais fonctionner ferme les conseils de guerre* »
Le général Joffre au ministre de la Guerre Adolphe Messimy ,21 août 1914 19h.

Les graves revers des premiers mois de la guerre, la troupe mal nourrie « *les hommes sont exténués de fatigue, de privation et de sommeil* » provoquent de premières réticences. Les généraux craignent le relâchement et la perte de cohésion des troupes. Il faut maintenir l'ordre et la discipline à tout prix et le haut commandement obtient du gouvernement carte blanche[1] pour la mise en place d'une justice d'exception.
Tout commandant de régiment peut traduire devant un conseil de guerre tout citoyen militaire ou civil et le déférer sans instruction préalable s'il a été cité 24h à l'avance. Les conseils de guerre spéciaux sont mis en place, composés de quatre juges, sans information préalable, pouvant condamner à la majorité de deux voix, et rendant des verdicts sans possible recours. Des juridictions à procédure rapide, des sentences sans appel, immédiatement exécutoires. L'usage du recours en grâce présidentiel est lui-même limité.
Tout est en place pour maintenir dans l'obéissance de jeunes soldats qui partis sans rechigner, voire résignés, étaient désormais confrontés à des pertes d'une ampleur sans précédent avec pour horizon une guerre sans fin.

LA MORT EN PARTAGE

C'est dans ce funeste contexte que Léonard Leymarie est accusé de s'être volontairement blessé à la main. Le 305e régiment d'infanterie où il est incorporé a pris le baptême du feu dans la bataille de la Marne (où sera d'ailleurs tué le premier soldat corrézien Pierre Maimponte). Il est engagé depuis septembre 1914 sur les bords de l'Aisne dans des attaques insensées et infructueuses et a pour objectif de traverser Fontenoy et de marcher sur Nouvron. On compte alors 365 morts, blessés et disparus. Le 5e bataillon doit être reformé en particulier avec la 19e compagnie à laquelle Léonard Leymarie appartient et doit à tout prix résister. Les hommes « *sont dans un état lamentable, ils sont couverts de boue* [2]». Dans la nuit du 20 « *les hommes fuient en désordre en direction de Fontenoy* [3]», mais la bataille doit reprendre et 351 soldats du 305e sont tués blessés et disparus. La dysenterie fait son apparition. 68 victimes de plus le 30 octobre et 255 les 12 et 13 novembre Joffre prétend grignoter les positions ennemies mais cette guerre de position n'est qu'un tragique enlisement.
A quelques kilomètres de là, dans la nuit du 16 au 17 novembre, Léonard Leymarie tient un poste de guetteur dans une tranchée et se blesse à la main gauche. Ces camarades l'incitent à se faire soigner et le médecin établit alors un rapport

1 « … l'essentiel est de faire sentir la force d'une autorité supérieure partout présente, partout vigilante et partout inflexible. Millerand a même trouvé trop indulgentes certaines des punitions appliquées. Il a prescrit qu'elles fussent étendues et aggravées » Raymond Poincaré. Au service de la France, neuf années de souvenirs t .V : L'invasion 1914 in Général André Bach. *Fusillés pour l'exemple 1914-1915*. Taillandier 2013.

2 JMO 305e R.I.
3 JMO 305e R.I.

D'ONTE SES ? n°12, automne-hiver 2015
CERCLE DE GÉNÉALOGIE ET D'HISTOIRE DES MARCHOIS ET DES LIMOUSINS

soupçonneux, suspectant immédiatement une automutilation.

Dès le début des combats les médecins chargés d'examiner les blessés et de les diriger en fonction de leur état « *furent frappés par le grand nombre de blessures aux mains et alertèrent leur hiérarchie* [4] ».Le commandant de la 1ère armée s'empressa de donner ses ordres dès septembre 1914 : « *En conséquence les généraux commandant les corps d'armée donneront d'urgence des ordres pour que les blessés légers notamment ceux atteints à la main gauche ou au pied gauche soient attentivement examinés à ce point de vue et que tout homme soupçonné de mutilation volontaire soit immédiatement traduit en conseil de guerre* »

Cependant la mutilation volontaire est une infraction qui n'existait pas dans le Code appliqué aux militaires malgré son arsenal répressif imparable. Les juges s'accommoderont de l'accusation de désertion à l'ennemi ou abandon de poste en présence de l'ennemi pour appliquer les sanctions à ceux coupables selon eux d'automutilation.

MORT EN LÂCHE ?

Léonard né en 1880 à Seilhac avait été incorporé en novembre 1901 au 2e bataillon de chasseurs à pied. L'un de ses frères étant au service il obtint une déclaration de dispense, et un certificat de bonne conduite et fit plusieurs périodes d'exercice à Tulle. Affecté au 305e R.I. en mars 1912, il est, rappelé à l'activité comme les réservistes, le 11 août 1914 et se présente à son corps le 12.

L'intime conviction des juges du conseil de guerre dans leur huis clos, condamne le Seilhacois à mort. *Oui* il est « *coupable d'avoir abandonné son poste en présence de l'ennemi* ». La décision est exécutoire dans les 24h. L'abbé François Rochias plaide la clémence auprès des autorités militaires mais doit se résoudre à informer Léonard de son sort et de l'imminence de sa mise



Léonard Leymarie paysan limousin, marié père de deux enfants, fusillé pour l'exemple à 34 ans.

à mort. Son avocat François Guillaume maréchal des logis du 14e dragon[5] intervient auprès du colonel Andlauer président du conseil de guerre puis du général Julien qui a nommé les quatre juges, sans succès. Dans le rapport qu'il adressera à la Ligue des droits de l'homme, le défenseur du Corrézien précisera qu'à sa requête Andlauer répondit : « *Maréchal des logis, vous avez fait votre devoir. Nous avons fait le nôtre. Il y a vraiment trop de mutilations volontaires dans l'armé. Il faut des exemples* »

Pour le paysan corrézien, père de deux enfants c'est le désarroi. Bien sûr la mort est présente à chaque minute dans cette guerre qui devait être une victoire rapide et qui aujourd'hui s'embourbe dans les tranchées. Il en a déjà vu tomber des camarades, des blessés qui agonisent sur les barbelés entre les lignes ennemies. Jusqu'à présent il a réussi à sauver sa peau, malgré la violence et la brutalité quotidienne. Il pense à sa jeune épouse Marie-Françoise aux deux petits qu'elle lui a donnés : André qui aura 3 ans au printemps et Marie-Louise qui vient d'avoir un an. Dans 15 jours c'est Noël, chez lui il aurait pu tailler dans une buche une petite charrette ou une vache. Acheter quelques friandises à l'épicerie. Marie-Louise est encore emmaillotée dans ses

4 Général A. Bach. op. cité

5 Dans le civil avocat au barreau de Clermont-Ferrand.

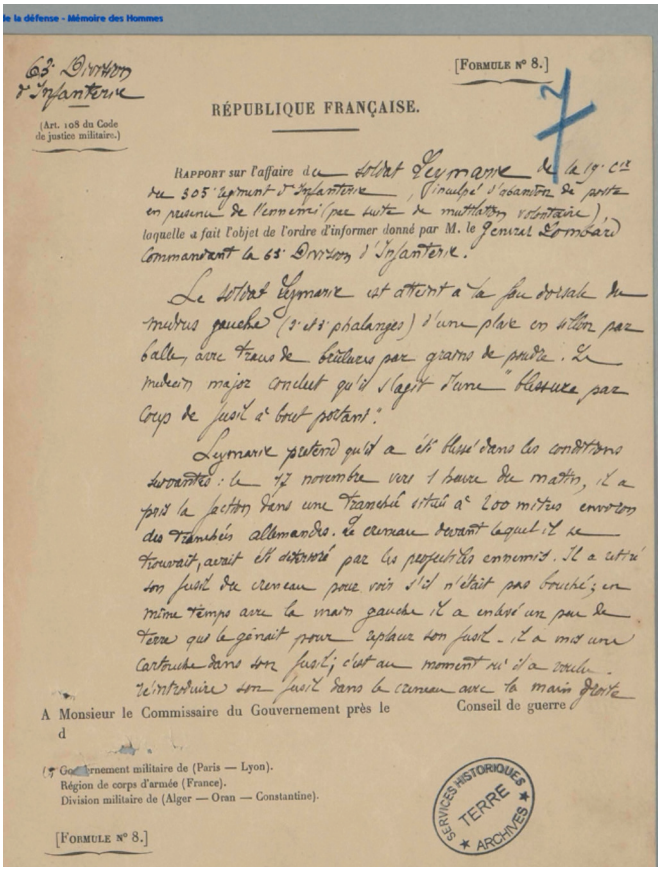

63e Division d'Infanterie

(Art. 108 du Code de justice militaire.)

[Formule n° 8.]

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Rapport sur l'affaire du soldat Leymarie de la 19e Cie du 305e Régiment d'Infanterie, inculpé d'usurpation de poste en présence de l'ennemi (par suite de mutilation volontaire), laquelle a fait l'objet de l'ordre d'informer donné par M. le Général Commandant la 63e Division d'Infanterie.

Le soldat Leymarie est atteint à la face dorsale de l'index gauche (3e et 4e phalanges) d'une plaie en séton par balle, avec traces de brûlures par grains de poudre. Le médecin major conclut qu'il s'agit d'une "blessure par coup de fusil à bout portant".

Leymarie prétend qu'il a été blessé dans les conditions suivantes : le 12 novembre vers 4 heures du matin, il a pris la faction dans une tranchée située à 200 mètres environ des tranchées allemandes. Le créneau devant lequel il se trouvait, aurait été déterré par les projectiles ennemis. Il a retiré son fusil du créneau pour voir s'il n'était pas bouché ; en même temps avec la main gauche il a enlevé un peu de terre qui le gênait pour y placer son fusil. Il a mis une cartouche dans son fusil ; c'est au moment où il a voulu réintroduire son fusil dans le créneau avec la main droite

A Monsieur le Commissaire du Gouvernement près le Conseil de guerre d

Gouvernement militaire de (Paris — Lyon).
Région de corps d'armée (France).
Division militaire de (Alger — Oran — Constantine).

[Formule n° 8.]

SERVICES HISTORIQUES TERRE ARCHIVES

Rapport du médecin qui, en contradiction avec les explications données par Leymarie, croit pouvoir accuser le jeune soldat d'acte de mutilation volontaire.
Ministère de la défense Mémoires des hommes.

langes, le berceau ficelé pour que la maman puisse le balancer du pied en vaquant à ses occupations, trop tôt pour lui acheter une poupée à la prochaine foire. Qui va s'occuper des bêtes, tailler les levades dans les prés, et le ganhou qu'on devra tuer en février ? Son frère est à la guerre, comme lui, au 126e R.I.[6], son père est dans sa soixante quinzième année bien fatigué de faire encore le charron et cultiver son bout de terre, un de ses demi-frères est lui aussi sur le front[7], beaucoup de ses voisins sont mobilisés. Léonard ne veut pas mourir, et encore moins sali et injustement accusé. Plus familiarisé avec le patois de son village, il n'a pas su bien s'expliquer devant ses juges, les témoignages de deux de ses compagnons bien évasifs alors il écrit :

« *Je soussigné, Leymarie, Léonard, soldat de 2e classe, né à Seilhac (Corrèze).*

Le conseil de guerre me condamne à la peine de mort pour mutilation volontaire. Et je déclare formelmen que je suis innocan. Je suis blesse ou par la mitraille ennemie ou par mon fusil, comme l'exige le major, mai accidentelemen, mai non volontairemen et je jure que je suis innocan. Je prouverai que j'ai fait mon devoir et que j'aie servie avec amour et fidélitée, et je n'ai jamais féblie à mon devoir.

Et je jure devandieux que je suis innocan »[8]

Le 12 décembre 1914, Léonard a dû se mettre à genoux, les yeux bandés, le greffier lit le jugement, sur ordre d'un officier les douze hommes du régiment mettent en joue, visent la poitrine et font feu. Le coup de grâce est donné par un sous-officier. Ces compagnons d'armes doivent se résigner à défiler devant le corps de Léonard gisant la poitrine en lambeaux… Des soldats témoigneront des malaises qui affectent les soldats réquisitionnés pour un peloton d'exécution. Des auteurs rapportent que la phrase « *Andlauer assassin* » aurait été inscrite sur un tronc ou un pan de mur[9] . Le J.M.O. est laconique : « *1 soldat exécuté : Léonard Leymarie (condamné par le conseil de guerre de la 63e division pour mutilation volontaire et exécuté ce soir à la tombée de la nuit)* ».

C'est le maire de Seilhac qui aurait dû annoncer le décès à la famille mais selon la petite-fille de Léonard Leymarie, c'est un message que reçut son épouse précisant « *mort en lâche* ». L'acte[10] sera transmis quelques mois plus tard sans qu'il soit « *fait mention du genre de mort sur les registres de l'état civil* »

La dépouille du soldat seilhacois sera inhumée aux bords de l'Aisne bénéficiant de la loi du 29 décembre 1915 accordant une

6 Il décèdera le 8 octobre 1915 des suites de ses blessures
7 Il décèdera le 9 avril 1917

8 *Paroles de poilus. Lettres et carnets du front 1914-1918.* Paris Librio. 2001 Orthographe d'origine respectée.
9 REAU R.G. *Les crimes des conseils de guerre.* Paris Editions du « Progrès Civique » 1925, cité dans la revue Lemouzi n° 191ter.
10 Selon la règlementation militaire.

sépulture perpétuelle aux frais de l'Etat, puis au cimetière militaire d'Ambleny (Aisne) dans la nécropole de Bois-Roger édifiée en 1923.
Marie-Françoise Leymarie quitte Seilhac pour Tulle. Le tribunal civil de Tulle en date du 23 octobre 1919 accorde à ses deux enfants le statut de pupilles de la nation, ainsi qu'une pension de veuve de guerre pour leur mère, ne cherchant pas à en savoir plus sur le décès de leur père.

MÉMOIRE DE LÉONARD LEYMARIE

La famille se rendit au cimetière d'Ambleny dans les années trente. La sépulture de Léonard portait la mention Mort pour la France mais son nom ne figurait pas parmi les 92 noms inscrits sur le monument aux morts de Seilhac lors de son inauguration en 1926.
Dès les années vingt, la Ligue des droits de l'Homme demanda sa réhabilitation, relayée par la presse. Déjà, l'hebdomadaire local antimilitariste *La Corrèze républicaine et socialiste* s'était attaché à réunir des témoignages sur les exécutions de 1915 de soldats du 126e R.I. Le journaliste Gabriel Reuillard publia dans le journal *L'Humanité* le 31 août 1921 un article intitulé « *Les crimes militaires. Un innocent fusillé... pour l'exemple* » cet article fut repris par plusieurs journaux locaux. « *Ainsi vit-on des intellectuels pacifistes, des antimilitaristes, des anarchistes, des incroyants s'engager en faveur du brave paysan Leymarie*, » [11]
Malgré les efforts répétés de la Ligue des droits de l'Homme la demande de réhabilitation fut rejetée le 16 janvier 1922 par la Chambre des mises en accusation de la Cour d'appel de Limoges, jugement confirmé par la Cour de cassation le 7 juillet 1922 , l'ultime recours transmis au ministère de la Justice en 1925 échoua. Cependant sur sa fiche la mention mort pour la France est rayée et remplacée par fusillé réhabilité.
Si le général Julien mourût des suites de ses blessures en décembre 1918, le général

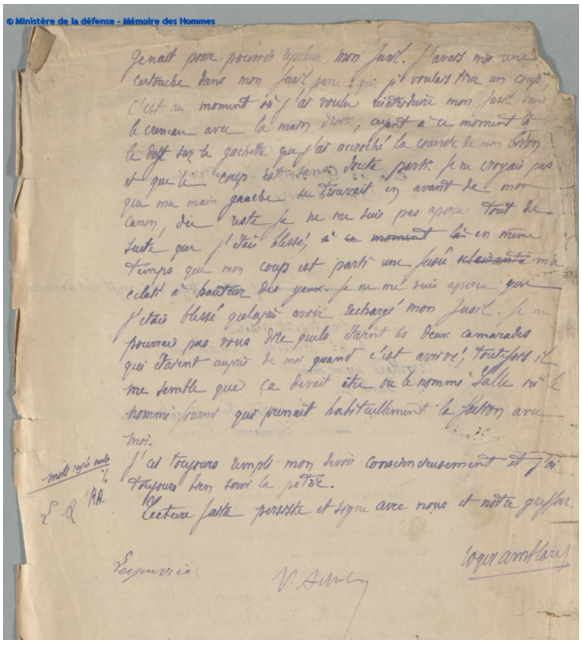

Verso de la lettre du Conseil de guerre dans laquelle Léonard Leymarie explique comment c'est déroulé l'accident au cours duquel il a été blessé. Ministère de la défense Mémoires des hommes.

Andlauer qui lui survécut et ses supérieurs ne semblent pas avoir été interrogés lors de cette demande de réhabilitation ni encore moins inquiétés.
Les multiples démarches de la famille de Léonard, celles de M. Agnoux secrétaire-adjoint de section de l'ARAC[12] de Saint-Jal aboutissent enfin en 2008. Le conseil municipal de Seilhac, unanime, autorise l'inscription de Léonard Leymarie sur le monument aux morts. Le ministre délégué aux anciens combattants Hamlaoui Mekachera questionné par le sénateur de la Corrèze Gérard Mouly assure que les fusillés pour l'exemple peuvent être inscrits sur les monuments aux morts dès lors que leur a été attribuée la mention mort pour la France[13].
Au cours des seize premiers mois du conflit, plus de 400 soldats français auront été fusillés sur un total de 600 pour la durée de la guerre, sans compter les exécutions sommaires, les morts en camps disciplinaires d'Afrique du Nord et les nombreux suicides. Le Parlement modifiera l'administration de la justice militaire en avril 1916. Les mutineries de 1917 ne connaîtront pas une telle saignée.

Brigitte Favrie-Banette

11 Gilles Qincy, Michel Agnoux .*Léonard Leymarie (1880-1914) Un enfant de Seilhac « fusillé pour l'exemple »* Lemouzi n°191 ter (2009).

12 Association républicaine des anciens combattants.
13 J.O du Sénat du 1er mars 2007.

GÉNÉALOGIE DE LÉONARD LEYMARIE

dressée par Patrick Renaudie

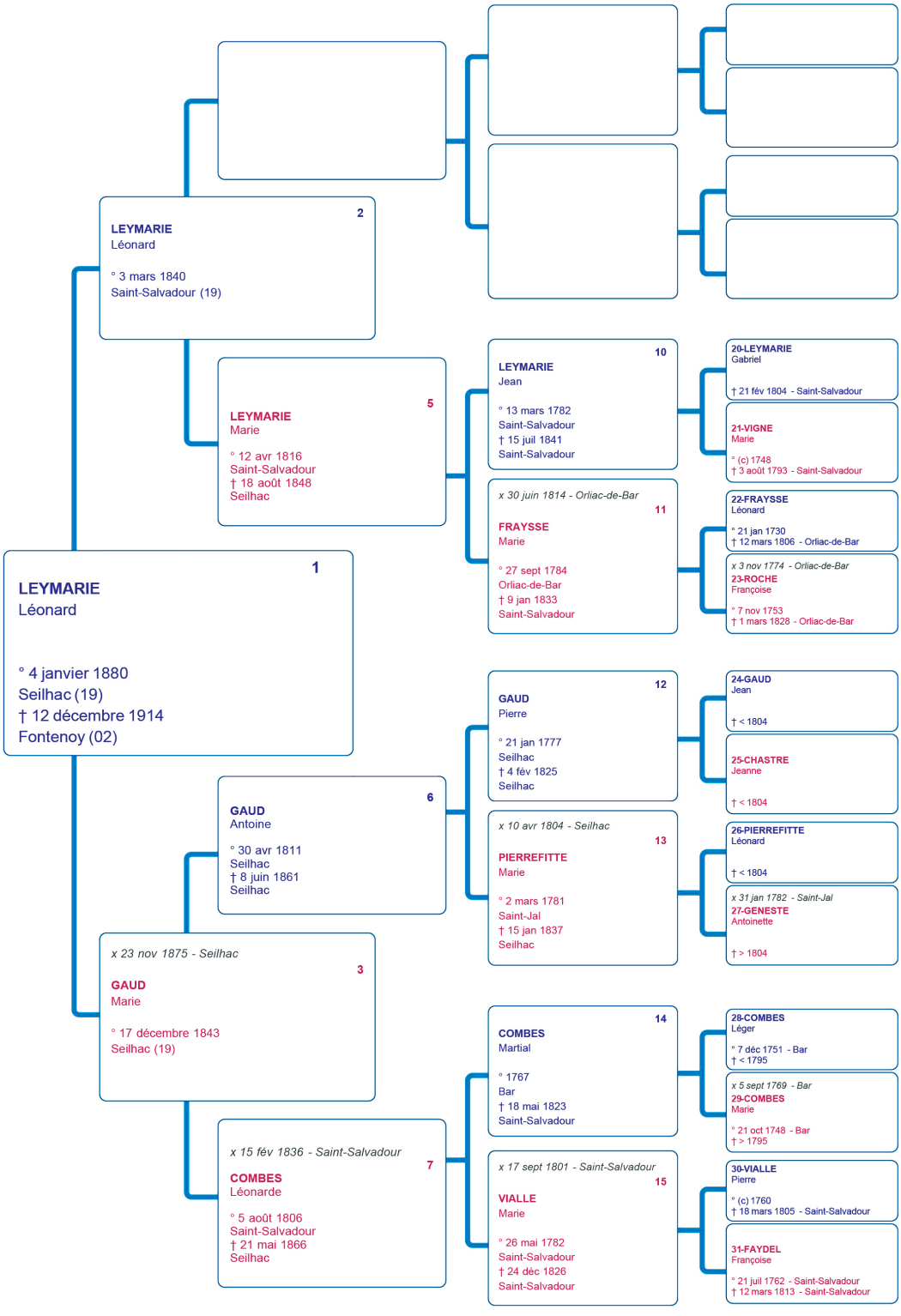

FUSILLÉS POUR L'EXEMPLE

Affaire caporal Antoine Morange, et Félix Baudy, François Fontanaud, Jean Henri Prebost soldats au 63e RI, fusillés pour l'exemple le 20 avril 1915, réhabilités le 30 juin 1934.

La cour spéciale de justice militaire a été réuni le 30 juin 1934, en révision du jugement prononcé par le Conseil de guerre du 63e RI qui a condamné à mort le 20 avril 1915 :

Antoine Morange, caporal, né le 20 septembre 1882 à Champagnac (Haute-Vienne) fils de Antoine et de feue Marguerite Vigier, domicilié à Lyon, employé de tramways,

Félix Baudy, né le 18 septembre 1881 à Royère (Creuse), fils de Jean Hippolyte et de Antoinette Grandieux, domicilié à Royère, maçon,

François Fontanaud, né le 10 décembre 1883 à Montbron (Charente), fils de François et de Pauline Balant, domicilié à Montbron, cultivateur,

Jean Henri Prebost, né le 1er septembre 1884 à Saint-Martin-Château (Creuse), fils de feu Léonard et de Marie Lavergne, domicilié à Saint-Martin-Château (Creuse), plombier.

Attendu qu'après avoir participé sans résultat les 3, 4 et 5 avril 1915, sous le commandement du colonel Paulmier, à l'attaque des positions allemandes de Régneville, dans la région de Pont-à-Mousson, le 63e RI était depuis plusieurs jours au repos à Manonville, lorsque, le 18 avril, son colonel reçut l'ordre d'enlever le lendemain, à 8 heures, avec deux compagnies, dont l'une devait rester en soutien, une portion de tranchée allemande au Nord de Flirey, en avant du bois de Montmart ; (...) il fut décidé que la compagnie d'attaque serait désignée par le sort ; (...) la désignation de la 5e compagnie ainsi faite souleva, contrairement au résultat désiré, de vives récriminations de la partie des hommes qui, protestant auprès de leurs chefs de la méconnaissance du principe du tour de service, eurent la conviction en la circonstance d'être victimes d'une injustice ; (...) la substitution du tirage au sort au tour de service ayant pour résultat de faire supporter deux fois de suite le même péril de mort aux hommes d'une compagnie, d'ailleurs considérée comme la meilleure du régiment (...); à l'heure fixée pour l'attaque, le spectacle épouvantable du glacis jonché de cadavres français, devait achever la démoralisation d'hommes encore hantés par le souvenir de récentes attaques infructueuses, où leurs efforts héroïques s'étaient brisés sur des réseaux de fils de fer intacts, que prostrés, quelques-uns pleurant sous l'impression de la terreur qui les paralysait, selon les expressions du chef de bataillon Penavayre, ils n'obéirent pas au signal d'attaque donné par leur nouveau chef, le capitaine Dubos, laissant sortir à peu près seuls de la tranchée les officiers et les chefs de section, dont les efforts, les menaces et les exhortations restèrent sans effet ;

(...) informé de ces faits, le commandement a ordonné la réunion, en vertu du décret du 6 septembre 1914, d'un conseil de guerre spécial, devant lequel furent traduits directement, le jour même, sous l'inculpation de refus d'obéissance en présence de l'ennemi, cinq hommes de la 5e compagnie, pour la désignation desquels les chefs de section eurent recours au hasard ou à un tirage au sort ;

Le conseil de guerre, après avoir retenu à l'unanimité des voix la culpabilité des soldats Baudy et Prebost, et à la majorité de deux voix contre une celle du caporal Morange et du soldat Fontanaud, prononça contre eux la peine de mort et ils furent passés par les armes le lendemain 20 avril ;

Attendu que l'on ne saurait trop réprouver le procédé, contraire à l'idée de justice, utilisé en ce qui concerne deux des condamnés et consistant à faire désigner par le sort ceux qui auront à supporter la responsabilité pénale des fautes commises par la collectivité à laquelle ils appartiennent ;

Annule en conséquence le jugement rendu le 19 avril 1915 par le conseil de guerre spécial du 63e RI.

Déclare Morange Antoine, Baudy Félix, Fontanaud François et Prébost Jean Henri, acquittés de l'accusation retenue contre eux ;

Décharge leur mémoire des condamnations prononcées.

Compte tenu de « *l'injustice des condamnations* » les veuves ont reçu 1fr de dommages et intérêts!

1915: Les fusillés pour l'exemple

Mathieu Léon Gasparoux

Il est né le 1er octobre 1886 à Meymac (Corrèze), il est le fils de Louis, maçon et de Françoise GOUDENECHE, servante. Il a 4 frères et 3 sœurs.

Il passe le Conseil de révision pour la classe 1906; il a le matricule 7872 pour le Bureau de recrutement de Tulle (19). Il est dirigé sur le 100e régiment d'infanterie le 9 octobre 1907. Il est renvoyé dans ses foyers le 25 septembre 1909 avec *certificat de bonne conduite*.

Le 1er décembre 1913, il réside chez Monsieur Raynoir route de Saint-Sauves à la Bourboule dans le Puy-de-Dôme.

Rappelé à l'activité par décret de mobilisation générale le 1er août 1914, il est incorporé le 5 août 1914 au 100ème Régiment d'Infanterie

Il est déféré devant le Conseil de guerre de la 23e D.I., le 20 juin 1915 et condamné à mort pour *désertion en présence de l'ennemi* par jugement du 29 juin 1915. Immédiatement son avocat adresse un recours en grâce. Mais le jugement est exécuté le 30 juin 1915 à 8h00 du matin à Villers-Bocage département de la Somme.

Le nom de Mathieu-Léon Gasparoux, ne figure sur aucun monument aux morts. Il a été inhumé dans la nécropole nationale d'Albert. Il n'a pas été réhabilité.

Demande en grâce de Gasparoux

(...) je me suis absenté illégalement alors que nous étions dans un cantonnement de repos, aux 4 Vaux, loin des tranchées de première ligne mais je ne me serais jamais absenté en présence de l'ennemi, surtout si j'avais été chargé, ce qui n'était pas le cas d'un ordre, d'une mission ou d'une consigne.

J'ai un père âgé de 63 ans, deux sœurs encore jeunes, quatre frères dont un est employé aux chemins de fer et les trois autres sont sous les drapeaux. Pour eux je fais appel, mon Général, à votre grande indulgence, à votre extrême pitié.

Je regrette profondément mon acte et vous demande en grâce de réparer ma faute, en première ligne, face à l'ennemi.

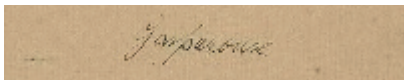

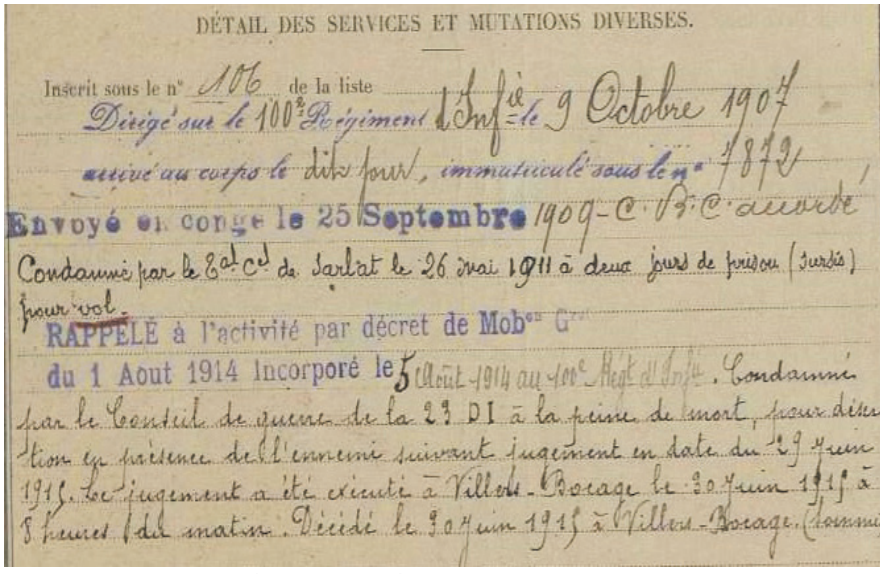

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Inscrit sous le n° 106 de la liste
Dirigé sur le 100e Régiment d'Inf.ie le 9 Octobre 1907
arrivé au corps le dit jour, immatriculé sous le n° 7872
Envoyé en congé le 25 Septembre 1909 - C. V. C. accordé
Condamné par le 2e Cl de Sarlat le 26 mai 1911 à deux jours de prison (sursis)
pour vol.
RAPPELÉ à l'activité par décret de Mob.on G.
du 1 Aout 1914 Incorporé le 5 Août 1914 au 100e Régt d'Inf.ie. Condamné
par le Conseil de guerre de la 23e DI à la peine de mort, pour déser-
tion en présence de l'ennemi suivant jugement en date du 29 Juin
1915. Ce jugement a été exécuté à Villers-Bocage le 30 Juin 1915 à
8 heures du matin. Décédé le 30 Juin 1915 à Villers-Bocage (Somme)

Fiche matricule du soldat Mathieu Léon Gasparoux, fusillé pour l'exemple le 30 juin 1915.

GÉNÉALOGIE DE MATHIEU LÉON GASPAROUX

dressée par Patrick Renaudie

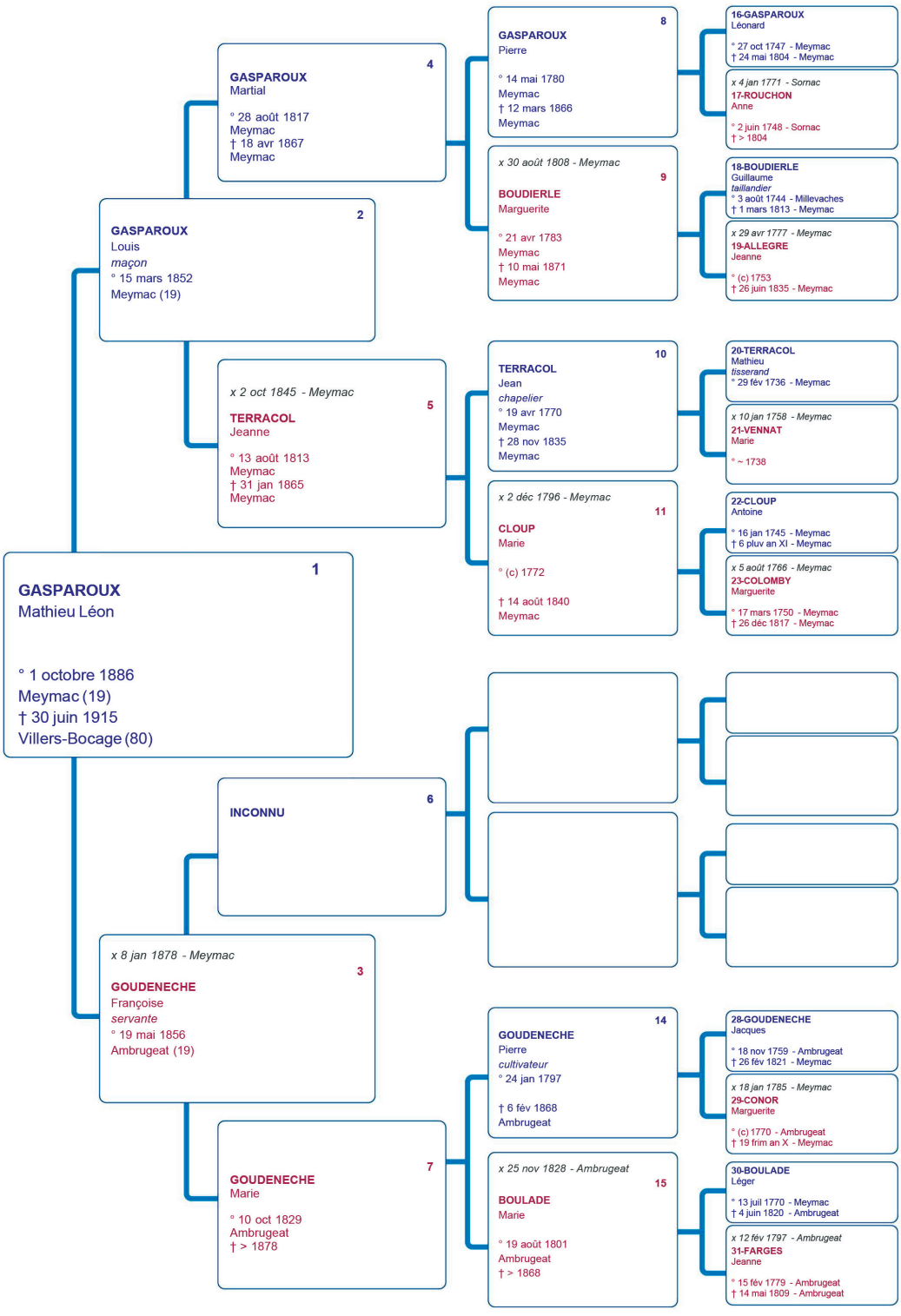

Les fusillés pour l'exemple en 1915

Léon François Peyrical

Il est né le24 décembre 1880 à Albussac (Corrèze) au village de Bros-bas, fils de Géraud, maçon et de Marie Leymarie, cultivatrice. Il a 3 frères et 2 sœurs.
Il passe le Conseil de révision pour la classe 1900; il a le matricule 1801 pour le Bureau de recrutement de Tulle (19). Il est exempté en 1901.
Mobilisé le 11 mars 1915 au 100me Régiment d'Infanterie puis. soldat 2e classe à la 2e compagnie du 47e régiment d'infanterie, il a été fusillé le 9 octobre 1915 à Saint-Thomas-en-Argonne (Marne) pour *refus d'obéissance en présence de l'ennemi*.

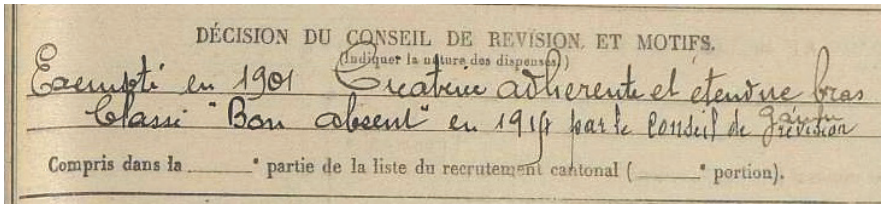
DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION, ET MOTIFS.
(Indiquer la nature des dispenses.)
Exempté en 1901 Cicatrice adherente et etendue bras
Classé "Bon absent" en 1915 par le Conseil de Révision
Compris dans la ____ partie de la liste du recrutement cantonal (____ portion).

Ci-dessus: Décision du Conseil de révision qui ajourne François Peyriacl pour «*cicatrice adhérente et étendue au bras*» en 1901.

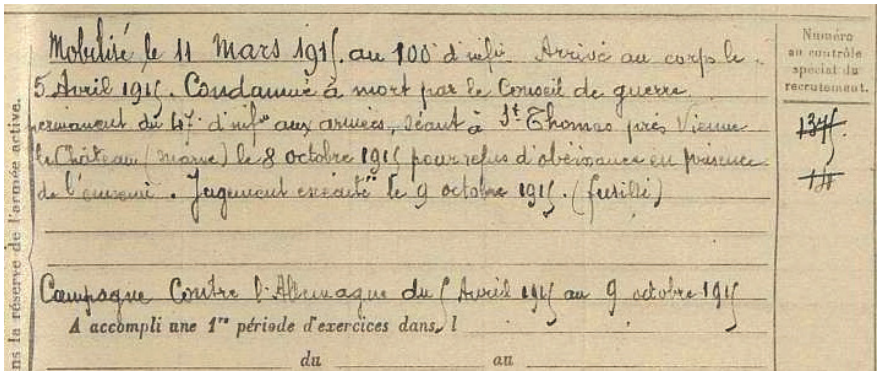
Mobilisé le 11 Mars 1915. au 100e d'infie. Arrivé au corps le 5 Avril 1915. Condamné à mort par le Conseil de guerre permanent du 47e d'infie aux armées, séant à St Thomas près Vienne le Château (Marne) le 8 octobre 1915 pour refus d'obéissance en présence de l'ennemi. Jugement exécuté le 9 octobre 1915. (Fusillé)
Numéro au contrôle spécial du recrutement. 1341
Campagne Contre l'Allemagne du 1er Avril 1915 au 9 octobre 1915
A accompli une 1re période d'exercices dans l'
du ____ au ____
ns la réserve de l'armée active.

Ci-dessous: Condamnation à mort de françois Peyrical «*pour refus d'obéissance en présence de l'ennemi*» du 8 octobre 1915. Il est éxécuté le 9 octobre 1915.

«Les 740 fusillés français représentent 0,4% des 200 000 décisions de justice prononcées par les tribunaux militaires[1] », celles-ci étant donc loin de toutes se terminer devant un peloton d'exécution. (...) C'est ce même motif (refus d'obéissance) qui vaut à Louis Bellamy, Toussaint Besnard, François Denès et Léon Peyrical d'être fusillés pour l'exemple en 1915 après avoir été traduits devant le Conseil de guerre de la 20e division d'infanterie. (...) Les procédures concernant Louis Bellamy et François Denès contiennent plus de 45 pièces, celle relative à Toussaint Besnard n'en compte que 25 tandis que celle de Léon Peyrical se limite à une fiche de décès.
Les trois fusillés bretons du 47e RI – Léon Peyrical étant lui Corrézien – ont en effet en commun d'être des soldats hors-normes, dimension qui ici se comprend dans le mauvais sens du terme. (...) Léon Peyrical est un soldat de la classe 1900. Ceci signifie donc qu'il est âgé de 35 ans au moment de son passage devant le Conseil de guerre de la 20e division d'infanterie, dimension qui semble ici d'autant plus importante qu'il est exempté en 1901 du fait d'une *cicatrice adhérente et étendue* au bras et mobilisé en avril 1915 ».

1 Extrait de *En Envor* (revue d'histoire contemporaine en Bretagne) E. Saint Fuscien.http://enevor.fr/eeo_actu/wwi/a_propos_des_dossier_des_fusilles_marginalite_et_poids_des_circonstances.htm

D'ONTE SES ? n°12, automne-hiver 2015
CERCLE DE GÉNÉALOGIE ET D'HISTOIRE DES MARCHOIS ET DES LIMOUSINS

GÉNÉALOGIE DE LÉON FRANÇOIS PEYRICAL

dressée par Patrick Renaudie

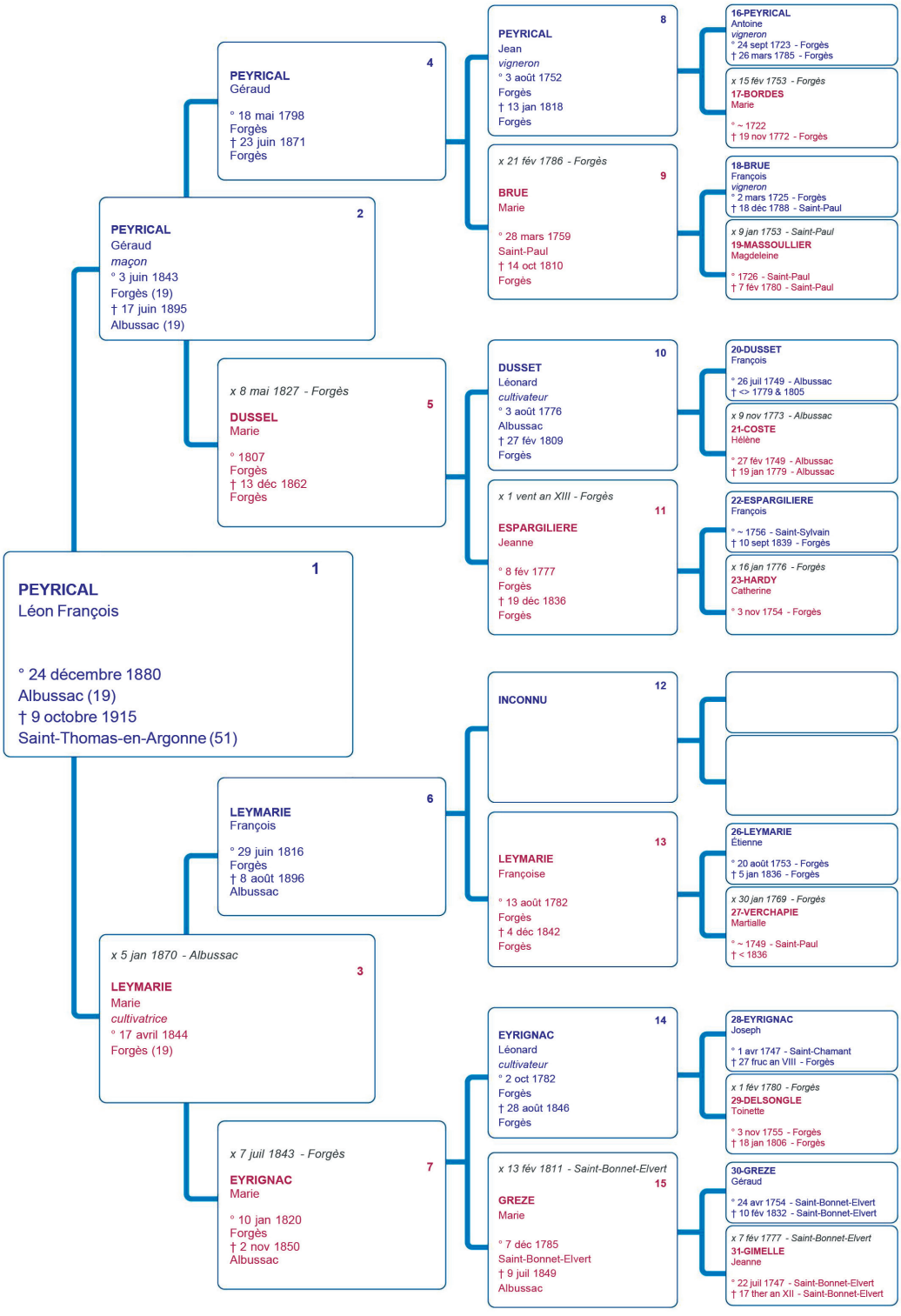

Les fusillés pour l'exemple en 1915

François Marsaleix

Il est né le 19 novembre 1896 à Saint-Jal (Corrèze) au village des Plantadis. Il est le fils de Martial, cultivateur et Jeanne Besse. Il a sept frères et sœurs
Il passe le Conseil de révision pour la classe 1916; il a le matricule 978 pour le Bureau de recrutement de Tulle (19)
Il réside à Bicêtre département de la Seine.
Il est incorporé le 10 avril 1915 au 14e Régiment d'Infanterie, passé au 421e Régiment d'Infanterie le 5 août 1915 puis au 22e Bataillon de Chasseurs, 3e compagnie le 19 septembre 1915.
Le 21 octobre 1915,il déserte et souhaite passer à l'ennemi. Ce faisant il tue la sentinelle, le chasseur Schlier mais il est arrêté et déféré devant le Conseil de guerre. Condamné à mort, il est exécuté le 22 octobre 1915 au camp de Tinfronce (Alsace) « *pour abandon de poste en présence de l'ennemi*».

EXTRAIT DES 32 PIÈCES DU DOSSIER VERSÉES AU PROCÉS [1]

VIIème Armée
47e Division
Conseil de Guerre spécial de la 5e brigade des Chasseurs par ordre n°5 en date du 21 octobre 1915.
Jugement :
Au nom du peuple Français
Ce jourd'hui vingt-deux Octobre mil neuf cent quinze, le Conseil de Guerre spéciale de la 5e brigade de Chasseurs, délibérant à huit clos, le Président a posé les questions suivantes :
Le chasseur Marsaleix François du 22e Bataillon de Chasseurs Alpins, est-il coupable d'avoir, le vingt et un Octobre mil neuf cent quinze, abandonné son poste ?
Le dit abandon de poste a-t-il eu lieu en présence de l'ennemi ?
Le Chasseur Marsaleix François s'est-il rendu coupable le vingt et un Octobre mil neuf cent quinze de violences envers une sentinelle à main armée ?
Ces violences ont-elles entrainé la mort ?
Les voix recueillies séparément en commençant par le grade inférieur, le Président ayant émis son opinion le dernier, le Conseil de Guerre déclare :
Sur l'ensemble des questions, à l'unanimité : Oui, l'accusé est coupable……..
En conséquence le Conseil condamne le soldat Marsaleix François à la peine de mort par application des articles 213 et 220 du Code de Justice Militaire….
L'an mil neuf cent quinze le vingt-deux Octobre à 7h30 le présent jugement prononçant la peine de mort contre le nommé Marsaleix prénommé d'autre part, a reçu son exécution en présence de la 3e Cie du 22e Bataillon de Chasseurs, de la 2e Cie de mitrailleuses de Brigade et d'une section de la 1re Cie du 59e Territorial.

1 Mémoires des hommes

GÉNÉALOGIE DE FRANÇOIS MARSALEIX

dressée par Patrick Renaudie

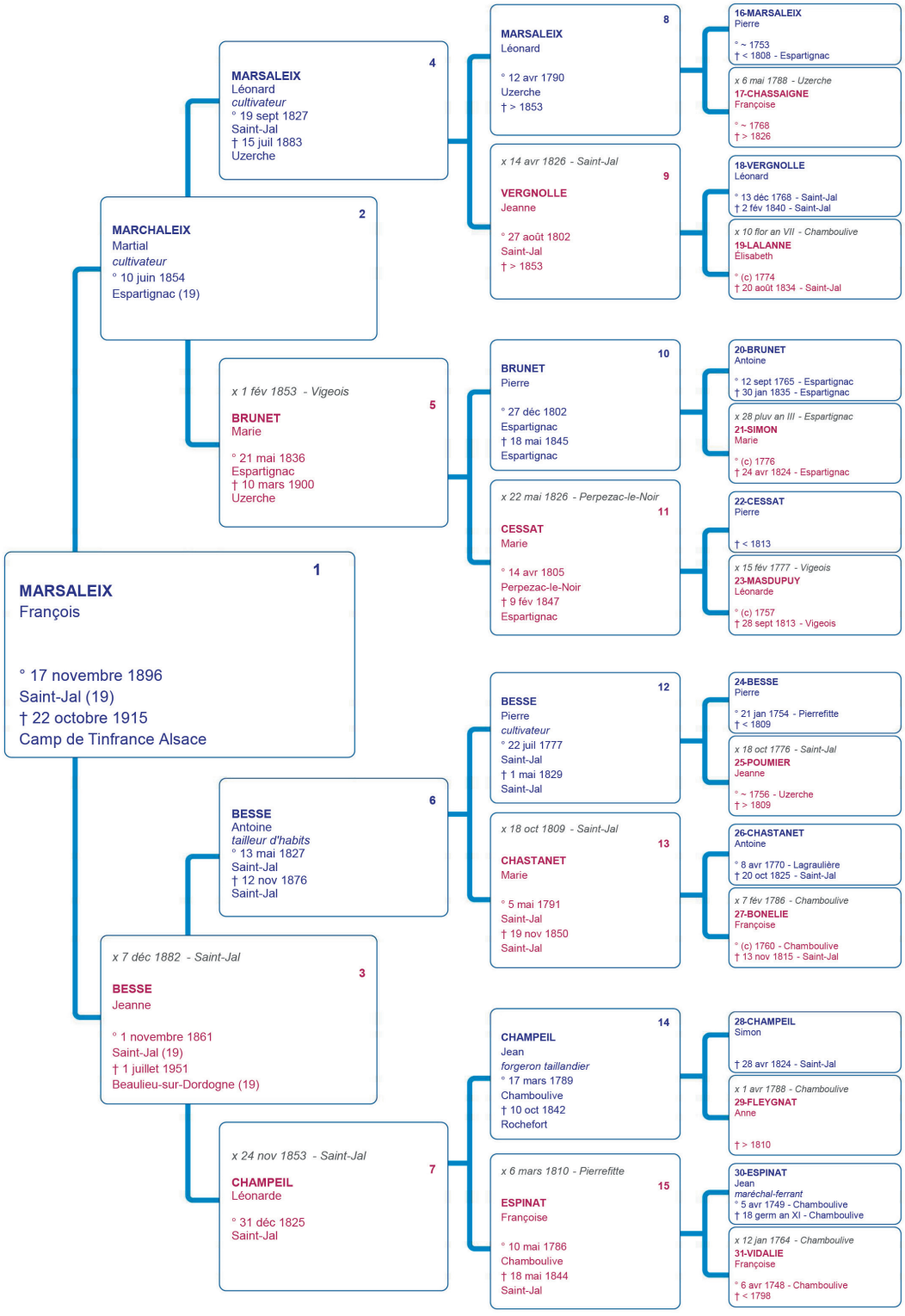

TROISIÉME CHAPITRE

Prisonniers loin du front

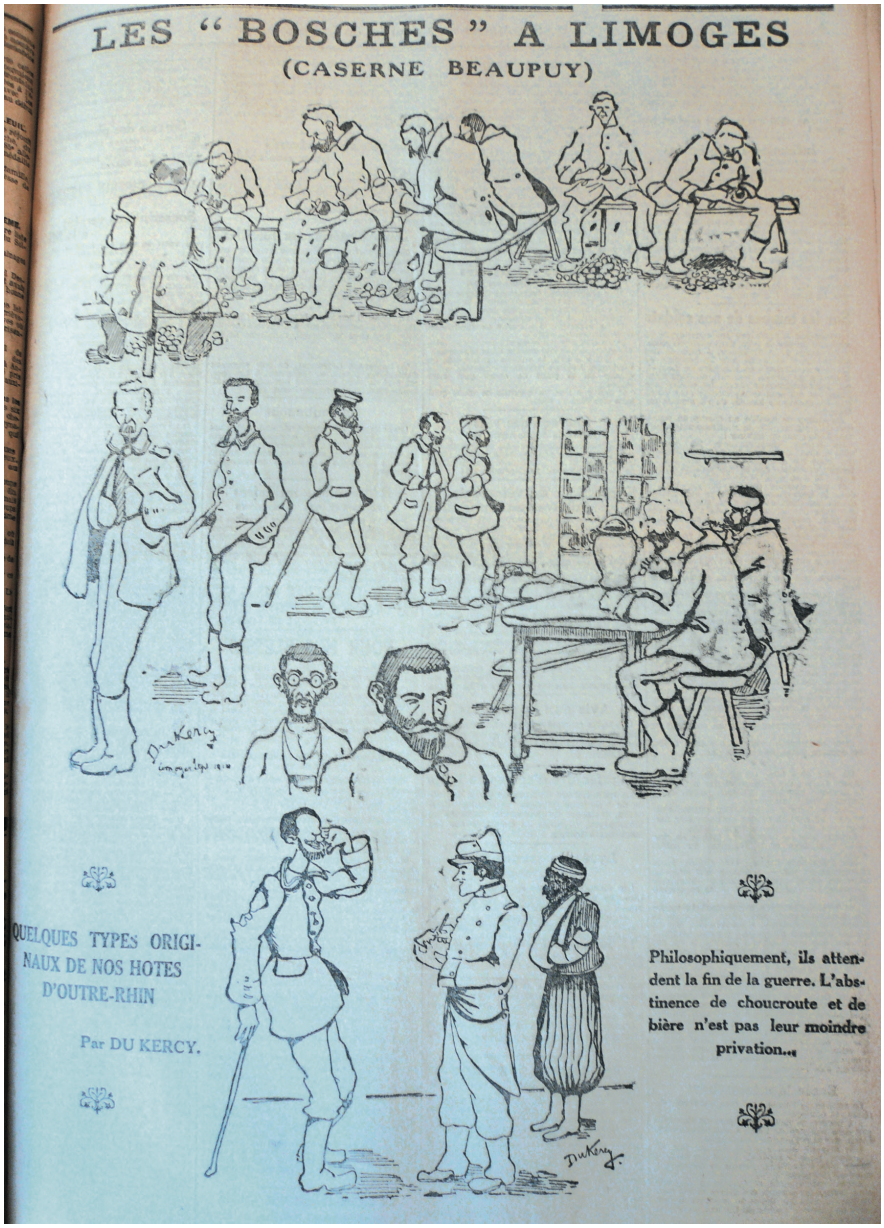

Dessin de Du Kercy paru dans le *Courrier du Centre* du 11 octobre 1914

D'ONTE SES ? n°12, automne-hiver 2015
CERCLE DE GÉNÉALOGIE ET D'HISTOIRE DES MARCHOIS ET DES LIMOUSINS

Les prisonniers allemands en Limousin

Pascal Soula

LES PREMIERS PRISONNIERS ALLEMANDS

Les premiers prisonniers allemands arrivent en Limousin dès la fin de l'été 1914, après la bataille de la Marne. Deux photographies de Jean-Baptiste Boudeau, datées de fin août ou septembre, conservées à la Bibliothèque francophone multimédia de Limoges, représentent un groupe de « *Prisonniers allemands pelant les patates* »; ces photos ont probablement été prises dans la cour de l'ancienne caserne Beaupuy de Limoges.

Le Courrier du Centre daté du 19 septembre 1914 relate l'arrivée dans la capitale régionale « *d'un convoi sanitaire, rempli de prisonniers allemands, sous la conduite de deux médecins ennemis, à l'attitude hautaine et rogue* ». Ces blessés sont dirigés sur les casernes Beaupuy et Jourdan, puis affectés vers d'autres établissements hospitaliers de la ville. Cinq jours plus tard, le même journal évoque l'attitude des officiers allemands prisonniers: « *A Limoges, comme ailleurs, on a pu juger de l'étonnement des officiers allemands en se voyant soignés dans la même salle que leurs subalternes. Ces «Messieurs» eussent désiré loger à part* ».

UN PRINCE ALLEMAND À LIMOGES

Le Courrier du Centre consacre plusieurs articles en octobre et novembre 1914 à la présence, parmi les officiers prisonniers, du prince Carolath[1]. L'édition du 28 octobre relate ainsi son arrivée à Limoges: « *Nous avons pu, mardi, vers 3 heures de l'après-midi, assister au passage d'un convoi*

1 Il s'agit de Sieghart, prince de Schonaich-Carolath (1886-1963)



Prisonniers allemands à la corvée de pluches (dessin d'Eugène Alluaud)
A.D. de la Haute-Vienne 20 Fi 12

de quatre automobiles transportant une vingtaine de blessés, dont cinq officiers. Peu grièvement atteints, quelques-uns de ces hommes portaient sur le visage les traces de fatigue par eux endurées, pourtant leur uniforme gris ne paraissait pas trop avoir souffert de la vie des camps. Coiffés de la casquette plate à lisière rouge, les officiers étaient, eux aussi, dans une tenue présentable: bottés de cuir fauve, ils portaient un élégant uniforme de campagne; deux d'entre eux, dont le prince Carolatt, ayant le grade de lieutenant, durent être transportés du train à l'automobile couchés sur des civières. Le prince était accompagné de deux cantines très luxueuses à son chiffre.»

Ce journal fait de la présence à Limoges de ce personnage un véritable feuilleton. Le 30 octobre, un entrefilet précise que «Le prince Sieghart von Schonaich Carolath, lieutenant du corps de la garde [...] est un cousin du kaiser. Sa famille, alliée aux Hohenzollern, avait été, en 1860, autorisée par le roi de Prusse à donner à un régiment ses armes de noblesse.»

Le 22 novembre, on apprend que le prince a quitté Limoges le samedi précédent pour rejoindre le dépôt de prisonniers de Cahors. Mais le *Courrier du Centre* évoque une dernière fois cet «*hôte de marque*» le 1er décembre dans la rubrique «*les Boches à Limoges*»; le quotidien publie alors une caricature de Carolath par Du Kercy, accompagnée de la photographie de la page de son livre de prières sur laquelle figure la dédicace de «*son fidèle parrain et oncle Frédéric-Guillaume*»-le Kronprinz en personne!


LES BOCHES A LIMOGES

Après le départ de Carolath

Nous conservons le souvenir de son gracieux profil. — Le prince barbare était très religieux...

Nous avons annoncé récemment le départ de Limoges du prince Carolath, que Du Kercy a pu « croquer » spécialement pour nos lecteurs. — Notre cliché représente le « livre de prières » de Carolath, qui lui avait été offert, ainsi qu'en atteste la dédicace, par « son fidèle parrain et oncle Frédéric-Guillaume », en 1905. Carolath était donc le filleul et le neveu du Kronprinz... un hôte de marque, quoi !

Dessin de Du Kercy paru dans le *Courrier du Centre* du 1er décembre 1914

L'ARRIVÉE DES PRISONNIERS EN LIMOUSIN

Au cours de l'année 1915, toute arrivée ou passage dans la région de groupes de prisonniers allemands fait l'objet d'articles dans la presse locale. A partir du mois d'août 1915, leur nombre semble augmenter pour culminer au mois d'octobre[2], d'après les chiffres indiqués dans les différents articles. L'arrivée d'un convoi de prisonniers semble constituer, pour les Limougeauds, un spectacle recherché puisqu'ils ont la patience d'attendre tout l'après-midi et une partie de la soirée du lundi 27 septembre un convoi qui ne passe finalement que le lendemain mardi 28 vers 10h30[3]. Ces prisonniers allemands rejoignent les casernes de la ville «*sous la garde d'importants détachements de toutes les troupes de la garnison: chasseurs cyclistes, fantassins, dragons et chasseurs à pieds-la baïonnette au canon du fusil ou du mousqueton*».

Le journaliste décrit le «*lamentable spectacle*» que constitue le passage de ces Allemands: «*sales, l'uniforme gris encore souillé de la boue crayeuse des tranchées champenoises, hâves et maigres, ils paraissaient exténués; beaucoup d'entre eux, sans coiffure, portaient des traces de la terrible lutte commencée et terminée, pour eux, samedi matin: il s'agissait de contusions ou de blessures plus apparentes que graves*».

Concernant cette journée, aussi bien le Populaire que le *Courrier du Centre* soulignent le contraste entre l'accueil fait par la population aux soldats et aux sous-officiers d'un côté et aux officiers, de l'autre. La foule est restée calme au passage des premiers, si ce n'est quelques quolibets sans conséquences, mais « *l'attitude de nos concitoyens changea totalement lorsque, derrière le convoi, apparut, solidement encadré, un groupe d'une quarantaine de prisonniers, qui furent facilement reconnus, à leurs uniformes, pour des officiers du kaiser. Un frémissement de colère secoua la foule,*

2 Offensives de Champagne

3 *Courrier du Centre* du mercredi 29 septembre 1915



Prisonniers allemands (dessin d'Eugène Alluaud). A.D. de la Haute-Vienne 20 Fi 16

devenue nettement hostile; des coups de sifflets partirent de ses rangs, accompagnés de quelques vigoureuses apostrophes; néanmoins, il ne se produisit aucun incident fâcheux ...»

En Creuse, la population adopte la même attitude. Dans son édition du 25 février 1915, le Réveil de la Creuse relate l'arrivée de prisonniers allemands à Aubusson: «*... dans l'après-midi, une foule énorme se porta à la gare et se massa sur le passage du convoi qui comprenait une cinquantaine de prisonniers , assez jeunes pour la plupart et qu'encadraient des soldats du 162. Aucun incident ne s'est produit le long du parcours. La foule garda une attitude d'une irréprochable correction. Ces prisonniers qui venaient de Châteauroux ont pris la direction de Lupersat*». Auparavant, le maire avait fait avertir la population, «*ajoutant qu'il comptait sur le calme et la dignité*» de ses concitoyens. Finalement, au moins pendant les deux premières années de la guerre, il semble que la population limousine ait accueilli les prisonniers allemands avec un relative compassion envers les simples soldats et leurs sous-officiers. Le mauvais accueil reçu à Limoges par les officiers peut peut-être être compris comme une manifestation politique contre la classe sociale dont ces derniers sont issus ou censés l'être aux yeux d'une population majoritairement ouvrière.

L'ORGANISATION DES CAMPS DE PRISONNIERS

Le nombre croissant de prisonniers de guerre dirigés vers notre région dans le cours de l'année 1915 pose un problème récurrent aux autorités civiles; à la demande du général de division Davignon, commandant la XIIe région, les préfets des trois départements limousins se mettent à la recherche de locaux qui pourraient être transformés en «*dépôts*» de prisonniers.

En Haute-Vienne, le sous-préfet de Bellac propose le couvent de Mortemart[4] qui pourrait permettre de loger 500 à 600 prisonniers et que son propriétaire, Monsieur Robert a proposé aux autorités dans le but d'en faire «*une maison de retraite pour les grands blessés*». Cependant, le projet est abandonné à cause du manque d'hygiène des locaux et de l'insuffisance de la population locale, incapable de subvenir aux besoins d'une population supplémentaire. Au Dorat, on envisage un moment d'utiliser les locaux de l'Ecole Primaire Supérieure, mais on y renonce finalement: ils seront transformés en hôpital militaire complémentaire. Un chantier de prisonniers de guerre fonctionnera cependant dans cette localité dans l'année suivante. Dans l'arrondissement de Saint-Yrieix-la-Perche, on propose d'en loger un certain nombre sur les sites miniers alors en exploitation: Cheni, Nouzilleras et Lauriéras[5], en échange de leur travail dans les mines.

Un article du *Courrier du Centre*, en date du 29 septembre 1915 fait état de l'arrivée, le lundi précédent, d'un convoi de 1126 prisonniers dont 44 officiers. Ils sont logés dans les casernes de la ville. *Le Populaire*, quatre jours plus tard précise les effectifs suivants pour la ville de Limoges: 500 prisonniers à la caserne Marceau, près de 450 à la caserne Beaublanc et 70 environ qui ont été transportés au Mas-Eloi[6].

Le château du Mas-Eloi a été transformé,

4 Mortemart, canton de Nouic.
5 tous les trois, commune de Saint-Yrieix-la-Perche
6 Commune de Chaptelat, Haute-Vienne.



L'ancien séminaire de Servières (19), transformé en dépôt de prisonniers allemands. Collection privée

dès ce moment en hôpital pour les soldats allemands blessés. Le cimetière de Chaptelat contient un carré de tombes de soldats allemands décédés dans cet établissement.

En Corrèze, pour faire face à la demande de main d'oeuvre que représentent les prisonniers allemands, on installe des dépôts dans certaines localités disposant de locaux suffisants en capacités d'accueil. Une polémique naît aussitôt au sujet des bâtiments de l'ancien séminaire de Servières[7]. Dans un style pittoresque, le journaliste du Courrier du Centre[8], après avoir regretté l'abandon du site suite à la fermeture du séminaire, semble déplorer l'installation des nouveaux occupants des lieux: «*Juillet 1915. Servières est habité: c'est maintenant un dépôt de prisonniers allemands. Sous les voûtes quasi-monacales retentit le pas des lourds Teutons et les odeurs de charcuterie que les familles d'outre-Rhin envoient à profusion à leurs prisonniers vont aller flotter parmi les senteurs mielleuses des bruyères. Cela heureusement n'aura qu'un temps; les Boches désillusionnés retourneront dans leur pays vaincu et l'ancien séminaire purifié de l'odeur de cervelas, continuera à regarder mélancoliquement le torrent de toutes ses fenêtres vides*».

En Creuse, la présence de groupes est attestée sur des chantiers mais il semble qu'il n'ait pas existé de dépôt de prisonniers.

QUE FAIRE DES PRISONNIERS ?

Au début de l'année 1915, le préfet de la Haute-Vienne semble bien embarrassé des prisonniers de guerre allemands envoyés dans son département par le général de la XIIe région. Il prend contact avec son homologue du Puy de Dôme afin de savoir quoi faire de ces hommes. Celui-ci lui répond le 5 mai[9] que dans son département les prisonniers sont employés soit à des travaux d'assainissement, soit à des travaux agricoles, selon des modalités précises concernant les conditions de travail, de rémunération et d'hébergement, dont les principes vont être repris dans les règlements préfectoraux rédigés dans les semaines suivantes dans nos départements limousins.

Les préfets de nos trois départements échangent alors de nombreux courriers avec différents ministères afin d'organiser au mieux cette main d'oeuvre qui n'avait pas été prévue. Chaque département rédige ensuite, dans le courant de l'année 1915 un

7 Servières, canton d'Argentat, arrondissement de Tulle
8 *Courrier du Centre*, 2 août 1915
9 A.D. de la Haute-Vienne; liasse 8 R 4- *correspondance avec les préfets*

D'ONTE SES ? n°12, automne-hiver 2015
CERCLE DE GÉNÉALOGIE ET D'HISTOIRE DES MARCHOIS ET DES LIMOUSINS

règlement préfectoral qui va encadrer les conditions de travail des prisonniers. Les règlements des trois départements limousins sont très proches. Ils définissent tout d'abord trois catégories de travaux prioritaires:

- travaux d'améliorations agricoles (plantation, assainissement, construction de chemins ruraux)
- travaux agricoles proprement dits (main d'oeuvre complémentaire mise à la disposition des cultivateurs dans des conditions déterminées)
- travaux de construction, de réparation et d'entretien des chemins d'intérêt commun et de grande communication

Au mois de mai 1915, le préfet de la Haute-Vienne adresse aux maires du département un courrier afin de recenser les demandes de main d'oeuvre. A l'approche de la période des grands travaux agricoles, les besoins semblent très importants. Les grands propriétaires terriens notamment sont très inquiets, à l'instar de Mme Baudon de Mony, propriétaire de 13 domaines pour une superficie totale de 1200 ha sur la commune d'Azat-le-Ris[10]; les métayers et les ouvriers agricoles sont souvent mobilisés.

Dans le cadre des améliorations agricoles, le préfet cherche aussi à recenser les besoins des communes, notamment celles du canton d'Eymoutiers: zones humides à assainir dans la commune de Saint-Amand-le-Petit, chemins à remettre en état ou à construire dans celle de Nedde[11].

Sur l'injonction du préfet, l'agent-voyer en chef du département de la Haute-Vienne fournit un rapport sur les travaux à effectuer sur les routes, ainsi que sur les carrières susceptibles d'être exploitées.

De nombreuses demandes émanant de particuliers arrivent dans les préfectures; en plus des maires ruraux et des syndicats agricoles locaux, qui demandent de l'aide pour les travaux d'été, on découvre des propriétaires d'entreprises, notamment des entreprises de travaux publics ou des entreprises d'autres activités. La priorité reste l'entretien et l'amélioration du réseau routier. L'autorité militaire accepte les demandes de main d'oeuvre égales au moins à 20 prisonniers et quand les conditions de surveillance sont réunies. L'employeur doit ensuite respecter une convention qui fixe un cahier des charges. Celui-ci reprend les grandes lignes des règlements concernant l'organisation des camps de prisonniers[12].

En Corrèze, les demandes de main d'oeuvre pour l'amélioration agricole sont si nombreuses que la préfecture ouvre un «*carnet d'enregistrement des demandes*», conservé aux Archives départementales[13]. Notons que toutes les demandes figurant dans ce document émanent de l'arrondissement d'Ussel dont les communes cherchent à améliorer le réseau routier et à mettre en valeur des terres jusque-là incultes.

Les conditions de cantonnement sont décrits précisément, chaque prisonnier disposant d'une paillasse de 5kg de paille qui doit être changée tous les 15 jours et isolée du sol. La nourriture, l'hygiène, l'habillement et les soins médicaux sont également définis. Enfin, le montant des salaires est prévu selon le décompte suivant: pour le logement, chauffage et éclairage: 0,14 F par homme et par journée de présence; pour la nourriture: 1,03 F par jour et par jour de travail; pour l'habillement: 0,30F; soit un total de 1,47F par homme et par jour, pour «*la partie fixe*». En outre, chaque prisonnier reçoit de l'employeur 20 centimes de poche par journée de travail; cette somme pouvant être augmentée suivant la valeur du travail du prisonnier. Les prisonniers restent sous l'autorité militaire, seule habilitée à les punir, le cas échéant.

Parallèlement, des Comités départementaux de la main-d'oeuvre des prisonniers de guerre se mettent en place, notamment en Creuse[14] et en Corrèze[15]; ces deux départements semblent en avance par

10 Azat-le-Ris, canton du Dorat, arrondissement de Bellac, département de la Haute-Vienne.

11 A.D. de la Haute-Vienne, 8 R 4 «*correspondance avec les maires*»

12 cf ibidem «*L'organisation des camps de prisonniers*»

13 A.D. de la Corrèze, 7 M 79

14 A.D. de la Creuse; 9 R 34

15 A.D. de la Corrèze; 7 M 49



Groupe de prisonniers allemands allongés sur un lit de paille d'une écurie (dessin d'Eugène Alluaud) A.D. de la Haute-Vienne; 20 Fi 11

rapport à la Haute-Vienne où il faut attendre la fin de l'année 1915 pour que le travail des prisonniers s'organise. Ces Comités sont chargés « *de déterminer avec compétence les travaux auxquels cette main d'oeuvre peut être utilement et pratiquement appliquée et le cas échéant d'établir entre eux un ordre de priorité d'exécution eu égard à leur nature et à l'intérêt plus ou moins général qu'ils présentent [...] considérant que le Gouvernement et l'autorité militaire accorderont plus facilement des contingents nouveaux lorsque, demandés par une commission compétente, ils s'appliqueront à des travaux précis et d'incontestable utilité générale* ». En Corrèze, ce comité, présidé par le préfet, comprend des membres du Conseil général, ainsi que l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, l'agent voyer en chef et les agents voyers d'arrondissements, le directeur des services agricoles, l'ingénieur des améliorations agricoles et le garde général des Eaux-et-forêts.

Lors des séances du conseil général de la Haute-Vienne, des débats s'engagent, en cette année 1915, entre certains élus qui souhaitent pouvoir utiliser cette main-d'oeuvre pour des travaux au profit d'intérêts particuliers et d'autres qui rappellent les instructions du gouvernement, pour lequel les travaux réalisés par les prisonniers doivent rester d'un intérêt collectif.

Cette mobilisation de l'administration et du personnel politique porte ses fruits puisqu'à l'automne 1915, de nouveaux contingents viennent répondre à ces demandes. Le Courrier du Centre du 25 octobre fait état de 1200 prisonniers allemands supplémentaires au moins pour la région; ces derniers viennent d'être capturés lors des offensives de Champagne. Le journaliste souligne le rôle joué en Corrèze par Henri Queuille[16] et Marius Vazeilles[17] dans le plan de travaux d'aménagement et de reboisement sur le Plateau de Millevaches. Il se fait ensuite le porte-parole de ce qu'il nomme la « *petite culture* », c'est à dire les innombrables petites exploitations agricoles de notre région, et dans lesquelles les hommes, mobilisés, manquent cruellement.

Pascal Soula

16 Henri Queuille (1884-1970) , alors député d'Ussel depuis 1914. Il sera plusieurs fois ministre sous la IIIe République et Président du Conseil sous la IVe.

17 Marius Vazeilles (1881-1973). Mobilisé en 1914, il est détaché en 1915, sur l'intervention d'Henri Queuille, pour la mise en valeur du Plateau de Millevaches.

Témoignage

Prisonnier français en Allemagne, le caporal Adrien Coteau du 338e régiment d'infanterie apprend la naissance de sa fille Gabrielle alors qu'il est en détention. Il est alors en bonne santé, mais vient de connaître une longue période de maladie atteint par le typhus pendant l'hiver 1914-1915.



Adrien Couteau au printemps 1915 au camp de l'hauspital à Munster très amaigri, au sortir du typhus. Collection de la famille remise au Cghml en 2014.

En juillet 1915, le ministère de la guerre prévient Auguste Couteau que son fils Adrien, caporal au 338e RI est prisonnier en Allemagne, tombé aux mains de l'ennemi à Maubeuge.

Selon les lettres qu'il adresse à sa famille et à sa femme Marcelle, installée à Saint-Etienne de Fursac en Creuse, le 10 août 1915, Adrien Couteau est en détachement à «*Maria Veen*» où il semble travailler dans l'agriculture. Le 7 octobre 1915, il revient à Munster III, son lieu de détention au camp de l'hauspital.

Dans sa lettre datée du 17 juin 1915 à sa «*très chère Marcelle*», Adrien se dit en parfaite santé et espère qu'il en est de même «*pour toi ainsi que mes vieux*». Et il poursuit «*pour l'instant je ne me fais pas trop de mauvais sang, je vis en bon philosophe*». Ce qui l'embête c'est l'importance du travail «*à l'époque de la moisson*».



Marcelle épouse Couteau et sur ses genoux la petite Gabrielle née fin mai 1915. Collection de la famille remise au Cghml en 2014.

Puis il s'interroge sur la naissance de sa fille: «*Ensuite*, écrit-il, *quand tu me répondras tu me donneras des détails sur la naissance de la petite et quel nom vous lui avez donné*»...

Après avoir demandé à sa femme de transmettre à toute la famille, aux cousins et à tous les amis «*le bonjour*» il ajoute «*je termine en t'embrassant tendrement et du plus profnd du coeur ainsi que la petite, mon père, ma mère ettes vieux. Celui qui t'aime toujours. Adrien*».

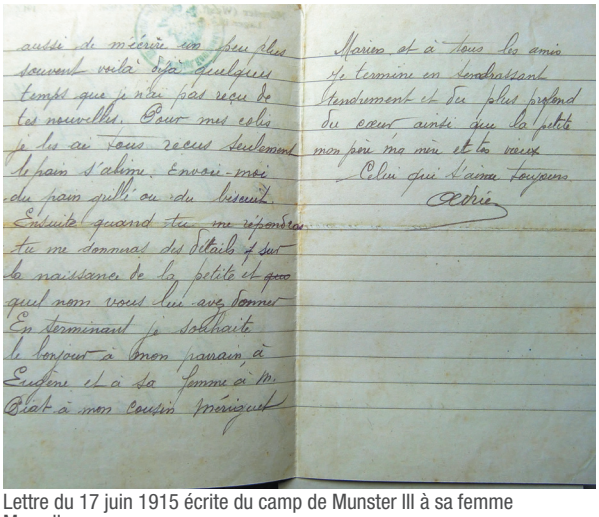

Lettre du 17 juin 1915 écrite du camp de Munster III à sa femme Marcelle. Collection de la famille remise au Cghml en 2014

QUATRIÉME CHAPITRE

La guerre au large



Le Courrier du Centre du mardi 8 juin 1915. Collection de Patrick Faury, remise au Cghml.

1915 : la bataille des Dardanelles

Philippe Grandcoing

L'auteur : Philippe Grandcoing, enseignant en classes préparatoires au lycée Gay-Lussac de Limoges, est spécialisé dans l'histoire des XIXe et XXe siècles.

Résumé : En 1915, Français et Anglais se lancent dans une opération navale puis terrestre contre l'empire ottoman. Leur but : forcer les détroits fermant l'accès à la mer Noire et frapper au coeur la puissance turque en s'emparant de Constantinople. Mais ce rêve d'Orient va très vite tourner au cauchemar.

D'ONTE SES ? n°12, automne-hiver 2015

CERCLE DE GÉNÉALOGIE ET D'HISTOIRE DES MARCHOIS ET DES LIMOUSINS

Le 18 mars 1915, Français et Britanniques pensent pouvoir débloquer la situation militaire en forçant le détroit des Dardanelles ouvrant l'accès à la mer de Marmara, et, de là à Constantinople et à la mer Noire. Leur calcul est simple. En frappant l'empire ottoman au coeur, ils entraîneront dans leur sillage les pays méditerranéens et balkaniques avides de se partager les dépouilles de « l'homme malade de l'Europe ». La Grèce, l'Italie, la Roumanie et la Bulgarie entreront donc en guerre, ouvrant un nouveau front sur le flanc sud de l'empire austro-hongrois. Celui-ci ne résisterait pas à cette nouvelle menace et serait amené à conclure une paix séparée, ce qui soulagerait d'autant l'allié russe alors en posture difficile. Isolée, l'Allemagne serait donc rapidement vaincue. Au-delà de ces plans ambitieux, attaquer dans les Dardanelles permettrait d'obliger les Ottomans à stopper leur offensive contre la Russie et écarterait les menaces pesant sur la zone du canal de Suez[1].

L'ÉCHEC DE L'OPÉRATION NAVALE

Voilà donc des perspectives fort intéressantes pour les états-majors après quatre mois de guerre immobile à l'ouest. Mais tous les généraux ne partagent pas cette vision des choses. En France, Joffre, auréolé de la gloire de la victoire de la Marne, pense qu'il est inopportun de dégarnir le front occidental à un moment où il prépare une offensive de grand style destinée à percer les lignes allemandes et à relancer la guerre de mouvement. Côté britannique, le général Kitchener pense de même. Mais, à Londres, Winston

1 Sur le contexte général qui présida aux opérations, voir Jean-Yves Le Naour, *1915. L'enlisement*, Perrin, 2013, notamment p. 165 et sq.

Churchill, premier lord de l'Amirauté, et une partie des amiraux emportent la conviction du gouvernement : il est possible, par une simple opération navale, de faire tomber Constantinople. Toutefois, il ne s'agit pas pour l'Angleterre de risquer le gros de sa flotte dans l'opération. Seuls des navires anciens, plus ou moins obsolètes seront engagés. La France, qui entend ne pas laisser la Royal Navy agir seule en Méditerranée, apportera son concours.

Les 19 et 25 février, une première attaque navale est menée afin de neutraliser les forts à l'entrée des détroits[2]. L'opération est apparemment un succès, mais elle a pour conséquence immédiate d'accélérer la mise en défense de l'ensemble de la zone par les Ottomans, aidés par le général von Sanders, chef de la mission militaire allemande auprès de l'empire ottoman.

Le 18 mars, dix-huit cuirassés s'engagent dans les détroits. En tête les quatre navires français sous le commandement du contre-amiral Guépattre. C'est très vite la déconvenue, puis le désastre. Les Turcs ont installé de nombreux champs de mines que les dragueurs précédant la flotte n'ont pas tous éliminés et, sur terre, les batteries n'ont pas été réduites au silence. Le cuirassé Bouvet, touché par une mine dérivante, sombre en deux minutes avec ses 600 hommes d'équipage. Le Gaulois, touché également, s'échoue. Le Charlemagne et le Suffren sont fortement endommagés. Les Britanniques perdent également deux cuirassés, les HMS Irresistible et Ocean. Quatre autres sont fortement endommagés. En fin de journée, l'amiral John de Robeck, ordonne à la flotte de faire machine arrière. Les détroits n'ont pas été forcés[3].

Le fiasco est complet et oblige les Français et britanniques à revoir leur stratégie. Désormais c'est par voie de terre que les alliés pensent pouvoir faire la décision en Orient. 100 000 hommes, embarqués sur 200 navires, doivent prendre pied sur la presqu'île de Gallipoli et neutraliser les défenses ottomanes. Mais là encore, les états-majors ont lésiné: hors de question de dégarnir le front occidental pour un hypothétique succès dans les Dardanelles. Aussi le corps expéditionnaire qui se présente le 25 avril face à la rive européenne du détroit est-il composé de troupes disparates : des Australiens, des Néo-zélandais, des Marocains, des Britanniques, des Sénégalais, des Indiens

GALLIPOLI, PRESQU'ÎLE SANGLANTE

L'opération de débarquement est apparemment un succès puisque les troupes britanniques prennent pied sur les cinq plages du cap Helles, parfois assez facilement, ailleurs au prix de lourdes pertes, jusqu'à 60% des hommes engagés. En revanche, plus au nord, le débarquement des Australiens et Néo-zélandais dans le secteur baptisé « Anzac bay », sur d'étroites plages, fermées par des falaises en à-pic tourne au massacre. Du haut des crêtes, un jeune officier turc, Mustapha Kemal, dirige avec efficacité la défense.

Au soir du 25 avril, les alliés tiennent une étroite tête de pont mais les Ottomans ont eu le temps de se ressaisir et d'organiser leurs défenses. En Orient comme en Occident, la guerre s'enterre. Mais, ici les Ottomans ont l'avantage du terrain. Tenant les sommets fermant la presqu'île de Gallipoli, ils profitent d'une position défensive extrêmement favorable. En face, le corps expéditionnaire souffre du manque d'eau, de la chaleur, des maladies, le tout compliqué par la longueur des lignes de communication. L'envoi de renforts ne change rien à la chose. Les offensives menées en mai et juin par les Britanniques et les Français qui disposent alors de quinze divisions dans le secteur sont fort meurtrières et n'amènent aucun succès décisif. Pire encore, la Royal Navy subit des pertes importantes causées par les sous-marins allemands : deux cuirassés, les HMS Majestic et Triumph sont ainsi envoyés par le fond, un troisième étant coulé

2 Sur le détail des opérations, voir Pierre Rigoux, *Les Dardanelles 1915. Une stratégie en échec*, Economica, 2014.

3 Churchill, qui perd dans l'affaire son poste de premier lord de l'Amirauté, considéra que ce retrait était prématuré, les défenseurs ottomans étant alors presque à court de munitions (voir François Bédarida, *Churchill*, Hachette, 2010, p. 140 et sq.

par les Ottomans[4]. Mais, côté turc, la situation n'est guère plus brillante et toutes les offensives menées pour bouter les alliés hors des Dardanelles se soldent par des échecs sanglants! Comme à l'ouest, la guerre industrielle donne l'avantage au défenseur, entraînant l'enlisement du conflit. Pourtant, les états-majors croient encore à la possibilité de débloquer la situation. Par deux fois au mois d'août, le général Hamilton tente de débloquer la situation : le 6 une opération de débarquement plus au nord butte sur la défense solidement établie sur les crêtes ; le 21 une ultime offensive terrestre tourne au fiasco. Désormais, il n'y a d'autre issue pour les alliés que de mettre fin à une bataille dévoreuse d'hommes. A partir du 7 décembre se déroulent les opérations d'évacuation. Elles s'achevèrent un mois plus tard, sans trop de difficultés.

UN BILAN DÉSASTREUX

Au total, 145 000 soldats alliés furent tués, blessés ou capturés durant la bataille des Dardanelles auxquels il convient d'ajouter près de 100 000 malades. Le fiasco est d'autant plus important si l'on se réfère aux objectifs initiaux. Constatant l'échec de l'opération, le roi de Grèce renvoie son premier ministre partisan d'une entrée en guerre du côté des alliés et se cantonne dans une prudente neutralité, contraignant ainsi les troupes alliés qui venaient de débarquer à Salonique à rester l'arme au pied. La Roumanie agit de même. Quant à la Bulgarie, elle rejoint le camp des empires centraux le 5 octobre, entraînant l'effondrement du front serbe.

Il faudra attendre l'automne 1918 pour que l'armée d'Orient, en partie composée des éléments engagés dans les Dardanelles, fasse basculer en quinze jours la situation dans les Balkans, en écrasant la Bulgarie et en menaçant les frontières méridionales de l'Autriche-Hongrie.

Philippe Grandcoing

4 Ces pertes sont toutefois à relativiser, les navires appartenant à la classe des pré-dreadnoughts, alors technologiquement dépassés.

Témoignage



CHRONIQUE REGIONALE

HAUTE-VIENNE

SAINT-YRIEIX.

— **Mort glorieuse.** — Nous apprenons la mort glorieuse de notre sympathique compatriote, M. René Gaudin, ingénieur, sergent au 3e zouaves, cité à l'ordre de l'armée, tué aux Dardanelles alors qu'il entraînait sa section à l'assaut.

M. René Gaudin est le fils de M. Gaudin, qui fut longtemps professeur à notre collège communal et le neveu de notre confrère, M. Henri Marchais, directeur du « Républicain Confolentais ».

Mort glorieuse aux Dardanelles du sergent René Gaudin de Saint-Yrieix-la-Perche. Le Courrier du Centre du 17 novembre 1915, collection de Patrick Faury, remise au Cghml.

René Jules Louis Gaudin, sergent au 2e régiment de marche d'Afrique (selon sa fiche matricule publié sur le site *Mémoires des hommes*), est mort pour la France le 8 mai 1915 aux Dardanelles (Turquie). Il était né à Saint-Yrieix-la-Perche le 15 février 1885, son père étant professeur au collège de la ville.

Enseignant, son père est muté à Mostaganem (Algérie). René Gaudin sera recensé appartenant à la Classe 1905, au recrutement d'Oran.

Son décès a été transcrit le 11 juin 1920 par le tribunal de Mostaganem (Oran).

René Gaudin, ingénieur, mobilisé le 1er août 1914 est mort à 30 ans.

16 soldats limousins disparus au large des Dardanelles

Jean-Claude Frolich

Résumé. Belgique, Artois, Champagne, Alsace, Italie, Serbie, Grèce, Turquie, etc, les zones de combats terrestres sont nombreuses entre 1914 et 1918. Elles s'étendent de la Manche à la Sublime Porte. On en oublierait que la guerre s'est faite aussi sur toutes les mers et que la guerre sous-marine a vu le jour dès 1914. On en retient surtout l'épisode du « Lusitania », ce paquebot britannique en provenance de New-York coulé par un sous-marin allemand.
Mais nombreux aussi furent les soldats disparus en mer Méditerranée lors des transports de troupes vers les Dardanelles suite aux torpillages effectués par les U-Boot (Unterseeboot).
Nous allons évoquer ci-après la dramatique histoire du torpillage de La Provence II, qui a fait plusieurs centaines de victimes, dont pratiquement la moitié du 3e Régiment d'Infanterie Coloniale, qui comportait un certain nombre de Limousins. Ce régiment de « Marsouins » basé à Rochefort-sur-Mer était essentiellement constitué de Charentais et de Vendéens. Après la bataille de la Marne et la bataille de Champagne, au début de 1915, le régiment est appelé à partir pour l'Orient. C'est le 26 février 2016 que va se jouer le drame raconté ci-après.

LE TORPILLAGE DU CROISEUR AUXILIAIRE « LA PROVENCE II ».

Rappel des faits.

C'est sur « *La Provence II* » un paquebot fleuron de la compagnie générale transatlantique qu'une partie du 3e RIC embarque : la 2e compagnie, le 3e bataillon au complet, la CHR (compagnie hors rang) et la 1ère compagnie de mitrailleurs. Réquisitionné dès le début de la guerre pour le transport des troupes, le paquebot « *La Provence* » a été converti en croiseur auxiliaire. A sa mise en service en 1906 pour la ligne Le Havre-NewYork, il est le premier paquebot de la compagnie générale transatlantique équipé de la TSF. Il est alors le plus grand et le plus rapide paquebot français (109 mètres, 21,5 nœuds et 13 752 tonneaux).

Le 23 février 1916 au soir, le navire appareille de Toulon à destination de Salonique avec le chef de corps, le drapeau et près de 2 000 hommes du régiment (l'autre partie du régiment ayant embarqué la veille sur le « *Burdigala* », qui lui, sautera sur une mine le 14 novembre 1916).
C'est au large du cap Matapan (Grèce) dans la mer Ionienne que ce navire effectuera son dernier voyage[1]. Il va être torpillé le 26 février par latitude 36° nord et longitude 21°15 est. Ce jour là, le sous marin allemand U 35 du commandant Lothar von Arnauld de La

1 Lors de sa traversée précédente au début février, ce navire avait déjà fait l'objet d'une attaque sous-marine, mais par une manœuvre brutale et rapide, la torpille avait été évitée (témoignage raconté par un Saint-Juniaud, Henri Dumont, dans une lettre à sa famille)

D'ONTE SES ? n°12, automne-hiver 2015

CERCLE DE GÉNÉALOGIE ET D'HISTOIRE DES MARCHOIS ET DES LIMOUSINS



Le croiseur auxiliaire « La Provence »pendant la guerre. (Collection particulière J. Mazaud)

Périère[2] est en maraude dans les parages. Son message de 4 heures du matin indique : « *Axe Malte-Crète, clair de lune, brumeux puis clair. Vent SO 3. Fait surface. Charge batterie* »

A 14 heures, il aperçoit le navire :

« *Très brumeux. Mer et vent force 4. Grosse houle.*

Sur l'horizon brumeux un très grand vapeur, environ 12 à 15000 tonnes, apparaît en route à l'est. Plongé pour une attaque en immersion. Transport ou croiseur auxiliaire sans pavillon, de couleur grise, 2 cheminées sombres. Attaque en plongée avec toute la puissance. A cause du manque de visibilité et d'une forte houle, la distance est difficile à estimer au moment du tir pour une marge de sécurité de 2000 m. Détonation après 2 minutes et 50 secondes. Coup au but ! Après 7 minutes, observé à nouveau. Le navire présente déjà une forte gîte sur tribord et sa poupe est profondément enfoncée dans l'eau. Dix minutes après le bateau disparaît. Je remarque deux embarcations.[3] »

LOCALISATION DU TORPILLAGE AU LARGE DU CAP MATAPAN

À bord c'est la panique ; le navire dont le commandant avait indiqué qu'il manquait des brassières de sauvetage coule en 17 minutes. Le médecin de bord raconte : « *l'affolement commence environ 5 minutes après le torpillage alors que le bateau est à peine enfoncé à l'arrière et semble immobile et paraît devoir supporter son avarie. Cet affolement demeure silencieux : pas de cris, seulement quelques râles de gens étouffés et étranglés dans la presse des escaliers. Des hommes, frappés de stupeur, immobiles sur le pont, où la plupart très agités se livrent à des actes déraisonnables. Certains s'entassent sur les embarcations, sur le pont, sans essayer de les mettre à la mer, d'autres montent dans les haubans de la mâture ; d'autres encore tirent des coups de revolvers et des coups de fusils en l'air.* »

L'historique du régiment raconte ainsi la fin du naufrage : « *malgré le froid excessif, beaucoup continuent à lutter contre la mort*

2 .Lothard von Arnauld de La Périère (Poznan 1886-Le Bourget 1941), descendant d'une famille originaire du Berry, est un des as de la guerre sous-marine allemande. Nommé vice-amiral en 1939, commandant en 1940 le front de mer des Pays-Bas à Hendaye, il est tué lors du décollage de son avion au Bourget alors qu'il allait prendre de nouvelles fonctions.

3 Extrait du message envoyé par le commandant de l'U35, Lothar von Arnaud de la Perière.



Transport de troupes à l'intérieur de La Provence (photo domaine public)

autour de l'endroit où vient de disparaître à jamais le bateau. Nombreuses sont les embarcations, nombreux sont les hommes accrochés à des planche, à des poutres, à des balles de paille, qui luttent contre la mer, complice inconsciente qui achève le crime du pirate boche. »

Ainsi disparurent en mer environ 1100 personnes.

Plusieurs listes de marins disparus ont été constituées. Une liste du 7 septembre 1916 donne 139 marins victimes puis le Ministère de la Marine communique une liste de 772 victimes de ce torpillage qui est enregistrée à Cherbourg par jugement du Tribunal Civil de Première Instance de la ville en date du 23 août 1917 et retranscrite le 6 septembre 1917 pour constituer l'acte de décès ne 829 qui comporte environ 250 pages. Cet acte indique qu'une seconde liste devra faire l'objet d'un autre envoi lorsque tous les renseignements d'état civil auront pu être réunis, mais elle n'existe pas, sans doute n'a-t-elle pas pu être constituée.

Quant aux chiffres fournis par le 3e RIC, ils indiquent que 7 officiers et 500 hommes environ ont été sauvés.

LISTE DES LIMOUSINS DISPARUS FIGURANT SUR L'ACTE DE CHERBOURG

En l'état actuel de mes connaissances, à la dizaine de Limousins répertoriés dans le jugement de Cherbourg, j'ajouterai un onzième personnage : Aristide Louis Maurice Grall, qui bien que natif de Rochefort figure sur les plaques des « Morts pour la France » de la collégiale de Saint-Junien.

Aumont Louis

Deuxième de la liste des disparus, il est le capitaine commandant la 12e compagnie du 3e bataillon.

Né à Argentat en Corrèze le 16 juillet 1874, il est le fils de Sylvestre Aumont cultivateur au village de Cruiry et de Jeanne Hourtoule cultivatrice. Engagé volontaire en mars 1895, il effectuera toute une carrière militaire dans les régiments coloniaux (zouaves et tirailleurs notamment) qui le mèneront de l'Algérie au Tonkin en passant par la Martinique. Il gravira progressivement les échelons militaires jusqu'à devenir lieutenant en 1895. Il quitte l'armée en 1910 et devient receveur buraliste en Gironde et épouse à Hautefage (19), Honorine Fabre le 28 juin 1910.

Rappelé en août 1914, domicilié à Tonnay-Boutonne (17), il rejoint le 3e RIC.

Extrait de la liste des 772 marins identifiés figurant sur l'acte de décès n° 829

Bourrat Eugène Arthur

128e de la liste, ce soldat de 2e classe est né à Saint-Maurice (23), canton de La-Souterraine le 24 septembre 1884 d'Eugène Bourrat, paveur, et de Rose Simonet. N° 3240 au corps classe 1904 et n°1404 au recrutement de Magnac-Laval. Il épouse le 11 juillet 1914 Victorine Desenfant. Il ne figure sur aucun monument aux morts.

Descubes Georges

260e de la liste, soldat de 2e classe, il est né à Champagnac (87) le 19 avril 1895 de François Descubes et de Jeanne Nadaud. Ce maréchal-ferrant est appelé à l'activité le 8 septembre 1915 et affecté directement au 3e RIC. Il figure sur le monument aux morts de Champagnac-la-Rivière.

Dubois Léonard

276e de la liste, soldat de 2e classe, il est né à Saint-Paul (87) le 26 novembre 1895 de Pierre et de Jeanne Genivet. Cultivateur, il est appélé à l'activité le 8 septembre 1915 et affecté directement au 3e RIC. Il figure sur le monument aux morts de Saint-Paul.

Ducros Jean Baptiste

283e de la liste, soldat de 2e classe, il est né à Saint-Léonard-de-Noblat (87) le 20 mars 1893 de Just Ducros et de Rose Reinier. Il figure sur le monument aux morts de Saint-Léonard-de- Noblat.

Faimtrenie Joseph Paul (ou Faintrenie)

335e de la liste. Né à Auriac (19) le 3 février 1891 de père inconnu et d'Eugénie Faintrenie domiciliée à Rilhac-Xaintrie, ce cultivateur s'engage comme volontaire pour cinq ans en 1909. Après l'infanterie coloniale et un régiment de marche du Maroc, ce soldat de 1ère classe passe en 1913 au 3e RIC. Il figure sur le monument aux morts de Rilhac-Xaintrie.

Grall Aristide Louis Maurice

388e de la liste. Bien que né le 7 août 1890 à Rochefor-sur-Mer (17), je le fais figurer parmi ces disparus limousins car il figure sur les plaques commémoratives de la collégiale de Saint-Junien (87). Le père, Louis Grall est déjà marin, maître timonier, la mère Maria Pourcet est lingère et Rochefortaise. Une fille de ce couple est aussi née à Rochefort en 1891.

Pourquoi figure-t-il sur une plaque commémorative de Saint-Junien ? Son acte de décès l'indique effectivement domicilié en dernier lieu à Saint-Junien. Sans doute avait-il de la famille dans la région et ceux-ci, ou bien des amis, ont participé à la souscription publique lancée pour l'édification d'un monument à la mémoire des « Morts pour la France ».
Outre dans la collégiale de Saint-Junien, le nom de Grall Aristide figure sur le monument aux morts de Rochefort ainsi que sur la stèle commémorative des rugbymen au stade de Rochefort.

Grasset Jean

392e de la liste, soldat de 2e classe il est né à Marval (87) le 28 juillet 1894 de père inconnu et de Marguerite Grasset. Son dernier domicile connu est Angoulême. Il figure sur le livre d'or des pensions de cette ville.

Huchiche Pierre Victor

424e de la liste, soldat de 2e classe, il est né le 28 avril 1885 à Aubusson (23) fils de Victor Huchiche et d'Anne Pelletier, exerçant la profession de tapissier ; époux de Léonie Laurent. Il effectue son service militaire dans le 78e RI. Rappelé en août 1914, il est dirigé sur le 7e RIC puis est affecté au 3e RIC en décembre 1915. Son nom figure sur le monument aux morts d'Aubusson et aussi sur celui de Commentry dans l'Allier

Lautrette François

488e de la liste, soldat de 2e classe, il est né à Chalus (87) le 5 août 1895 de Pierre Lautrette et de Jeanne Gay.Tailleur d'habits, il est affecté au 3e RIC le 17 décembre 1914.

Il figure sur le monument aux morts de Châlus.

Lavaud Léonard

489e de la liste, caporal, il est né à Sainte-Anne-Saint-Priest (87) le 8 novembre 1895 de Pierre et de Marie Broussat, domicilié en dernier lieu à Eymoutiers (87). Maçon de profession, il est appelé le 17 décembre 1914 et est affecté directement au 3e RIC. Son degré d'instruction 3 lui permettra de passer rapidement caporal. Il figure sur le monument aux morts d'Eymoutiers.

Autres Limousins disparus figurant sur le site Gen Web

En dehors de cette liste de 772 personnes enregistrées à Cherbourg, nous avons aussi retrouvé sur le site internet Gen Web six autres Limousins disparus au cours de ce drame.

Demars Jean Baptiste

Né le 24 juin 1895 à Nieul (87), il est fils de François Demars et d'Hélène Madeleine Lamarche. Il est appelé au corps le 8 septembre 1915 et est affecté directement au 3e RIC. Il figure sur le livre d'or de Limoges où son acte de décès a été transmis.

Juglard Charles Alphonse

Né le 17 septembre 1895 à Beynat (19), fils de François Léon Juglard cafetier âgé de 26 ans et de Marie Marbot. Couvreur de son métier, il est incorporé le 17 décembre 1914 au 3e RIC et nommé caporal en septembre 1915. Son nom figure sur le monument aux morts de Beynat

Laborde Louis

Né le 20 janvier 1895 à Cublac (19), fils de Jean Laborde métayer âgé de 51 ans et de Anne Buisson. Couvreur aussi, comme Juglard, il est incorporé le 17 décembre 1914. Son nom figure sur le monument aux morts de Cublac.

Jouannet Georges, Eugène, Louis

Né le 11 octobre 1883 à Vareilles (23), il est fils de Noël Antoine Jouannet, maçon et de Marie Cécile Jollivet couturière. Menuisier de son état, il effectue son service militaire de 1904 à 1907 dans la 12e section de commis ouvriers. Rappelé à l'activité en août 1914, il passe dans l'infanterie coloniale au 3e RIC en novembre 1915. Son nom figure sur le monument aux morts de Vareilles.

Rol Pierre

Domicilié à Donzenac, il est né à Sainte-Féréole (19) le 1er décembre 1883, fils de Jean Rol cultivateur demeurant à Pujol et de Marie Bausse cultivatrice. Il figure sur le monument aux morts de Donzenac et sur le livre d'or de la commune.

Cela nous amène donc à ce jour à un total de 16 Limousins répertoriés disparus au cours de ce torpillage. Si par ailleurs vous en connaissez d'autres, n'hésitez pas à nous en faire part.

Jean-Claude Frolich

Références :

SGA mémoire des hommes
JMO du 3e RIC

Etat civil de Cherbourg-Octeville (Actes de décès des 772 victimes du naufrage Ne 829.)

Historique du 3e RIC pendant la guerre 1914-1918.
Imprimerie Norbertine. Rochefort-sur-Mer.1920. (Gallica BnF)

Mémorial GenWeb

La Grande Guerre du xxe siècle.
Mensuel de février 1917. Pages 208 à 222.
(Gallica BnF)

Wikipédia : *Lothard von Arnauld de la Périère*
Site Forum 14-18.
Pages d'Histoire : marine.

LIMOUSIN
à Paris

LA MAISON DU LIMOUSIN
L'ambassade du Limousin à Paris

UN CENTRE D'AFFAIRES
location de salles de 2 à 50 personnes,
à partir de 50€HT

UN SHOW-ROOM
pour les entreprises du territoire

LE RÉSEAU
des Ambassadeurs du Limousin à Paris





UNE BOUTIQUE
Savoir-faire, épicerie fine et librairie

DES ÉVÈNEMENTS
et des rencontres professionnelles

LA MAISON DU LIMOUSIN
30 rue de Caumartin 75009 Paris
Tel : 01 40 07 04 67 • contact@maisondulimousin.com
Ouvert du lundi au vendredi 9h-18h30 - le samedi 14h-18h
retrouvez tout le Limousin à Paris sur : www.maisondulimousin.com

LA MAISON DU LIMOUSIN

Témoignage
La permission

Lettres de Sylvain Caudoin 138e RI à sa femme Mélanie[1]

Le 27 octobre 1915
Deux mots pour te dire que nous allons peut être partir ce soir, le régiment doit être relevé pour aller au repos, mais je t'assure qu'il va y en avoir de moins, puisque nous avons attaqué et il y a eu beaucoup de mal….

Le 29 octobre 1915 …
Sylvain Caudoin est blessé à la jambe..
La santé est toujours bonne et je vais te dire que maintenant ma jambe va bien mieux, elle est presque guréie, mais je t'assure qu'elle m'a fait bien souffrir… Je vais te dire que maintenant nous sommes au repos…

le 7 novembre 1915
…Je ne compte pas partir ce mois encore, mais quand ils vont revenir je vais demander au capitaine quand je dois partir. J'aurais bien voulu voir « Garletin », mais je crois qu'il est malade et il a été évacué. Lui il aurait pu dire à mon capitaine… et des fois me faire partir mais ce qu'il y a d'ennuyeux c'est qu'ils ne viennent pas souvent au repos avec nous… Mais je vais tacher de le voir s'il est revenu mais, toi, ou ton père, si vous le voyez au pays des fois s'il allait en convalescence tu pourrais lui dire qu'il cause pout moi à mon capitaine et lui dire que je suis depuis longtemps sur le front, que je suis parti depuis le 3 septembre de Bellac ou à ceux de Chassagnat, lui dire qu'il cause pour moi à mon capitaine pour me faire avoir ma permission…

le 8 novembre 1915..
… pour les permissions il en part toujours quelques uns,mais je ne sais plus comment ça marche, il n'y a plus rein a y comprendre, et je vois qu'il faut se payer de culot aussitôt qu'ils vont être revenu, je vais demandé et je vais taché de voir Garletin, lui pourrait me faire partir et des fois s'il était au pays comme il a été malade, il pourrait aller passer quelques jours là-bas alors tu pourrais le dire à ton père qu'il cause pour moi et y a que comme ça que je pourrait arriver et j'ai bien une dizaine de paquets de tabac qui m'embarrasse, je les emporterai, même ton père pourrait lui écrire et lui dire qu'il fasse son possible et que je suis parti des premiers détachements de Bellac et lui dire que je voulais le voir , mais comme nous n'allons pas au repos ensemble, ce n'est pas facile ma chère petite Mélanie en t'embrassant de tout cœur ainsi que la petite …

Le 14 novembre 1915
… je n'ai pas encore pu voir personne de connaissance et je n'ai pas encore vu notre capitaine pour lui demander quand il pense me faire partir, je vais tacher de le voir avant qu'il reparte…

le 15 novembre 1915
J'ai demandé ma permission à mon capitaine et il m'a répondu qu'il fallait que j'attende mon tour, donc ce n'est pas la peine que tu te déranges ça n'avancera à rien il me laisserait pas partir. Demain il en part un de ma section… Enfin je pense que ça viendra quand même…

Le 22 novembre 1915
je viens de recevoir la triste nouvelle que ta grand-mère ne va pas mieux, mais que veux tu (…)tu comprends bien qu'il fallait s'y attendre, à son âge !
On est plus jeune, ce n'est pas la peine de te faire du mauvais sang vaut autant le prendre à la bonne puisque notre tour viendra et nous ne viendrons même pas à son âge…

Le 24 novembre 1915
tu m'apprends la triste nouvelle que ta grand-mère est morte, ce n'est pas la peine de se faire du mauvais sang et surtout qu'elle était vielle, elle a bien fait son temps. Je t'assure qu'il y en meurt ici tous les jours que c'est bien plus malheureux des hommes tout jeunes et de bien tristes morts…

Le 25 novembre 1915
Je vais te dire que l'on parle toujours de partir d'ici, mais l'on ne sait pas quand. Maintenant je vais te dire que Cheminaud part ce soir en permission et mon tour sera vers le 10 du

1 Extrait du dossier Conchon, Mme Sauvaget, déposé au Cghml 2014.

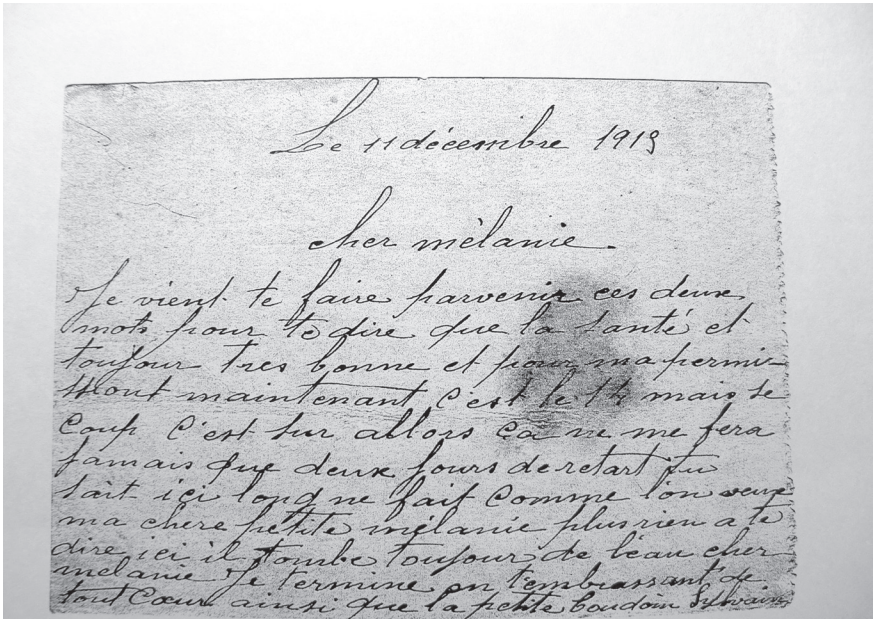
Le 11 décembre 1915

Cher mélanie

Je vient te faire parvenir ces deux mots pour te dire que la santé et toujour tres bonne et pour ma permission Mont maintenant c'est le 14 mais ce coup c'est sur allors ça ne me fera jamais que deux jours de retart tu sait ici lon ne fait comme lon veut ma chere petite mélanie plus rien a te dire ici il tombe toujour de beau cher mélanie je termine en t'embrassant de tout Cœur ainsi que la petite Caudoin Sylvain

Lettre de Sylvain Caudoin à sa femme Mélanie du 11 décembre 1915. coll. privée.

mois prochains, mais pas avant…

Le 2 décembre 1915
Ma chère Mélanie… Tu me dis que tu voudrais payer ceux du mas barbu, mais attend que j'ai ma permission et nous parlerons de ça, je pense pas que ce sera bien long maintenant. Hier il devait en partir, mais il y en a pas parti… Je ne sais pas encore qu'est ce qu'il y a ?

Le 4 décembre 1915
J'ai demandé quand je partais on 'a dit qu'il y en a encore quatre à partir avant moi, alors tu vois que ça ne sera pas long et encore il devait en partir deux le 1er, mais ils ne sont pas partis, et aujourd'hui il doit en partir encore deux et s'ils pouvaient partir il y en aurait plus que deux…

Le 5 décembre 1915
… Je vais te dire que pour ma permission c'est encore changé. Aujourd'hui on nous a lu au rapport (les noms de)ceux qui doivent partir : moi c'est le 12, si ce n'est pas encore changé mais dans tous les cas, ils ne peuvent pas beaucoup me repousser parce qu'il n'y en a plus beaucoup à partir…

Le 7 décembre 1915
Je suis toujours à Louz et pour ma permission c'est toujours pour le 12, il y a rien de changé et je ne pense pas qu'elle me soit repoussée maintenant. Alors tu vois ça ne sera pas long mais je t'assure que je voudrais bien que ça soit arrivé ça ne passe pas encore aussi vite que je voudrais…

Le 8 décembre 1915
Pour ma permission c'est toujours pour le 12, mais je le trouve bien long, je voudrais bien que ce soit arrivé, enfin il faut donc prendre patience ma chère petite femme…

Le 10 décembre 1915
Je t'assure que je suis bien content maintenant ma chère petite femme, je vais te dire que je ne part pas le 12 c'est le 14 mais là c'est sur, je viens de me renseigner c'est moi qui part le dernier de mon détachement et il ne peut pas en partir d'autres détachements qui sont venus après, ils ne partiront pas avant moi…

Le 11 décembre 1915
Pour ma permission maintenant c'est le 14 mais ce coup c'est sur… Alors ça ne fera jamais que deux jours de retard tu sais ici l'on ne fait pas comme on veut….

Sylvain Caudoin est effectivement parti en permission le 14 décembre 1915. Dès le 25 il reprenait la plume pour rassurer sa c*hère Mélanie sur l'état de sa santé, toujours très bonne…*
Soldat au 138e régiment d'infanterie, il est mort pour la France le 27 mai 1916 à Bras-sur-Meuse près de Verdun lors d'un *violent tire d'artillerie lourde* [2]

2 Voir *D'Onte ses Mémoire de guerre des Limousins* N° 10 automne-hiver 2014 page 30

CINQUIÉME CHAPITRE

Monuments aux morts



Le monument 1914-1918

Les enfants de Bellegarde-en-Marche (23) morts pour la France

Michel Sémentery

LA COMMUNE DE BELLEGARDE-EN-MARCHE :

Bastide fondée vers 1230/1240, elle était une seigneurie appartenant directement au roi de France et dépendant de la paroisse de Saint-Silvain. En 1790, la paroisse donne naissance à deux communes distinctes : Bellegarde (qui devient en Marche le 9 septembre 1892) et Saint-Silvain-Bellegarde. Chef-lieu de canton, Bellegarde-en-Marche comptait au recensement de 1901 : 204 ménages, 189 maisons et 578 habitants. Le monument aux morts qui a coûté 11 300 francs, est inauguré le 11 novembre 1924 et affiche 21 noms.

Le monument aux morts en 1925 (Collection particulière)

1 Georges-Domet-Amable BARDET

Soldat de 2e classe au 2e régiment de zouaves- matricule 1038 au bureau de recrutement de Guéret – classe 1900
Né le 2 janvier 1880 à Bellegarde
Fils de Jean-Baptiste, huissier et de Marie MAZETIER
Grand-parents paternels : Antoine BARDET – Marie COURTEIX
Grand-parents maternels : Toussaint MAZETIER – Françoise CHASSAGNE
Sans alliance
A la fin de ses études de droit, il est nommé le 30 janvier 1911, juge de paix en Algérie, à La Calle puis à Fronda
Disparu le 12 mai 1915 au niveau de la cote 104 à Neuville-Saint-Vaast (Pas-de-Calais). Mort pour la France
Retranscription de son décès le 18 mars 1921 sur les registres d'état-civil de Fronda (Département d'Oran).

2 Jean-Baptiste-Eugène BOURDALA

Soldat de 2e classe au 321e régiment d'infanterie – matricule 948 au bureau de recrutement de Guéret – classe 1904
Né le 20 mai 1884 à Bellegarde
Fils de Pierre-Joseph, gendarme à cheval, originaire des Landes et de Marie-Eugénie BEAUREGARD
Grand-parents paternels : Jean BOURDALA – Anne DUPUECH
Grand-parents maternels : Jean BEAUREGAED – Marie-Silvaine GOMET
Sans alliance
Habite à Rodez puis à Capdenac-Gare (Aveyron)
Combat en Alsace puis à Puiseux,tué à l'ennemi le 20 septembre 1914 à la ferme de Confrecourt, commune de Nouvion-en-Vineux (Aisne) lors de la contre-offensive française repoussant les Allemands sur la rivière de l'Aisne
Retranscription de son décès le 18 janvier 1922 sur les registres d'état-civil de Capdenac-Gare (Aveyron)

3 Louis-Victor BOURDIER

Soldat de 2e classe au 342e régiment d'infanterie – matricule 1666 au bureau de recrutement de Guéret – classe 1901
Né le 1er décembre 1881 à Bellegarde
Fils de François-Clément, maçon et de Marie RUCHON

Grand-parents maternels : Gilbert RUCHON – Anne ROULLET
Allié à Saint-Pardoux d'Arnet le 14 novembre 1911 à Marie-Adeline MARTIN.
Travailleur migrant, il se fixe à son mariage à Saint-Pardoux d'Arnet.
Dispensé de service pour cause de faiblesse, il est cependant incorporé le 9 novembre 1914 et muté le 22 mars 1915 au 342e régiment d'infanterie, il combat à Perthes-les-Hurlus, à Taluire puis à Verdun, tué à l'ennemi le 24 avril 1916 dans le secteur de Fleury-Thiaumont (Meuse).
Inhumé à la nécropole national de Douaumont – Tombe 4109.
Retranscription de son décès le 18 janvier 1917 sur les registre d'état-civil de Saint Pardoux d'Arnet.

4 Michel-Eugène-Albert-Léonce dit Emmanuel CHEVALIER

Soldat de 1re classe au 162e régiment d'infanterie – matricule 1028 au bureau de recrutement de Guéret – classe 1902
Né le 29 septembre 1882 à Bellegarde.
Fils de François, menuisier et de Jeanne DEPLAINE.
Grand-parents paternels : Jean-Baptiste CHEVALIER, maçon – Marie SIDOUX
Allié à Champagnat le 5 janvier 1909 à Marie-Joséphe GUERAUD.
Mobilisé le 1er août 1914 au 162e régiment d'infanterie, il combat à la bataille de la Marne,en Argonne, en Champagne puis à Verdun. Il est blessé sur la cote du Bras-Louvent le 18 mars 1916 et décède le même jour de ses blessure à l'ambulance 913 installée au château de Baleycourt à Verdun.
Mort pour la France.
Inhumé à la métropole nationale de Challancourt – tombe 238.
Retranscription de son décès le 12 juillet 1916 sur les registres d'état-civil du XIIème arrondissement de Paris.

5 André-Raoul COURIOL

Soldat de 2e classe à la 1re compagnie du 11e régiment d'infanterie – matricule 1000 au bureau de recrutement de Guéret – classe 1915.
Né le 4 février 1895 à Mautes. Fils de Jean, cultivateur, originaire d'Aubusson et de Marie JALICON
Grand-parents paternels : Michel COURIOL – Marie MATHIVET.
Grand-parents maternels : François JALICON – Jeanne SERRIER.
Sans alliance.
Mobilisé le 19 décembre 1914, il est incorporé successivement au 9e régiment d'infanterie, au 88e régiment d'infanterie puis le 14 septembre 1915 au 11e régiment d'infanterie avec lequel il participe aux combats en Argonne puis à la bataille d'Arras. Blessé le 16 mai 1915, il est tué à l'ennemi le 18 octobre 1915 dans la région d'Arras.
Inhumé dans la nécropole national de Notre-Dame-de-Lorette- Carré 92- Rang 5-Tombe 18803.
Retranscription de son décès le 17 février 1916 sur les registres d'état-civil de Bellegarde en Marche.

6 Pierre-Alexis-Jean-Marie COUTURIER

Soldat de 2e classe au 418e régiment d'infanterie – matricule 1338 au bureau de recrutement de Guéret – classe 1899.
Né le 18 juillet 1879 à La Serre-Bussière-Vieille (La Villette).
Fils de Louis, maçon et de Marie-Catherine CROUZOL.
Grand-parents paternels : André COUTURIER – Marie GIRON.
Grand-parents maternels : Gilbert CROUZOL – Jeanne FOUGEROLLE.
Allié à Lupersat le 26 septembre 1909 à Marie-Clément AUBERT.
Sabotier, il s'installe à Bellegarde, réformé en 1902 pour faiblesse, il est incorporé le 15 janvier 1915 au 43e régiment d'infanterie puis le 4 octobre 1915 au 418e régiment d'infanterie. Il combat successivement à Ypres, en Artois, à Verdun, au chemin des Dames. Il est tué à l'ennemi le 30 octobre 1918 à Audigny (Aisne) lors de l'offensive pour reprendre la ville de Guise. Son régiment est mis au repos le lendemain 31 octobre !
Retranscription de son décès le 5 octobre 1919 sur les registres d'état-civil de Bellegarde-en-Marche.


Le monument aux morts de Bellarge-en-Marche.
CP ancienne M.S.

7 Louis-Jean-Bapiste-Joseph DIGAUD

Sous-lieutenant au 4e régiment de Cuirassiers – matricule 1326 au bureau de recensement de Guéret – classe 1911
Né le 17 septembre 1891 à Bellegarde
Fils de Jean-Baptiste, boulanger et de Marie-Eléonore LABUSSIERE
Grand-parents paternels : Jean-Baptiste DIGAUD – Anne GOUTEYRAT
Sans alliance
Engagé volontaire le 5 novembre 1909 puis réengagé en novembre 1914, il est incorporé au 4e régiment de Cuirassier où il est nommé brigadier le 31 mai 1911, maréchal des logis le 22 juillet 1913, muté au 4e régiment de cuirassiers le 4 juin 1915, il est promu adjudant le 31 août 1915 et sous-lieutenant le 15 juillet 1917. Il combat successivement sur l'Ourq, en Champagne, en Argonne puis sur le front de la Somme. Blessé, le 24 mars 1918 lors de l'attaque allemande contre de la ferme de Confrecourt à Nouveron-Vinge, il ne peut pas être évacué, il est recueilli par les Allemands et décède le 24 mars 1918 dans une ambulance allemande à Guyancourt (Aisne). *Croix de Guerre.*
Retranscription de son décès le 26 octobre 1921 sur les registre d'état-civil de Bellegarde en Marche

8 Jules-Alexandre FRANC

Soldat de 2e classe au 152e régiment d'infanterie – matricule 1367 au bureau de recrutement de Guéret – classe 1912
Né le 14 février 1892 à Bellegarde
Fils d'Augustine FRANC
Grand-parents maternels : Michel FRANC – Marie LEBEL
Cimentier. Sans alliance
Mobilisé le 30 novembre 1914 au 152e régiment d'infanterie, il combat dans les Vosges et à partir du 19 janvier 1915 sur l'Hartmannswikkerkopf (le vieil Armannd), il est tué avec six cents de ses camarades le 22 décembre 1915 lors de l'attaque allemande pour reprendre le col d'Hirtzenstein
Mort pour la France
Retranscription de son décès sur les registres d'état-civil de Bellegarde en Marche le 1er janvier 1921

9 Clément-Pierre-Gustave GIRAUD

Soldat de 2e classe au 298e régiment d'infanterie – matricule 1323 au bureau de recrutement de Guéret – classe 1911
Né le 6 mai 1891 à Belfort
Fils de Gilbert, maçon et de Juliette-Angélique PARROT
Grand-parents paternels : François GIRAUD – Marie DUTHEIL
Grand-parents maternels : André PARROT – Marie BELLAT
Sans alliance
Sous les drapeaux depuis le 1er octobre 1912, il sert successivement aux 402e, 111e, 30e puis à partir du 12 juillet 1917 au 298e régiment d'infanterie et combat à Verdun, au chemin des Dames, à la Ferté-Milon puis à partir du 12 octobre 1918, tireur d'élite, il participe à la libération de la Belgique, il est tué à l'ennemi à Marchelen dans la région de Ham le 22 octobre 1918.
Mort pour la France – *Croix de guerre*
Retranscription de son décès sur les registres d'état-civil de Bellegarde en Marche le 15 janvier 1920

10 Marien-Louis GIRAUD

Soldat de 2e classe au 90e régiment d'infanterie – matricule 1330 au bureau de recrutement de Guéret – classe 1917
Né le 12 juin 1897 à Bellegarde en Marche
Fils de Gilbert, maçon et de Joséphine GALLAND, journalière
Demi-frère du précédent – sans alliance
Grand-parents paternels : François GIRAUD

– Marie DUTHEIL
Grand-mère maternelle : Marie-Anne GALLAND.
Cimentier. Incorporé le 9 janvier 1916 au 90e régiment d'infanterie, il combat à Verdun, dans la Somme et en Champagne. Il est tué le 19 juillet 1918 dans les bois du Chevalier (Meuse) pendant la contre-offensive française
Mort pour la France
Retranscription de son décès sur les registres d'état-civil de Bellegarde en Marche le 28 novembre 1918

11 Jean-Baptiste GUILLOT

Soldat de 2e classe au 143e régiment d'infanterie – matricule 289 au 3e bureau de recrutement de la Seine – classe 1914
Né le 9 août 1894 à Bellegarde-en-Marche
Fils de Sébastien, maçon et de Anne-Marie GOLBERY
Grand-mère paternelle : Françoise GUILLOT
Grand-parents maternels : Jean-Louis GOLBERY, facteur rural – Marie-Adèle DAUMAS
Allié à La Rochelle (Charente-Maritime) le 15 juillet 1913 à Albertine ALLEMAND
Incorporé le 3 août 1914 au 25e régiment d'infanterie puis au 14e régiment d'infanterie, il combat sur la Meuse, en Belgique, participe à la bataille de Guise puis sert en Champagne. Il est tué pour la France le 27 septembre 1915 à la cote 180 de la colline dite La main de Massiges située aux environs de Valmy (Meuse)
Retranscription de son décès sur les registres d'état-civil du IVème arrondissement de Paris le 28 juin 1918

12 Antoine-Noël JALICON

Soldat de 2e classe au 81e régiment d'artillerie lourde – matricule 1112 au bureau de recrutement de Guéret – classe 1902
Né le 25 décembre 1882 à Saint Maixant
Fils d'Antoine, domestique et de Annette MARIOTON
Grand-parents paternels : François JALICON – Jeanne PERIER
Grand-mère maternelle : Anne MARIOTON
Allié à Bellegarde-en-Marche le 25 février 1912 à Elisabeth-Marie-Valérie LUZIER
Cultivateur
Mobilisé le 1er août 1914, il est incorporé au 1er régiment d'artillerie à pied à Briançon puis le 1er décembre 1915 au 81e régiment d'artillerie lourde où il sert comme canonnier servant et combat dans l'Aisne et dans la Marne. Malade, il est évacué le 2 octobre 1918 sur l'hôpital mixte de Gien (Loiret) où il meurt pour la France le 13 octobre 1918.
Retranscription de son décès sur les registres d'état-civil de Bellegarde-en-Marche le 30 mars 1919.

13 Léon-Louis-Frédéric JARLES

Sergent au 102e bataillon de chasseurs à Pied – matricule 1494 au bureau de recrutement du 13e arrondissement de Paris – classe 1915
Né le 29 juillet 1895 à Bellegarde-en-Marche
Fils de Louis-Joseph, employé de commerce et de Françoise-Emilie-Léonie PIQUIOT
Grand-parents paternels : Léonard JALICON – Anne BENETON
Grand-parents maternels : Pierre-Léonard PIQUIOT – Marie-Madeleine SEMENTERY
Sans alliance
Mobilisé au début de 1915, il est incorporé au 102e bataillon de chasseurs à pied nouvellement crée, il combat en Champagne, en Alsace puis à partir du 26 septembre 1916 à Verdun. Blessé le 27 septembre devant Fleury-sous-Douaumont, il est évacué sur l'ambulance 4/54 basée à Landrecourt (Meuse) où il décède le 28 septembre 1916.
Retranscription de son décès sur les registres d'état-civil du XIXe arrondissement de Paris le 3 février 1917.

14 Paul-René de MARMIER

Adjudant-pilote à l'escadrille F205 du 3e groupe d'aviation – matricule 1384 au bureau de recrutement de Guéret – classe 1913.
Né le 8 septembre 1893 à Belfort.
Fils de François-Raynald-Etienne de MARMIER, officier et de Marie-Adèle PICAUD
Grand-parents paternels : Raynald-Philippe de MARMIER, 3e duc de MARMIER –

Marguerite-Renée-Xavière de MOUSTIER.
Grand-parents maternels : Pierre PICAUD, maçon – Adèle-Constance TABARD.
Ingénieur des Arts et Métiers (Cluny)
Sans alliance. Appelé sous les drapeaux le 29 novembre 1913, il est affecté au 1er puis au 3e groupe d'aviation, corps militaire tout nouvellement crée. Du 3 août 1914 au 20 novembre 1916, il participe à de nombreuses missions de reconnaissance et de bombardement sur le front avec l'escadrille F205, il est nommé adjudant le 1er octobre 1916. Le 20 novembre 1916 au retour d'une mission, en phase atterrissage à Morlancourt (Somme), son avion Newport 27 entre en colision avec un appareil FARMAN 42. Il décède dans l'accident. **Mort pour la France.** *Médaille militaire*
Retranscription de son décès sur les registres d'état-civil de Bellegarde en Marche 1er mai 1917.

15 Georges-Jean-François MIRANDE

Maréchal des logis au 250e régiment d'artillerie – matricule 1028 au bureau de recrutement de Guéret - classe 1915.
Né le 6 février 1895 à La Rochelle.
Fils d'Antoine, gendarme et de Marie-Elise CHAVET.
Sans alliance. Etudiant. Engagé volontaire pour la durée de la guerre le 5 décembre 1914, il est incorporé au 53e régiment d'infanterie puis affecté au 250e régiment d'artillerie. Il combat en Champagne, en Artois puis à Verdun. Il disparaît à l'est de la crête de Beaumont à Verdun pendant une attaque allemande le 26 août 1917. Son décès est fixé à cette date – *Croix de Guerre*
Retranscription de son décès sur les registres d'état-civil de Bellegarde en Marche le 27 octobre 1921

16 Pierre-Emile-Eugène MOURLON

Soldat de 2e classe au 281e régiment d'infanterie – matricule 1025 au bureau de recrutement de Guéret – classe 1915.
Né le 2 septembre 1895 à Bellegarde en Marche.
Fils de Jean-Baptiste-Emile, cultivateur et de Joséphine-Françoise DENHAUT.
Grand-parents paternels : Antoine MOURLON – Françoise-Amélie COUTURIER.
Grand-parents maternels : Jean DENHAUT – Marie-Françoise MASFRAND.
Sans alliance. Cultivateur.
Incorporé le 17 décembre 1914 au 95e régiment d'infanterie puis le 14 mars 1915 au 281e régiment d'infanterie, il combat en Artois puis de février 1916 en Belgique, il est tué à l'ennemi le 29 février 1916 à Boesinghe. **Mort pour la France**
Retranscription de son décès sur les registres d'état-civil de Bellegarde-en-Marchele 25 avril 1916.

17 Jean-Joseph PAROT

Lieutenant au 121e régiment d'infanterie – matricule 50 au bureau de recrutement de Dijon – classe 1896
Né le 8 décembre 1876 à Champagnat. Fils de François, colon et de Félicitée CLUZET
Grand-parents paternels : Jean PAROT – Marie TARRIER
Grand-parents maternels : Gilbert CLUZET – Jeanne MALLET
Allié à Bellegarde-en-Marche le 6 mai 1911 à Eugénie-Marie-Louise TAVERNE
Militaire de carrière.
Engagé volontaire en 1901, il se réengage en 1907 puis en 1912, adjudant-chef, il est nommé lieutenant le 24 janvier 1915. Il combat en Lorraine, en Flandres puis à Verdun, il y est tué à l'ennemi ,le 16 mars 1916 lors du bombardement de la tranchée qu'il commandait à Bethincourt.
Légion d'honneur à titre posthume le 31 mai 1920.
Retranscription de son décès sur les registres d'état-civil de Bellegarde en Marche le 22 juin 1920

18 Georges RATIER

Il est inconnu sous cette identité dans le fichier des « **Morts pour la France** ». Il doit certainement s'agir en fait de Gaston-Marc RATIER
Brigadier au 34e régiment d'Artillerie de Campagne – matricule 1264 au bureau de recrutement de Guéret – classe 1912.
Né le 3 septembre 1892 à Saint-Nigremont.
Fils de Léonard, peintre en bâtiment et de Léontine-Françoise DEZECURES, institutrice.

Diamantaire. Mobilisé le 9 septembre 1915, il sert en Picardie, à Verdun et dans l'Aisne. Il décède d'une double pneumonie le 22 novembre 1918 à l'ambulance 10/14, basée à Guise (Aisne)
Retranscription de son décès sur le registre d'état-civil de Saint Georges-Nigremont le 28 septembre 1919.

19 Jean-Baptiste-Marc-Hyppolithe RENARD

Médecin aide-major matricule 1182 au bureau de recrutement de Guéret classe 1908. Né le 16 juillet 1888 à Bellegarde.
Fils de Octave-Marc, agent voyer et de Marie-Louise-Augusta DELAREBEYRETTE.
Grand-parents paternels : Jean-Baptiste RENARD – Marie CHAPUT.
Grand-parents maternels : Sylvain-Christophe DELAREBEYRETTE – Marie-Caroline MARCHAND.
Sans alliance.
Etudiant en médecine.
Incorporé le 10 octobre 1913 au 78e régiment d'infanterie, il est nommé médecin auxiliaire du 307e régiment d'infanterie qui combat dans la région du Quesnoy puis sur le front de Somme. Le 15 août 1916, il est nommé à l'ambulance 246 comme chef d'équipe chirurgical. Atteint par la grippe espagnole, il est hospitalisé à l'hôpital militaire de Nancy où il décède le 5 décembre 1918.
Retranscription de son décès sur les registres d'état-civil de Bellegarde-en-Marche le 15 janvier 1920.

20 François-Octave TAILLANDIER

Soldat au 321e régiment d'infanterie – Matricule 1091 au bureau de recrutement de Guéret – classe 1900.
Né le 9 février 1880 à Saint-Etienne-au-Clos (Corrèze).
Fils de Jean, employé du chemin de fer et de Marie MOURLON.
Maçon. Allié à Steinerbugg (Suisse) le 19 octobre 1907 à Jeannette MONDRET.
Mobilisé le 12 août 1914 et incorporé au 321e régiment d'infanterie, il participe à la bataille de Mulhouse puis à celle de la Marne avant de combattre dans l'Aisne. Il est tué à l'ennemi le 5 octobre 1914 à Berry-Rivière (Aisne). **Mort pour la France.**
Retranscription de son décès sur les registres d'état-civil de Méry (Savoie) le 24 février 1916

21 René-Joseph-Martial TERRIOU

Lieutenant au 78e régiment d'infanterie – Matricule 964 au bureau de recrutement de Guéret – classe 1906.
Né le 17 juillet 1886 à Aubusson.
Fils de Léonard, vérificateur des poids et mesure et de Anne-Constance JAMOT, institutrice. Licencié en droit.
Sans alliance.
Incorporé au 78e régiment d'infanterie, il combat sur la Marne, en Artois, à Verdun, en Champagne. Début 1918, le régiment part soutenir les troupes italiennes en difficulté et se bat à Pederobla sur la rivière Piavé. Il est blessé à Altepiano et transporté à l'ambulance 1/12 basée à Conco (Italie) où décède le 6 septembre 1918.
Croix de Guerre – Chevalier de la Légion d'Honneur à titre posthume le 11 septembre 1919 – **Mort pour la France**
Retranscription de son décès sur les registres de Mauriac (Cantal) le 17 juin 1920.

Sources

Archives départementales de la Creuse
Registres d'état-civil des communes citées
Registres des matricules

Archives municipales de Bellegarde-en-Marche
Registres de délibérations 1919-1924

Service historique de la Défense
Journaux de marche des régiments cités

Sites :
Mémoires des Hommes
LEONORE
Bigenet
Cghml
Francewebmémorial
Généanet

Le monument 1914-1918

Les enfants de Magnac-Laval (87) morts pour la France

Marcel Blondet

MAGNAC-LAVAL et la guerre en 1915

La ville de Magnac-Laval, fief des Montmorency-Laval a en 1664, une importance attestée par la construction d'un séminaire de Sulpiciens qui deviendra le « Collège » où Joseph Henri Normand, maire de Magnac pendant la guerre de 1870, obtient sont diplôme de bachelier.

A partir de 1873, le Vieux collège est fermé et offert au ministre de la guerre pour établir un casernement. En janvier 1874 jusqu'en 1890, le régiment 138e de ligne caserné à Limoges ainsi que le 338e s'installent à Magnac-Laval.

La municipalité achète en 1875, un terrain au comte de Couronnel, conseiller général du canton, afin d'y construire une nouvelle caserne.
Le nombre d'habitants est de 3833 au recensement de la citée en 1911.
En 1915, le maire de Magnac-Laval est Roger Dubrac (1913 à 1919).

La nouvelle Caserne

La nouvelle Caserne regroupe en 1914 trois régiments : le 138e R.I. le 338e R.I.R. et le 90e R.I.T.
En 1915, la guerre de position succéda à la guerre de mouvement.
En effet, en 1914 la consommation des munitions avait dépassé toutes les prévisions et les tubes d'artillerie étaient usés.
Le Commandement dut ajourner les opérations de grande envergure tant que les stocks ne furent reconstitués. Cependant les fronts ne restèrent pas immobiles, telle l'offensive d'Artois menée par le Maréchal Foch.
Le 138e RI, (3e bataillon de Bellac) a perdu 710 soldats pendant la guerre. En 1915, les combats sont en Wôevre et à partir de juillet, c'est l'offensive d'Artois.
Les opérations militaires du 338e RIR en 1915 sont situées en Somme. Le régiment a perdu pendant la guerre 1497 militaires.
Le 28 août 1914 à la bataille de Bapaume, 600 soldats du recrutement de Magnac-Laval furent tués dont le sergent Charles Guingouin. Il est inhumé avec ses camarades dans *La Grande Tombe de l'Ossuaire du Transloy*.
A cette époque, Georges Guingouin, fils de Charles, né en 1913 à Magnac-Laval, Compagnon de la Libération, vivait au collège où sa mère était directrice de l'école maternelle.

Le 90e RIT a perdu pendant la guerre 316 soldats et les opérations sont situées en 1915 au Pas de Calais et en Belgique.
On peut conclure au regard des campagnes menées par tous les régiments dont les militaires étaient du recrutement de Magnac-Laval, sont en 1915, morts pour la France dans les départements suivants : le Pas-de-Calais, la Marne, la Meuse, la Meurthe et Moselle.
En 2014, la ville de Magnac-Laval dont le maire est Jean-Bernard Jarry a célébré le centenaire de la déclaration de la guerre 1914-1918.
Afin de rendre hommage à ces soldats, un spectacle son et lumière, organisé à la caserne, le 22 septembre 2014 par *Magnac Animation* et *la Fresque historique Bridiers*



La nouvelle caserne de Magnac-Laval regroupe en 1914 trois régiments d'infanterie. Photo MB

de la Souterraine, fut un très beau moment, émouvant et magnifique à la fois.
Le devoir de mémoire à Magnac-Laval, Centre mobilisateur du Haut-Limousin a été respecté : *Parce qu'un homme sans mémoire est un homme sans vie, un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir.* Maréchal Foch

LE MONUMENT AUX MORTS

Le Monument porte les noms de soldats « Morts pour la France » au cours de la guerre 1914-1918 natifs ou domiciliés à Magnac-Laval. Pour l'année 1915, il y a 27 noms gravés sur le Monument qui en compte 137 pour la guerre de 1914-1918.
Sept soldats natifs de Magnac-Laval, dont la famille résidait hors de la commune, doivent être ajoutés aux morts de 1915.
En outre, le Carré militaire au cimetière du bourg reçoit en 1915 cinq inhumations, tous des soldats du 138e RI décédés à l'Hôpital mixte de Magnac-Laval.
Le livre d'or, du Ministère des pensions, édite en 1920 par commune, la liste des pensionnés de la guerre 1914-1918. (Loi du 25 octobre 1919). Ce document, permet de connaître le nom des soldats dont la famille a obtenu une pension dans la commune

1-BESSAT Jean

Soldat au 63e RI. Matricule 914 au Recrutement de Magnac-Laval.
Né au village de La Thière à Magnac-Laval, le 22 mai 1880; fils de pierre, âgé de 36ans, maçon et de Marie Martin, âgée de 34ans.
Marié à Joséphine Michaud, le 2 juin 1908 à Droux 87.
Décédé à Regnéville-sur-Meuse (Meuse), porté disparu.
Jugement transcrit, le 22 novembre 1920 à Droux.
Mort pour la France, le 5 avril 1915 à l'âge de 35 ans.

2-BON Pierre Alphonse

Soldat au 100e RI. Matricule 695 au Recrutement de Magnac-Laval.
Né à Oradour-Saint-Genest, le 7 juillet 1888
Décédé à l'Hôpital de Tulle (diphtérie)
Domicile à Oradour-Saint-Genest.
Mort pour la France, le 11 novembre 1915 à l'âge de 27 ans

3-BONNET Alfred François

Sergent au 89e RI
Matricule 957 au recrutement de Magnac-Laval.
Né au village de la Gervaudie à Magnac-Laval, le 9 mars 1893.
Fils de Joseph André et de Marie Lavalette
Décédé à La Haute-Chevauchée, commune de Lachalade (Meuse).
Inhumation à la Nécropole nationale : La Forestière Tombe 147 (Meuse).
Liquidation de pension : oui.
Mort pour la France, le 13 juillet 1915 à l'âge de 22 ans.

4-BONNIN Pierre Joseph

Caporal au 90e RIT, matricule 1492 au recrutement de Magnac-Laval.
Né au village de La Thière à Magnac-Laval, le 20 septembre 1869.
Fils de Jean, âgé de 22 ans, maçon et de Marguerite Dardant, âgée de 18 ans.
Décédé des suites de maladie contractée en service à l'hôpital du Dorat 87.
Liquidation de pension : oui
Mort pour la France, le 1er mai 1915 à l'âge de 46 ans.

5-BOURIAUD Joseph

Soldat au 138e RI. Matricule 1260 au recrutement de Magnac-Laval.
Né au village de la Sagne-Coudoux à Magnac-Laval, le 23 juillet 1884.
Fils de Antoine et de Marie Charzat.
Marié le 5 février 1910 avec Marie Parot à Magnac-Laval.
Décédé à l'hôpital Broussais de Nantes (Loire-Atlantique) de blessure et maladie.
Jugement transcrit, le 9 décembre 1915 à Dompierre-les-Eglises.
Mort pour la France, le 8 décembre 1915 à l'âge de 21 ans.

6-BROCHET Jean

Soldat 2e classe au 162e RI. Matricule 1767 au recrutement de Magnac-Laval
Né à Nouic, le 1er mai 1886.
Décédé à la Harazée (Marne).
Liquidation de pension : oui (Jugement transcrit le 8 septembre 1915 à Magnac-Laval).
Mort pour la France, le 1er juillet 1915 à l'âge de 29 ans.

7-CABENET Joseph

Soldat au 36e RIC. Matricule 311 au recrutement de Magnac-Laval.
Né à Magnac-Laval, le 18 janvier 1878.
Fils de François, âgé de 31ans, menuisier et de Marie Laguenière, âgée de 27ans.
Décédé à Fey en Haye (Meurthe et Moselle), tué à l'ennemi . Liquidation de pension : oui
Mort pour la France, le 9 juillet 1915 à l'âge de 37 ans.

8-DIVERD Alphonse



Le monuments aux morts de Magnac-Laval. Photo M.B.

Soldat de 2e classe au 138e RI.
Matricule 1229 au recrutement de Magnac-Laval.
Né à Dompierre-les-Eglises, le 21 décembre 1890.
Décédé au combat de Saint-Hilaire-le-Grand (Marne), tué à l'ennemi.
Liquidation de pension : oui (jugement transcrit le 21 décembre 1917 à Magnac-Laval).
Mort pour la France, le 28 février 1915 à l'âge de 25 ans.

9-FAUVET Roger Théobald Louis

Soldat au 7e R.M.Z.
Matricule 505 au recrutement de Magnac-Laval.
Né à Magnac-Laval, le 13 décembre 1892.
Fils de Jean et de Marie Suzanne Assimon
Décédé à Roclincourt (Pas-de-Calais), tué à l'ennemi.
Liquidation de pension : oui
Mort pour la France, le 20 janvier 1915 à l'âge de 23 ans.

10-GAUCHOUX Auguste

Soldat au 20e RD. Matricule 978 au recrutement de Magnac-Laval.
Né à Oradour-Saint-Genest, le 8 septembre 1893.
Décédé à Asprach-le-Haut (Haut-Rhin), tué à l'énnemi.
Liquidation de pension : oui (Jugement transcrit le 16 juin 1915 à Magnac-Laval).
Mort pour la France, le 1er mai 1915 à l'âge de 22 ans.

11-GODARD Alexandre Henri

Maréchal des Logis au 13e régiment de Hussards.
Matricule 1398 au recrutement de Magnac-Laval.
Né à Saint-Germain-Beaupré (Creuse) le 25 octobre 1894.
Décédé à l'Hôpital de Sainte-Menchoule (Marne) Blessures de guerre.
Liquidation de pension : oui (Jugement transcrit le 2 septembre 1915 à Magnac-Laval.
Mort pour la France, le 24 septembre 1915 à l'âge de 21 ans.

12-GRENIER Joseph Sylvain

Soldat au 149e R.I. Matricule 1400 au recrutement de Magnac-Laval.
Né à Magnac-Laval, le 18 octobre 1894.
Fils de Alexandre Maximin Joseph et de Geneviève Charrier. Décédé à Aix-Noulette Pas de Calais, tué à l'ennemi.
Liquidation de pension : oui
Mort pour la France, le 29 mai 1915 à l'âge de 21 ans.

13-JARRETON Bernard

Soldat au 30e RI.
Matricule 765 au recrutement d'Angoulème
Né à Montbron (Charente) le 17 mai 1884
Décédé à Moreuil (Somme) blessures de guerre.
Liquidation de pension : oui (Jugement transcrit le 9 février 1916 à Magnac-Laval).
Mort pour la France, le 4 mars 1915 à l'âge de 31 ans.

14-LASSECHERE Jean Léonard

Soldat de 2e classe au 138e RI
Matricule 884 au recrutement de Magnac-Laval.
Né à Nouic le 2 juin 1883.
Décédé au Labyrinthe (Pas de Calais), tué à l'ennemi.
Liquidation de pension : oui (Jugement transcrit le 16 juin 1916 à Magnac-Laval)
Mort pour la France, le 30 septembre 1915 à l'âge de 32 ans.

15-LEVEILLE Jean Armand

Soldat au 52e R.A.C.
Matricule 742 au recrutement de Magnac-Laval.
Né au village d'Arcoulant à Magnac-Laval, le 19 septembre 1872.
Fils de Joseph, âgé de 27ans et de Marguerite Jaugeat, âgée de 24ans. Décédé des suites de ses blessures au Château de Séchelles à Cuvilly (Oise).
Liquidation de pension : oui
Mort pour la France, le 8 décembre 1915 à l'âge de 43 ans.

16-MARCHEGUET Charles Augustin

Soldat au 421 R.I. Matricule 3879 au recrutement de Magnac-Laval.
Né au village de Boisjeune à Magnac-Laval, le 27 août 1891.
Fils de Jean-Baptiste et de Marie Leprieur
Décédé des suites de ses blessures à l'Hôpital militaire de Bourges 18 (Cher).
Liquidation de pension : oui
Mort pour la France, le 5 décembre 1915 à l'âge de 24 ans.

17-MARCHEGUET Georges Jean

Sergent au 22e RIC. Matricule 982 au recrutement de Magnac-Laval.
Né à Dompierre-les-Eglises, le 29 avril 1888
Décédé à Massige (Marne) tué à l'ennemi
Liquidation de pension : oui (Jugement transcrit le 10 juillet 1916 à Magnac-Laval
Mort pour la France, le 6 novembre 1915 à l'âge de 27 ans.

18-MARCOUL Jean

Soldat de 2e classe au 78e R.I.
Matricule 535 au recrutement de Magnac-Laval.
Né au village d'Arcoulant à Magnac-Laval, le 8 septembre 1891. Fils de Clément et de

Geneviève Ducourtioux.
Décédé à Ecurie Pas-de-Calais.
Liquidation de pension : oui
Mort pour la France, le 31 octobre 1915 à l'âge de 24 ans.

19-PAROT Simon Pierre

Soldat au 50e R.I.
Matricule 539 au recrutement de Magna-Laval.
Né à Magnac-Laval, le 16 décembre 1891
Fils de Simon et de Geneviève Ballet.
Décédé à Neuville-Saint-Vaast Pas-de-Calais, tué à l'ennemi.
Liquidation de pension : oui
Mort pour la France, le 13 octobre 1915 à l'âge de 24 ans.

20-PERRIN Victore Gustave

Soldat au 96e R.I.
Matricule 947 au recrutement de Magnac-Laval.
Né au village de La Thière à Magnac-Laval, le 21 juillet 1878. Fils de Jean, âgé de 30 ans et de Françoise Grellier, âgée de 26 ans.
Marié le 20 avril 1908 avec Marie-Louise Bomien.
Décédé à Beauséjour, commune de Minaucourt Marne, tué à l'ennemi.
Liquidation de pension : oui
Mort pour la France, le 19 avril 1915 à l'âge de 37 ans.

21-PEURICHARD André

Soldat de 2e classe au 42e RI.
Matricule 1426 au recrutement de Magnac-Laval.
Né à Droux, le 11 janvier 1894.
Décédé à la Ferme des Wacques (Marne), tué à l'ennemi.
Jugement transcrit, le 27 septembre 1919 à Saint-Léger-Magnazeix 87.
Mort pour la France, le 29 septembre 1915 à l'âge de 21 ans;

22-PIOTEIX André Michel

Sergent au 226e R.I.
Matricule 561 au recrutement de Magnac-Laval.
Né au village de Puygibaud à Magnac-Laval, le 14 juillet 1875.
Fils de Michel, âgé de 35 ans et de Léonarde Guéry, âgée de 25 ans.
Marié le 4 janvier 1902 à Jeanne Marie Helias.
Décédé à Souchez (Pas de Calais), tué à l'ennemi.
Jugement transcrit, le 14 novembre 1921 à Ivry-sur-Seine.
Mort pour la France, le 28 septembre 1915 à l'âge de 40 ans;

23-QUISSERME Victor Paul

Soldat de 2e classe au 63e R.I.
Matricule 1510 au recrutement de Magnac-Laval.
Né au village de Crachepot à Magnac-Laval, le 22 mars 1895.
Fils de Joseph François et de Marie Pioteix.
Décédé le 20 septembre 1915 à Ecuries 62 Pas-de-Calais, tué à l'ennemi;
Liquidation de pension : oui
Mort pour la France, le 30 septembre 1915 à l'âge de 20 ans.

24-STHOCARD Adolphe Eugène

Chef de Bataillon au 222e RI;
Matricule 864
Né à Virécourt (Meurthe-et-Moselle) le 16 décembre 1859.
Décédé au combat de Beauséjour (Marne), tué à l'ennemi;
Liquidation de pension : oui (Jugement transcrit, le 5 juin 1915 à Magnac-Laval)
Mort pour la France, le 24 avril 1915 à l'âge de 59 ans;

25-TARIT François Pierre

Soldat au 37e R.I.T.
Matricule 3678 au recrutement de la Seine 4B.
Né au village de Cressac à Magnac-Laval, le 17 février 1876.
Fils de Félix et de Marguerite Brethe.
Décédé des suites de ses blessures à l'Hôpital auxiliaire 102 de Lunéville Meurthe-et-Moselle.
Lieu inhumation : Nécropole nationale Friscati Tombe 639 à Vitrimont 54.
Jugement transcrit, le 9 février 1920 à Ivry-sur-Seine.
Mort pour la France, le 7 juillet 1915 à l'âge de 39 ans.



Le carré militaire au cimetière de Magnac-Laval.
Photo M.B.

26-THOURY Eugène Léonard
Soldat de 2e classe au 138e R.I.
Matricule 1009 au recrutement de Magnac-Laval.
Né le 10 janvier 1889 à Dompierre-les-Eglises 87.
Décédé à Habang Pas-de-Calais de blessures graves. Jugement transcrit le 24 novembre 1915 à Dompierre.
Mort pour la France, le 9 octobre 1915 à l'âge de 26 ans.

27-VENASSIER Simon
Soldat marsoin au 33e R.I.C
Matricule 729 au recrutement de Magnac-Laval.
Né au village de La Vilatte à Magnac-Laval, le 28 octobre 1885.
Fils de François, âgé de 35 ans et de Marie Guimbard, âgée de 34 ans;
Marié le 21 février 1914 à Magnac-Laval avec Marie Parot;
Décédé des suites de ses blessures à l'ambulance 6 dans la commune Les Islettes (Meuse)
Lieu inhumation : nécropole nationale Tombe 632 Les Islettes (55).
Liquidation de pension : oui
Mort pour la France, le 21 février 1915 à l'âge de 30 ans.

LE CARRE MILITAIRE AU CIMETIERE DE MAGNAC-LAVAL

Le Carré militaire au cimetière de la ville, reçoit en 1915 cinq inhumations, tous des soldats du 138e RI décédés à l'hôpital mixte de Magnac-Laval.

1 - M O U R O U Z E A U Auguste Tombe: 14
Soldat au 138e RI
Matricule 1323 au recrutement de Saintes
Né le 14 juin 1896 à Merlatière (Vendée)
Décédé le 11 Juin 1915 à l'hôpital de Magnac-Laval.
Mort pour la France

2-CLEMENT Antoine Tombe : 15
Soldat au 138e RI.
Matricule 467 au recrutement de Riom
Né le 18 février 1876 à Malintrat (Puy de Dôme).
Décédé à l'hôpital de Magnac-Laval, le 20 novembre 1915.
Mort pour la France

3-AIRAULT Clément Tombe : 16
Soldat au 138e RI
Matricule 1533 au recrutement de Poitiers
Né le 18 janvier 1896 à Vitré (Deux-Sèvres)
Décédé à l'hôpital de Magnac-Laval, le 5 mai 1915
Mort pour la France.

4-VACHER Marcel Tombe : 17
Soldat au 138e RI
Matricule 1614 au recrutement de Poitiers
Né le 28 octobre 1896 à Prailles (Deux-Sèvres).
Décédé le 27 avril 1915 à l'hôpital de Magnac-Laval.
Mort pour la France.

5-CHABROUX François Tombe : 18
Soldat au 138e RI
Matricule 1257 au recrutement de Magnac-Laval.
Né le 12 mai 1890 à Bussière-Boffy (87)
Décédé à l'hôpital de Magnac-Laval, le 10 février 1915.
Mort pour la France.

Les enfants de Faux-la-Montagne(23) morts pour la France

Christiane Burdin et Brigitte Caloo

D'ONTE SES ? n°12, automne-hiver 2015

CERCLE DE GÉNÉALOGIE ET D'HISTOIRE DES MARCHOIS ET DES LIMOUSINS

Les auteurs

Christiane Burdin et Brigitte Caloo ont toutes deux des ancêtres à Faux-la-Montagne. Elles ont découvert lors d'un séjour en 2006, le tableau émaillé dans l'église Saint-Etienne commémorant les morts de 14-18. C'est ainsi qu'avec les inscriptions du monument aux morts au centre du village et le livret édité le 17 septembre 1922 pour son inauguration, elles ont décidé d'entreprendre l'inventaire des morts de la Grande Guerre dans cette commune. Objectif : essayer de replacer chaque soldat dans son environnement familial, professionnel et militaire.

LA COMMUNE DE FAUX-LA-MONTAGNE

Faux-la-Montagne comptait 1801 habitants au recensement de 1911, la plupart agriculteurs et/ou maçons. Le bourg ne rassemble qu'un tiers de la population, le reste demeurant dans une vingtaine de villages. La guerre de 14-18 va lui enlever 106 de ses hommes en pleine force de l'âge[1,2] . Et même si l'exode rural s'amplifie après la guerre, la commune ne compte plus que 1253 habitants en 1921 (1401 si l'on comptabilise les saisonniers au moment du recensement, notés absents).

LES MORTS POUR LA FRANCE À FAUX-LA-MONTAGNE :

Ils sont, pour la grande majorité, nés de familles établies à Faux-la-Montagne. Les autres sont originaires des communes environnantes en Creuse (Gentioux, Royère, La Villedieu, …), en Haute-Vienne (Beaumont, Nedde, Rempnat, …) ou en Corrèze (Tarnac, Chamberet, Lacelle, …) et ont épousé des filles de Faux. D'autres sont les enfants de migrants à Lyon ou à Paris, et ce sont les familles restées à Faux qui ont demandé leur inscription. Souvent, leur nom est alors repris sur plusieurs monuments, y compris celui du domicile de leur épouse.

Il est significatif de noter qu'à Faux-la-Montagne, sur les deux mémorials, les noms des Poilus morts pour la France sont regroupés par village.

Les morts les plus nombreux se retrouvent dans les classes 1912 (dix), 1899 et 1907 (sept), 1901, 1902, 1903, 1906 et 1909 (six à chaque classe).

Le plus âgé de ces soldats est Antoine Verdeyme, qui a 46 ans quand il décède.

Le plus jeune appartient à la classe 1917 : Louis Antoine Tauty, né à Faux le 11 septembre 1897, mort à Bagneux (Aisne) le 30 mai 1918. Mais Jean Lepetit, qui est né à Faux le 8 mars 1895, n'a pas encore 20 ans quand il décède à l'hôpital de Nevers le 17 mars 1915. D'ailleurs, six soldats de tout juste 20 ans vont mourir en 1914 et 1915 : Léon Ruby (qui est le premier mort, le 14 août 1914 au combat de Petitmont en Meurthe-et-Moselle), François Raton, Léon Grenier, Jean Lepetit, Joseph Verdeyme et Louis Plazanet. Quatre autres dans les trois années suivantes : Clément Joffre, René Fayssat, François Janicaud et Louis Tauty.

1 les soldats nés à partir de 1880 représentent, au cours de toute la guerre, 80% des morts de Faux...

2 ... et nous n'avons pas recensé les blessés et les handicapés.

LES DÉCÈS DE 1914 ET 1915 :

Pour les seuls premiers dix-sept mois de la guerre, 61 soldats sont morts au combat ou de suites de blessures et de maladies (pneumonie, tuberculose, typhoïde, …). Parmi eux, des familles sont particulièrement touchées, avec plusieurs frères décédés. On les retrouve sur tous les fronts : Ardennes, Marne, Meuse, Vosges, Meurthe-et-Moselle, Somme, Oise, Aisne, Pas-de-Calais[1], Flandre belge (Ypres); mais aussi décédant dans les hôpitaux de l'arrière[2].

Les hommes sont souvent dans le même régiment (nombreux au 78e Régiment d'Infanterie de Guéret), parfois témoins de la mort de leur compagnon de village ou de leur frère. Les combats de Touvent dans l'Oise voient tomber le 20 septembre 1914 six enfants de Faux-la-Montagne : Henri Couturas, Jean Farjaudon, Pierre Juille, Antoine Lanquy, Jules Lenoir, Antoine Plazanet. De même, ceux de Flirey, près de Bernécourt (Meurthe & Moselle), entre avril et août 1915, où tombent Jean Eugène Beaujou, Louis Luc, Pierre Beillonnet et Jean Joly.

Beaucoup ont été portés disparus et leur décès sera confirmé dans les années suivantes par un jugement déclaratif de décès, le plus souvent du tribunal civil d'Aubusson, qui fixera officiellement la date et le lieu de leur mort.

Dans les autres cas, les sépultures sont parfois notées sur la fiche matricule ou dans l'acte de décès. Le site *Mémoire des Hommes*[3] a recensé les cimetières militaires établis dans les régions de combats.

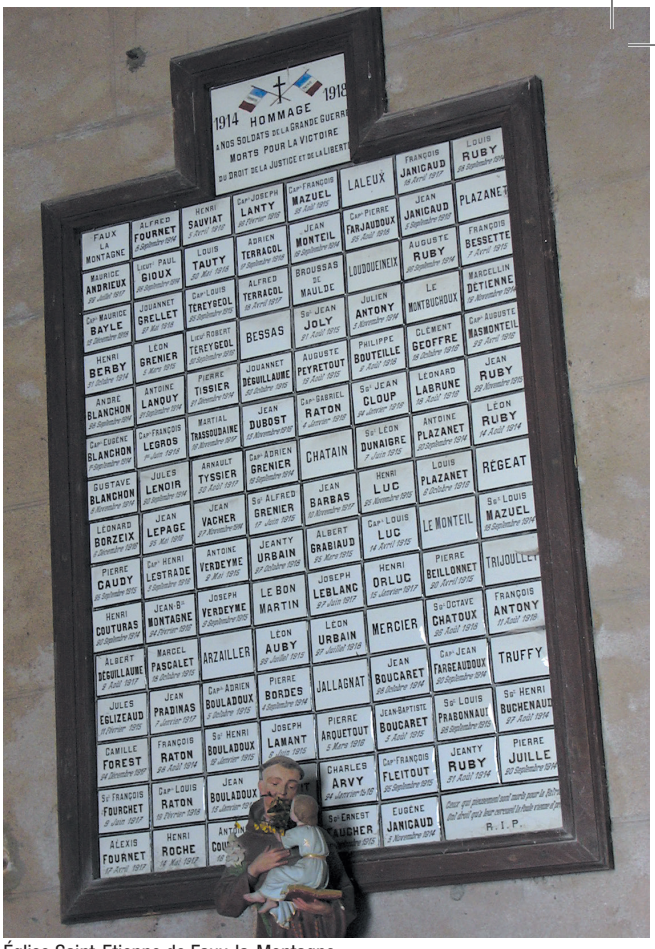

Église Saint-Etienne de Faux-la-Montagne : Tableau émaillé en hommage aux morts 14-18.

1 Julien ANTONY, 2e classe au 4e Régiment de Zouaves de Marche, classe 1913, matricule 1589 au recrutement de Guéret.
Né le 21 juillet 1893 à Loudoueineix de Faux, fils de Hugues ANTONY, maçon absent, 26 ans et de Louise LAVEIX, 24 ans, qui s'étaient mariés à Gentioux le 17 février 1892. Son père Hugues est le frère de François ANTONY, qui sera tué en 1918.
Maçon, célibataire. Tué à l'ennemi, tombé sur l'Yser le 3 novembre 1914 à Pipegaël (*Pijpegale*[4] – au Nord d'Ypres – Belgique), décédé sur le champ de bataille.
Médaille militaire le 15 juin 1920 « Est tombé glorieusement pour la France sur le champ de bataille au cours d'un assaut sur les positions ennemies. Croix de guerre avec étoile d'argent ».
Mort pour la France à l'âge de 21 ans.
Transcription enregistrée à Faux le 19 avril 1917.

2 Léonard dit Léon AUBY, soldat de 1re classe du 92e Régiment d'Infanterie, classe

1 leurs noms sont repris sur l'Anneau de la Mémoire à Notre-Dame-de-Lorette, commune d'Ablain-Saint-Nazaire (Pas-de-Calais) : Charles ARVY, Henri BERBY, Pierre CAUDY, Jean CLOUP, Jules EGLIZEAUD, Ernest FAUCHER, Auguste PEYRETOUT et Louis PRABONNAUD. Il semble que celui de Léon GRENIER ait été oublié.

2 ou dans les usines d'armement où ils ont été détachés : en avril 1916, François BESSETTE et en août 1918, François ANTONY.

3 Site *Mémoire des Hommes* : http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr

4 Les lieux ont été autant que possible rattachés aux communes actuelles «entre parenthèses»

1901, matricule 1429 au recrutement de Guéret.
Né le 10 avril 1881 au Bon Martin de Faux, fils de Pierre AUBY, scieur de long, 36 ans et de Marie BOUROUX, cultivatrice, 36 ans, mariés à Tarnac (Corrèze) le 7 septembre 1868. Son père est originaire du Bon Martin à Faux et sa mère de Tarnac. Il est l'oncle de Jean-Pierre BORDES et le cousin germain de Joseph LAMANT, tous deux également **Morts pour la France** (respectivement en septembre 1914 et juin 1915).
Maçon à Faux puis Paris 17e, Faux et Tulle.
Marié le 26 février 1906 avec Marie GRANDEAU à Tarnac (Corrèze), où ils habitaient Clupeau. Deux filles : Yvonne, née à Tarnac en 1906 et Renée, née à Paris en 1907.
Tué à l'ennemi le 29 juillet 1915 à Beuvraignes (Somme) « *par suite de coup de feu* ». Inhumé au cimetière militaire à l'entrée du village de Cessier (Somme). **Mort pour la France à l'âge de 34 ans.**
Transcription enregistrée à Tarnac le 2 avril 1918, son nom figure aussi sur ce monument.

3 Jean BARBAS, soldat de 2e classe du 91e Régiment d'Infanterie Territoriale, classe 1894, matricule 1793 au recrutement de Guéret.
Né le 15 août 1874 à Chatain de Faux, fils de Léonard BARBAS, scieur de long, 29 ans et de Jeanne DEDENIS, 24 ans, mariés à Faux le 19 octobre 1873.
Aîné de 7 garçons. Cultivateur à Faux. En 1911, il est patron scieur de long à Chatain de Faux.
Marié à Peyrelevade (Corrèze) le 1er février 1903 avec Maria BERTRAND.
Décédé des suites de blessures le 11 novembre 1915 à Albi (Tarn), hôpital complémentaire n°8. **Mort pour la France à l'âge de 41 ans.**
Transcription enregistrée à Faux le 30 décembre 1915.

4 Léonard BARBEZANGE, soldat de 2e classe du 97e RI, classe 1893, matricule 1707 au recrutement de Guéret.
Né à Régeat de Faux le 18 septembre 1873, fils de Jean BARBEZANGE, 44 ans et de Marie DUBUR, 32 ans, cultivateurs, qui s'étaient mariés à Viam (Corrèze) le 25 juin 1861, mais sont ensuite cultivateurs aux Bordes de Faux.
Menuisier à Faux, puis à Rempnat et La Villedieu.
Marié à Beaumont (Haute-Vienne) le 17 février 1896 avec Marguerite PéRéTOUT.
Tué à l'ennemi à Gaschney (Sillacker-Wasen), commune de Muhlbach-sur-Munster (Haut-Rhin) à la cote 830 le 20 avril 1915. **Mort pour la France à l'âge de 41 ans** [5].
Transcription enregistrée à Faux le 25 juillet 1917.

5 Jean Eugène BEAUJOU, soldat de 2e classe au 78e RI, classe 1906, matricule 1076 au recrutement de Guéret.
Né le 17 novembre 1886 à Chadieras de Nedde (Haute-Vienne), fils de Jacques BEAUJOU et de Jeanne dite Eugénie GIBOT-LECLERC, qui s'étaient mariés à Nedde le 16 avril 1874.
Maçon à La Villedieu, puis Villefranche (Rhône), Ruy (Isère) et Lyon.
Son frère Léonard dit Pierre se marie en 1897 à Faux et habite Plazanet. Son père, veuf depuis 1888, habite Rempnat puis La Villedieu (Creuse).
Tué à l'ennemi le 13 avril 1915 à Flirey (Meurthe & Moselle). **Mort pour la France à l'âge de 28 ans** [6].
Transcription du jugement déclaratif de décès le 4 août 1920 à Faux.

6 Pierre BELLIONNET ou BEILLONNET, soldat au 78e RI, classe 1903, matricule 1531 au recrutement de Guéret.
Né le 5 septembre 1883 au Monteil de Faux, fils de François BELLIONNET, maçon absent, 42 ans et de Jeanne LIARD, cultivatrice, 40 ans, mariés à Faux le 1er février 1872.
Maçon à Faux, puis Villefranche, Lyon et Villeurbanne (Rhône).
Marié avec Anna BOUCHETOU à Villeurbanne

5 BARBEZANGE Léonard : nom absent du monument aux morts, de la liste de son inauguration et du tableau émaillé dans l'église.
6 BEAUJOU Jean Eugène : nom absent du monument aux morts, de la liste de son inauguration et du tableau émaillé dans l'église.

le 2 septembre 1911, ils y sont domiciliés 104 rue du 4 Août.
Deux fils : Auguste Lucien, né à Villeurbanne le 16 août 1912 et Léonard Léon, né à Faux-la-Montagne le 20 décembre 1914. Ils seront tous deux adoptés par la Nation par jugement du tribunal de Lyon le 4 janvier 1924.
Tué à l'ennemi au combat de Mort Mare, Nord de Flirey (Meurthe & Moselle) le 20 avril 1915. Jean Ernest FAUCHER, autre Falois[7], caporal au même régiment, sera l'un des témoins de son décès.
Citation à l'ordre du régiment le 6 juillet 1919 « soldat très brave et très courageux. Tombé glorieusement à son poste de combat. Médaille militaire ».
Mort pour la France à l'âge de 31 ans.
Transcription enregistrée à Villeurbanne (Rhône) le 23 octobre 1917.

7 Henri (Baptiste) BERBY, soldat de 2e classe au 37e RI, classe 1911, matricule 1367 au recrutement de Guéret.
Né le 30 août 1891 au bourg de Faux, fils de Pierre BERBY, maçon absent, 32 ans et de Mélanie Marie DéGOUTEILLE / LEGOUTHEIL, cultivatrice, 30 ans, mariés à Faux le 23 février 1884.
Maçon à Faux. Célibataire.
Tué à l'ennemi le 31 octobre 1914 à Foncquevillers (Pas-de-Calais).
Mort pour la France à l'âge de 23 ans [8].
Transcription enregistrée à Faux le 15 décembre 1916.

8 (Jean) André BLANCHON, soldat de 2e classe au 78e RI, classe 1902, matricule 777 au recrutement de Guéret.
Né le 10 décembre 1882 au bourg de Faux, fils de Jean BLANCHON, marchand de vin en gros, 47 ans et de Jeanne DETIENNE, sans profession, 39 ans, mariés à Faux le 8 octobre 1861.
Maçon à Faux, puis livreur à Clichy (Hauts-de-Seine).
Marié à Faux le 29 décembre 1910 avec Marie MAINGOUTAUD, fille de Louis Léon et de Thérèse ROUSSEAU, marchands de vins à Clichy.
Mort le 30 septembre 1914 à St-Léonard (Marne) des suites de blessures de guerre.
Mort pour la France à l'âge de 31 ans.
Transcription de jugement déclaratif de décès le 7 juin 1918 à Clichy (-*la-Garenne*, Hauts-de-Seine).

9 Eugène (Gustave) BLANCHON, caporal au 360e RI, classe 1909, matricule 1382 au recrutement de la Seine, 2e bureau.
Né le 24 août 1889 au bourg de Faux, fils de Gabriel BLANCHON, négociant, 32 ans et de Amélie COUFFY, ménagère, 27 ans, mariés à Faux le 28 février 1884.
Mort des suites de blessures de guerre à Hoéville (Meurthe & Moselle) le 25 août 1914.
Mort pour la France à l'âge de 25 ans[9].
... et son frère :

10 Gustave (Emile) BLANCHON, chasseur de 2e classe au 31e Bataillon de Chasseurs à Pied, classe 1912, matricule 1283 au recrutement de Guéret.
Né le 18 février 1892 au bourg de Faux, fils de Gabriel BLANCHON, négociant, 34 ans et de Amélie Geneviève COUFFY, sans profession, 31 ans, mariés à Faux le 28 février 1884.
Garçon de café, résidant à Faux.
Tué à l'ennemi le 8 novembre 1914 au combat devant St-Eloi et la Kapellerie - près d'Ypres - (Belgique).
Mort pour la France à l'âge de 22 ans.
Transcription enregistrée à Faux le 19 décembre 1915.

11 (Jean-)Pierre BORDES, soldat de 2e classe au 152e RI, classe 1912, matricule 390 au recrutement de la Seine, 2e Bureau.
Né le 18 février 1892 au Bon Martin de Faux, fils de Jean-Pierre BORDES, employé de commerce, et de Marie AUBY, cuisinière, qui

7 Falois : habitant de Faux-la-Montagne. Etymologiquement, il vaudrait mieux utilisé le nom occitan de Faus.
8 BERBY Henri : son nom figure sur l'Anneau de la Mémoire à Notre-Dame-de-Lorette, commune d'Ablain-Saint-Nazaire (Pas-de-Calais).

9 BLANCHON Eugène Gustave : transcription à Paris 15e le 20 janvier 1919 d'ap. *Mémoire des Hommes*, non trouvée dans les registres.



Faux-la-Montagne : monument aux morts, sur la place de l'église.

se sont mariés à Paris 6e le 20 mai 1893.
Célibataire. Charbonnier à Paris 7e, où il habitait avec ses parents.
Tué à l'ennemi le 21 septembre 1914 au Spitzemberg, commune de La Petite-Fosse (Vosges).
Mort pour la France à l'âge de 22 ans.
Transcription le 16 novembre 1917 à Paris 7e.

12 Jean BOUCARET, soldat de 2e classe au 4e RI, classe 1899, matricule 1428 au recrutement de Guéret.
Né le 15 mars 1879 à Mercier-Ferrier de Faux, fils de Pierre BOUCARET, cultivateur, 34 ans et de Marie POULIER, cultivatrice, 27 ans, mariés à Faux le 6 avril 1875.
Maçon à Faux, Lyon et Ceyzériat (Ain). Dispensé de service militaire en tant qu'aîné de 8 enfants. Célibataire.
Décédé de blessures de guerre le 28 octobre 1914 à l'ambulance n°6 du 5e Corps d'armée aux Islettes (Meuse). Inhumé au cimetière militaire des Islettes le 15 janvier 1924, tombe n°877.
Mort pour la France à l'âge de 35 ans.
Transcription enregistrée à Faux le 11 mars 1915.
... et son frère :

13 Jean-Baptiste BOUCARET, soldat de 2e classe au 100e RI, classe 1909, matricule 1279 au recrutement de Guéret.
Né le 29 septembre 1889 à Mercier-Ferrier de Faux, fils de Pierre BOUCARET, cultivateur, 44 ans et de Marie Madeleine POULIER, cultivatrice, 38 ans, mariés à Faux le 6 avril 1875.
Maçon à Faux, au Portugal [10], puis à Chambilly (Saône-et-Loire).
Tué à l'ennemi (éclat d'obus) au Bois de la Gruerie, la Harazée (= commune de Vienne-le-Château, forêt d'Argonne, Marne) le 22 juillet 1915[11]. *Cité à l'ordre du régiment le 31 juillet 1915 « Tombé glorieusement en restant à son poste sous une grêle de grenades »*. Inhumé au cimetière de Vienne-le-Château.
Mort pour la France à l'âge de 25 ans.
Transcription enregistrée à Faux le 19 décembre 1915.

14 Adrien (Jean) BOULADOUX, caporal au 172e RI, classe 1912, matricule 1284 au recrutement de Guéret.
Né le 22 septembre 1892 à Arzaillers de Faux, fils de Léonard BOULADOUX, maçon absent, 35 ans et de Jeanne NAUCHE, cultivatrice, 38 ans, mariés à Faux le 17 février 1884.
Maçon à Faux.
Marié le 13 septembre 1913 à Paris 14e avec Marie Jeanne POULIGUEN.
Nommé caporal le 12 avril 1914, a pris part aux combats du Bois d'Ailly du 20 mai 1915.
Blessé au combat de Champagne le 26 septembre 1915.
Décédé de blessures par éclats d'obus le 3 octobre 1915 à l'hôpital d'Arcis-sur-Aube (Aube).
Mort pour la France à l'âge de 23 ans.
Transcription enregistrée à Faux le 20 décembre 1915.
... et ses deux frères :

15 Henri BOULADOUX, sergent au 4e Régiment du Génie, classe 1907, matricule 1298 au recrutement de Guéret.
Né le 15 décembre 1887 à Arzaillers de Faux, fils de Léonard BOULADOUX, maçon, 26 ans et de Marie NAUCHE, cultivatrice, 28 ans, mariés à Faux le 17 février 1884.
Maçon à Faux puis au Bois-d'Oingt (Rhône), comme son frère Jean. Célibataire.
Tué dans une place d'armes par une balle devant l'ennemi le 12 janvier 1915 à Marbotte (Meuse). Cité à l'Ordre de l'Armée le 3 février 1915 «*a donné le plus bel exemple de sérénité et de bravoure* ».
Mort pour la France à l'âge de 27 ans.
Transcription enregistrée à Faux le 7 mars 1915.
... et :

16 Jean BOULADOUX, soldat de 1ère classe au 321e RI, classe 1904, matricule 1547 au recrutement de Guéret.

10 à Espinho - sur la côte, 23 km au Sud de Porto - ; chemin de fer du Val de Vouga : rivière se jetant dans le Golfe d'Aveiro, à 80 km au Sud de Porto.
11 Même lieu et régiment que Louis dit Jean RUBY, qui sera tué le 26 juillet.

Né le 3 novembre 1884 à Jalagnat de Faux, fils de Dominique BOULADOUX, maçon absent, 24 ans et de Marie NAUCHE, 28 ans, mariés à Faux le 17 février 1884.
Maçon à Faux puis au Bois-d'Oingt (Rhône), comme son frère Henri.
Marié le 1er février 1908 à Faux-la-Montagne avec Marie Cécile ROUSSEAU. Quatre enfants : Henri, né à Faux le 7 décembre 1908, Marie, née à Faux le 28 septembre 1911, Simone, née à Paris 14e le 14 octobre 1912 et Augustine, née au Bois-d'Oingt le 20 décembre 1913. Ils seront adoptés par la Nation en juin 1919 et recueillis avec leur mère au foyer des grands-parents Dominique et Marie BOULADOUX.
Mort de fièvre typhoïde le 13 janvier 1915 à l'hôpital auxiliaire 106 de Villers-Cotterêts (Aisne).
Mort pour la France à l'âge de 30 ans [12].

17 (Jean) Henri BUCHENAUD, sergent au 263e RI, classe 1904, matricule 2476 au recrutement de Guéret-Limoges.
Né le 9 novembre 1884 à Orladeix de Royère (Creuse), fils de Jean BUCHENAUD, cantonnier, 36 ans et de Marguerite MARTINAUD, cultivatrice, 30 ans, qui s'étaient mariés à Royère le 18 janvier 1872. Habite Lyon et Villeurbanne entre 1908 et 1914.
Marié le 14 février 1914 à Lyon 3e avec Anna FIALAIRE, fille de Jean et Marie FIALAIRE, cultivateurs à Faux-la-Montagne.
Disparu le 28 août 1914 au combat de Sailly-Saillisel (Somme), décédé des suites de blessures de guerre.
Mort pour la France à l'âge de 29 ans.
Transcription de jugement déclaratif de décès à Villeurbanne (Rhône) le 7 avril 1920.

18 Pierre CAUDY, soldat au 300e RI, classe 1907, matricule 1200 au recrutement de Tulle.
Né le 3 décembre 1887 à Cros de Chamberet (Corrèze), fils de Léonard CAUDY, cultivateur, 43 ans, et de Marie FARGEAUDOU, cultivatrice, 35 ans, qui s'étaient mariés à Chamberet le 4 juillet 1878. Sa mère est originaire de Lacelle (Corrèze) et son père de St-Hilaire-les-Courbes (Corrèze).
Cultivateur au Lonzac (Corrèze), puis à St-Merd-les-Oussines (Corrèze) et enfin La Feuillade de Faux.
Marié une première fois le 24 février 1906 au Lonzac avec Antoinette BARBAZANGE, qui décède le 20 mai 1909. Il se remarie le 21 février 1911 à St-Merd-les-Oussines (Corrèze), avec sa belle-sœur, Marie-Louise BARBAZANGE.
Trois enfants de ce second mariage : Marie, née le 25 décembre 1911 à St-Merd-les-Oussines, puis Michel, né le 6 juillet 1913 et Gabrielle, née le 25 septembre 1914, tous deux à La Feuillade de Faux.
Les deux filles ont été adoptées par la Nation le 22 mai 1919.
Tué à l'ennemi le 25 septembre 1915 au combat du Labyrinthe, près Neuville-St-Vaast (Pas-de-Calais), engagement sur trois jours particulièrement meurtriers. *« Soldat courageux qui a fait vaillamment son devoir dès les premiers combats. Est tombé glorieusement pour la France à Neuville-St-Vaast. ». Croix de guerre avec médaille de bronze à titre posthume.*
Mort pour la France à l'âge de 27 ans [13].
Transcription enregistrée à Faux le 7 août 1916.

19 (Etienne) Henri COUTURAS (COUTURAT), soldat de 2e classe au 278e RI, classe 1907, matricule 1299 au recrutement de Guéret.
Né le 19 décembre 1887 au bourg de Faux, fils de Pierre COUTURAS, scieur de long, 26 ans et de Adrienne Marie THEVENOT, cultivatrice, 26 ans, mariés à Faux le 23 novembre 1886.
Maçon à Faux puis mouleur à Paris 15e. Chez ses parents, au bourg de Faux en 1911.
Tué à l'ennemi le 20 septembre 1914 à (Moulin-sous) Touvent (Oise). **Mort pour la France à l'âge de 26 ans.**

12 BOULADOUX Jean : transcription à Faux indiquée sans date par *Mémoire des Hommes*, non trouvée dans les registres.

13 CAUDY Pierre : nom absent du monument aux morts, de la liste de son inauguration et du tableau émaillé dans l'église. Il figure sur l'Anneau de la Mémoire à Notre-Dame-de-Lorette, commune d'Ablain-Saint-Nazaire (Pas-de-Calais).

Transcription de jugement déclaratif de décès à Faux le 26 octobre 1920.

20 Jean (ou Joinet) DÉGUILLAUME, soldat de 2e classe au 342e RI, classe 1903, matricule 1510 au recrutement de Guéret.
Né le 29 mai 1883 à Bessat de Faux, fils de Jean DéGUILLAUME, cultivateur, 28 ans, et de Françoise LEPETIT, 30 ans, qui s'étaient mariés à Pigerolles (Creuse) le 24 mai 1882.
Cultivateur à Faux.
Marié le 16 juin 1913 à St-Marc-à-Loubaud (Creuse) avec Françoise Geneviève Edith LEGRÉ.
Disparu le 30 octobre 1915 à (Sommepy-) Tahure (Marne).
Mort pour la France à l'âge de 32 ans.
Transcription de jugement déclaratif de décès à Faux le 30 juillet 1920.

21 Léonard Marcellin DéTIENNE, soldat de 2e classe au 78e RI de Guéret, classe 1902, matricule 768 au recrutement de Guéret.
Né le 24 octobre 1882 à Faux, fils d'Antoine DETIENNE, maçon, 32 ans, et de Jeanne MARTIN, cultivatrice, 29 ans, demeurant à Plazanet de Faux et qui s'étaient mariés à Faux le 9 avril 1878.
Maçon, résidant à Faux, puis à Villefranche (Rhône) en 1906 et à Lyon 7e en 1908.
Marié à Gentioux le 8 février 1908 avec Mélanie Angélique PLAZANET. Ils habitent ensuite à Lyon 3e, 83 rue de Bonnel. Une fille Marcelline, née à cette adresse le 17 juin 1909, adoptée par la Nation le 12 juillet 1918.
Décédé des suites de fractures ouvertes de la jambe et de la cuisse par éclat d'obus à Mourmelon-le-Grand (Marne) le 12 novembre 1914.
Mort pour la France à l'âge de 32 ans.
Transcription à Lyon 3e le 23 janvier 1916.

22 Léon DUNAIGRE, sergent au 100e RI, 10e compagnie, classe 1909, matricule 1274 au recrutement de Guéret.
Né le 15 septembre 1889 à Loudoueineix de Faux, fils de Gilbert DUNAIGRE, maçon absent, 37 ans, et de Marie DUBAYLE, cultivatrice, 36 ans, mariés à Faux-la-Montagne, le 9 février 1882.
Maçon à Faux puis à Paris 15e. Il habite chez ses parents à Loudoueineix en 1911.
Nommé caporal le 6 octobre 1914, sergent le 28 avril 1915.
Tué sur le champ de bataille le 7 juin 1915 à Liverdun (Meurthe & Moselle).
Mort pour la France à l'âge de 25 ans.
Transcription enregistrée à Faux le 18 juillet 1915.

23 Jules EGLIZEAUD, soldat de 2e classe au 29e RIT, classe 1897, matricule 638 au recrutement de Limoges.
Né le 27 août 1877 aux Farges de Rempnat (Haute-Vienne), fils d'Etienne EGLIZEAUD, 42 ans, fermier, et de Marie VAREILLE, 36 ans, mariés à Rempnat le 5 octobre 1857.
Cultivateur à Rempnat, puis en 1907 à Faux-la-Montagne et en 1911-1912 aux Bordes de Faux.
Marié à Nedde (Haute-Vienne) le 16 février 1901 avec Marie DORLIAT (née à Nedde le 24 mars 1883).
Trois enfants : Marguerite, née le 12 août 1902, Jean, né le 6 novembre 1905, tous deux à Rempnat, et Marcelle, née à Faux le 17 juin 1912, adoptés par la Nation les 8 janvier et 18 mars 1920.
Décédé à l'hôpital temporaire de Calais (Pas-de-Calais) le 10 février 1915 par suite de fièvre typhoïde contractée sur le front au cours des opérations militaires.
Mort pour la France à l'âge de 37 ans [14].
Transcription à Rempnat (Haute-Vienne) en 1915.

24 Jean FARJAUDON caporal au 278e RI, classe 1905, matricule 1125 au recrutement de Guéret.
Né le 13 septembre 1885 au Monteil de Faux, fils de Léonard FARJAUDON, maçon absent, 27 ans, et de Marie MARTIN, cultivatrice, 24 ans, mariés à Royère (Creuse) le 1er février 1883.
Maçon à Faux, Vonnas (Ain), Lyon, Villefranche (Rhône), Montbonnot (Isère) et Chambéry (Savoie). Chez ses parents au

14 EGLIZEAUD Jules : son nom figure sur l'Anneau de la Mémoire à Notre-Dame-de-Lorette, commune d'Ablain-Saint-Nazaire (Pas-de-Calais).

Monteil de Faux en 1911.
Disparu aux combats de (*Moulin-sous-*) Touvent (Oise) le 20 septembre 1914.
Mort pour la France à l'âge de 29 ans.
Transcription de jugement déclaratif de décès à Faux le 5 juillet 1919.

25 (Jean Eugène) Ernest FAUCHER, sergent au 78e RI, classe 1912, matricule 1300 au recrutement de Guéret.
Né le 16 mars 1892 à Lyon 3e (Rhône), fils de Etienne FAUCHER, maçon, 28 ans, et de Marie Léonarde MOREIL, ménagère, 22 ans, demeurant 53 rue Dunoir, qui s'étaient mariés à Faux le 25 février 1890.
Maçon, résidant à Faux chez ses parents à Jalagnat. Célibataire.
Nommé caporal le 31 août 1914 et sergent le 19 mai 1915. Tué à l'ennemi à Roclincourt (Pas-de-Calais) le 26 septembre 1915.
Mort pour la France à l'âge de 23 ans [15].
Cité à l'ordre du régiment du 19 juin 1919 « sous-officier d'un courage remarquable, toujours volontaire pour les missions périlleuses. Tué à son poste de combat au Labyrinthe. Médaille militaire ».
Transcription enregistrée à Faux le 30 décembre 1915.

26 François FLEITOUT, caporal au 2e Régiment de Marche de Zouaves, classe 1910, matricule 1128 au recrutement de Guéret.
Né le 8 mars 1890 à Mercier-Ferrier de Faux, fils de Léonard FLEITOU, maçon absent, 30 ans, et de Marguerite dite Marie FAILLY, cultivatrice, 28 ans, qui s'étaient mariés à Gentioux le 22 février 1888.
Célibataire. Maçon à Faux, puis dans le Rhône (Lyon et Liernes). Domicilié en dernier à Lyon 3e, 66 rue de la Part Dieu.
Campagnes en Algérie (juillet 1912) puis au Maroc occidental en guerre (août à octobre 1913). A pris part au combat de Djema des Entifas le 27 novembre 1912. Blessé au Bois Saint-Mard le 21 décembre 1914.
Tué à l'ennemi en Champagne près de Saint-Hilaire-le-Grand (Marne) le 25 septembre 1915, par suite de blessures sur le champ de bataille.
Mort pour la France à l'âge de 25 ans.
Transcription enregistrée à Lyon 3e le 12 avril 1916.

27 Alfred FOURNET, soldat de 2e classe au 207e RI, classe 1905, matricule 1709 au recrutement de Limoges.
Né le 6 juillet 1885 à Beaumont (Haute-Vienne), fils de Léonard FOURNET, journalier, 27 ans, et de Marie DUMONT, 27 ans, mariés à Beaumont le 16 octobre 1884.
Maçon à Beaumont, puis à Paris (1910-1913) et finalement à Faux en 1914.
Marié à Marie MONTAGNE. Un fils, Roger, né le 24 août 1914 au bourg de Faux, qui sera déclaré pupille de la Nation le 16 juillet 1919.
Tué à l'ennemi à Vitry-le-François (Marne) le 8 septembre 1914 (Bataille de la Marne).
Cité à l'ordre du régiment : « Brave soldat ». Médaille militaire.
Mort pour la France à l'âge de 29 ans [16].
Transcription de jugement déclaratif de décès à Faux le 30 décembre 1917.

28 (Octave Marie Casimir) Paul GIOUX, lieutenant au 100e RI, classe 1905, matricule 1117 au recrutement de Tulle.
Né le 18 octobre 1885 à Chamboulive (Corrèze), fils de (Léonard Marie Auguste) Clément GIOUX, docteur en médecine, 29 ans, et de (Jeanne Marie Louise) Marguerite TEREYGEOL, sans profession, 19 ans, mariés à Chamboulive le 14 octobre 1884[17]. Etudiant en droit.
Nommé lieutenant le 20 septembre 1914. Tué à l'ennemi à Mourmelon-le-Grand (Marne) le 28 septembre 1914. *Chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume.*
Mort pour la France à l'âge de 28 ans.
Transcription à Chamboulive le 12 mars 1916.

29 Albert (Gabriel) GRABIAUD, soldat de 2e classe au 42e RI, classe 1912, matricule 951 au recrutement de Tulle.

15 FAUCHER Ernest : son nom figure sur l'Anneau de la Mémoire à Notre-Dame-de-Lorette, commune d'Ablain-Saint-Nazaire (Pas-de-Calais).

16 FOURNET Alfred : son nom est inscrit également sur le monument aux morts de Beaumont (Haute-Vienne).

17 Le père, Clément GIOUX est né à Faux, et le grand-père est Martin GIOUX, notaire à Faux.

Né le 3 octobre 1892 à Chatain de Faux, fils de Maurice GRABIAUD, 34 ans, et de Marie JAGAILLE, 21 ans, cultivateurs à Giat de Peyrelevade (Corrèze), mariés à Faux le 10 novembre 1891. Sa mère est originaire de Chatain.
Maçon résidant à Paris.
Décédé de blessures de guerre à l'ambulance n°7 du 1er corps d'armée à Berny-Rivière (Aisne) le 27 février 1915.
Mort pour la France à l'âge de 22 ans.
Transcription enregistrée à Peyrelevade (Corrèze) le 18 mars 1916.

30 Adrien (Maurice) GRENIER, caporal au 126e RI (Brive), classe 1908, matricule 1359 au recrutement de Guéret.
Né le 25 juillet 1888 à Bessat de Faux, fils de Jules GRENIER, cantonnier, 27 ans, et de Marie DUBURE, cultivatrice, 26 ans, mariés à Faux le 4 décembre 1881.
Maçon à Faux. Chez ses parents à Bessat en 1911.
Médaille militaire à titre posthume. « Caporal énergique et brave ayant toujours donné l'exemple du devoir. Tombé au champ d'honneur le 19 septembre 1914 à la ferme des Wacques ». Croix de guerre avec étoile de bronze.
Disparu au combat de la Ferme des Wacques à Souain (*-Perthes-les-Hurlus*) (Marne) le 19 septembre 1914.
Mort pour la France à l'âge de 26 ans.
Transcription de jugement déclaratif de décès à Faux le 26 octobre 1920.
... et son frère :

31 Alfred (François) GRENIER, sergent au 172e RI, classe 1912, matricule 1310 au recrutement de Guéret.
Né le 13 juin 1892 à Bessat de Faux, fils de Jules Antoine GRENIER, cantonnier, 32 ans, et de Marie DUBURE, cultivatrice, 31 ans, mariés à Faux le 4 décembre 1881.
Maçon, résidant à Faux. Chez ses parents à Bessat en 1911.
Nommé sergent le 27 octobre 1914. Blessé à l'épaule droite par balle le 20 mai 1915 au Bois d'Ailly (commune de Han-sur-Meuse, secteur sud de St-Mihiel, Meuse). Décédé des suites de blessures de guerre à l'hôpital mixte de Commercy (Meuse) le 17 juin 1915.
Mort pour la France à l'âge de 23 ans.
Transcription enregistrée à Faux-la-Montagne le 19 décembre 1915.

32 Léonard (ou Léon) GRENIER, chasseur de 2e classe au 31e Bataillon de Chasseurs Alpins, classe 1914, matricule 978 au recrutement de Guéret.
Né le 28 septembre 1894 au bourg de Faux, fils de Emile GRENIER, maçon, 29 ans, et de Françoise dite Julie THYSSIER, cultivatrice, 22 ans, mariés à Faux le 12 janvier 1893.
Maçon à Faux. Célibataire.
Signalé sur un état de pertes comme étant décédé entre le 24 février et le 6 mars 1915, il est (considéré comme) tué à l'ennemi le 4 mars 1915 au secteur de Lorette, bois de Bouvigny(*-Boyeffles*) (Pas-de-Calais). *Croix de guerre à l'ordre du Bataillon n°89.*
Mort pour la France à l'âge de 20 ans [18].
Transcription enregistrée à Faux le 20 juin 1915.

33 Eugène JANICAUT[19], soldat de 2e classe au 37e Régiment d'Infanterie Coloniale, classe 1906, matricule 1069 au recrutement de Guéret.
Né le 27 octobre 1886 à Mercier-Ferrier de Faux, fils de Léonard JANICAUT, maçon, 29 ans, et de Magdeleine FLEITOUT, cultivatrice, 22 ans, mariés à Faux le 24 janvier 1886.
Maçon à Faux puis à Lyon.
Marié le 9 septembre 1913 à Lyon 3e avec Jeanne Françoise DENIZOU. Sans enfant.
Tué à l'ennemi à Etival (-Clairefontaine) (Vosges) le 3 novembre 1914, décédé à l'ambulance, de blessures de guerre, plaie pénétrante de l'abdomen et fracture compliquée de la jambe gauche.
Mort pour la France à l'âge de 28 ans .
Transcription enregistrée à Lyon 3e le 19 mars 1915.

18 GRENIER Léon : son nom ne figure pas sur l'Anneau de la Mémoire à Notre-Dame-de-Lorette (Pas-de-Calais).
19 Deux de ses frères vont également être tués : Jean JANICAUD, né le 17 octobre 1894 à Faux, blessé le 9 mai 1915 au secteur de Lorette (Pas-de-Calais) par un « éclat d'obus à la jambe », sera tué à l'ennemi à Soyecourt (Somme) le 5 septembre 1916,et François JANICAUD, né le 3 octobre 1896 à Faux, blessé le 20 juillet 1916 au Bois Etoilé (Somme), sera porté disparu à Craonne (Aisne) le 18 avril 1917.

34 Jean JOLY, sergent au 157e RI, classe 1903, matricule 1504 du recrutement de Guéret.
Né le 2 janvier 1883 à Broussas de Faux, fils de Léonard JOLY, 27 ans, et de Anne dite Louise RUBY, 28 ans, cultivateurs, mariés à Faux le 26 mai 1876.
Dispensé de service militaire comme fils aîné de veuve.
Contremaître fumiste à Villeurbanne, chez un entrepreneur nommé JOLY.
Marié le 18 janvier 1908 à St-Rambert-l'Ile-Barbe (Rhône) avec Annette VILLEDIEU, où les parents de celle-ci sont épiciers rue des Docks [20]. Ils s'installent 28 rue du 4 Août à Villeurbanne, où son cousin est adjoint au maire.
Tué à 500 mètres au Nord de Flirey (Meurthe et Moselle) le 21 août 1915 par suite d'éclats de bombes à la tête. Enterré au cimetière de Bernécourt.
Mort pour la France à l'âge de 32 ans.
Transcription à Villeurbanne le 28 octobre 1915.

35 Pierre JUILLE, soldat de 2e classe au 278e RI, classe 1908, matricule 1480 au recrutement de Guéret.
Né le 2 mars 1888 à Trassoudaine de Chamberet (Corrèze), fils de Jean JUILLE, 22 ans, et de Marie SAGE, 22 ans, cultivateurs, mariés à Chamberet le 5 mai 1887.
Maçon en Haute-Saône, puis à Truffy de Faux, où ses parents sont cultivateurs.
Disparu à (*Moulin-sous-*) Touvent (Oise) le 20 septembre 1914.
Mort pour la France à l'âge de 26 ans.
Transcription enregistrée à Faux le 12 février 1921.

36 Joseph LAMANT, soldat de 2e classe au 2e Régiment de Zouaves (Sathonay), classe 1905, matricule 1106 au recrutement de Guéret.
Né le 1er avril 1885 au Bon Martin de Faux, fils de Pierre LAMANT, scieur de long, absent, 32 ans, et de Elisabeth dite Louise BOURROUX, cultivatrice, 37 ans (déclaration de naissance faite par sa tante maternelle Marie BOURROUX épouse AUBY). Ses parents s'étaient mariés à Tarnac (Corrèze) le 20 mars 1875.
Maçon à Faux, il est employé de commerce quand il y épouse le 8 mai 1909 Marie DÉTIENNE. Il va travailler ensuite à Paris 6e et Malakoff (Hauts-de-Seine).
Deux filles, nées à Mercier-Ferrier de Faux : Alice le 3 septembre 1910, et Eugénie le 22 février 1912, qui seront toutes deux adoptées comme pupilles de la Nation le 22 août 1919.
Disparu à Quennevières (Oise) le 6 juin 1915.
Mort pour la France à l'âge de 30 ans.
Transcription du jugement déclaratif de décès à Malakoff (Hauts-de-Seine) le 17 mars 1921.

37 Antoine (Lucien) LANQUY, soldat de 2e classe au 278e RI, classe 1907, matricule 1285 au recrutement de Guéret.
Né 12 novembre 1887 au bourg de Faux, fils de Pierre LANQUY, maçon, 34 ans, et de Julie CHIROL, cafetière, 35 ans, mariés le 5 janvier 1878 à Faux.
Cocher à Courbevoie (Hauts-de-Seine) et Maisons-Alfort (Val-de-Marne), puis conducteur d'automobiles. Ses parents sont cafetiers au bourg de Faux.
Marié le 25 janvier 1912 à Faux avec Marie Germaine Léonie GUILLEN.
Tué à l'ennemi pendant la retraite à (*Moulin-sous-*) Touvent (Oise) le 20 septembre 1914.
Mort pour la France à l'âge de 26 ans.
Transcription du jugement déclaratif de décès à Maisons-Alfort (Val-de-Marne) le 23 avril 1920.

38 Jules LENOIR, soldat de 2e classe au 278e RI, classe 1906, matricule 1060 au recrutement de Guéret.
Né le 14 septembre 1886 au bourg de Faux, fils de Julien LENOIR, maçon absent, 30 ans, et de Marie ANDRIEUX, cultivatrice, 25 ans, mariés le 16 février 1882 à Faux.
Maçon à Faux, puis à Lyon et enfin à Gentioux (Creuse), où il se marie le 19 janvier 1911 avec Léontine NEOLLIER. Deux fils nés à Gentioux : Emile Julien le 30 mars 1912 et

20 Clément VILLEDIEU °1846 à Beaumont et Madeleine MOUNAUD °1845 à Faux.

Henri le 23 avril 1914.
Disparu à (*Moulin-sous-*) Touvent (Oise) le 27 septembre 1914 [21].
Mort pour la France à l'âge de 28 ans.
Transcription enregistrée à Gentioux le 24 décembre 1920.

39 Jean LEPETIT, soldat de 2e classe au 13e RI, classe 1915, matricule 844 au recrutement de Guéret.
Né le 8 mars 1895 au Bon Martin de Faux, fils de Léonard dit Jules LEPETIT, cultivateur, 40 ans, et de Anna MOURATILLE, 30 ans, mariés le 19 avril 1890 à Faux.
Maçon résidant à Faux. Célibataire.
Décédé de maladie contractée en service (broncho-pneumonie grippale) le 17 mars 1915 à l'hôpital complémentaire n°29 de Nevers (Nièvre), où il était en traitement depuis le 1er mars 1915.
Mort pour la France à tout juste 20 ans.
Transcription enregistrée à Faux le 30 mars 1915.

40 Louis LUC caporal au 78e RI, classe 1901, matricule 1436 au recrutement de Guéret.
Né le 8 mars 1881 à Loudoueineix de Faux, fils de Léonard LUC, scieur de long absent, 30 ans, et de Marie CACAUD, cultivatrice, 30 ans, mariés le 12 septembre 1872 à Faux.
Maçon à Faux puis à Paris 17e et 13e.
Marié à Peyrelevade (Corrèze) le 26 janvier 1909 avec Marie BOULANGER.
Tué à l'ennemi le 14 avril 1915 à Flirey, près de Bernécourt (Meurthe-et-Moselle).
Mort pour la France à l'âge de 34 ans.
Transcription enregistrée à Faux le 20 février 1916.
... et son frère :

41 Emile dit Henri LUC, soldat de 2e classe au 63e RI, classe 1903, matricule 1521 au recrutement de Guéret.
Né le 4 juillet 1883 à Puy-Notre-Dame (Maine-et-Loire), fils de Léonard LUC, scieur de long, 34 ans, et de Marie CACAULT (originaire de Loudoueineix), cultivatrice, 35 ans, mariés le 12 septembre 1872 à Faux.
Profession de maçon, domicilié à Faux puis à Paris 17e. Dispensé de service militaire pour frère au service.
Marié à Peyrelevade le 23 janvier 1908 avec Joséphine BOULANGER, qui devait décéder à Peyrelevade le 5 novembre 1911. Remarié le 15 juillet 1912 à Plérin (Côtes-d'Armor) avec Marie-Louise LE TURQUAIS.
Décédé de blessures de guerre à l'hôpital mixte de Narbonne le 25 novembre 1915.
Mort pour la France à l'âge de 32 ans.

42 François (ou François-Jules) MAZUEL, caporal au 278e RI, classe 1907, matricule 1280 au recrutement de Guéret.
Né le 29 octobre 1887 au Bon Martin de Faux, fils de Yves MAZUEL, 30 ans, et de Mélanie BUCHENAUD, 24 ans, cultivateurs, mariés le 23 septembre 1884 à Faux.
Maçon à Faux puis à Paris 9e et 10e arrondissements.
Marié à Paris 9e le 10 mai 1911 avec Victorine Eugénie MENNESSON.
Décédé de blessures de guerre à Hargicourt (Somme) le 23 août 1915.
Mort pour la France à l'âge de 27 ans.
Transcription enregistrée à Paris 10e le 11 janvier 1916.

43 Louis MAZUEL, sergent au 78e RI (Guéret), classe 1910, matricule 1156 au recrutement de Guéret.
Né le 8 août 1890 à Régeat de Faux, fils de Léonard MAZUEL, 28 ans et de Julienne LACHAUD, 26 ans, cultivateurs, mariés le 22 janvier 1884 à Faux.
Maçon à Faux.
Nommé sergent le 31 août 1914.
Tué à l'ennemi à Vitry-le-François (Marne) le 18 septembre 1914.
Mort pour la France à l'âge de 24 ans.
Transcription de jugement déclaratif de décès à Faux le 25 décembre 1917.

44 Marius MEDAILLE, soldat de 2e classe au 28e bataillon de Chasseurs Alpins Mitrailleurs, classe 1913, matricule 896 au recrutement du Rhône, bureau central.

21 LENOIR Jules : sa fiche matricule et celle de *Mémoire des Hommes* indiquent son décès le 20 septembre 1914, mais le Tribunal civil d'Aubusson l'a fixé officiellement au 27 septembre 1914.

Né le 10 février 1893 au bourg de Faux[22], fils de Joanny MEDAILLE, employé de commerce, absent, 26 ans, et de Jeanne MERIGOUT, sans profession, 21 ans, domiciliés à Lyon, 21 rue Garibaldi, mariés à Lyon 5e le 5 avril 1892.
Sa mère décède prématurément le 7 octobre 1904 à Lyon 3e. Il travaille comme apprêteur dans un établissement de textile et habite à Lyon 6e chez sa grand'mère qui l'a élevé. Célibataire.
Mort des suites de blessures de guerre à l'hôpital St-Joseph d'Epinal (Vosges) le 3 juin 1915.
Mort pour la France à l'âge de 22 ans[23].
Transcription enregistrée à Faux le 28 juin 1915.

45 Jean MONTEIL, soldat de 2e classe au 121e RI, classe 1900, matricule 1006 au recrutement de Guéret.
Né le 22 octobre 1880 à Chamberet (Corrèze), fils de Marie MONTEIL, journalière, 38 ans, résidant à Chamberet.
Maçon à La Villedieu.
Marié le 6 février 1904 à Faux-la-Montagne avec Jeanne LANTY, originaire du Bon Martin. Domicile à Lyon à partir de 1904, 69 Grande Rue de Monplaisir. Un fils Marcel, né le 3 septembre 1912 à cette adresse (7e), décédé le 19 octobre 1915 à l'Hôpital de la Charité. Un autre fils Fernand Henri, né le 4 mars 1914 à la même adresse, adopté par la Nation le 21 février 1920 [24].
Tué à l'ennemi à Anglemont (Vosges) le 16 septembre 1914.
Mort pour la France à l'âge de 33 ans.
Transcription à Lyon 1er le 4 décembre 1914.

46 (Marcelin dit) Marcel PASCALET, soldat de 2e classe au 78e RI, classe 1903, matricule 1513 au recrutement de Guéret.
Né le 4 juin 1883 à la Ribière de La Villedieu (Creuse), fils de Marie PASCALET, sans profession, 24 ans, née à la Ribière de La Villedieu le 2 avril 1857.
Maçon résidant à Faux, ayant travaillé à Pont-de-Vaux (Ain).
Marié à La Villedieu le 1er février 1908 avec Eugénie Marie PAUPY, ils sont domiciliés au bourg de Faux.
Une fille, Marie-Louise, née le 18 avril 1910, et un fils, René, né le 5 août 1912, tous deux à Faux et adoptés comme pupilles de la Nation le 17 juin 1919.
Tombé en Artois, **mort pour la France à l'âge de 32 ans,** le 18 octobre 1915 à Abbeville (Somme), à l'hôpital auxiliaire n°2.
Transcription enregistrée à Faux le 20 décembre 1915.

47 Auguste (Léonard) PEYRETOUT, soldat de 2e classe au 269e RI, classe 1894, matricule 2905 au recrutement de Limoges.
Né aux Bordes de Royère (Creuse) le 2 décembre 1874, fils de Léonard PEYRETOUT, maçon, 29 ans, et de Madeleine LENOIR, 26 ans, mariés à Royère le 27 janvier 1870.
Maçon à Paris, puis à Faux-la-Montagne.
Marié le 23 février 1905 à Faux avec Clémentine BOUCARET. Ils habitent en 1911 chez les parents BOUCARET, cultivateurs à Broussas. Une fille, Alice, y est née le 12 janvier 1908, adoptée comme pupille de la Nation le 26 juin 1919.
Décédé au hameau des Quatre Vents, commune d'Estrée-Cauchy (Pas-de-Calais) le 19 août 1915 à l'ambulance n°1 (suites de blessures reçues sur le champ de bataille).
Mort pour la France à l'âge de 40 ans [25].
Transcription enregistrée à Faux le 1er mars 1918.

48 Antoine (François) PLAZANET, soldat de 2e classe au 278e RI, classe 1908, matricule 1376 au recrutement de Guéret.
Né le 21 octobre 1888 à la Terrade de Rempnat (Haute-Vienne), fils de Mathieu PLAZANET, 41 ans, maçon, et de Marie SAUVIAT, 34 ans, sans profession, mariés à

22 C'est la grand-mère MERIGOUT, couturière au bourg, qui déclare la naissance.
23 MEDAILLE Marius : nom absent du monument aux morts, de la liste de 1922 et du tableau émaillé dans l'église.
24 Sa veuve habite au moins jusqu'à la fin de l'année 1914 au 69 Grande Rue de Monplaisir, où elle est concierge. On la retrouve en 1921 avec son fils Fernand au Bon Martin chez Antoine BANETTE, qui est veuf de Marie MONTEIL, sa belle-mère.
25 PEYRETOUT Auguste : son nom figure sur l'Anneau de la Mémoire à Notre-Dame-de-Lorette, commune d'Ablain-Saint-Nazaire (Pas-de-Calais).

Nedde (Haute-Vienne) le 2 avril 1878.
Les parents seront domiciliés à Faux, au moins à partir de 1908. Ils habitent le Mont Buchoux en 1911.
Maçon à Paris, il s'y marie (11e arrt.) le 5 février 1914 avec Marie MAZALAIGUE.
Disparu au combat de (*Moulin-sous-*) Touvent (Oise) le 20 septembre 1914.
Mort pour la France à l'âge de 25 ans.
Transcription enregistrée à Faux le 10 juillet 1921.
... et son frère :

49 Louis PLAZANET, soldat de 2e classe au 9e Régiment de Zouaves, classe 1915, matricule 855 au recrutement de Guéret.
Né le 17 juin 1895 à la Ribière de La Villedieu (Creuse), fils de Mathieu PLAZANET, 48 ans, et de Marie SAUVIAT, 40 ans, cultivateurs à Faux, mariés à Nedde (Haute-Vienne) le 2 avril 1878.
La famille habite le Mont Buchoux. En 1911, Louis est célibataire [26] et maçon au chômage lors du recensement.
Disparu au combat particulièrement meurtrier "*à l'Ouvrage de la défaite*", commune de Rouvroy-Ripont (Marne) le 6 octobre 1915.
Mort pour la France à l'âge de 20 ans [27].

50 (Mathieu dit) Louis PRABONNAUD, sergent au 226e RI, classe 1899, matricule 197 au recrutement de Limoges.
Né le 19 juillet 1879 à Chez Chapelle de Rempnat (Haute-Vienne), fils de (Marcel) Etienne PRABONNAUD, propriétaire, 36 ans, et Anne SAUVIAT, sans profession, mariés à Nedde le 1er mai 1866.
Maçon à Rempnat puis à Theizé, Villefranche (Rhône), Ars-sur-Formans (Ain), Lyon 3e, en dernier lieu à Paris 18e, au 11, passage du Lavoir.
Marié à Faux le 20 février 1909 avec Louise CHATOUX, originaire du Monteil. Un fils, Antoine André, né le 13 décembre 1909 au Monteil de Faux.
Nommé caporal le 1er février 1915. Nommé sergent le 30 mai 1915.
Tué à l'ennemi à Souchez (Pas-de-Calais), Givenchy cote 119, le 28 septembre 1915.
Mort pour la France à l'âge de 36 ans [28].
Transcription enregistrée à Paris 18e le 16 mars 1916.

51 François RATON, soldat de 2e classe au 121e RI, classe 1913, matricule 1632 au recrutement de Guéret.
Né le 21 septembre 1893 au Mazeau-Nicot de Nedde (Haute-Vienne), fils de François RATON et de Marie EGLIZEAUD, mariés à Rempnat le 14 février 1890, domiciliés plus tard (au moins depuis 1913) à Faux.
Maçon, résidant à Faux. En 1911, il est célibataire, domestique chez Joseph BARTON, cultivateur au Mont Buchoux.
Décédé le 28 août 1914 à Domptail (Vosges) par suite de blessures lors des combats de Roville-aux-chênes-St-Maurice-sur-Mortagne.
Mort pour la France à l'âge de 20 ans [29].
Transcription enregistrée à Faux le 2 septembre 1916.

52 Auguste RUBY, soldat de 2e classe au 63e RI, classe 1901, matricule 1450 au recrutement de Guéret.
Né le 25 octobre 1881 à Mercier-Ferrier de Faux, fils d'Antoine RUBY, maçon, 36 ans, et d'Anna CHARPILLON, cultivatrice, 26 ans, mariés à Gentioux le 24 février 1876. Dispensé de service militaire comme aîné de veuve.
Maçon à Faux puis à Paris.
Marié à Lacelle (Corrèze) le 9 avril 1910 avec Amélie BONNET. Une fille, Gabrielle, née le 28 janvier 1911 à Mercier-Ferrier de Faux, adoptée comme pupille de la Nation le 27 juin 1923.
Tué à l'ennemi à St-Léonard près de Reims (Marne) le 25 septembre 1914.
Mort pour la France à l'âge de 32 ans.
Transcription du jugement déclaratif de

26 Sur sa fiche matricule : « *Un secours immédiat de 150 F a été payé le 13 juin 1919 à Mr PLAZANET Mathieu à Faux-la-Montagne* ».
27 PLAZANET Louis : Transcription à Faux le 22 juin 1922, d'ap. *Mémoire des Hommes*, pas trouvée dans les registres.

28 PRABONNAUD Mathieu dit Louis : son nom est inscrit dans l'église mais absent du monument aux morts.
Il est présent sur l'Anneau de la Mémoire à Notre-Dame-de-Lorette, commune d'Ablain-Saint-Nazaire (Pas-de-Calais).
29 Son frère Louis RATON, né le 20 décembre 1890 à La Villeneuve de Rempnat (Haute-Vienne), sera tué à l'ennemi au N du Fort de Douaumont (Meuse) le 19 février 1918.

décès à Paris 18e, le 5 juin 1920.

53 Louis RUBY, soldat au 1er Régiment d'infanterie Coloniale du Maroc, 7e Bataillon, classe 1907, matricule 1243 au recrutement de Guéret.
Né le 11 février 1887 au Monteil de Faux, fils de Martial RUBY, propriétaire, 46 ans, et de Jeanne VERDEAU, 36 ans, mariés le 11 avril 1872 à Faux.
Maçon à Faux puis Ambérieu (-*en-Bugey*, Ain). Au chômage en 1911 au Monteil de Faux chez les parents, cultivateurs.
Disparu le 28 août 1914 lors des combats de la Fosse-à-l'Eau de Signy-l'Abbaye (Ardennes) [30]: « *Nos pertes ce jour-là sont très élevées, les deux tiers du bataillon sont anéantis ! …* »[31].
Mort pour la France à l'âge de 27 ans [32].
Transcription du jugement déclaratif de décès à Faux le 8 juillet 1920.
... et son frère, disparu 3 jours plus tard :

54 Jeanty RUBY, soldat de 2e classe au 138e RI, classe 1912, matricule 1339 au recrutement de Guéret.
Né le 17 septembre 1892 au Monteil de Faux, fils de Martial RUBY, cultivateur, 51 ans, et de Jeanne VERDEAU, 41 ans, mariés le 11 avril 1872 à Faux.
Maçon, résidant à Faux.
Disparu à Terron-sur-Aisne (Ardennes) le 31 août 1914.
Mort pour la France à l'âge de 21 ans.
Transcription enregistrée à Faux le 8 juillet 1920.

55 (Louis dit) Jean RUBY, soldat de 2e classe au 100e RI, classe 1910, matricule 1174 au recrutement de Guéret.
Né le 31 octobre 1890 à Plazanet de Faux, fils de Michel RUBY, maçon absent, 37 ans, et de Marie MAZIERE, cultivatrice, 35 ans, mariés le 17 janvier 1877 à Faux [33].
Cultivateur à Faux, il réside en 1914 à Villefranche (Rhône).
Blessé au combat du Bois de la Gruerie, la Harazée (commune de *Vienne-le-Château*, forêt d'Argonne, Marne) le 26 juillet 1915 [34] : *« plaies multiples membres inférieurs, plaies superficielles mains, face et cuir chevelu* ».
Mort de blessures de guerre à l'hôpital temporaire n°1 de Châteauroux (Indre) le 22 novembre 1915 - éclats d'obus, phlegmon, suites de blessures à la jambe -.
Mort pour la France à l'âge de 25 ans [35].
... et son frère :

56 (François dit) Léon RUBY, soldat de 2e classe au 121e RI, classe 1913, matricule 130 au recrutement de Guéret.
Né le 14 novembre 1893 à Plazanet de Faux, fils de Michel RUBY, maçon, 39 ans, et de Marie MAZIERES, cultivatrice, 38 ans, mariés le 17 janvier 1877 à Faux.
Ouvrier agricole à Ste-Feyre (Creuse).
Tué à l'ennemi au combat de Petitmont (Meurthe et Moselle) le 14 août 1914.
Mort pour la France, à l'âge de 20 ans, des suites de ses blessures.
Transcription enregistrée à Ste-Feyre (Creuse) le 24 octobre 1915.

57 (Pierre) Louis (Jean) TEREYGEOL, caporal au 26e RI, classe 1908, matricule 3803 au recrutement de la Seine 3e bureau.
Né le 22 mai 1888 à Paris 6e, fils de Pierre TEREYGEOL, 34 ans, et de Marie PERET, 29 ans, négociants demeurant 107, rue du Cherche-Midi qui s'étaient mariés le 7 août 1886 à Paris 17e. Ses grands-parents maternels étaient cultivateurs à Faux.
Célibataire, habitant Montrouge (Hauts-de-Seine).
Tué à l'ennemi à la ferme de Beauséjour (Marne) au nord de Wargemoulin (-*Hurlus*) le 25 septembre 1915, décédé des suites de ses blessures. *Croix de guerre avec étoile de bronze.*
Mort pour la France à l'âge de 27 ans [36].

30 RUBY Louis : contrairement au jugement déclaratif de décès qui le fait décéder abusivement au Maroc.
31 JMO du 7e RICM.
32 RUBY Louis : nom absent de la liste de 1922, mais présent sur le monument aux morts et le tableau émaillé dans l'église.
33 RUBY Jean : Ses parents décèdent avant 1910 et Jean RUBY est son tuteur.
34 Voir note n°11
35 RUBY Jean : Transcription à Faux (sans date) d'ap. *Mémoire des Hommes*, pas trouvée dans les registres.
36 son frère Robert (Etienne Joseph) TEREYGEOL, né le 22 mai 1887 à Paris 6e, décèdera de blessures de guerre le 30 septembre 1916.

Transcription du jugement déclaratif de décès à Montrouge le 30 décembre 1918.

58 Pierre TISSIER, soldat de 2e classe au 78e RI, classe 1901, matricule 1442 au recrutement de Guéret.
Né le 13 septembre 1881 au bourg de Faux, fils de Léonard TISSIER, maçon absent, 38 ans, et de Catherine RUBY, cultivatrice, 38 ans, mariés à Faux le 5 février 1872 [37].
Dispensé de service militaire comme fils unique de veuve.
Maçon à Faux, puis Lyon et enfin La Nouaille (Creuse).
Marié à Faux le 27 janvier 1906 avec Marie-Augustine LESSENTIER.
Un fils, Antoine, né le 10 novembre 1906 à Faux, qui sera adopté par la Nation le 13 novembre 1920.
Disparu à Jonchery(-*sur-Suippe*), près de Mourmelon (Marne) le 20 décembre 1914.
Mort pour la France à l'âge de 33 ans.
Transcription enregistrée à Faux le 23 mars 1921.

59 Jean VACHER, soldat de 2e classe au 121e RI, classe 1913, matricule 1638 au recrutement de Guéret.
Né le 22 octobre 1893 au bourg de Faux, fils de Léonard VACHER, maçon absent (à Lyon à ce moment), 45 ans, et de Françoise CHAMPAGNE, cultivatrice, 38 ans, mariés le 25 février 1875 à Faux.
Maçon résidant à Faux [38].
Décédé de blessures de guerre au Bois du Polygone près de Zonnebecke, à l'Est d'Ypres, (Belgique) le 27 novembre 1914.
Mort pour la France à l'âge de 21 ans [39].
Transcription enregistrée à Faux le 7 août 1916.

60 Antoine VERDEYME, soldat de 2e classe au 91e RIT, classe 1889, matricule 583 au recrutement de Tulle.
Né à Meyriguou de Chamberet (Corrèze) le 6 avril 1869, fils de Léger VERDEYME, 42 ans, et de Jeanne MADRANGE, 38 ans, cultivateurs à Meyriguou, mariés à Chamberet le 13 février 1849.
Scieur de long, il a travaillé à plusieurs reprises à Rempnat, et dans les régions de Bayonne, Soissons, avant de revenir à Faux-la-Montagne et y exercer comme patron au bourg à partir de 1901.
Marié à Nedde (Haute-Vienne) le 20 août 1891 avec Virginie DEVARS. Ils ont deux enfants : Marie, née en 1892 à Nedde et Joseph, né à Rempnat en 1895, qui sera, lui aussi, tué à la guerre.
Après avoir été versé dans les services auxiliaires pour défaut de taille, puis classé dans le service armé le 4 décembre 1914, il est enfin mobilisé le 15 avril 1915 au 91e régiment territorial d'infanterie. Mais il est réformé n°2 pour emphysème le 28 avril 1915.
Sa campagne contre l'Allemagne s'est donc résumée à 13 jours et il rentrera chez lui pour y mourir à son domicile de Faux le 4 mai 1915, à l'âge de 46 ans.

... et son fils :

61 Joseph VERDEYME [40], soldat de 2e classe au 142e RI, classe 1915, matricule 865 au recrutement de Guéret.
Né le 18 mai 1895 à Négremont de Rempnat (Haute-Vienne), fils d'Antoine VERDEYME, 25 ans, cultivateur, et de Jeanne Eugénie DEVARS, 24 ans, sans profession, mariés à Nedde (Haute-Vienne) le 20 août 1891.
Boulanger à Faux.
Tué à l'ennemi au Village Gascon, secteur d'Auberive (Marne) le 6 septembre 1915.
Mort pour la France à l'âge de 20 ans.
Transcription enregistrée à Faux le 20 décembre 1915.

37 TISSIER Pierre est l'oncle maternel de Léonard GRENIER dont le père a épousé Françoise dite Julie TIXIER.
38 VACHER Jean : il est le beau-frère de Jean LEPAGE, qui sera tué dans la Somme en mai 1916.
39 JMO du 121e RI (cote 26 N 683/10 p.114 / site) : et non à Plessis-de-Roye (Oise) le 24 septembre 1914, comme l'indique par erreur la fiche matricule.

40 écrit VERDEYNE sur son acte de naissance, sa fiche matricule et celle de *Mémoire des Hommes*, mais VERDEYME sur les monuments et conformément au patronyme paternel.

J.M.O. DU 91e R.I.TERRITORIALE

Régiment[1] d'Antoine Verdeyme, mais qui a été réformé le 28 avril 1915 – :

Ordre général n°5 : Les bataillons Lescure, du 91e et Seidenbinder, du 106e, seront enlevés le 6 mai et dirigés vers l'avant.
Camarades, la 193e Brigade vous confie son honneur, vous lui faîtes l'avant-garde, avec vous bientôt nous chargerons l'Allemand, drapeaux déployés et tambours battants. Que Dieux vous garde ! Vive la France !.
A Torcy le 3 mai 1915, le Général de Montenon, commandant la 193e Brigade. Signé Geay de Montenon.

Le Général Marie Jacques Etienne Henri Geay de Montenon[2] (1844-1919) était issu d'une vieille famille de la Creuse. Il s'était illustré au siège de Sedan (1er septembre 1870, charge du désespoir) et lors des grèves de Carmaux (1892) *pour sa prudence et son sang-froid*. Rappelé à l'activité en octobre 1914, malgré son âge (70 ans !), il prend une part active aux opérations.

1 Mémoire des Hommes, cote 26 N 793/1, p.14
2 http://www.ecole-superieure-de-guerre.fr/marie-jacques-etienne-henri-geay-de-montenon.html).

NOS REMERCIEMENTS

A Rosette et André Bessette, Jacqueline Deschamps, Eliane Fourgnaud, Daniel Giraud, Eliane Lissandre, Josette Moré, Jeanne Perrette, Jean Peyne et Monique Thizy, qui ont recherché pour nous sur place des documents d'archives qui n'étaient pas sur internet.
Aux mairies, particulièrement celle de Faux, qui nous ont permis de consulter les registres d'état civil. Aux Archives départementales de la Creuse, de la Corrèze et de la Haute-Vienne; au site *Mémoires des hommes*.

Éric de Cromières, cussacois passionné par le monde



L'aile du château réhabilitée par Eric de Cromières. Photo jjm

Eric de Bermondet de Cromières est issu de familles de l'aristocratie limousine et normande. Sous l'Ancien régime plusieurs de ses ancêtres ont occupé d'importantes fonctions tant en Limousin qu'au delà de la province. Après la Révolution, les Cromières s'engagent dans l'armée tout en exploitant la propriété de Cromières. Le dernier à porter l'uniforme fut Pierre de Cromières, général et père d'Eric, qui en rupture avec sa lignée a opté pour l'entreprise. Diplômé de HEC, il intègre le groupe Michelin dont il devient l'un des cadres dirigeants.

Entré en 1978, il crée la force de vente au Brésil dès 1981. Il enchaîne ensuite les postes de haute responsabilité: directeur du recrutement des cadres, directeur aux Etats-Unis, puis directeur des marchés d'exportation. En 1997 il devient directeur général de Michelin en Afrique et au Moyen-Orient avant l'Amérique du sud. En 2005, il est membre du Comex (comité exécutif) de Michelin. Il est officiellement président de l'ASM (Clermont - Auvergne) depuis le 1er juillet 2013.

Eric de Cromières est père de cinq enfants: Sybille, née en 1979, Tristan né en 1981, Aliénor née en 1984, Isaure née en 1986 et Foucault, né en 1998.

Homme courtois, il a une passion pour la gestion des hommes, il dit de lui « j'aime l'idée d'être amené à devoir résoudre des problèmes ».

Son entrée dans le monde du rugby date de son adolescence à Dax. Mais c'est Michelin qui va lui donner la possibilité de devenir président d'un des clubs majeurs du rugby à XV français et européen.

Malgré son mètres 90 et un poids en conséquence, Eric de Cromières se dit impressionné par ses joueurs. Il garde cependant une frustation à son poste, celle des deux finales perdues en 2015, et une ambition : les gagner.

JJM

Eric de Cromières D'Onte ses ? D'où êtes vous ?

Je suis né à Alger le 20 novembre 1953 parce que mon père militaire y était en garnison, mais par ma famille je suis de Cussac en Haute-Vienne en un lieu-dit qui s'appelle Cromières où nous avons notre propriété familiale depuis plus de cinq siècles.

Je suis Limousin par ma famille paternelle, même si nous avons aussi 50% de sang normand, y compris par ma grand-mère paternelle. Mais nous sommes profondément enracinés dans la vie limousine. Je suis d'ici, de ce terroir.

Vous êtes aujourd'hui héritier du château de Cromières. Comment appréhende-t-on les choses devant un tel bâtiment ?

Il y a plusieurs étapes… J'ai hérité en 2013 à la mort de mon père, mais j'étais déjà copropriétaire depuis 1997. Pour moi il y a quelque chose d'assez indescriptible, mais j'ai l'impression que c'est une partie de mon âme qui est ici. J'ai toujours était très attaché à ce lieu. J'avais des cousins, toujours en Limousin, plus âgés que moi, qui m'ont fait aimer les gens. Lorsque nous étions jeunes, il y avait encore des dames du village au château, des paysans qui s'occupaient du jardin, avec ses personnes là, c'était une vie de rêve, qui était très agréable.

Et puis la vie prend le dessus, on se marie, on travaille, j'avais un frère plus âgé qui était handicapé, j'ai donc su très vite que j'hériterai de Cromières. Cependant on a très longtemps hésité. Ma femme qui est d'origine bretonne, n'était pas forcément attirée par ce lieu. Nous nous sommes définitivement décidé en réhabilitant toute l'aile droite du château, il y a presque 20 ans. Nous avions quatre enfants, le cinquième est arrivé en 1997, notre fille aînée avait déjà 19 ans, et on s'est décidé à investir, à la fois, la propriété et dans la propriété, pour la transmettre le mieux possible.

Aujourd'hui je me sens chez moi, mais je ressens en même temps le poids et la prégnance du passé. Le château a été construit à partir du XIIIe siècle, et a été largement transformé au fil du temps. C'est



Eric de Cromières dans la cour du château en octobre 2015. Photo jjm

ainsi que la cour et les communs sont du XVIIIe siècle. Pendant cinq siècles, cela été une transformation permanente. C'est à l'époque de Jean de Selve[1] le premier président du parlement de Paris, qui fut seigneur de Cromières, que fut construite la tour octogonale aujourd'hui l'aile gauche du château.

Est-ce que Cromières, que vous portez en patronyme, a fait de vous un héritier naturel du château ?

Non c'est plus de la nature de l'âme, plus dans la logique du vécu, une espèce de nuage dans lequel on vit. Ce nuage c'est Cromières, un attachement familial. Je suis curieusement, par exemple très attaché à mon grand-père qui est mort deux mois avant ma naissance. Donc mon père a été propriétaire de Cromières de 1953 à 2013. C'est presque Louis XIV ! Il a toujours su

1 NDLR: Jean de Selve est né le 17 avril 1475 à Argentat, sa fille Isabelle de Selve légataire du fief de Cromières a épousé vers 1550 Jean de Bermondet, seigneur de la Quintaine à Panazol, qui deviendra seigneur de Cromières. Fabien, père de Jean de Selve avait acquis Cromières par son mariage avec Lucrèce de Canillac . Il est mort à Paris le 10 décembre 1529. En 1526 François 1er fut battu à Pavie et emmener prisonnier à Madrid, c'est Jean de Selve qui fut chargé de négocier la délivrance du roi et sa rançon. In *Cussac et sa région.* Pierre Macaire. 2004.

me parler de son père pour lequel il avait beaucoup d'admiration et qui vivait ici depuis 1924 lorsqu'il avait quitté l'armée comme lieutenant-colonel de cavalerie. Pendant la guerre de 14, bien que cavalier, il a demandé à passer dans l'infanterie pour se battre dans les tranchées. Il en est sorti, mais il a été gazé et était très affaibli. Après la guerre il a retrouvé la cavalerie au 20e dragons à Limoges qu'il avait donc quitté en 1924.
C'était un homme extrêmement bon, très apprécié de tous les gens autour. Il portait le lait à 5h00 du matin à des femmes dans le besoin. C'était vraiment quelqu'un d'assez extraordinaire en plus d'être un grand amateur de chevaux et de chasse. Il était cavalier ce qui à l'époque, voulait dire quelque chose.

Vous êtes d'une famille de militaires, votre père général, votre grand-père lieutenant-colonel, comment appréhendiez-vous la vie alors ?
Mon père était en mission en Algérie, ensuite nous avons été en Allemagne. Finalement la première classe que j'ai suivie en France c'était à Dax, et je rentrai en cinquième. C'est vous dire que nous avons essentiellement vécu hors de France. Et cela a énormément marqué ma vie ; mon souci était de vivre à l'étranger et de m'ouvrir au monde. Je suis à la fois profondément cussacois, plus que Limousin, mais profondément tourné vers le monde. J'ai parcouru presque tous les pays pour Michelin et ça été ma passion : des cultures, des rencontres. C'est ça qui m'a motivé et amené à faire la carrière que j'ai faite.

Vos parents avaient-ils pour vous une ambition, une perspective ? Que pensiez-vous à l'adolescence ?
Pas grand-chose. Je pensais à jouer au rugby avec mes copains, un sport que j'ai decouvert à Dax lorsque j'avais 12 ans et que j'ai continué à pratiquer par la suite. C'est à partir de 19 ans que j'ai commencé à réfléchir différemment !
Parce que j'ai été pensionnaire très jeune, je ne voyais mes parents qu'une fois par trimestre. Ils ont eu, tout de même, une


Eric de Cromières rectifiant sa généalogie dans un salon du château. Photo jjm

certaine influence, mais je suis assez indépendant. La personne qui m'a le plus influencé à faire le choix d'entrer à HEC, c'est mon oncle Régis de Vandière alors propriétaire du château de Montbrun. Lui aussi, militaire avait quitté l'armée en 1962 car il ne partageait pas les convictions du général de Gaulle. Lorsque j'échangeais avec lui, il me parlait de sa fonction de directeur-général, et je me disais que c'était ce que je voulais pour moi. Ce n'était pas une ambition liée à une grande ou une petite entreprise, c'était l'idée d'être amené à devoir résoudre des problèmes. Lorsque vous êtes directeur général, vous avez un problème financier, un problème commercial, un problème industriel, un problème humain et vous vous dîtes : comment je gère cette équation. C'est ce qui m'intéresse toujours aujourd'hui.

Vous êtes marquis de Cromières est -ce important pour vous ?
Les titres nobiliaires sont abolis depuis longtemps… Le président Giscard d'Estaing a mis fin à l'usage des titres qui perdurait sous les ors de la République. Je trouve ça très bien, il faut vivre avec son époque. Ça ne m'empêche pas d'être fier de descendre d'une famille qui a, peu ou prou, marqué l'histoire, même locale ! Mais voilà, je n'utilise pas mon titre.

Compte-tenu de ce que vous êtes et des ambitions qui étaient les vôtres, comment se dit-on un jour, « tiens Michelin c'est bien ! » ?



La cour du château de Cromières et les communs datent du XVIIIe siècle. photo jjm

C'était très simple. J'ai fait un service militaire comme officier de marine embarqué et à la fin de mon service en 1978 j'ai dit à ma femme Béatrice que je venais d'épouser… J'avais 25 ans, que cela me plaisait et que j'étais prêt à rempiler. Elle est fille d'amiral et elle m'a dit *Ah non, surtout pas… je n'ai pas choisi un civil pour vivre avec un militaire. Tu es diplômé d'HEC, tu vas entrer dans la marine par la petite porte ça n'a pas de sens !* Elle avait raison, mais j'ai voulu choisir une entreprise qui me proposerait une carrière à l'étranger. La première proposition est venue de Michelin et j'ai dit banco. Je suis entré dans l'entreprise fin 78. J'ai été formé au commerce en découvrant les garages… C'était passionnant car on se découvre soi-même. Cela a duré deux ans, des Monts du Lyonnais jusqu'au sud de Thiers, une période assez dure. C'est à ce moment qu'il m'a été proposé de partir au Brésil monter la force de vente de Michelin.

Je suis parti heureux mais un peu angoissé parce que je ne suis pas totalement inconscient… mais Béatrice était très inquiète, car nous avions à l'époque une petite fille qui avait 18 mois et elle était enceinte de 7 mois de notre fils Tristan.

Et 40 ans plus tard, vous avez retrouvé le ballon ovale.

En 2003, 2004, Edouard Michelin était mis sur la sellette et recevait des courriers de gens qui étaient très mécontents des résultats très décevants du club. Il savait que j'aimais bien le rugby, il m'a dit *Cromières voulez-vous me faire une étude, pour savoir ce qui se passe. Je ne peux pas m'occuper des supporters mécontents !* Les conclusions ont abouti à la nomination de René Fontès, mon prédécesseur comme président. Il a mis en oeuvre les recommandations qui étaient : on s'occupe d'avantage des supporters, on élargit les partenariats, on se rapproche de la municipalité, de la région, du département et on prend une vraie automnie par rapport à Michelin. Pour ce faire, en 2005, René Fontès a nommé un conseil d'administration autour de lui, rassemblant des personnalités très diverses et un administrateur de Michelin a intégré le Conseil : c'était moi.

En mars 2012 mon prédécesseur allait atteindre la limite d'âge statutaire, et il m'a demandé d'assurer la présidence. J'ai pris mes dispositions pour partir à la retraite et me consacrer totalement au club. Depuis le 1er avril 2015, je m'y consacre à 100% de mon temps.

Quand il vous a été proposé la présidence de l'ASM qu'avez-vous dit ?

D'abord j'ai dit non et puis j'ai pensé que

c'était passionnant, même si ce n'est pas la passion qui me meut, car je suis quelqu'un de plutôt équilibré, mais je pense qu'il est important de travailler dans un environnement qui bouge. J'ai accepté parce que j'aime le rugby, parce que je sentais que ça pouvait être passionnant, parce que les joueurs sont tout de même des êtres particuliers… J'étais très intimidé par ces joueurs, dont certains sont internationaux. Vous devenez leur patron et ils vous regardent comme le patron. Aujourd'hui je suis plus à l'aise mais c'est vrai que j'étais impressionné… La deuxième difficulté a été de percevoir l'environnement dans lequel évolue le club. Nous avons 550 partenaires et j'ai découvert un monde passionnant de petites boîtes, de PME, un monde complètement à l'opposé de la grande entreprise. Aujourd'hui Michelin est un sponsor comme les autres, même s'il est le plus gros partenaire.

D'après ce que j'ai pu en lire, ce n'est pas pour vous, toujours facile.

C'est à la fois facile et difficile… Ce qui est difficile dans ma tâche, c'est de gérer la place du club dans le cœur des Auvergnats. Car le club progresse mais n'arrive pas à décrocher des titres. L'an dernier nous avons joué deux finales, ce qui est superbe, mais deux finales perdues. Les gens ne se rendent pas compte qu'il y a dix ans, il n'était même pas question d'arriver en quart de finale.
Mon ambition pour l'ASM ce sont des titres, on ne peut pas jouer des finales et les perdre.

Après la vie, les engagements qui ont été les vôtres, qu'est ce qui vous semble permanent dans le comportement des hommes ?

On dit que les gens évoluent, mais je pense que les gens n'évoluent pas… L'ouverture d'esprit est une permanence mais versus la fermeture l'est aussi. Vous avez les deux, pareil pour la bonté versus la méchanceté, la jalousie versus le don… Ce sont tous ces contrastes qui sont passionnants et que vous retrouvez au Brésil, en Arabie saoudite, en Chine etc… Il y a des hommes qui ont le désir du pouvoir pour réaliser des choses positives. Mais il y en a qui ont le désir du pouvoir pour le pouvoir, ce n'est pas pareil.
C'est pourquoi, je crois à l'importance du sport dans la formation des hommes. C'est extrêmement équilibrant. Dans le sport il y a deux choses, l'humilité car on ne fait pas de progrès sans une certaine humilité. Les gens qui ne sont pas humbles ne progressent pas, même s'ils sont très doués, car ils n'arrivent pas à comprendre où sont leurs limites et comment ils doivent évoluer… Et la deuxième chose c'est le sens de l'effort répété. Et puis le sport collectif, c'est le sens des autres.

Aujourd'hui vous êtes un peu Auvergnat, mais il se trouve que vous êtes Limousin. Qu'est ce que vous aimé dans le Limousin ?

J'aime Cussac… J'aime les gens d'ici. J'aime acheter mon journal, prendre mon café au village, prendre des nouvelles des uns ou des autres. J'ai l'impression d'avoir une grande famille au sens large. Et j'ai aussi beaucoup d'admiration pour les artisans qui nous aident à faire de Cromières ce qu'il est aujourd'hui : couvreurs, maçons, peintres, carreleurs, électriciens… Nous ne faisons travailler que des artisans locaux. Le plus éloigné habite à la Chapelle-Mombrandeix à 8 km !

Qu'est ce que vous n'aimez pas chez les Limousins ?

J'ai du mal à dire ce que j'aime ou n'aime pas sur des groupes de personnes… Rien de particulier. J'aime bien la Limousine…

Quels sont, selon vous, les marqueurs du Limousin ?

Le principal marqueur c'est la porcelaine et Turgot. Cette grande période du XVIIIe, où l'Etat a eu une vraie philosophie et une pensée économique. Il y a aussi les émailleurs bien sûr. Il y a aussi Limoges qui est une ville mal connue, pourtant très intéressante, plus intéressante que Clermont-Ferrand, même si elle est plus petite. L'aménagement des vieux quartiers de la ville, les quartiers moyenâgeux, est très réussi. La vie autour des halles est sympathique… Mais en fait j'ai appris à connaître Limoges il y a une



Le château de Cromières à Cussac (Haute-Vienne). Photo jjm

dizaine d'années… Avant on était ici, à Cromières, et on ne bougeait pas.

Si le Limousin était un arbre...
Un chêne. Ou un châtaignier, mais plutôt un chêne.

Si le Limousin était un plat...
Une côte de bœuf.

…Un animal.
Une vache

Et un rêve…
Je ne suis pas très rêveur… Mais il y a une idée qui m'est venue à l'esprit c'est un Limousin en Bretagne, car l'un et l'autre sont des régions de socle granitique et je trouve qu'ils se ressemblent

Vous êtes Limousin, propriétaire de Cromières, que souhaitez-vous transmettre à vos enfants ou petits-enfants ?
Ils feront ce qu'ils voudront. Je ne les obligerai pas. Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour que cette maison soit saine pour qu'ils puissent un jour en profiter… Maintenant si personne n'en veut, qu'est-ce que vous voulez que je fasse. Parmi mes cinq enfants, soit il y en a un qui a un projet et il le fera, soit ils n'adhèrent pas. Pour l'instant ils aiment tous, ils aiment venir… Mais je pense que pour des gens de leur génération la difficulté ici est l'isolement. Et nos relations ont plutôt tendance à vendre leur propriété qu'à en acquérir. Mais je ne suis pas sûr que ceux qui investissent ailleurs ne soient pas amenés à chercher à retrouver leur racine.

Si aucun de vos enfants ne veut reprendre...
Si je le sais avant de mourir, nous déciderons de vendre ou de leur laisser vendre. Car comme notre souci est d'être à peu près équitable, je ne sais pas si cette propriété se vend 500 000€ ou 2 millions. Il faudra que nous prenions cette décision d'ici dix ans… Mais sur le plan généalogique cela m'embêterait. Je sais que la vie ne se limite pas à des biens matériels aussi historiques et emblématiques soient-ils. Mais ce serait une petite douleur, une petite souffrance, ça ne serait pas non plus, pour autant, le désespoir absolu.

Propos recueillis à Cromières
Par Jean-Jacques Mauriat

Eric de Bermondet de Cromières

Dressée par Luc Antonini avec la complicité de Eric de Cromières et du Cghml

N° 1 Eric de Bermondet de Cromières, 12e marquis de Cromières, président de l'ASM, Directeur général de Michelin Europe, né le 20 novembre 1953 à Alger (Algérie), marié le 26 août 1978 à **Béatrice de Gayardon de Fenoyl**, née le 25 mai 1956 à Lorient, fille de Jacques, amiral, baron de Gayardon de Fenoyl et d'Aliette Fleuriot de Langle.

Génération 2

N° 2 Pierre de Bermondet de Cromières, marquis de Cromières. Général, né le 20 septembre 1923, décédé le 28 mai 2013.
N° 3 Eliane de Vigneral. Née le 28 décembre 1930 à Yvré l'Évêque (Sarthe).

Génération 3

N° 4 Gustave Joseph Renaud de Bermondet de Cromières, Lieutenant-colonel de cavalerie né le 11 juin 1879 à Cromières, décédé le 18 septembre 1953 à Cromières. Marié le 22 janvier 1913 à Caen.
N° 5 Elisabeth Pauline de Longuemare, née le 10 décembre 1890 à Caen, décédée en 1er octobre 1977.
N° 6 Théobald de Vigneral, comte, né le 22 avril 1907, exploitant agricole à Thiviers décédé le 26 septembre 1979 à Thiviers.
N° 7 Inès Bouriat Quintard, née le 9 janvier 1907 à Yvré l'Évêque décédée en 2003 à Châlus, Haute-Vienne.

Génération 4

N° 8 Hubert Renaud de Bermondet de Cromières, exploitant agricole né en 1845, décédé en 1909 à Cromières
N° 9 Anne Marie Barbier de Landrevie, née en 1845.
N° 10 Paul de Longuemare, vice-président du conseil général du Calvados
N° 11 Jeanne Marie Manchon
N° 12 Fernand de Vigneral, comte, né en 1879 à Ailly (Calvados)
N° 13 Demoiselle de Louvel-Lupel
N° 14 René comte Bouriat Quintard né en 1872, mort en 1962 à Yvré l'Évêque.
N° 15 Delle de Gramedo, décédée vers 1935.

Génération 5

N° 16 Alexis Hippolyte de Bermondet de Cromières, vicomte, officier, né le 22 octobre 1817 à Milhac Dordogne. Marié le 18 août 1840 à Cussac.
N° 17 Marie Caroline de Bermondet de Cromières, née le 23 avril 1817 à Cromières.
N°20 Pierre Henri de Longuemare (Calvados)
N°21 Bertille Adélaïde Trolley de Prévaux
N° 24 Christian de Vigneral, Comte de Vigneral. Conseiller général de l'Orne, né en 1835, Ailly (Calvados), décédé en 1906 à Ailly (Calvados).
N° 25 Thérèse Cardon de Garsignies, née en 1840, décédée en 1913.

Génération 6

N° 32 Frédéric de Bermondet de Cromières, né en 1779, colonel de la garde, décédé en 1863. Marié en 1813
N° 33 Elisabeth Combescot de Vaux décédée le 10 juillet 1836 à Saint-Yrieix-la-Perche.
N° 34 Armand de Bermondet de Cromières, marquis né en 1778. Marié en 1812.
N° 35 Clémentine de Tryon Montalembert.
N° 48 Gustave de Vigneral, Comte de Vigneral, né en 1808, décédé en 1869.
Marié le 26 avril 1831 à Falaise (Calvados)
N° 49 Henriette Louise de Vauquelin des Chesnes, née en 1811, décédée en 1886.

Génération 7

N° 64 Philippe Armand de Bermondet de Cromières, marquis de Cromières, né le 27 juillet 1730, décédé en 1806. Marié en 1775
N° 65 Marie Hortense Moreau des Isles.
N° 66 Martial Combescot de Vaux. marié en 1794
N° 67 Marie Louise de Lavergne, décédée en 1769.

BULLETIN D'ABONNEMENT À "D'ONTE SES"

REVUE D'HISTOIRE ET GÉNÉALOGIE DES LIMOUSINS
EDITÉE PAR LE CGHHML

Je soussigné M. ou Mme _

Demeurant : _
_ _
_ _
_ _

Pour me permettre de recevoir les Bons de souscription des publications Hors séries de D'Onte ses, je donne mon adresse courriel :

_ _

SOUHAITE M'ABONNER À LA REVUE SEMESTRIELLE "D'ONTE SES" ÉDITÉE PAR LE CGHHML

cochez les périodes d'abonnement qui vous intéressent

◊ **Abonnement à la revue "D'Onte ses" histoire et généalogie des Limousins deux numéros par an : 25€ (au lieu de 32€) et j'économise 7€**
sortie en avril et octobre de chaque année, frais de port inclus en France métropolitaine

◊ **Abonnement à la revue "D'Onte ses" histoire et généalogie des Limousins quatre numéros pour deux ans : 48€ (au lieu de 64€) et j'économise 16€**
sortie en avril et octobre de chaque année, frais de port inclus en France métropolitaine

Fait à le (date) Signature

Ci-joint le réglement de mon abonnement.

BULLETIN D'ABONNEMENT À RETOURNER À :
CGHHML
D'ONTE SES
54, RUE PIERRE ET MARIE CURIE
87000 LIMOGES

D'ONTE SES ?
LES HORS-SÉRIE Nº 9, 10 ET 11
BON DE SOUSCRIPTION

Nº 10 - MINUTES NOTARIALES DE CREUSE PERDUES ET RETROUVÉES

de Philippe FLORENTIN

«J'ai longtemps cru que les nombreuses minutes manquantes étaient perdues à jamais, seulement préservées, pour les plus notables, par les notes de quelques érudits.
Mais la réalité est autre. (...) Eh bien, pour une grande part, ils ont échoué, je ne sais comment, à la Bibliothèque Nationale de France, où ils gisaient en nombre. En voici un certain nombre rassemblés dans cet ouvrage exceptionnel.

> prix exceptionnel : 20€

Nº 11 - MARCHOIS ET LIMOUSINS AU GRAND CONSEIL 1600 - 1650

de Philippe FLORENTIN

Les archives du Grand Conseil forment un ensemble de 1 327 cotes pour l'Ancien Régime. Les minutes d'arrêts y contribuent pour 903 cotes dont on ne connaît guère le contenu et qui vont de 1503 à 1791. On a déjà constaté, dans les premiers cartons, l'abondance des procès relatifs à la Marche et au Limousin, et indiqué la difficulté de la recherche, sans table, index ou folio, ainsi que la présence de données « *mortes* », auxquelles il convient de redonner vie, en survolant exhaustivement les documents, et en prenant des notes qui, une fois saisies, forment de petites notices de contenu, de lisibilité et d'intérêt très variable à la notable exception près qu'elles constituent un moyen irremplaçable d'accès aux feuillets.

> prix exceptionnel : 20€

Nº 12 -LES SALVIAT : LA VIE DANS LE NOM DE 1600 À 2000

de Michel COUSIN

De Bugeat à Saint Angel, de Meymac à Davignac, ce récit retrace l'histoire des Salviat sur quatre siècles au cours desquels ils furent brassiers, menuisiers, boulangers, notaires, avocats ou cultivateurs. Vous croiserez nombre d'ancêtres des familles : Salviat, Vacher, Faure, Gratadour, Coste, Brigouleix, Variéras, Vialle, Borderie, Farges, Suze et bien d'autres. Remontant sur 150 ans ils font revivre le début du xxe siècle.
Ce voyage dans le temps montre comment les familles se sont adaptées pour survivre sur ce sol pauvre au climat capricieux qui les faisait dépendre des possédants et des hommes de lois; comment la vie passa à travers des fentes du temps, entre deux épidémies; comment ils ont suivi les évolutions sociétales en changeant de métiers et en nouant des alliances mais toujours en payant à l'octroi du destin : sacrifices, deuils, échecs, humiliations et pourtant ils passèrent les épreuves : La vie est dans le NOM;

> prix exceptionnel : 20€

BON DE SOUSCRIPTION

D'ONTE SES ? LES HORS SERIES

Je soussigné M. ou Mme _

Demeurant : _
_ _
_ _
_ _

Adresse courriel : _

Adhérent du CGHHML n° : _

SOUHAITE SOUSCRIRE À L'ÉDITION PAR LE CGHHML DE(S) L'OUVRAGE(S) SUIVANT(S)

cochez les ouvrages qui vous intéressent

◊ **MINUTES NOTARIALES DE CREUSE PERDUES ET RETROUVEES**
de Philippe FLORENTIN > au prix exceptionnel de 20€

◊ **MARCHOIS ET LIMOUSINS AU GRAND CONSEIL**
de Philippe FLORENTIN > au prix exceptionnel de 20€

◊ **LES SALVIAT : LA VIE DANS LE NOM DE 1600 À 2000**
de Michel COUSIN > au prix exceptionnel de 20€

Ce Bon de souscription devra être confirmé par un acte d'achat adressé au siège social, au plus tard dans le trimestre suivant la date de publication de l'ouvrage qui me sera communiquée par courrier ou courriel. Au delà de ce délai, je ne pourrai plus prétendre au prix exceptionnel de souscription.

Fait à le (date) Signature

BON DE SOUSCRIPTION À RETOURNER À CGHHML : 54, RUE PIERRE ET MARIE CURIE 87000 LIMOGES

BON DE SOUSCRIPTION

MÉMOIRES DE GUERRE DES LIMOUSINS

Je soussigné M. ou Mme _ _ _